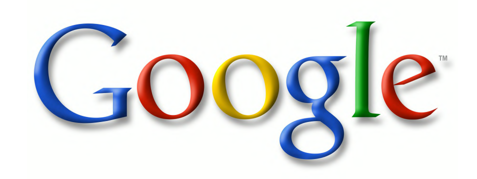






LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.

JUILLET.



A PARIS;

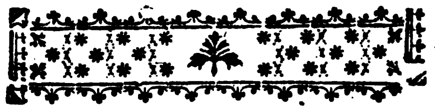
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Gren
S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET. M. DCC. LXXXI.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1773 jusques & compris l'année 1775. Tom. XL & XLI. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1780. Deux volumes *in*-4°.

TROISIÈME EXTRAIT.

Remarques sur quelques Médailles de l'Empereur Antonin, frappées en Juillet.

Egypte. Par M. l'Abbé Barthe-
lemy.

Ce sçavant & curieux Mémoire contient l'explication de plusieurs Médailles de grand bronze, d'un beau travail & d'une assez grande rareté, frappées en Egypte dans la huitième année du règne d'Antonin le Pieux. Elles représentent chacune séparément un signe du zodiaque, avec une planète caractérisée par une tête de divinité & par une étoile. Sur une seule on voit tous ces signes & leurs planètes réunies dans deux cercles, & au centre la tête de Sérapis. Les Antiquaires n'ont jamais envisagé ces différentes Médailles sous un même point de vue, sans doute par la difficulté d les réunir dans une même suite : toutes portent la tête du même Prince c'est-à-dire celle d'Antonin, la m me légende & la même époque. l'Abbé Barthelemy, qui en a f graver onze de cette espèce,

mande quel peut être le motif qui a déterminé à les frapper toutes à la huitième année d'Antonin ; tel est l'objet de son Mémoire dont nous allons donner un court extrait.

M. l'Abbé B. observe que, suivant Firmicus, qui composa un Traité d'Astrologie d'après les principes des Egyptiens & des Chaldéens, chaque signe du Zodiaque étoit censé être dans la dépendance particulière de l'une des sept planètes ; que chaque planète y avoit son domicile naturel, & qu'elle y exerçoit son empire. Ainsi le domicile du Soleil étoit le Lion ; celui de la Lune, l'Ecrevisse ; celui de Saturne, le Capricorne & le Verseau ; Jupiter, le Sagittaire & les Poissons ; Mars, le Bélier & le Scorpion ; Vénus, la Balance & le Taureau ; Mercure, les Gémeaux & la Vierge. Cette distribution étoit relative à la naissance du Monde ; on supposoit que la Lune, qui se leva la premiére, étoit alors dans l'Ecrevisse,

le Soleil dans le Lion, & ainsi du
reste. Dès-lors chacun de ces signes
fut regardé comme le domicile pri-
mitif & le domaine particulier de
chaque planète. Il en restoit cinq
qu'on distribua aux cinq planètes
qui s'étoient élevées les dernières sur
l'horizon. On assigna donc le Ver-
seau à Saturne, qui avoit déjà le
Capicorne; il en fut de même pour
les autres planètes; & c'est ce qu'on
appelle le nouveau domicile. On
voit sur une seconde planche cet
ordre des planètes avec leurs domi-
ciles.

D'après ce systême, M. l'Abb
Barthelemy pense qu'on a voulu ex
primer, par ces Médailles, sur ch
cune desquelles on a représenté u
planète & un signe du zodiaqu
l'état primitif du ciel, la naissa
du monde, un nouvel ordre de c
ses, le bonheur qu'Antonin pr
roit à ses peuples & les vœux
ceux-ci faisoient pour sa cons
tion. Son élévation à l'Empire

courut, à peu de jours près, avec le jour anniversaire du monde, placé par les Egyptiens au 20 ou 21 de Juillet; elle concouroit encore avec la fin d'un cycle qui annonçoit plus particulièrement le renouvellement du monde; c'est la grande année égyptienne de 1461, qui étoit sur le point d'expirer lorsqu'Antonin monta sur le trône le 10 Juillet de l'an 138. L'année d'après, le 20 Juillet 139, on vit commencer un nouveau cycle, une nouvelle révolution, une renaissance du monde, dans laquelle chaque planète revenoit à son ancienne & première position.

Un règne commencé sous de pareils auspices dut frapper les Romains, & c'est ce qui les détermina à rappeller sur des Médailles des rapports si sensibles. Ils voulurent encore exprimer par-là les vœux qu'ils faisoient pour la conservation de l'Empereur. M. l'Abbé Barthélemy développe ici toutes les idées

ſuperſtitieuſes des Romains relatives à l'Aſtrologie, & y joint des exemples ou plutôt des faits qui prouvent ce qu'il avance. C'eſt d'après ces idés qu'on a repréſenté ſur une foule de monumens les planètes & conſtellations ou ſéparément ou combinées entre elles.

Les Médailles d'Antonin repréſentent les planètes dans leurs domiciles, c'eſt-à-dire dans le lieu de leur plus grande puiſſance & où elles onr plus de force. Comme on étoit perſuadé qu'ou pouvoit adoucir la rigueur de leurs décrets par des hommages, on ſe propoſa d'implorer leur aſſiſtance, & d'exprimer, par ces Médailles, la même prière que Firmicus leur adreſſa depuis en faveur de Conſtantin, & que M. l'Abbé Barthélemy rapporte. Faute d'avoir remonté à ces principes, les Antiquaires n'ont point entendu pluſieurs Médailles & pluſieurs monumens chargés de quelques ſignes d zodiaque.

Ce Mémoire, ſur lequel nous ne pouvons nous étendre autant que nous le deſirerions, eſt terminé par l'explication d'un monument précieux, découvert autrefois dans la ville de Milet, & publié par Spon, Wheler & Chandler. C'eſt une inſcription diviſée originairement en ſept colonnes, dont la 7e. a diſparu. Elle commence ſur chaque colonne par une double combinaiſon des ſept voyelles de l'alphabet grec, & finit par ces mots : *Saint, conſerve la ville de Milet & tous ſes habitans.* Il eſt évident que le mot *Saint* ſe rapporte à quelque puiſſance céleſte dont on implore la protection, & qui eſt déſignée par les voyelles dont il eſt précédé. Auſſi Spon & Wheler avoient-ils ſoupçonné qu'elles contenoient une invocation; mais aucun Antiquaire n'avoit entrepris juſqu'à préſent d'en pénétrer le ſens.

Pour y parvenir, il falloit déterminer la valeur qu'aſſignoient à cha-

que voyelle ceux qui admettoient le culte des astres. Il est certain qu'ils désignoient Saturne par l'*omega*, Jupiter par l'*upsilon*, Mars par l'*omicron*, le Soleil par l'*iota*. Les Anciens ne s'accordent pas sur le rapport des autres planètes avec les trois autres voyelles. M. l'Abbé Barthelemy, d'après de fortes raisons, montre que la lettre caractéristique de Vénus étoit l'*heta*, celle de Mercure l'*epsilon*, celle de la Lune l'*alpha*. Ainsi la suite des voyelles, à commencer par l'*alpha*, correspond à la suite des planètes, à commencer par la Lune.

Observons maintenant que dans les prières qu'on adressoit aux Dieux, on substituoit souvent, par respect aux noms des planètes, les lettres qui leur étoient consacrées. Prononcer A', E, H, &c. c'étoit dire tacitement: *ô Lune*, *ô Mercure*, *ô Vénus*. Nous en avons la preuve dans l'Ouvrage d'un ancien Médecin, nommé Nicolaus Mirepsus. Il veut que la

composition des remèdes, dont il donne les formules, soit accompagnée de certaines prières, & que sur un certain médicament on prononce les sept voyelles α, ε, ι, ο, υ, ω. C'est en effet comme s'il avoit prescrit d'implorer successivement les sept planètes.

De-là naît l'explication d'une espèce d'Abraxas, au revers duquel on voit les sept voyelles combinées de sept façons différentes. La première combinaison présente les voyelles dans leur ordre naturel : ΑΕΗΙΟΥΩ. Dans la deuxième, on commence par la seconde voyelle, en rejettant la première après toutes les autres : ΕΗΙΟΥΩ. Dans la troisième combinaison, on commence par la troisième voyelle, & ainsi de suite. D'après les principes établis ci-dessus, il est visible que chaque ordre de lettres s'adressoit spécialement à la planète désignée par la première de ces lettres, & qu'il en résultoit différentes formules d'invocation.

Par exemple, les voyelles de la première ligne signifioient : *ô Lune, qui êtes à la tête des autres planètes, Mercure, Vénus, Soleil, &c.* Celles de la seconde ligne : *ô Mercure, qui marches à la tête de Vénus, du Soleil, &c.* C'est ainsi qu'en assignant à chacune tour à tour le premier rang, on leur décernoit à toutes les mêmes honneurs.

Revenons à l'inscription de Milet. Chaque colonne offre deux combinaisons de voyelles. On parlera tantôt de la première. La seconde présente le même arrangement de voyelles que la pierre gravée de Spon, & l'on en doit conclure que dans chaque colonne on imploroit en particulier une des planètes, & voilà pourquoi ces voyelles sont suivies du mot *saint* & du mot *conserve*, tous deux au singulier. Nous lirons en conséquence sur la première colonne : *ô Lune, qui êtes à la tête de Mercure, de Vénus, du Soleil, &c. astre saint, conserve la ville de Milet*

& ses habitans : sur la seconde, *à Mercure*, *&c.*

Il reste maintenant à expliquer la première combinaison des voyelles tracées sur chaque colonne. Elle est plus difficile à pénétrer que la seconde, parce qu'elle ne présente pas un ordre régulier. M. l'Abbé Barthélemy prouve clairement que les Egyptiens & les Pythagoriciens, dont les Auteurs du monument de Milet avoient emprunté les idées, prétendoient que chaque planète rendoit un son, que toutes ensemble formoient un heptacorde, & que les voyelles destinées à désigner les planètes étoient affectées des mêmes sons que la lyre céleste. Suivant ce systême, la Lune & la lettre caractéristique A, répondoient au *si*; Mercure & la voyelle E, à l'*ut*; ainsi des autres planètes & des autres voyelles.

Deux remarques essentielles montreront que dans la pratique on faisoit usage de ces deux notions : 1°.

[redacted]

suivant Démétrius de Phalere, les Prêtres égyptiens, dans leurs hymnes, employoient les sept voyelles & les faisoient résonner successivement; &, suivant le Musicien Nicomaque, les Theniniens invoquoient la Divinité par des sons inarticulés: 2°. dans les cérémonies religieuses des Grecs, après que les instrumens avoient préludé, les voix faisoient entendre les louanges des Dieux & les vœux qu'ils leur adressoient; ensuite les instrumens & les voix se répondoient alternativement. Chez les Égyptiens, où les noms des Divinités étoient ineffables, les sons des voyelles étant substitués à ceux des instrumens, ils devoient former une certaine mélodie.

Arrêtons-nous à la première colonne de l'inscription de Milet. La première ligne est composée des sept voyelles Ι, Ε, Ο, Υ, Α, Η, Ω. Il en résultoit cette modulation, *mi*, *ut*, *fa*, *sol*, *si*, *re*, *la*. Ce n'étoit ici qu'un prélude, qu'un hommage

rendu en général à toutes les planètes. La deuxième & la troisième ligne nous offrent les sept voyelles & les sept tons de l'heptacorde dans leur ordre naturel, Α, Ε, Η, Ι, Ο, Υ, Ω. Ici l'invocation s'adresse spécialement à la Lune, suffisamment désignée par la première voyelle. Cette invocation étoit suivie de la prière : *astre saint, conserve la ville de Milet, &c.* La seconde colonne & les suivantes présentent de même un prélude, une invocation & la même formule de prières.

M. l'Abbé B. observe que parmi les modulations qu'il croit appercevoir dans la première ligne de chaque colonne, il en est qui ne flatteroient pas nos oreilles; mais il prie ceux qui lui feroient cette objection, de jetter les yeux sur les fragmens que M. Burette a publiés sur la Musique des Grecs.

M. l'Abbé B. remarque à la fin de son Mémoire que le mot ΙΑΩ, *iao*, qu'on avoit pris jusqu'à présent pour

une altération du mot *Jehova*, pourroit bien ne désigner que la puissance du Soleil. En effet, l'I désignant cet astre, l'A étant la première des voyelles & l'Ω la dernière, il est très-probable que le mot entier signifioit, *Soleil, fin & principe de toutes choses.*

Mémoire concernant la Religion & la Philosophie des Chinois. Par M. de Guignes.

L'examen que M. de Guignes a fait des anciens caractères chinois & de leur ressemblance avec ceux des Egyptiens, l'a conduit à croire que la Chine avoit été policée par quelque Colonie égyptienne. Il a fait depuis beaucoup d'autres recherches, non-seulement sur ces mêmes caractères, mais encore sur la Religion & sur les mœurs des Chinois, & toutes tendent à confirmer son sentiment. Celles qu'il présente dans ce Mémoire ont pour objet la Phi-

losophie & la Religion de l'un & de l'autre peuple : nous allons essayer d'en donner une idée.

I. La Religion chinoise, en général, diffère peu des autres Religions payennes ; les Chinois reconnoissent des Divinités qui président au ciel, à la terre, aux élémens, au tonnerre, aux vents, aux pluies, aux montagnes & à toutes les parties de la nature. Telle étoit également la Religion égyptienne ; mais comme des rapports de cette espèce ne prouvent rien, M. de Guignes ne s'attache, dans ce Mémoire, qu'à des traits singuliers.

II. Le nombre des élémens a été réduit à quatre assez généralement. Les Egyptiens & les Chinois en admettent aussi quatre ; mais ce qui est absolument particulier à ces deux nations, c'est que dans une autre disposition de ces mêmes élémens, ils en comptent cinq, & enfin huit ; & par une singularité qu'on ne trouve que chez ces deux peuples, c'est

qu'ils les sont mâles & femelles, que ce qui est mâle chez l'un l'est également chez l'autre ; c'est ce qu'il prouve d'après un passage de Seneque qu'il examine.

III. Quel que soit l'Auteur de la Nature, ces peuples, d'après leur Y king, prétendent que le premier Principe de l'univers distribua la matière suivant des proportions exprimées par des nombres. On entrevoit déjà le systême que Pythagore emprunta des Egyptiens.

Il y a deux systêmes à la Chine sur l'ordre que doivent tenir entre eux les huit élémens Le plus ancien est attribué à Fo-hi, qui régnoit, dit-on, 3462 ans av. J. C. Le second est celui de Ven-vang, Prince qui florissoit, à ce que l'on pense, vers le 12ᵉ. siécle avant l'Ere chrétienne.

Dans ces deux systêmes les nombres qui les accompagnent sont importans. Confucius a dit que les nombres impairs 1, 3, 5, 7 & 9

étoient des nombres *céleſtes ;* qu'ils étoient les ſymboles des élémens émanés du premier principe ſecondaire mâle. Les Chinois les nomment encore des nombres *pleins*. Les nombres femelles 2, 4, 6 & 8, ſont des nombres *terreſtres & vuides*. Voilà des idées qui doivent paroître ſingulières ; & il faut avouer que ſi, par hazard, deux Philoſophes vouloient appliquer les nombres à la Phyſique, il ſeroit difficile, qu'en partant de ces mêmes principes, ils ſe rencontraſſent exactement dans les développemens. Pourquoi, chez les Chinois, les nombres impairs ſont ils *céleſtes & pleins ?* Rien ne détermine à donner de telles qualités à l'impair plutôt qu'au pair. J'ajoute encore que, dans leur ſyſtême, les nombres impairs ſont *mâles*, & les nombres pairs *femelles*.

Ici les Egyptiens & Pythagore ſe réuniſſent aux Chinois : c'eſt Plutarque qui nous en inſtruit, en diſant que, ſuivant les Egyptiens &

les Pythagoriciens, le monde étoit composé des quatre premiers nombres pairs & des quatre premiers nombres impairs : voilà donc huit élémens comme chez les Chinois, & ces élémens sont également désignés par les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, parmi lesquels il y en a nécessairement quatre pairs & quatre impairs ; & pour completter le rapport, Plutarque ajoute que les impairs sont *celestes*, *mâles* & *pleins* ; que les pairs sont *terrestres*, *femelles* & *vuides*, qualités qui sont les mêmes que celles que les Chinois ont attribuées à ces nombres. Après ces observations générales il paroît prouvé que l'une des deux nations a emprunté son systême de l'autre. Mais M. de Guignes va plus loin.

Plutarque dit encore que le *quartenaire*, chez les Pythagoriciens, étoit 36, composé des quatre premiers nombres pairs & des quatre premiers nombres impairs : que ce nombre 36 représentoit le *monde*,

& que le plus grand ferment que l'on put faire étoit de jurer par ce nombre. Que veut dire tout ce langage myſtérieux ? Pourquoi ce nombre 36 ? Et pourquoi le monde étoit-il composé des quatre premiers nombres pairs & des quatre premiers nombres impairs ? Aucun autre peuple que les Égyptiens n'a imaginé un tel langage. Mais dans le cas où le hazard auroit produit cette première reſſemblance, il eſt peut-être impoſſible que l'on ſe rencontre dans les réſultats. Or, les Chinois ſont parfaitement d'accord avec le récit de Plutarque.

Dans la table du ſyſtême attribué à Fo-hi, les huit élémens marchent avec les nombres qui en ſont les ſymboles : les *impairs* ou les *céleſtes* & *mâles*, ſont 1, 3, 5 & 7, qui, additionnés, produiſent 16. Les *pairs*, qui ſont les *terreſtres* ou *femelles*, ſont 2, 4, 6 & 8, qui produiſent 20. Or, 20 & 16 ſont 36 : nombre qui, ſuivant les Egyptiens

nois & les Egyptiens, un concert perpétuel qui changeoit de modulation à chaque mois & de ton à chaque jour.

V. Toute l'Antiquité atteste que, chez les Egyptiens, Osiris étoit le premier principe mâle, le *ciel*, le *soleil*, le *père*, *&c*, qu'Isis étoit le premier principe femelle, la *terre*, la *lune*, la *mère*, *&c*. Ces attributs & plusieurs autres sont donnés par les Chinois à leurs deux premiers principes *Yang* & *Yn*, qui deviennent les mêmes qu'Osiris & Isis. Mais M. de Guignes n'insiste pas sur ce premier rapport, parce que ce systême de deux premiers principes a été assez généralement adopté. Pour qu'un tel rapport puisse servir de preuve, il faut qu'il soit soutenu par des circonstances plus marquées.

Suivant Macrobe, les Egyptiens prétendoient qu'Osiris renaissoit tous les ans & parcouroit dans le cours de l'année les différens âges de la vie humaine; ensorte qu'au solstice d'hiver



ver il étoit comme un enfant *parvulus*, à l'équinoxe du printems comme un jeune homme *adolescens*, au solstice d'été comme un homme fait, *plenissimâ effigie barbæ*; à l'équinoxe d'automne il devenoit vieux, *senescens*; enfin il mouroit coupé en morceaux par Typhon.

Les Chinois nous offrent le même systême encore plus développé. Ils font naître, comme les Egyptiens, leur premier principe mâle nommé *Yang* au solstice d'hiver. Ils lui font prendre successivement divers accroissemens jusqu'au solstice d'été qu'il est dans sa plus grande force. Après ce terme ils le représentent comme un homme qui tombe dans la vieillesse, *senescens*, & enfin ils le font mourir vers la fin de Novembre.

Cette allégorie du cours du soleil ou du premier principe mâle figuré chez les deux nations par la vie d'un homme, mérite d'autant plus d'attention, qu'elle fournit à M. de

les Egyptiens, celui du premier principe; & comme les Chinois ont établi sur la terre le même ordre que dans le ciel; que l'Empereur, nommé fils du ciel, est son représentant sur la terre, le symbole distinctif de ce Prince est le dragon ou le serpent. Ce même animal étoit aussi le caractère distinctif du Roi d'Egypte, & c'est pour cela qu'Ezéchiel appelle ce Prince le *grand Dragon*.

Nous voyons sur les monumens égyptiens différens personnages, tous distingués par des figures d'animaux qu'ils portent sur leurs têtes. Comme le Roi l'étoit par celle du dragon, ses Ministres & les Prêtres devoient avoir également leurs symboles. Les Ecrivains sacrés portoient sur leur tête une bande de pourpre & la figure d'un faucon. Les Ministres & tous les Officiers de l'Empire chinois sont divisés en neuf classes, & chaque classe est distinguée par une figure d'animal. Ceux de la première classe, qui sont les Grands

de l'Empire ont, pour marque distinctive, une espèce de faucon, symbole des Ecrivains sacrés de l'Egypte: ceux de la quatrième classe ont pour symbole une grue, autre marque distinctive d'une espèce d'Officiers en Egypte. En général, à la Chine les Officiers de guerre portent des quadrupèdes; ceux de Lettres, des oiseaux; enfin quelques-uns, qui servent dans les temples, portent des plantes, & particulièrement la mauve, si vantée par les Anciens. Tous ces usages ressemblent singulièrement à ceux de l'Egypte.

Mémoire dans lequel on essaye de concilier les Auteurs grecs, & principalement Hérodote & Ctésias, sur le commencement & la durée de l'Empire Assyrien, & ces Ecrivains avec les Perses, sur les Règnes qui forment ce que les Orientaux appellent la Dynastie

les Piſchdadiens. Par M. Anquetil du Perron.

Cette partie de l'ancienne hiſtoire du monde eſt fort obſcure, peu connue & remplie de difficultés, faute d'avoir un aſſez grand nombre de monumens. Il ne nous reſte que quelques paſſages & quelques traits épars dans les Ecrits des Grecs & des Latins, & l'Ecriture eſt difficile à concilier dans ce qu'elle en rapporte; en conſéquence, M. Anquetil ſe propoſe d'employer les Ecrivains orientaux; & en les rapprochant de ceux des Grecs & des Latins, jetter quelque jour ſur la durée de l'Empire Aſſyrien & ſur la ſuite de ſes Rois, entrepriſe difficile & laborieuſe dans laquelle on eſt ſouvent obligé de n'employer que des conjectures, comme M. Anquetil l'avoue lui-même. Ce Mémoire eſt fort étendu & rempli de recherches. M. Anquetil a mis à contribution tous les Auteurs grecs, latins, & les Hiſtoriens orientaux

qu'il a consultés par lui-même.

Hérodote donne 500 ans à l'Empire d'Assyrie; Ctésias plus de 1360; Diodore de Sicile 1400. Les Modernes, d'après ces Auteurs, se sont partagés, & ont proposé des systêmes différens : telle est la difficulté que M. Anquetil entreprend d'éclaircir.

Son Mémoire est divisé en deux parties. La première présente, dans un grand détail, & le plus souvent selon le tems auquel elles ont paru, les différentes opinions des Sçavans modernes sur la durée de cet Empire & sur les Ecrivains qui en ont parlé. Dans la seconde, il se propose de faire voir qu'Hérodote n'est point opposé à Ctesias, & que l'un & l'autre concourent, avec les Orientaux, à nous faire connoître, d'une manière plus exacte, qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, l'histoire de ces anciennes Monarchies.

Nous ne nous arrêterons point sur la première partie; nous dirons seu-

lement que M. Anquetil, en exposant le syſtême des différens Auteurs, fait ſouvent des obſervations qui ne ſont pas à négliger, mais que nous omettons ici parce qu'elles nous engageroient dans de trop longs détails.

M. Anquetil commence par examiner, dans la ſeconde partie, le texte d'Hérodote, & en conclut que cet Hiſtorien, en donnant 500 ans à l'Empire des Aſſyriens, ne dit pas que ces peuples n'euſſent pas auparavent une Monarchie dont la domination, à la vérité, pouvoit être plus bornée & peut-être ſous la dépendance d'une puiſſance étrangère. Il admet tout entier le Catalogue des Rois d'Aſſyrie, de Jules Africain, avec les Dynaſties chaldéenne & arabe, en ſe conformant pour les Aſſyriens, à celui d'Euſèbe. Ainſi il place la Dynaſtie des Chaldéens à la tête deſquels eſt Evechous ou Nembrod, & celle des Arabes à Babylone dans le même tems que les Rois

d'Affyrie régnoient à Ninive. Enfuite, pour concilier ces liftes avec celles qui nous font données par les Hiftoriens orientaux, comme celles-ci ne préfentent pas un affez grand nombre de règnes, il prend le règne de Djemfchid, que l'on fait durer fix à fept cens ans, celui de Zohak mille, celui de Feridoun cinq cens, pour autant de Dynafties auxquelles répondent chez les Grecs celle des Chaldéens, celle des Arabes & celle de Beletaras que l'on trouve dans la fuite des Rois de Ninive ou d'Affyrie. Mais les moyens que M. Anquetil allégue, pour établir font fentiment, font de nature à ne pouvoir être expofés dans un extrait; ce ne font que des comparaifons de dattes, de règnes & d'Auteurs qu'il faut voir dans l'Ouvrage même. Il réfulte de cette longue & fçavante difcuffion, 1°. que Ctefias a pu donner 1300 ans à l'Empire Affyrien, depuis Belus, 2175 ans avant l'Ere chrétienne, jufqu'à

[illegible] la mé-
[illegible] Historien s'est [illegible]
[illegible] à
[illegible] Empire fut
[illegible] & [illegible]
[illegible] depuis
[illegible]
[illegible] changea la fo-
[illegible]:
[illegible] règnes dont par-
[illegible] les Perses sont
[illegible] possibles,
[illegible] l'ère,
[illegible] règne de
[illegible] Dynastie des
Chaldéens [illegible] Jules Afri-
cain, le règne de [illegible] pour celle
des Arabes, & le règne de Feridoun
pour une troisième Dynastie, c'est-
à-dire la famille de [illegible] jusqu'à
[illegible]. [illegible] ces trois Dy-
nasties, [illegible], don-
nent trente-un ou trente-cinq ré-
gnes. Dans le même tems les qua-
rante-un Rois qui régnoient en Af-
syrie, étoient tantôt maîtres abso-

lus, tantôt avec dépendance, tandis que Babylone obéissoit aux Chaldéens ou aux Arabes; qui comprenoient quelquefois l'Assyrie même sous leur empire. M. Anquetil a joint à ce Mémoire un canon chronologique dressé avec beaucoup d'art & d'intelligence, dans lequel on trouve le développement de tout son système. Nous indiquons seulement le Mémoire suivant, qui concerne l'Empire des Medes & celui des Perses comparés avec la Dynastie des Keaniens, connue par les Ecrivains orientaux. Ce Mémoire est une continuation du précédent.

Vingt-troisième Mémoire sur la Légion Romaine. De la nourriture du Soldat légionnaire. Par M. le Beau.

Après avoir fait connoître dans différens Mémoires précédens tout ce qui concerne la légion & le soldat légionnaire, M. le Beau se propose

d'examiner dans celui-ci comment on les nourrissoit. La simplicité primitive, dit il, s'est, dans tous les états & dans tous les tems, merveilleusement conservée dans cette portion de l'humanité, & *mensa militaris*, *mensa castrensis*, ont toujours signifié une table frugale, parce que la cuisine du soldat ne fut jamais réduite en art; mais il s'en forma un très-lucratif, quoique très-facile, qui consistoit à la fournir impunément le plus mal qu'il étoit possible. Sous le despotisme impérial il s'éleva, dit M. le Beau, de la poussière des villes un essaim d'insectes qui s'attachèrent à la nourriture des camps & des armées. C'étoient des hommes avides qui, sous le nom de *Primipilares*, *opinatores*, *susceptores*, *optiones*, *actuarii*, *numerarii*, employèrent tous leurs talens à soustraire, diminuer, altérer les substances, à vexer les provinces obligées de fournir les vivres, à compter bien cher à l'Etat ce qu'ils avoient acheté

à bon marché, à ſuppoſer de fauſſes fournitures, en un mot à s'enrichir aux dépens de la ſanté, de la vigueur & de la vie même du ſoldat.

Le blé fut toujours ſa principale nourriture ; on le diſtribua d'abord en nature, parce que le ſoldat étant obligé de porter ſa ſubſiſtance pour pluſieurs jours, un boiſſeau de blé qu'on lui donnoit pour huit jours, peſant un peu plus de quinze de nos livres, étoit, ſelon Pline, d'un tiers plus léger que n'auroit été le pain fait de ce boiſſeau. Les ſoldats broyoient eux-mêmes leur blé ſur une pierre après l'avoir fait rôtir, & ils en faiſoient une bouillie. Lorſque dans la ſuite ils firent uſage du pain, ils étoient chargés de le moudre ; ils faiſoient cuire le pain ſous la cendre, & on portoit une meule à bras pour chaque chambrée.

Depuis Julien juſqu'à la fin de l'Empire, le biſcuit, *buccellatum*, fut la nourriture ordinaire des armées. C'étoit la coutume de le met-



[redacted]

tre deux fois au four, afin qu'il se gardât plus long-tems sans se corrompre. M. le Beau rapporte à ce sujet une friponnerie de Jean, Prefet du Prétoire, qui étoit alors chargé de cette fourniture; afin de gagner les frais d'une seconde cuisson, & le quart qu'elle emportoit, ce Préfet imagina, après la première cuisson, de porter ce pain au bain public & de le mettre sur la platine de cuivre sous laquelle brûloit le feu qui servoit à chauffer le pain. Par cette opération il paroissoit faire du biscuit sans en diminuer le poids. Ce biscuit fut bientôt moisi & réduit en mauvaise farine qu'on ne laissa pas de distribuer; ce qui fit périr en peu de jours cinq cens soldats. Belisaire fit faire d'autre pain; mais le Prefet ne fut pas puni.

Outre le blé on donnoit au soldat du sel, de la chair de porc, de l'huile, du fromage, quelquefois des légumes & même de la chair de mouton, du foin, de l'orge & de la

paille. La chair de porc salée étoit le mets le plus ordinaire. Lorsque Scipion arriva devant Numance, il y trouva la discipline militaire corrompue par la mollesse; mais pour ne pas révolter les troupes par une réforme trop austère, il permit à souper l'usage de la viande bouillie ou rôtie sans aucun apprêt; à dîner il falloit se contenter de nourriture sèche.

La boisson ordinaire du soldat étoit de l'eau mêlée d'un peu de vinaigre. Caton, dans ses expéditions militaires, ne buvoit que de l'eau; & si la chaleur étoit excessive, il y mêloit du vinaigre, & ne se permettoit que très-peu de vin lorsque ses forces étoient tout à-fait épuisées. M. le Maréchal de Saxe attribue au vinaigre la santé des armées romaines. Le vin ne s'introduisit qu'avec le luxe: les soldats s'enivrèrent lorsqu'ils virent boire du vin à leurs officiers.

Quant à la mesure de la ration,

le fantassin recevoit par mois quatre boisseaux, (soixante livres) de froment; le cavalier, douze boisseaux, (cent quatre-vingt livres) parce qu'il nourrissoit deux valets : chaque cheval avoit par jour sept livres d'orge. Dans la suite on a augmenté la ration. Il paroît que le Centurion avoit le double de celle du soldat, & le Tribun le double de celle du Centurion, proportion qu'on observoit pour la paie & pour les gratifications. La ration double étoit une récompense. Au milieu de ces détails, M. le Beau ne néglige pas ceux qui nous font connoître comment le luxe s'introduisit dans les armées & mina sourdement les fondemens de l'Etat. Il compare le tems où Scipion devant Numance ne permettoit d'autres ustencile de cuisine qu'une marmite, une broche & une tasse, avec celui de Valerien, qui ordonna au Procurateur de Syrie de fournir à Claude, Tribun de la 5e. Légion *Martia*, pour salaire annuel, trois mille

boiſſeaux de blé, ſix mille d'orge, deu mille livres de porc ſalé, trois mille cinq cens ſetiers de vin vieux, cent cinquante ſetiers d'huile de la première qualité, ſix cens ſetiers de la ſeconde, vingt boiſſeaux de ſel, du foin, de la paille, du vinaigre, des légumes, des herbes autant qu'il en voudra, cinquante livres d'argenterie pour ſa vaiſſelle, onze livres d'autre argenterie pour vaſes à boire, tous les jours mille livres de bois & quatre pelletées de charbon. Valerien, Prince peu judicieux, ſembloit, dit M. le Beau, travailler lui-même à corrompre ce Tribun.

M. le Beau indique enſuite la police établie pour la diſtribution & pour les repas des légionnaires. Ceux d'une chambrée mangeoient enſemble, & le gazon ſervoit de table. On dînoit ordinairement debout; mais à ſouper on pouvoit s'aſſeoir & ſe coucher. M. le Beau recherche encore aux dépens de qui les vivres étoient fournis, quels furent l'éta-

bliſſement & la manutention des magaſins, la multiplication & les fraudes des commis, & les loix par leſquelles on s'efforça envain d'arrêter leurs malverſations. Ces recherches lui fourniſſent l'occaſion de diſcuter & d'éclaircir pluſieurs textes des anciens Auteurs, mais il ſeroit trop long d'entrer ici dans tous ces détails. Ce ſçavant Mémoire mérite d'être lu en entier. Il eſt terminé par une notice des commis des vivres: « c'étoit, dit M. le Beau, » un monde d'employés, dont les » chefs dévoroient l'Etat même, & » les ſubalternes rongeoient la por» tion du ſoldat. On les vit éclore » par milliers ſous les Empereurs: il » en fallut pour contraindre les pro» vinces, pour éprouver la qualité » des fournitures, pour les faire voi» turer, pour garder & maintenir » les magaſins, pour diſtribuer: il » fallut à tous ces gens-là des ſur» veillans qui en avoient beſoin eux» mêmes:

Sed quis custodiet ipsos
Custodes ?

» il fallut des procès-verbaux, des » rôles, des registres de toute es» pèce; & malgré tant de précau» tions, on vit de grandes armées » où tout mouroit de faim, excepté » sans doute les fournisseurs. »

Mémoire sur les Différends de la France avec la Castille, sous les Règnes des Rois de France Philippe III & Philippe IV. Par M. de Brequigny.

Les différends de la France avec la Castille sous les règnes des Rois de France Philippe III & Philippe IV, sont à peine indiqués dans nos histoires, quoiqu'ils occupèrent pendant près de trente ans les cabinets de la plupart des Cours de l'Europe. M. de Brequigny entreprend de développer les négociations successives que ces longs différends occasionnè-

rent, de discuter les droits respectifs qui en furent l'objet, de les apprécier, & avec le secours des pièces originales, d'en présenter le tableau fidèle & détaillé. Quoique la matière n'offre aucun de ces évènemens éclatans, dit il, que les historiens aiment à mettre sous les yeux, elle n'est pas pour cela dépourvue d'intérêts; si on est ému par le récit des révolutions & des guerres qui n'aboutissent qu'à désoler les Etats, on ne suit pas sans plaisir la marche paisible d'une politique bienfaisante qui en établit le repos. Voici le motif de la querelle.

Alphonse IX, Roi de Castille, mourut en 1214, laissant un fils & plusieurs filles. Le fils, nommé Henri, lui succéda. Berangere, l'une des filles, fut mariée au Roi de Léon, aussi nommée Alphonse, & une autre fille appellée Blanche, qui épousa Louis, fils de Philippe Auguste ou Louis VIII. La couronne de Castille devoit appartenir à Beran-

gere l'aînée si Henri son frère mouroit sans enfans. Mais le Roi de Castille, mécontent de celui de Léon, avoit substitué dans ce cas ses Etats à Louis, fils aîné de Blanche. Henri mourut en effet sans enfans en 1214; ainsi la substitution fut ouverte au profit de Louis, pour lequel quelques Seigneurs de Castille se déclarèrent; mais la plupart des autres Seigneurs prirent parti pour Berangere & son fils. Ferdinand fut proclamé le 13 Août 1217. Philippe Auguste, trop occupé d'ailleurs, craignit de s'engager dans une nouvelle guerre. Il mourut en 1223, & Louis VIII, son successeur, qui ne régna que trois ans, ne songea point aux droits de son fils sur la Castille. La Reine Blanche, mère de Louis IX, & ce Prince lui-même, ne les firent point valoir; ensorte que la postérité de Berangere eut tout le loisir de s'affermir sur le trône qu'Alphonse IX avoit voulu transporter à la postérité de Blan-

che. Si nous en croyons les Historiens, Louis IX y renonça dans la suite en faveur du mariage de Blanche, l'une de ses filles, avec Ferdinand, fils aîné & présomptif héritier d'Alphonse X. Ce mariage fut conclu en 1266, & les Historiens assurent que la rénonciation y fut stipulée aux conditions que ce Royaume passeroit au fils aîné sorti de ce mariage comme un bien maternel. Cette clause est rapportée par Guillaume de Nangis, & elle a été répétée depuis sans autre garant par tous les Historiens. M. de Brequigny observe qu'il n'en existe pas la moindre trace, ni dans le contrat de mariage, ni dans les pouvoirs donnés à ceux qui furent chargés de le négocier, que S. Louis traita toujours avec Alphonse comme avec le légitime Souverain de la Castille.

Il entre ici dans des détails historiques qu'il est difficile d'abréger, & pour lesquels nous renvoyons au Mémoire même. Les différends sur-

venus entre Philippe III, Roi de France, & Alphonse X, viennent de ce que Ferdinand, fils aîné de cet Alphonse, & qui avoit épousé la sœur de Philippe III, dont il avoit eu deux fils, étoit mort avant son père. Alphonse assura la couronne, non à l'aîné de ses petits-fils, mais à son second fils nommé Sanche, comme plus près du degré selon les loix de Castille; ce qui étoit différent des loix de France. Philippe voulut prendre la défense de son neveu. Dans toutes les discussions qui intervinrent alors, il ne fut jamais question de la substitution faite à Louis IX.

Ce Mémoire, uniquement appuyé sur des titres & sur des chartes, sert à détruire des récits avancés trop légèrement par un Historien & adoptés par tous ceux qui l'ont suivi, & répand un nouveau jour sur cette partie de notre histoire.

Dans le titre de ce Mémoire, comme dans la table de ce volume,

il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion, qui mérite d'être remarquée, & que M. de Brequigny a déjà relevée dans une lettre inſérée dans un de ces Journaux. On lit dans ce titre: *Mémoire ſur les Différends de la France avec la Caſtille ſous les* Régences *des Rois de France Philippe III, &c.* Il faut lire ſous les *Règnes*.

OBSERVATIONS ſur l'Edit des Hypothèques du mois de Juin 1771. Par M. *Brohard*, Avocat en Parlement, Doyen & Premier Profeſſeur de l'Univerſité de Valence en Dauphiné. A Lyon, chez J. S. Grabit, Libraire, rue Merciere; & à Paris, chez Leclerc, Libraire au Palais. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un volume *in-*12. de 280 pages. Prix, 36 ſ. broché.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui au Public n'étant que des Obſervations ſur différens

rens articles de l'Edit des Hypothèques, n'est pas susceptible d'extrait. Le siège de la matière est absolument & foncièrement discuté dans les Loix romaines; c'est-là où il faut puiser les principes. L'Edit n'a pour but que de donner des Loix sur quelques articles que le Droit romain n'a pas traité, ou que la différence des tems & de notre Gouvernement a rendu nécessaires. Au moyen de quoi l'Auteur de cet Ouvrage n'a pas pu ni dû faire un travail suivi, il a été contraint de se borner à faire sur plusieurs articles de cet Edit des Observations détachées, mais cependant très-nécessaires, & qu'il faut chercher dans l'Ouvrage même. Il est au fond très-bon & nous croyons que le Public en retirera une grande utilité par la solution de plusieurs difficultés auxquelles cet Edit peut donner lieu lorsqu'on ne se pénètre pas de son esprit & de l'ensemble de tous ses articles.

Cet Ouvrage est précédé d'une Préface fort courte, mais pleine de sens & de clarté, & qui donne une idée très-claire du dessein de l'Auteur en composant son Ouvrage, & des raisons qui l'y ont engagé. « La » plus grande partie des citoyens, » dit-il, possèdent des dettes acti» ves, dont l'Hypothèque est la sû» reté ils sont intéressés à connoître » une Loi de laquelle leur fortune » dépend.

» La matière des obligations & » des Hypothèques est une des plus » étendues du Droit romain, sur les» quelles nous n'avons pas, à pro» prement parler, d'autres Loix ; les » Ordonnances ne contiennent à cet » égard, que quelques réglemens » de forme ; l'Edit des Hypothèques » de 1771, embrasse cette vaste ma» tière dans vingt-cinq articles assez » succincts ; les autres articles ne con» cernent que les Droits établis par » cette nouvelle Loi.

» J'ai été consulté plusieurs fois

» sur les difficultés naissantes de cet
» Edit, dont il ne fournit point la
» solution ; j'ai toujours été con-
» traint de me replier sur les Ordon-
» nances antérieures ou sur les prin-
» cipes du Droit romain, pour les
» résoudre.

» Ces considérations m'ont fait
» penser que le Public verroit avec
» plaisir quelques Observations que
» j'ai faites sur cet Edit, par le
» moyen desquelles il pourra s'é-
» pargner bien des frais inutiles. »

L'Auteur, plein de ses Loix romaines par état & par goût, se plaint avec force & avec raison du peu de cas & d'usage qu'on en fait en France. Elles sont consacrées, dit-il, jusque dans les sanctuaires de la Justice par ceux même qui ne peuvent exercer leur ministère sans une connoissance exacte de ces mêmes Loix. C'est en conséquence de cette réflexion qu'il blâme ceux qui s'écartent de ces Loix, dans les Pays où elles sont le Droit commun, tandis

que dans les coutumes on est obligé d'y recourir sur toutes les questions que ces coutumes ne décident ni directement ni par voie de conséquence. Il finit cette Préface en s'excusant, en quelque façon, d'y avoir rappellé quelques anecdotes qui concernent le Dauphiné, sa patrie, & le lieu de sa résidence; ce n'est pas, dit-il, qu'elle ait plus de droit à ma gratitude que les autres Pays, mais on ne peut rendre raison de tout ce qu'on sent.

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit & immemores non sinit esse sui

La question préliminaire qui suit immédiatement la Préface nous a paru intéressante & très-bien discutée; elle a pour objet de sçavoir si l'on peut vendre un immeuble en mettant à la vente la condition qu'elle ne sera pas exposée aux affiches; c'est dans l'Ouvrage même qu'il faut voir la discussion des raisons qui ont déterminé l'Auteur à

décider pour l'affirmitive, un
trait leur ôteroit leur ensemble
par conséquent toute leur force.
Nous observerons que l'Auteur
écide, pages 77 & 85, d'après
article 7 de l'Edit des Hypothè-
ues, que les Propriétaires, ceux
ui ont des Droits réels, comme
ntes foncières, &c. ne sont point te-
us de former des oppositions aux
entes exposées aux affiches, comme
le falloit aux formes d'Edit de
enri II. Il se fonde sur ce que l'ef-
t des Lettres de ratification n'est
ue d'éteindre les Priviléges & les
ypothèques, & que ces Lettres
attribuent point d'autres Droits de
opriété aux acquéreurs, que ceux
: leurs vendeurs. Cependant nous
oyons devoir observer, contre
tte décision de l'Auteur, que par
rrêt de la Grand-Chambre du
arlement de Paris, du vendredi 6
vril 1781. Il vient d'être jugé, en
ande connoissance de cause, que
s Lettres de ratiffication purgeoient

les Droits réels, tels qu'une rente foncière, & le Châtelet a jugé la même chose.

Une dernière remarque que nous croyons pouvoir nous permettre, à raison même de la bonté de l'Ouvrage, c'est qu'il seroit à desirer qu'on eût apporté plus de soin à son impression, dans laquelle il se trouve beaucoup de fautes qui nuisent au sens; par exemple à la page 53 on a laissé subsister un point, & dans un autre endroit de la même page une lettre mujuscule qui rendent le sens presqu'inintelligible. On pourroit, dans une seconde édition qui ne manquera pas de devenir bientôt nécessaire, mettre plus de correction dans l'impression & quelquefois même un peu plus de clarté dans l'exposition. On desireroit aussi que l'Auteur voulut bien mettre à la fin de son Ouvrage, une table des matières par ordre alphabétique qui seroit d'un grand secours dans un Ouvrage tel que celui-ci, qui ne

consiste qu'en notes éparses sur différens articles séparés & qui donnent lieu à un grand nombre de questions dont la solution se trouveroit sur le champ à l'aide de la table des matières.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

HISTOIRE naturelle de la France Méridionale, ou Recherches sur la Minéralogie du Vivarais, du Viennois, du Valentinois, du Forez, de l'Auvergne, du Velai, de l'Uségcois, du Comtat Vénaissin, de la Provence, des Diocèses de Nismes, Montpellier, Agde, &c. sur la Physique de la Mer Méditerranée, sur les Météores, les Arbres, les Animaux & l'Homme de ces contrées. Tom. I & II. Avec cinq Planches doubles par volume, & une Carte géographique des trois Règnes de la Nature sur la surface du Vivarais, où leur distribution natu-

relle est représentée. Ouvrage dédié au Roi, imprimé sous le Privilége & avec l'Approbation de l'Académie Royale des Sciences. Par M. l'Abbé *Giraud-Soulavie*. A Nismes, de l'Imprimerie de Belle; & se trouve à Paris, hôtel de Venise, cloître S. Benoît; chez Quillau, Libraire, rue Christine, au Magasin Littéraire; chez Mérigot l'aîné, quai des Augustins, près le Pont-Neuf; & Belin, rue S. Jacques. 1780.

NOUS avons déjà annoncé le premier volume de cet Ouvrage que l'Académie a approuvé avec éloge comme renfermant des observations neuves sur plusieurs montagnes qui n'avoient point encore été examinées par les Naturalistes. Le second volume a suivi de près, & le 3e. ne tardera pas de paroître. Cet Ouvrage a le mérite d'avoir été écrit sur le lieu même, à la vue des objets dont il contient la description; ce qui doit

le rendre précieux pour les Naturalistes.

Le second volume contient l'histoire du Basalte, des laves, de la pouzolane, la description de sept à huit volcans du bas Vivarais, qui ont brûlé depuis que la mer ne couvre plus les montagnes; de quatre volcans qui paroissent avoir brûlé sous les eaux de la mer, parce qu'ils sont couverts de couches calcaires élaborées sous les eaux. On y trouve ensuite des considérations sur le caractère des habitans de ces pays volcanisés qui sont plus fougueux que les autres. Le volume finit par l'indication des choses les plus remarquables, des Cabinets, & des Sçavans que l'on peut voir dans un voyage du Vivarais. On y trouve des Observations curieuses sur les gaz ou exhalaisons volcaniques, sur les fontaines minérales, & sur les autres singularités qu'on remarque dans ces grands laboratoires de la Nature.

Dès l'année 1772, M. l'Abbé

[redacted]

Giraud, pendant les vacances du Séminaire, s'occupa à contempler les montagnes du Vivarais. Il fut frappé d'y trouver des pierres rouges & boursoufflées sur des carrières de granit, des montagnes coniformes, des éboulemens vers leur sommet, des neiges qni fondoient à l'entour de quelques petits soupiraux, une ressemblance frappante avec la lave du Vésuve, une fusibilité pareille dans celle-ci & dans celle du Vivarais; des émanations de vapeurs qui donnoient la mort aux animaux, des eaux chaudes & sulfureuses, &c. Il ne tardera pas à être persuadé que ces montagnes avoient brûlé.

Il apprit bientôt que M. Guettard avoit découvert des volcans en Auvergne, & que M. Montet en avoit trouvé dans les environs de la Méditerrannée. Il s'y rendit pendant les vacances de 1774; il compara les laves d'Agde à celles du Vivarais, & il se persuada de plus en plus de l'existence des anciens volcans long-

tems avant que d'avoir pû saisir l'ensemble général de ces montagnes ni la charpente d'un volcan en particulier, ce qui n'est que le résultat de plusieurs combinaisons ; enfin, dit-il, « j'en fus convaincu, malgré les » clameurs de nos Scholastiques, » lorsque j'apperçus le courant des » laves, les formes géométriques de » la bouche saillante des volcans, » la fusibilité de toutes les matières » brûlées, la superposition relative » des courans, &c. & je crus mes » observations appuyées de toutes les » preuves nécessaires, lorsque j'eus » fait part de mes découvertes, ou » envoyé des laves à M. le Comte de » Buffon, aux Cabinets des Acadé- » mies de Nîmes & de Dijon. Fixé » alors à Antraigues vers le centre » des régions volcanisées, je décri- » vis, sans crainte d'illusion, les » restes de ces antiques incendies » pendant les années 1777 & 1778. »

L'Auteur cite d'abord tous ceux qui ont travaillé sur cette matière

avant lui, MM. Guettard, Mon
Desmarest, Seguier, de Gensan
après quoi il donne un coup-d
général sur l'histoire & l'ancien
du globe; ses dégradations, &
changemens; il fait voir que la p
zolane du Vivarais a été connue
Romains, quoi que M. Guett
l'ait découverte le premier en Fran
découverte importante, parce
la pouzolane fait le meilleur cim
qu'il soit possible de trouver,
cause de sa nature vitriforme &
pirante. Elle réunit les avantages
quartz, de la brique & du plâ
Comme le plâtre, elle aspire d
peu de tems toute l'humidité qu'
fixe dans sa masse; & comme
quartz sabloneux, elle forme
pur ingrédient qui ne souffre
cune décomposition dans ses part
par l'action caustique de la chaux

Parmi ces observations on en trou
une fort singulière sur les commu
cations souterraines: à l'époque
tremblement de terre qui renve



Lisbonne, les concavités d'où sortent les eaux de la fontaine de Malheur, furent singulièrement agitées, sortirent toutes troubles, quoi qu'il n'eût pas tombé de la pluie. M. Baratier père, homme fort éclairé, & à qui l'on peut ajouter foi, lui a assuré les avoir vues sortir toutes rouges & fort épaisses. Le lendemain les paysans annoncèrent des déplacemens de terre, & l'on apperçut, une fente verticale de la largeur de deux pouces au voisinage de la montagne de Coupe.

Ce n'est pas la première observation d'un tremblement de terre propagé jusqu'à des régions très-éloignées du grand foyer du tremblement. Il nous assure qu'on observa à la même époque & à une lieue d'Angoulême, une crevasse d'où sortit un torrent d'eau rouge & bourbeuse, qui étoit lancé par les secousses propagées jusques-là, & qu'on observa encore en Languedoc des phénomènes analogues vers le

même tems. L'Auteur parle beaucoup de la formation du charbon de terre : le voyant placé entre le basalte & le sol granitique fondamental, il le regarde comme formé par des émanations volcaniques. On demandera d'abord comment ce minéral si combustible n'a point été consumé par le courant de feu qui a reposé sur le charbon. Mais l'Auteur répond que, pour la combustion, il faut le concours de l'air qui dut manquer dans le cas dont il s'agit; d'ailleurs la houille, suivant lui, étoit sortie elle même de l'intérieur de la terre, où le feu actif ou au moins la chaleur de la terre l'avoit préparée.

L'Auteur observe que les vapeurs volcaniques nuisent à la santé des habitans. Les paysans & les paysannes qui travaillent par état dans les environs du Cratère, ou dans le Cratère même de S. Leger, paroissent exténués : des couleurs plombées, des chairs livides, jaunes,

tremblantes, font détourner les yeux de ces figures désagréables; mais à l'exception de ceux qui travaillent trop près de ces gas dangereux, il paroît que l'électricité des volcans donne de l'activité aux corps & aux esprits.

En effet, il est démontré que les restes des volcans, leurs laves, quelques froides & inactives qu'elles paroissent, renferment encore en ellemême une force particulière d'activité occasionnée par leur état électrique presque continuel qui influe singulièrement sur les végétaux, les animaux & les hommes des contrées volcanisées. L'Auteur parle à cette occasion de l'étonnante quantité de fluide électrique fournie par les volcans en action; le Chanoine Récupero, Observateur zélé des feux de l'Etna, persécuté par les ennemis de la Physique, a observé les éclairs qui sortoient de la fumée des volcans. Cette fumée produisoit les effets les plus terribles; elle faisoit

périr, à cent milles de distance, les bergers & les troupeaux sur les montagnes, fracassoit les arbres & mettoit le feu aux maisons.

Les volcans, pendant leurs éruptions, donnent des éclairs & des globes de feu; des tonnerres se font entendre de tous côtés; on éprouve des tremblemens de terre & tous les phénomènes de l'électricité dans tout le voisinage; leurs laves fondues sont puissamment électriques; & l'Auteur prouve l'abondance du fluide électrique, même dans les volcans éteins: d'où l'on peut juger de leur influence sur les nerfs, & par conséquent sur les forces & sur le caractère des hommes.

M. G. S. fait voir que les volcans les plus élevés sont les plus anciens & que les plus bas sont les plus récens. Aucun de ces volcans élevés ne paroît avoir été sous-marin à l'époque de son éruption; c'est ce que l'Auteur établit sur plusieurs raisonnemens.

Les ſubſtances vitrifiables qu'on trouve ſous les couches de baſalte & ſous les autres ſortes de laves volcaniques ne paroiſſent point avoir été ſubmergées par les eaux de la mer. La coulée de baſalte qu'on trouve depuis Vals juſqu'à Antraigues, qu'eſt la plus baſſe des coulées des volcans de la zône vitrifiable, repoſe ſur des amas de cailloux granitiques & ſur des ſables de rivière; on n'y trouve aucune ſubſtance calcaire fondamentale. Or, ſi les lits de laves fondues euſſent été jadis le lit de la mer, ils auroient au moins quelqu'une des qualités de la pierre calcaire qu'on regarde comme ayant été la vaſe des eaux maritimes.

Les volcans les plus anciens du Vivarais n'ont pas même brûlé ſous la mer. Les volcans ſupérieurs établis ſur les hauts plateaux granitiques du ſommet des montagnes, attiſés par les eaux maritimes, paroiſſent avoir brûlé lorſque la mer inondoit toute la zône de marbre,

& que les laves d'Aubenas & de Rochemaure étoient des courans sous marins.

Les eaux ayant ensuite diminué, leur niveau ayant baissé davantage & les rivières ayant excavé les vallées profondes, les volcans de la dernière époque percèrent à travers ces déchirures & formèrent les volcans de l'avant dernière époque.

Enfin, vers le commencement de l'Ere chrétienne, les tremblemens de terre, les feux de la terre & du ciel, les sommets des montagnes culbutés, & les autres phénomènes décrits par les Historiens du tems, annoncent que les volcans qui brûloient, & qui brûlent encore en certains endroits d'un feux couvé, furent capables de produire divers ravages, quoi qu'en disent ceux qui pensent qu'un volcan éloigné de la mer ne peut brûler.

L'Auteur donne aussi l'Histoire naturelle des volcans qui ont brûlé sous les eaux de la mer comme ceux

d'Aubenas. Il fait voir que l'existence des mers submergeant autrefois les continens, est confirmé par toutes sortes de preuves. Les familles des divers coquillages incrustés dans la roche vive calcaire, comme dans la roche tendre de date postérieure, la nature de cette roche, les corps incrustés dans la lave basalte qui ne doit ses crystaux spathiques qu'au fluide maritime imprégné, selon le sentiment de tous les Chimistes, d'une grande quantité de molécules calcaires dissoutes. Toutes ces observations donnent le plus grand poids a cette opinion, de même que l'horizontalité des volcans sous-marins, les bornes que ces mers ne paroissent point avoir franchies; la présence des crystaux spathiquesqu'on observe jusqu'à une certaine élévation; tout l'appareil extérieur des volcans de cette classe; il confirme cette assertion par les couches calcaires que les eaux de la mer ont formé par dessus & qu'elles ont en-

ſuite abandonnées. Ces deux volumes ſont remplis d'obſervations faites avec courage & rapprochées avec ſagacité, & doivent faire deſirer la ſuite de cet Ouvrage.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

LETTRES *de William Coxe à W. Melmoth, ſur l'état politique, civil & naturel de la Suiſſe;* traduites de l'anglois & augmentées des Obſervations faites dans le même pays, par le Traducteur. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre. Un vol. *in*-8°. de 326 pag. Prix, 3 liv.

LES Lettres dont M. Ramond publie la traduction, ont été écrites par un anglois, pendant un voyage fait en Suiſſe, dans le courant de l'année 1776. Elles ont été fort accueillies en Angleterre, où l'on manquoit d'une deſcription ſuivie de ce pays intéreſſant, & M.

Ramond, traducteur, a cru, avec raison, qu'elle feroit plaisir en France; quoi que nous ayons plusieurs Ouvrages relatifs à la Suisse, surtout les deux volumes *in* 4°. des tableaux de la Suisse, qui ont paru depuis peu (à Paris, chez Née & Masquelier), les Lettres de M. de Luc, le Livre de M. de Saussure, &c.

Mais on peut dire que le Livre de M. Coxe acquiert un nouveau mérite par le nombre considérable de notes, & les Supplémens dont il est enrichi, & qui sont le fruit d'un voyage de M. Ramond, fait dans le même pays, avec l'intelligence de la langue, & tout le courage nécessaire pour parcourir à pied les hautes Alpes & vivre avec les bergers qui les habitent. « J'ai voyagé dans les mon» tagnes, dit il, ou pour mieux dire, » j'ai erré sans tenir de route déter» minée, à pied, avec un seul com» pagnon, né dans la région que » nous parcourions : comme lui j'en» tendois les différens dialectes en

» usage dans ces contrées : tous deux, » nous sçavions sacrifier nos aisances » au but de notre voyage, nous » cherchions l'hospitalité dans les » cabanes les plus retirées, & nous » avons vécu en égaux avec les ber- » gers que nous visitions, dérobant » à leurs yeux tout ce qui auroit pû » faire soupçonner que nous étions » de simples curieux. » De pareilles circonstances donnent un mérite rare à la relation d'un voyage ; les connoissances de M. Ramond en plus d'un genre, en augmentent encore le prix.

Le voyageur anglois entre dans la Suisse par la Souabe, donne un coup-d'œil aux sources du Danube, qui jaillissent dans l'enceinte du château du Prince de *Furstenberg*, à *Doneschingen*, & arrive à *Schafshouse*. Ici, jettant un premier regard sur la constitution républicaine, il esquisse rapidement celle qui s'offre à lui pour passer à des objets d'un autre genre & fixe l'attention du lec-

teur sur les deux merveilles de Schaffhouse, l'une est la Cataracte du Rhin, qui tombe perpendiculairement d'une hauteur qu'il estime d'environ cinquante pieds avec un bruit effroyable ; l'autre est un pont de bois de trois cens quarante pieds de long jetté sur ce même fleuve, & qui n'est coupé que par une seule pile, dont la situation même, s'écarte de la direction des deux culées. Cet édifice étonnant est l'ouvrage d'un Charpentier, obscur, d'un simple paysan d'Appenzell.

M. Coxe quitte Schaffhouse pour aller voir le beau lac de Constance, l'une des bornes de la Suisse, & la ville même de Constance, autrefois considérable & qui n'a maintenant plus rien de remarquable, si ce n'est la maison ou habitoit Jean *Hus*, & la salle où se tenoit le Concile qui le livra aux flammes.

De-là il entre dans le canton d'Appenzell, l'une des démarcations suisses les plus remarquables, par la



[redacted]

ſimplicité patriarchale de ſes habitans. Rien de plus peuplé, rien de plus délicieux que ce pays. « Je » n'aurois jamais pu croire, ſi je ne » l'avois vu, dit M. Coxe, qu'une » ſurface quelconque de terre pût » nourrir une telle population dans » une ſi petite étendue. Les collines » & les vallons ſont également ſe- » més de cabanes placées à la plus » petite diſtance poſſible les unes des » autres, & diſtribuées d'une ma- » nière ſi agréable que chacune » d'elle occupe préciſément le lieu » qu'une homme de goût lui auroit » deſtiné. » En approchant du chef lieu du canton, il rencontre un bon vieillard dont les cheveux blancs flottent ſur ſes épaules, & qui lui rappelle les riches Fermiers de l'Angleterre. Cet homme étoit le *Landamman*, le Chef de la République.

M. Coxe arrive par la belle vallée du Rhin à *Sargans*, l'un des Baillages communs qui lui fournit l'occaſion de parler de ces *Pro-conſulats*



ſulats & de la manière dont les Républicains ſuiſſes gouvernent leurs ſujets.

Il décrit le lac de Waleſtadt, baſſin effrayant, encaiſſé entre des rochers perpendiculaires qui ne fourniſſent que deux iſſues oppoſées & qui, forçant l'air à ſuivre la direction de leur chaîne, offrent ſur ce lac le ſingulier phénomène des vents aliſés ou réguliers.

A cette deſcription ſuccède celle du canton de Glaris : un coup-d'œil ſur ſon hiſtoire rappelle la bataille de *Næſſels*, origine de ſa liberté. Dans ce combat mémorable trois cens cinquante Glarois renforcés d'un ſecours de *trente* hommes que les fiers habitans de Schwits leur avoient envoyés avec une confiance digne d'admiration, défirent quinze mille Autrichiens & en firent un horrible carnage. Dans les obſervations que le Voyageur anglois fait ſur la conſtitution civile de ce canton, on trouve des traités qui

achèvent de donner une juste idé
des démarcations, déjà esquissée
par la description de l'Appenzell
Ce tableau politique est suivi d'un
peinture intéressante de cette chaîn
de montagnes qui, pour employe
les expressions du traducteur, son
à-la-fois, le boulevard, le tréso
& l'ornement du pays. « Les pâtu
» rages de la Suisse, les plus élevés
» dit-il, tapissent les plates-forme
» de ces montagnes, & l'œil y cher
» che avec intérêt les habitations &
» les troupaux qui sont les colonie
» du canton; tout vient de ces Al
» pes, puisque c'est là que le béta
» se multiplie; les établissemens
» la politique ne sont rien, ici,
» côté de leurs prairies. Qu'est-c
» en effet, que ces petites manuf
» tures, qui, naissent d'un proj
» meurent d'une concurrence,
» qui, se jouant de l'exist
» des hommes, se plaisent un
» ment à augmenter la po
» tion pour livrer ensuite à la

:e qu'elles ont promis de nour-
'ir ? Tout ce qui tient à la mode
:hange comme elle, & tous les
produits de l'induſtrie peuvent
manquer aux habitans des Alpes :
leurs montagnes ſeules ne les trom-
peront pas ; elles ſont les garants
:ternels de leurs richeſſes & de
leur liberté ; mais elles marquent
:n même-tems à leur population
un terme qu'il leur ſeroit funeſte
de franchir ; les moyens de l'aug-
nenter en dépit de leur ſol, ſont
:ntre leurs mains, mais ils ſeront
punis de les avoir employés, par
le luxe, la perte des mœurs, l'iné-
galité des fortunes & peut-être l'op-
preſſion. »

M. Coxe paſſe par *Notre-Dame*
s Hermites, pélérinage depuis
ng-tems célèbre, & la *Lorette*
: ces contrées. Il paſſe le beau lac
: Zuric, & remarque un pont de
x-ſept cens pas, qui le traverſe
ins ſa moindre largeur. Ce pont
t ſans doute l'un des plus longs

qu'il y ait; il arrive enfin à Zuric, capitale du premier des XIII Cantons, & aussi remarquable par l'influence qu'elle a sur la politique de la confédération que par la place qu'elle occupe dans la littérature allemande. C'est, dit M. Ramond, la patrie du célèbre Auteur des meilleures Idylles qui ayent été faites depuis Théocrite; celle de M. Lavater, Auteur fameux d'un Systême de phisionomie que la France connoîtra un jour, & enfin du Patriarche de la Littérature allemande, *Bodmer*, vieillard si cher à sa patrie, & qui auroit quelque droit à nous intéresser, ne fût-ce que par la ressemblance frappante qu'il a avec *Voltaire*. Ce qui doit surtout frapper dans l'histoire civile de Zuric, c'est la manière dont cette ville a adopté la réformation. Ses citoyens ne furent qu'un moment divisés d'opinions; fidèles à leurs loix républicaines, ils transformèrent en un procès civil la question du change-



ment de croyance, & le Conseil souverain ayant décidé à la pluralité des voix, en faveur de la réformation, les autres se soumirent sans murmure à la majorité.

Le Voyageur anglois donne une petite description de Zug & s'arrête plus à Lucerne; nous ne le suivrons point dans ses détails politiques, mais nous indiquerons avec lui, comme l'objet le plus digne de l'admiration des curieux, un magnifique modèle en relief qui représente au naturel une portion de la Suisse extrêmement montueuse dont le lac de Lucerne est le centre. Cette belle copie de la nature réduit à une espace de douze pieds sur neuf, une étendue de terrein de plus de 60 lieues quarrées. Ce n'est qu'avec étonnement que l'on considère la patience incroyable de M. Pfiffer, Auteur de cet Ouvrage. Nous invitons à lire dans l'Ouvrage même la description du lac de Lucerne & des quatre Cantons qui l'environnent; c'est là

le berceau de la liberté, & le théâtre de ses précieux triomphes : *on y foule une terre sacrée.*

M. Coxe quitte le lac de Lucerne pour passer au mont S. Gothard. Le passage que l'on a pratiqué sur cette montagne, est, dit le traducteur, « une de ces créations étonnantes » qui prouvent jusqu'à quel point » les efforts de l'homme peuvent » triompher de la nature.... Le » chemin suspendu sur les plus af- » freux précipices & ne se détour- » nant pour aucun obstacle, est sou- » vent soutenu en saillie par des voû- » tes sèches, quand les rochers pres- » que perpendiculaires lui refusent » un double appui; franchit l'abîme » quand il ne peut plus le cotoyer, » au moyen des ponts les plus hardi » & les plus légers que l'on ait ja » mais construits; traverse un roc d » granit de quatre-vingt pas d'épai » seur, lorsque les montagnes ser » blent lui opposer un rempart i » pénétrable. »

Au sommet du S. Gothard on trouve les sources de *Tesin* & celles de la Reuss, absolument voisines. La première de ces rivières est le plus puissant auxiliaire du Pô & va avec lui se jetter dans la Méditerrannée, tandis que l'autre grossissant le Rhin roule avec lui vers l'océan septentrional. Il s'en faut de beaucoup, cependant que ce sommet soit le plus élevé des Alpes, il n'est qu'à neuf mille soixante-quinze pieds au-dessus du niveau de la mer.

« C'est une chose nouvelle, dit » M. Ramond, pour un habitant de » la plaine, que le silence absolu qui » règne à ce sommet : on n'entend » pas le moindre murmure ; le vent » ne rencontre pas un feuillage dont » l'agitation bruyante trahisse son » passage ; seulement, lorsqu'il est » impétueux il gémit d'une manière » lugubre contre les pointes de ro» chers qui le divisent. Ce seroit » en vain qu'en gravissant les som» mets abordables qui environnent ce

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] & [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] qui a

[illegible]

[illegible] suite au-

[illegible] aux regards,

[illegible] pour lui,

[illegible]

[illegible] sures le

[illegible] une aussi

[illegible]

[illegible]

[illegible] S. Gothard,

[illegible] Fourches,

[illegible] parce

[illegible] connu

[illegible] qui

[illegible] Il

[illegible] haut

Valais & [illegible]

[illegible] 'a rien [illegible], & la nature s'y

montre dans sa beauté la plus sauvage. Au sommet des Fourches on trouve leur glacier, « c'est, dit le » Voyageur anglois, une masse im» mense de glace qui s'étend en for» me d'amphithéâtre entre deux pi» les de rochers. Cet amphithéâtre » qui remplit entièrement le préci» pice qui les sépare, s'élève gra» duellement depuis leur pied jus» qu'à une petite distance de leurs » sommets. Le soleil qui dardoit » perpendiculairement ses rayons sur » ce glacier, lui donnoit l'éclat & » la transparance du crystal, tandis » que les ombres de ses vastes frag» mens, admirablement colorées, » coupoient sa blancheur, par tou» tes les teintes d'un bleu vraiment » céleste. » C'est à ce glacier que M. Coxe attribue l'origine du Rhône. Il avoit été mal instruit, suivant le traducteur; celui-ci place les sources de ce grand fleuve dans le lieu que la tradition & l'opinion leur ont assignées. Elles sont très-voisines

du glacier [illegible] leur premier accroissement au torrent qui en sort.

Un passage [illegible] [illegible] encore [illegible] plus terrible est l'objet de la Lettre suivante de M. Coxe. C'est celui du *Grimsel*, au sommet duquel on trouve les sources de l'*Aar*, l'un des affluens du Rhin.

C'est par le *Grimsel* qu'il arrive dans la partie supérieure du canton de Berne, dans le pays de *Hasly*, l'une des régions de la Suisse la plus intéressante par la beauté de ses aspects, la hauteur des monts qui l'environnent, & par le caractère de ses habitans. Un long supplément du traducteur en complette le tableau.

Les glaciers du *Grindelwald*, sont plus connus, parce qu'ils sont de l'abord le plus facile. M. Coxe n'en fait qu'un médiocre éloge; ils présentent cependant le singulier phénomène, d'un énorme monceau de glaces, conservé par son volume, au milieu d'une vallée chaude & [illegible]ile, en sorte que l'hiver y donne

pour ainsi dire la main à l'été, & que les fruits & les moissons mûrissent à côté des frimats éternels.

A *Lauterbronnen* M. Coxe voit encore des glaciers qui ne répondent point à l'idée qu'il s'en étoit formée ; il s'en prend avec raison à l'ignorance de ses guides ; & , en effet, le Traducteur annonce que la seconde Partie de cet Ouvrage contiendra une retractation formelle de M. Coxe, & une description complette de ce magnifique phénomène. L'objet le plus remarquable de la vallée de *Lauterbronnen* est un torrent qui tombe perpendiculairement de neuf cens pieds de haut & se disperse en nuage & en pluies.

Le volume est terminé par la description des bains de *Loiche*, situés au fond d'un précipe du Valais, & de l'étonnante route qu'on a pratiquée le long de la pente perpendiculaire du *Gemmi*, pour y descendre. On se formera une idée de l'apreté de ce pays quand on sçaura qu'un

village bâti sur une platte-forme des montagnes qui environnent ces bains, n'a d'autre sentier pour communiquer avec la vallée qu'une suite d'échelles qui joignent les pointes des rochers.

Dans le cours de ces Lettres le Voyageur anglois décrit avec soin & précision l'état civil & politique de la région qu'il parcourt. Les supplémens du Traducteur portent d'avantage sur leur état phisique & moral, ils sont nombreux. Celui qui a pour objet l'Appenzell & la formation du salpêtre, celui où il décrit le canton de Glarus, & celui qui supplée à la description du pays de Hasly, sont les plus considérables. Dans l'article du canton de Glarus, il donne une relation curieuse d'une assemblée générale tenue pour conclure l'alliance projettée avec la France, assemblée à laquelle il étoit présent; elle doit donner une idée bien satisfaisante de l'état des démocraties suisses, « on y apprend,

» dit le Traducteur, à ne pas juger
» d'un paysan libre par le paysan
» que l'esclavage avilit. Il n'en a ni
» le caractère, ni la figure; il est
» aussi loin de lui par la fierté de
» son esprit que par celle de sa dé-
» marche. » M. Ramond converse
avec un berger sur l'alliance projet-
tée.... « Je ne détaillera point,
» dit-il, ce que cet homme, ce ber-
» ger me dit sur la constitution répu-
» blicaine, sur ses défauts & ses avan-
» tages, sur les droits des hommes,
» comme tels & comme citoyens,
» sur les rapports & l'origine des dif-
» férens gouvernemens.... Je crain-
» drois de défigurer des vérités sim-
» plement énoncées par l'apparcil de
» nos mots techniques, & de faire
» parler comme un Philosophe, que
» le raisonnement approche des vrais
» principes, un homme qui les a
» dans son cœur, écrits de la main
» de la Nature, en caractères que l'é-
» ducation & les loix n'ont jamais
» altérés. »

Dans le supplément à la descrip-tion du Hasly, on remarque une suite d'observations sur l'économie pastorale, ainsi que sur les habitations, la nourriture & les mœurs des bergers des Alpes. Ce tableau rappelle toutes les idées que nous avons des peuples nomades. En lisant la courte énumération des alimens de ces bons pasteurs, on ne peut que s'écrier avec l'Auteur, « qui croiroit qu'il existe en Europe » & à côté de nous des habitations » où il n'entre pour ainsi dire ni pain, » ni vin, ni eau ? » A ces détails succède une esquisse rapide des monts qui entourent le pays de Hasly. « C'est une longue suite de rochers » coniques d'une épouvantable hau- » teur, qui sont les degrés les plus » élevés de l'énorme amas de mon- » tagnes qui forme le centre des Al- » pes suisses. Autour d'elles tout des- » cend jusqu'aux plaines de l'Alle- » magne, de la France & de l'Ita- » lie. La Savoie seule oppose à cette

» masse, une autre masse aussi res-
» pectable, qui arrête subitement la
» diminution que je viens de tracer.
» Le Mont-Blanc est le centre de cet
» amas, comme le Schreckhorn est
» celui de l'autre ; & c'est dans ces
» monts que l'on trouve le *Læmmer*
» *Geyer*, le *Vautour* des agneaux, le
» plus grand des oiseaux. Il a jusqu'à
» seize pieds d'envergure. Il sont aussi
» la patrie & l'azile du Chamois &
» du Bouquetin, les plus agiles des
» quadrupèdes. Les détails de la
» chasse de cet animal sont à-la-fois
» curieux & effrayans. »

Cet article est terminé par un coup d'œil sur l'histoire des habitans de ces montagnes qui, placés par la Nature sur les terres les plus hautes de l'Europe, doivent être un des peuples les plus anciens de notre continent. M. R. le représente comme résistant alternativement aux légions romaines & aux hordes septentrionales, & pense trouver chez eux de grands restes des mœurs des

premiers possesseurs de nos contrées. Toutes ses descriptions sont attachantes, & ses réflexions pleines de sensibilité ou de sçavoir.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXTRAITS DIVERS.

Les Belles Lettres, c'est-à-dire l'Éloquence, la Poésie, l'Histoire, surtout l'Histoire moderne, sont de toutes les parties de la Littérature la plus féconde & la plus cultivée. Les Journaux ne peuvent suffire à faire connoître avec quelque détail les productions de ce genre qui paroissent chaque année. On dira peut-être qu'il faudroit faire un choix, n'accorder un extrait un peu étendu qu'aux Ouvrages qui mériteroient qu'on en prît la peine, se contenter de donner des autres une courte notice, ou d'en faire savoir l'existence par une simple annonce; mais ce choix n'est pas toujours possible. Quand un Livre paroît, sait-on de

quels autres Livres il pourra être ſuivi? On s'en occupe, & il prend une place qui auroit dû être réſervée à de meilleures productions. Cet inconvénient, au reſte, eſt beaucoup moindre qu'il ne paroît l'être. Les bons Livres ſe font toujours connoître par eux-mêmes, ſans le ſecours des Journaux, & des Ouvrages médiocres peuvent, par les réflexions de critique ou de goût auxquelles ils donnent lieu, compenſer dans un Journal l'utilité des premiers. Il arrive quelquefois que les Livres les plus importans, ſont ceux qu'on ſe contente d'annoncer par leur titre & dont en renvoie l'extrait à un tems plus éloigné, parce que cet Extrait demande plus de ſoin & de travail. D'autres Ouvrages ſuccèdent rapidement; on eſt entraîné par la multitude, & les premiers reſtent en arrière. Ces différentes cauſes, ou ſéparées ou réunies, font que nous avons actuellement ſous les yeux pluſieurs Ouvrages très-impor-

[redacted]

tans, dont les titres seuls ont paru dans nos *Nouvelles Littéraires*, & dont cependant le Journal des Sçavans doit un compte à ses Lecteurs. D'un autre côté, il est nécessaire de nous remettre promptement au courant. Pour remplir & concilier ces différens devoirs, nous allons rassembler ici, dans un même extrait, tous les Ouvrages un peu considérables qui ont paru dans le cours des années précédentes, c'est-à-dire ceux de ces Ouvrages qui nous sont parvenus & dont nous n'avons pas rendu compte. Nous n'en pourrons donner qu'une notice abrégée ; mais cette notice contiendra le jugement du Public.

Les Mois, Poëme en douze Chants. Par M. *Roucher*.

Per duodena regit mundum sol aureus Astra.
Virg.

A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de S. A. S. Monseigneur

le Prince de Conti, rue du Fouare, à l'Annonciation. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. Belle & riche Edition. *in*-4°. 2 vol. L'un de 363 pages, l'autre de 380. Il y a aussi une Edition *in*-12.

L'importance de ce Poëme, la célébrité dont il jouissoit même avant sa publication, prouvent assez que ce n'est point par indifférence que nous avons paru le négliger jusqu'à présent : nous le réservions pour un tems où un plus grand loisir nous permettroit d'en développer avec soin la plupart des beautés & des défauts. Obligés de nous borner à une courte notice, nous dirons seulement qu'on ne peut trop encourager l'énergique Auteur de ces vers :

Qu'un autre des Guerriers échauffe le délire ;
Q'un autre mariant de coupables couleurs,
Soit le peintre du vice, & le pare de fleurs....
Sur la roche sauvage où le chêne a vieilli

[redacted]

monument de notre Littérature, auquel on aura souvent occasion de recourir au moins pour le consulter, & pour y trouver ou de l'instruction ou de fort beaux tableaux.

FABLIAUX ou CONTES du 12e; & du 13e. siècle, traduits ou extraits d'après divers Manuscrits du tems; avec des Notes historiques & critiques, & les Imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Sit apud te honor antiquitati & fabulis quoque. PLINE, Epist.

A Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, quai des Augustins, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 vol. *in*-8°. de 400 à 500 pag. chacun.

Voici encore une preuve que ce ne sont pas les Livres les moins importans ni les moins accueillis du Public que nous allons renfermer dans

dans cet unique Extrait. Cet Ouvrage, de M. le Grand, a eu beaucoup de succès & en méritoit beaucoup. Les Fabliaux qui en forment le fond, sont bien choisis, racontés & abrégés avec goût; les Préfaces & les Notes de l'Auteur sont sçavantes & ne le sont pas trop. Ce Livre est un fort beau pendant à l'histoire des Troubadours de M. l'Abbé Millot, Ouvrage composé comme celui-ci d'après les sçavantes & profondes recherches de M. de Sainte-Palaye. M. le Grand s'attache dans la Préface du premier volume des Fabliaux à établir la supériorité des Poëtes & des Auteurs septentrionaux de la France sur les Ecrivains d'au-delà de la Loire, connus sous le nom de *Troubadours*; le P. Papon, dans son *Voyage littéraire de Provence*, a essayé de le réfuter. M. le Grand, dont le quatrième volume a paru depuis le *Voyage litteraire de Provence*, s'est expliqué sur cette réfutation; il ne se tient

pas pour battu ; il se propose de répondre aux objections, soit du P. Papon, soit de quelques Journalistes. Il demande en attendant (& cela est juste) que les Lecteurs ne se pressent point de prononcer contre lui, & qu'ils suspendent leur jugement jusqu'à ce qu'ils l'aient entendu.

Il s'est glissé dans la Préface du premier volume une erreur qui n'est d'aucune conséquence. L'Auteur attribue à Horace ces vers de Juvénal dans sa première Satyre :

Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus, nostri est farrago libelli.

Le quatrième volume est un Supplément qui n'a paru que cette année ; il contient des Contes dévôts, des Fables & Romans anciens ; l'Auteur croyoit pouvoir renfermer ces Romans dans ce quatrième volume ; ne l'ayant pas pu, il annonce une suite, qu'on l'exhortera sûre-

ment à faire paroître, & dont nous rendrons compte quand il paroîtra, & peut-être avec plus de détail, n'étant plus dans la même nécessité de nous resserrer pour nous remettre au courant. Ce cinquième volume contiendra vraisemblablement la Réponse de l'Auteur aux Défenseurs des Troubadours. Le quatrième, dont nous parlons, se trouve, pour Paris, chez l'Auteur, quai de l'Ecole, maison de M. Juliot; & pour les Pays étrangers, chez Dufour, Libraire à Maestricht.

Ce quatrième volume offre d'abord le *Prospectus* d'un Ouvrage intitulé: *Histoire de la Vie privée des François*, depuis l'origine de la Nation jusqu'à nos jours, sujet dont on sait que M. le Marquis de Paulmy revendique la première idée & la principale division; ce qui ne paroît pas être contesté par M. le Grand.

VOYAGE PITTORESQUE DE LA GRÈCE. Chez Tilliard, Gra-

veur, quai des Augustins; & Barbou, Imprimeur, rue des Mathurins. Cahiers 7e. 8e. & 9e.

Pour mieux prouver encore que ce n'est ni le défaut d'importance ni le défaut de mérite dans les Ouvrages qui nous engage à en resserrer les annonces, nous allons faire un exemple sur une des plus belles productions de ce siècle à tous égards; nous ne dirons rien pour cette fois du travail de l'illustre Auteur, dont nous avons déjà tant de fois & avec tant de plaisir entretenu nos Lecteurs; nous nous bornerons à indiquer le nombre & le sujet des Planches. Le 7e. Cahier en offre dix, depuis la 63e. jusqu'à la 72e; la 63e. offre le plan du Golphe de Macri, anciennement *Glaucus sinus*; la 64e, la Vue d'un château & de plusieurs tombeaux près des ruines de Telmissus; les deux suivantes, des Sarcophages antiques trouvés près de Telmissus; la 67e., une Vue de la Montagne des Tombeaux près de

Telmiſſus ; la 68e, donne l'élévation d'un de ces Tombeaux ; la 69e, des détails géométriques de ce même Tombeau ; la 70e eſt une ſuite des Antiquités de Thelmiſſus ; la 71e eſt une Vue d'un Théâtre de Telmiſſus, dont la 72e offre des détails ; le Cul-de-lampe de la fin rappelle les effets deſtructeurs du Tems pris dans ſes « différens mo- » des ; le Paſſé, ſous la figure d'un » vieillard appuyé ſur des ruines & » des tombeaux ; le Préſent, ſous » celle d'un jeune homme qui détruit » tout par ſon vol rapide ; & l'Ave- » nir, ſous l'emblême d'un enfant » aîlé, qui aiguiſe ſa faulx. »

Huitième Cahier. La 73e planche eſt une Carte détaillée de la route de l'Auteur, depuis le Golphe de Macri juſqu'au Méandre. La 74e, repréſente une Halte de Voyageurs près de Dourlach, dans la Carie. La 75e, la Réception de l'Auteur chez Haſſan Tchaouſchi-Oglou. La 76e, le Palais de l'Aga d'Eski-Hiſſar. La

77e, une Fête turque. La 78e, le Tombeau de Philécus; les quatre suivantes, des Ruines; le Cul-de-lampe, diverses Médailles; en tout dix planches encore, sans le Cul-de-lampe, comme dans le Cahier précédent.

Le 9e Cahier en contient onze, depuis 83 compris, jusqu'à 93 aussi compris. La 83e planche représente un Temple d'Auguste qui est à Mylasa, & la suivante offre le plan & les détails du même Temple. La 85e, un Tombeau dont les détails remplissent les cinq planches suivantes. La 90e est une Vue d'une Porte de Mylasa, dont les détails superbes occupent les deux planches suivantes. La 93e, divisée en quatre tableaux, représente des habitans de la Carie. La Femme de Mylasa, représentée dans le quatrième tableau, nous paroît d'une beauté parfaite. Le Cul-de-lampe offre beaucoup de Médailles.

Quant au fond de l'Ouvrage, il

joint partout l'utilité à l'agrément ; c'est toujours l'érudition mise en œuvre par le talent, & rendue aussi amusante qu'instructive. D'ailleurs, même correction dans le dessein, même perfection dans la gravûre & dans l'exécution typographique.

L'ESPRIT DES CROISADES, *ou* Histoire Politique & Militaire des Guerres entreprises par les Chrétiens contre les Mahométans, pour le recouvrement de la Terre Sainte, pendant les 11e 12e & 13e siècles. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins hôtel de Cluny. 1780. 4 vol. *in*-12 d'environ 500 pages chacun.

L'Esprit des Croisades remonte beaucoup plus haut & s'étend beaucoup plus loin que les Croisades ; Charlemagne faisant toujours la guerre, par préférence, à des peu-

ples idolâtres, mahométans ou au moins ennemis des Papes, & se refusant à toutes les occasions de guerre contre l'Empire grec, parce que cet Empire étoit Chrétien, & redevint Orthodoxe sous Irène, Charlemagne étoit animé du véritable esprit des Croisades; aussi tous les Romanciers ont-ils supposé qu'il avoit fait le voyage de Jérusalem, & qu'il avoit délivré les lieux saints. L'Auteur qui vient aujourd'hui, après le P. Maimbourg, donner l'histoire des Croisades, & qui a raison de ne s'en pas justifier, est le même, qui après l'*Esprit de la Ligue* de M. Anquetil le Génovétain, & à son imitation, nous a donné l'*Esprit de la Fronde*. Son nouvel Ouvrage est plein de recherches & mérite fort d'être lu. Ses Notes historiques & critiques sur les Auteurs cités dans ce Livre, Notes qu'il a placées à la tête de son premier volume, à l'exemple de M. Anquetil, sont curieuses & annonçent un grand travail. Une sçavante

Introduction remplit les deux premiers volumes. Le quatrième volume finit à la mort de Godefroy de Bouillon, & l'Ouvrage ne contient par conséquent que l'histoire de la première Croisade ; aussi n'est-ce qu'une première Partie. L'Auteur nous fait espérer de voir les suivantes se succéder assez rapidement, & le Lecteur ne peut que l'y inviter.

LES VRAIS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT FRANÇOIS, démontrés par la raison & par les faits. Par un *François*. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée.

Est-il d'autre parti que celui de vos Rois!
VOLTAIRE.

A Genève ; & se trouve à Paris, chez tous les Libraires qui vendent les Nouveautés. 1780. *in*-8°. 427 pages.

On traite dans ce Livre des ques-

tions importantes & délicates; on y réfute M. de Montesquieu & M. l'Abbé de Mably; des Auteurs beaucoup moins considérés du Public y reçoivent de grands éloges; il faut écouter tout le monde, peser tous les systêmes & n'en adopter aucun légèrement, n'en soutenir aucun obstinément, mais avoir toujours l'oreille ouverte à la vérité.

De la Religion. Par un Homme du Monde; contenant une Réfutation sommaire du Livre de *l'Esprit* de M. Helvétius; un Examen du Systême de M. de Buffon, dans les tomes IX & X de ses Supplumens, intitulés: *des Epoques de la Nature*; avec deux Discours intéressans.

> Nous ne devons pas nier des vérités démontrées, parce qu'il en résulte des difficultés insolubles à la raison humaine.
>
> DESCARTES.

Tome Ve & dernier. A Paris, chez

Mourard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi.

On ne peut pas dire que l'Auteur de cet Ouvrage, qui l'est aussi de l'Ouvrage précédent, en attaquant MM. de Montesquieu, de Mably, Helvétius, de Buffon, tous hommes illustres, mais tous d'opinions différentes sur les objets les plus importans, ait voulu *magnis inimicitiis clarescere*, puisqu'il ne se fait pas connoître, du moins au Public. On ne peut pas non plus le soupçonner de mauvais motifs; le ton de modération & de douceur qui règne dans ses Ecrits, annonce un Ecrivain sans passion & qui est dans les dispositions où il faut être pour examiner & pour discuter. Nous ne prononcerons rien sur les objections, le Public en jugera, ou s'il en a déjà jugé, ce que nous voyons de plus clair dans ce jugement, c'est que *l'Auteur a dû* paroître à tous les Lec-

teurs un esprit sage & instruit avec lequel on peut raisonner ; ce qui n'est pas commun chez les Ecrivains Polémiques. Ce volume est terminé par deux Discours oratoires, qui tous les deux ont du mérite ; l'un est l'Eloge de feu M. le Dauphin, Père du Roi ; l'autre, celui de l'Abbé Suger.

HISTOIRE *de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis*. Par M. *d'Aspect*, Historiographe dudit Ordre.

Dicam & Alciden, puerosque Ledæ,
Hunc equis, illum superare pugnis
Nobilem.

HORAT. Ode 12.

A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques ; Onfroy, quai des Augustins ; & Lesclapart, Pont Notre-Dame. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 3 volumes d'environ 4 à 500 pages

Les plus grands ennemis de la guerre souscriront sans peine à la proposition suivante de l'Auteur de cet Ouvrage.

« On a beau raisonner, le métier » des armes sera toujours le plus no» ble & le plus beau des métiers : ce » qui ne veut pas dire que l'état de » guerre est le meilleur où se puis» sent trouver les hommes. Mais » comme l'ambition des Princes, » l'inquiétude ou la jalousie des peu» ples entre eux, rendent cet état » presque continuel, malgré les ré» clamations de la saine raison, je » dis qu'il sera toujours infiniment » glorieux de s'armer pour la défense » de son pays, c'est-à-dire de » couvrir de son bouclier le Labou» reur, le Magistrat, le Ministre du » Seigneur, qui, dans l'enceinte de » nos cités, se livrent paisiblement » aux diverses fonctions de leur état. »

Nous trouvons encore que l'Auteur répond avec beaucoup d'avantage *à ceux qui* ont démandé pour-

quoi une histoire de l'Ordre de S. Louis ? « Pourquoi ? dit-il, pour la » même raison que dans l'ancienne » Athènes on gravoit sur une co- » lonne qui étoit au milieu de la » place publique les noms des géné- » reux Citoyens, qui, par de nobles » exploits, s'étoient signalés dans » les combats, ou étoient morts en » défendant sa Patrie. »

C'est à M. d'Aguesseau, Conseiller d'Etat, père du célèbre Chancelier, qu'est dûe l'Institution de l'Ordre Militaire de S. Louis. M. de Louvois avoit distribué les Commanderies de l'Ordre de S. Lazare aux Militaires qui avoient mérité des récompenses. Voici un article tiré d'un Mémoire écrit de la main de M. le Chancelier d'Aguesseau, & qui est entre les mains de M. d'Aguesseau, son fils, Doyen du Conseil.

« Après la mort de M. de Lou- » *vois*, Louis XIV voulut porter son

» cet Ordre (de S. Lazare) pure-
» ment hospitalier dans son origine.
» Il trouva que ses fonds étoient ap-
» pliqués à des objets totalement
» étrangers à sa fondation. Ce Prince,
» dont la conscience étoit naturelle-
» ment délicate, choisit ce qu'il y
» avoit de plus sage & de plus éclairé
» dans le Conseil pour examiner ri-
» goureusement le passé, & pour-
» voir encore plus utilement à l'ave-
» nir, en donnant une forme à un
» Ordre qui n'en avoit presque plus
» que le nom, & surtout en réglant
» l'usage qu'on feroit des biens dont
» il étoit en possession. M. d'Agues-
» seau fut un des Commissaires nom-
» més par le Roi dans cette affaire,
» & il en devint bientôt le maître
» par la déférence que ses Confrères
» eurent pour lui. Il pensa qu'il étoit
» de la justice & de la piété du Roi
» de s'approcher, autant qu'il étoit
» possible, de l'intention des Fonda-
» teurs, en se conformant du moins
» à *l'objet général* de leur charité;

» & il crut que, si la maladie de la
» lépre pour laquelle avoient été ins-
» tituées les Maladreries de cet Or-
» dre, avoit disparu, leurs fonds
» devoient rester destinés au soula-
» gement des pauvres. Son sentiment
» fut donc qu'il falloit réunir les
» Maladreries de l'Ordre de S. La-
» zare, aux Hôtels-Dieu les plus
» proches & aux Hôpitaux des lieux
» où il n'y auroit point d'Hôtels-
» Dieu. Il restoit un obstacle à vain-
» cre : c'étoit l'inconvénient de pri-
» ver les Officiers-Militaires du se-
» cours de quelques Commanderies
» de l'Ordre de S. Lazare. M. d'A-
» guesseau étoit bien éloigné d'envier
» aux gens de guerre des récompenses
» qu'ils achètent aux dépens de leur
» sang : mais il lui paroissoit injuste
» de les prendre sur le patrimoine des
» pauvres ; & entre deux objets qui
» méritoient également la protec-
» tion du Roi, le seul parti qu'il
» trouvoit convenable à la Majesté
» Royale, étoit de concilier ces

» deux vues, au lieu de les faire
» combattre l'une contre l'autre.
» Ainsi, pendant qu'il étoit occupé
» à faire rendre aux pauvres la jus-
» tice qui leur étoit dûe, suivant
» l'esprit de la fondation, il vou-
» loit, d'un autre côté, faire éclater
» la magnificence du Roi à l'égard
» de ceux qui le servent dans ses
» troupes, par l'Institution d'un Or-
» dre Militaire, qu'il seroit aisé d'é-
» tablir par un retranchement insen-
» sible sur les dépenses de la guerre,
» & dont la Croix seroit une distinc-
» tion honorable, & les Comman-
» deries une récompense utile pour
» les Officiers que le Roi voudroit
» en favoriser. Tous les Commissai-
» res entrèrent dans des vues dont la
» noblesse égaloit la justice. M. d'A-
» guesseau fut chargé, lorsque le
» Roi eût approuvé son avis, de
» dresser les Edits & les Arrêts qu'il
» falloit donner pour consommer ce
» projet. Il eut l'honneur de les pré-

» ſenter au Roi, qui ſe les fit lire
» avec plaiſir, trouvant ſa conſcience
» auſſi ſoulagée, par l'uſage auquel
» on deſtinoit les biens de l'Ordre
» de S. Lazare, que ſon amour pour
» la gloire flatté par l'Inſtitution
» d'un Ordre Militaire, dont il ſe-
» roit le Maître & le Chef comme
» le Fondateur. »

Ces trois volumes contiennent l'hiſtoire de l'Ordre de S Louis ſous le règne de Louis XIV ſeulement ; on ſent bien qu'une telle hiſtoire doit offrir le tableau des principaux évènemens militaires du règne de ce grand Prince. Les Mémoires généraux du tems ; les Mémoires particuliers fournis par les familles & appuyés de preuves, ont été les matériaux de cet Ouvrage. L'Auteur a trouvé auſſi de grandes reſſources dans le Dépôt de la Guerre. Avec tous ces ſecours il a compoſé un Livre utile, honorable à la Nation, & dont on attendra les volumes ſuivans avec empreſſement.

DISCOURS ORATOIRE; contenant l'Eloge de Guſtave III, Roi de Suède. A Cologne; & ſe trouve à Paris, chez Baſtien, Lib., rue du Petit-Lion, fauxb. S. Germain. 1780. Broch. *in*-8°. 70 pag. Prix, 1 l. 4 ſ.

« Un uſage barbare, dit l'Auteur, » défend de louer les vertus des Rois » qui ſont nos contemporains. Où » exiſte cet uſage? La flatterie n'a-t'elle pas plutôt établi l'uſage de louer juſqu'aux vices des Rois contemporains? Nous ſerons plus aiſément de l'avis de l'Auteur, lorſqu'il dit:

« La vertu n'a point de tems dé» terminé; le moment où elle pa» roît, eſt toujours celui où nous » devons lui rendre nos hommages. »

Le mêlange des ſtyles dans cet Ouvrage eſt tout-à-fait remarquable. L'Auteur annonce un Diſcours oratoire; il débute en effet d'un ton aſſez pompeux; mais bientôt oubliant le genre qu'il annonce, il

cauſe, pour ainſi dire, avec ſon Lecteur & prend le ton d'un Mémoire. « Je ſupplie, dit-il, qu'on » me permette ici de faire une ré- » flexion préliminaire. » Puis entrant en matière, il emprunte le ſtyle de l'Hiſtoire, lorſqu'elle a quelque expoſition à faire. « Le Royaume de » Suède, dit-il, eſt plus grand que » la France ; mais il s'en faut bien » qu'il ſoit auſſi peuplé. Dans tout, » ou preſque tout le pays du Nord, » il y a plus d'habitations que d'ha- » bitans. »

En parlant de l'Archevêque d'Upſal ſous Chriſtiern, le Néron du Nord, il l'appelle « un Prêtre auſſi » *cruel* que *barbare*. » Ces deux mots qui ont une ſignification commune, quoique *barbare*, en ait une autre qui lui eſt propre, ne devoient pas être ainſi rapprochés & mis en parallèle.

Traité des Négations de la Langue Françoise.

Conveniat verbo cui apponitur . . . .
Nisi aliquid efficitur, redundat.

QUINTIL. L. 8. Cap. 6.

A Paris, chez Guillot, à l'ancien Collége de Bayeux, rue de la Harpe. 1780. Avec Approbation & Permission. Brochure *in*-12 de soixante-quatre pages.

L'usage des négations dans la Langue françoise, est, avec la déclinabilité des participes, ce qu'il y à de plus difficile dans cette Langue, & ce qui admet le plus de variations & d'incertitude. Dans le Dictionnaire de l'Académie, l'article *ne*, Ouvrage (car c'en est un) de l'Abbé d'Olivet, est certainement un des meilleurs articles du Dictionnaire. La Brochure que nous annonçons est aussi d'un Grammairien, homme de goût; elle est propre à répandre la lumière sur plusieurs des questions les plus délicates de la Langue. L'Auteur part d'un principe fait pour simplifier les idées & pour résoudre

bien des difficultés, quoiqu'il puisse égarer quelquefois ; c'est de rapporter presque toujours la phrase françoise à la phrase latine, & de juger de l'une par l'autre, attendu que la Langue françoise est fille de la latine, au moins a beaucoup d'égards ; l'Auteur ne néglige point d'observer les principales exceptions que reçoit ce principe : nous ne pouvons le suivre dans toutes les règles qu'il établit pour l'admission ou l'exclusion des négations. Nous nous contenterons d'examiner quelques-unes de ses idées, moins relatives à la Grammaire qu'au goût. Son oreille, dit-il, n'est point blessée de sentir la négation supprimée dans ces vers de Racine :

Sais-je pas que Taxile est une ame incer-
taine ?....
Craignez-vous que mes yeux *versent* tr
peu de larmes ?....

Son oreille est trop indulgente,

c'eſt pouſſer trop loin le reſpect pour Racine. Il y a une faute ſenſible dans ces deux vers, ainſi que dans cet autre :

Eſther, que craignez-vous ? *Suis-je pas* votre frère ?

Ce retranchement de la négation eſt encore ſouffert dans la Comédie, qui permet plus de négligence, mais il ne peut plus avoir lieu dans la Tragédie.

A propos de ce vers de Quinault, vers que l'Auteur appelle *charmant*, qui peut l'être par le ſens & qui fait au moins partie d'une phraſe charmante :

Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé.

L'Auteur dit que ſi on y ſubſtituoit celui-ci :

Avant qu'on vît jamais votre cœur dégagé,

il n'y auroit plus de faute contre la

vaiſe. Le *Catilina* de Crébill
en donner quelque idée, à
douze vers près qui ont de la

Les exemples que l'Autei
poſe ſont en général bien ad
ſujet, & font bien ſentir le p
la queſtion ; nous deſirerions
dant qu'il n'en eût jamais
qui ne pût ſe préſenter nature
à l'eſprit, ſoit dans la conver
ſoit en écrivant. Qui eſt-c
exemple, qui aura jamais o
de s'exprimer ainſi : *Tant s'*
que Brutus ne vainquit pas A
c'eſt qu'au contraire Auguſte
fait par Brutus.

L'Auteur demande ſi on
dire : « La Fortune ne tra
» mieux Brutus à Philippes,
» *n*'avoit traité Pompée à P
» Céſar n'éprouva pas moins d
» qu'il *n*'en avoit faits. Ariſt
» toit pas moins ſçavant qu'il
» juſte. Cet homme n'a pas
» probité qu'il *ne* faut. » L'
blâme la ſeconde négatio

toutes ces phrases ; il nous semble cependant que l'usage l'autorise, quoiqu'il en autorise la suppression.

L'Auteur se permet un peu de néologisme, langue *principiée* pour dire fondée en principes, gazette *endormissante.* Il fait plus ; il déclare qu'il croit ces mots en usage. Nous croyons qu'il se trompe. Nous prendrons encore la liberté de lui reprocher une inversion qu'il nous paroît se permettre fréquemment & sans nécessité dans de la prose. « Ces mots » ne peuvent jamais *à l'Ecrivain of-* » *frir* aucune difficulté. Avoir fait » *avec lui société.* » La négation n'a jamais *avec elle fait société.*

Malgré ces petites taches, l'Ouvrage est bon, & c'est ce qui nous a engagés à le critiquer.

ŒDIPE chez ADMÈTE, Tragédie. Par M. *Ducis*, Secrétaire Ordinaire de MONSIEUR, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Représentée, pour la première fois,

par les Comédiens François (
naires du Roi, le Vendredi 4
cembre 1778. A Paris, chez F
Gueffier, Libraire - Imprimeur
bas de la rue de la Harpe, à l
berté. 1780. *in* 8°. 88 pages.

Cette Tragédie n'a point de
face; il n'en faut point pour
Pièce si bien accueillie du Pu
Toute la Poëtique du mond
dans son succès. La Motte ne fi
de si ingénieuses Poëtiques,
parce qu'il ne faisoit pas de
Poëmes. On n'a pas manqué d
procher à la Tragédie d'*Œdipe*
Admète, comme à la Trag
d'*Andromaque*, une duplicité
tion. On a dit que la Trag
d'*Œdipe* étouffoit celle d'*Alc*
comme on pourroit dire que la
gédie d'*Oreste* & d'*Hermione* éto
celle d'*Andromaque* & de *Pyrr*
il faut convenir cependant que
mour d'Hermione pour Pyrrhus
plus intimement les deux act
d'Andromaque que tout l'art d

Ducis n'a pu lier le ſujet d'*Alceſte* à celui d'*Œdipe à Colonne*; mais il n'en eſt pas moins vrai que l'intérêt d'Oreſte & d'Hermione dans *Andromaque*, éclipſe tellement dans les deux derniers actes celui d'Andromaque & de Pyrrhus qui a prévalu dans les trois premiers, que Racine, pour conſerver l'unité d'action & pour completter le ſujet, ayant fait revenir Andromaque à la fin du cinquième acte, le ſpectateur qui s'étoit détaché d'elle, accueillit fort mal ce retour, tant Andromaque devenue toute puiſſante & ayant ceſſé d'être malheureuſe avoit ceſſé d'être intéreſſante! Racine fut obligé de ſupprimer cette ſcène & de laiſſer Andromaque dans l'oubli où il l'avoit plongée lui-même par l'intérêt nouveau & tranſcendant qu'il avoit répandu ſur Oreſte & ſur Hermione. Reſpectons au reſte ces heureuſes fautes, ſi ce ſont des fautes. C'eſt le cas de dire avec Madame de Sévigné, *donnez-nous ſeulement leurs défauts*.

M. Ducis a eu, pour joindre ensemble les deux sujets d'*Œdipe à Colone & d'Alceste*, une raison qui l'excuse au moins, si elle ne le justifie pas entièrement. *Œdipe à Colone* avoit pour la Grèce, surtout pour l'Attique, un dénouement intéressant dans la mort même d'Œdipe & le dépôt de ses cendres qui devenoient pour ce pays un gage de gloire & de bonheur. C'est ainsi que les idées patriotiques annoncées par ce vers :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem!

faisoient vraisemblablement disparoître aux yeux des Romains les nombreux défauts de la Fable de l'Enéïde, où l'intérêt des six derniers Livres, s'ils ont de l'intérêt, est tout à contre-sens. Mais pour nous, François, nous ne pouvons voir dans la mort d'Œdipe qu'un vieillard qui succombe à sa destinée & qui paye le tribut à la nature ; ce



qui ne suffit pas pour former un dénouement tragique. Il falloit donc trouver un dénouement qui fût intéressant pour tous les pays & pour tous les siècles; c'est l'objet que M. Ducis a heureusement rempli, en feignant qu'Œdipe arrive en Thessalie, au moment qu'Alceste est menacée de perdre Admète ou Admète de perdre Alceste, & qu'il se dévoue pour eux. Par là M. Ducis embellit encore le personnage d'Œdipe, qui termine ainsi, par un trait d'héroïsme, sa respectable carrière & ses illustres malheurs. Les personnages qu'il sauve, les Souverains qu'il rend à leurs peuples, quoiqu'ils ne remplissent pas assez la scène pour attirer à eux l'intérêt principal, sont cependant chers au spectateur par leur amour, par leur jeunesse & par leurs vertus aimables. A la vérité, le sujet d'*Alceste* est nécessairement sacrifié; on ne peut pas dire que le dévouement d'Alceste fasse le même effet dans la Pièce de M. Ducis que

dans celle d'Euripide. Mais qu'on nous donne encore beaucoup de Tragédies aussi intéressantes que l'est dans *Œdipe* ce seul Episode d'Admète & d'Alceste, des Tragédies qui nous offrent des caractères d'une douceur aussi touchante que le caractère d'Admète, d'une tendresse aussi aimable que celui d'Alceste, des Tragédies enfin qui nous présentent, même dans les endroits indifférens, des vers utiles, tels que ceux-ci :

» Frémis, a-t'elle dit, impitoyable Roi ;
» Le sang de tes sujets va retomber sur toi.
» Quel bien leur a produit la splendeur de
» tes armes ?
» Chacun de tes exploits fut payé par des
» larmes.
» Porte ailleurs tes drapeaux, tes chants
» victorieux ;
» Les soupirs de ton peuple ont monté jus-
» qu'aux Cieux . . . . . . »
Aux dépens de son peuple on n'est point
généreux . . . . .

Je ne veux point, Seigneur, par de nouveaux combats,
A l'exemple d'un père affoiblir mes Etats.

Voilà ce qu'un bon Roi doit dire à ceux qui lui conseillent la guerre ; voilà ce qu'un bon Citoyen, un Ecrivain vertueux doit sans cesse redire aux Rois.

Nous ne parlons pas des personnages d'Œdipe, d'Antigone, de Polinice, où respirent partout le caractère antique, la simplicité grecque, l'éloquence de l'ame, & qui, dépouillés même du pathétique qu'y ajoute le spectacle, sont encore d'un si grand effet. Quelques personnes, qui croyent que tout doit être imité dans les Anciens, & qui n'ont pas un sentiment assez fin des convenances théâtrales chez les différentes nations, auroient voulu qu'Œdipe, chez M. Ducis, comme dans Sophocle, ne révoquât point la malédiction qu'il prononce contre ses fils ; d'autres, accordant trop à la

douceur françoise, auroient voulu, au contraire, que les Dieux pardonnassent à Polinice comme Œdipe ; c'est-à-dire que M. Ducis renversât toute la fable. M. Ducis seul a senti & observé la juste mesure de toute chose ; il a senti que dans nos mœurs il falloit qu'Œdipe pardonnât, mais que dans les mœurs grecques & dans le principe de la fatalité, il falloit que les Dieux ne ratifiassent pas son pardon ; que le Grand-Prêtre, leur Interprête, dît à Polinice ce mot imposant & terrible :

Ton Père est appaisé ; les Dieux ne le sont pas.

Il a senti, en un mot, qu'il falloit qu'un père fût tendre, & que les Dieux seuls fussent d'une justice inflexible. Nous ne trouvons pas cependant qu'Œdipe ait le droit de dire à Polinice ce vers si paternel :

Crois-tu qu'à pardonner un Père ait tant de peine ?

Il a résisté assez long-tems au repentir de Polinice, aux instances d'Antigone, pour qu'il ne soit peut-être pas adroit de rappeller ainsi, par un contraste trop marqué, cette longue résistance. Nous trouvons encore qu'Œdipe est trop agité dans le cours de la Pièce, trop sensible à ses malheurs présens, trop tourmenté des souvenirs du passé, pour avoir le droit de dire ce vers qui ne conviendroit qu'à Socrate :

Œdipe est malheureux, mais Œdipe est
tranquille.

S'il l'étoit, il seroit bien moins intéressant & bien moins tragique. Mais qu'il lui sied de dire aux Dieux en leur rendant son ame :

Soixante ans de malheurs ont paré la vic-
time.....

& dans un autre endroit :

C'eſt un de vos bienfaits, que, né pour la
douleur,
Je n'aie au moins jamais profané mon malheur.

Et ſans parler ici de tant de tirades pathétiques & ſublimes, qui pourroit oublier cette foule de vers ſi beaux par eux-mêmes & plus beaux par la ſituation?

Tant qu'il exiſtera des pères malheureux,
Ton nom conſolateur ſera ſacré pour eux....
C'eſt vous qui, me voyant, vous jugez malheureux!....
Je rends grace à ces mains, qui, dans mon déſeſpoir,
M'ont d'avance affranchi de l'horreur de te voir.....
Que le jour un moment rentre encor dans mes yeux,
Pour embraſſer mon fils à la clarté des Cieux.....
C'eſt ta ſœur...... c'eſt la mienne.....

ouvez ſans remords embraſſer vos

is.....

n'avez point du trône exilé votre

:.....

: couvre en tremblant du pardon de

on Père.

A HENRIADE ; *avec la Ré-*
*iſe de M. B*** à chacune des*
ncipales Objections du Commen-
ire de la Beaumelle ; la Préface de
édéric-le-Grand, Roi de Pruſſe ;
Eſſai ſur l'Epopée, traduit de l'an-
lois par l'Abbé Deſontaines ; un
upplément à cet Eſſai ; des Stan-
ces ſur les Poëtes Epiques ; un Ar-
ticle au ſujet d'Héſiode ; un autre
concernant l'Arioſte ; les Jugemens
des Contemporains ſur le Poëme
national ; la Lettre du Roi de Pruſſe
à M. d'Alembert, celle de l'Auguſte
Catherine II, Impératrice de Ruſ-
ſie, à Madame Denis ; une Anecdote
unique, où l'on verra ce que le ſça-
vant Kien-Long, Empereur régnant
de la Chine, penſe de l'Auteur de la

Henriade; le détail des honneurs rendus dans Paris au Chantre de Henri IV; & plusieurs autres morceaux curieux, relatifs à Voltaire, recueillis & rédigés par M. *D** de C***. A Berlin; & se trouve à Paris, chez J. Fr. Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg S. Germain. 1780. *in*-12. 480 pag.

Ce titre détaillé nous dispense de faire l'énumération des divers Opuscules rassemblés dans ce Recueil, dont le principal objet est la réfutation de la Critique si hazardée que M. de la Beaumelle avoit faite de la Henriade. Cette Critique étoit l'ouvrage de la passion & de la haîne, & en portoit bien le caractère; M. de la Beaumelle avoit même poussé le ridicule jusqu'à refaire à sa manière plusieurs morceaux de la Henriade, & jusqu'à tracer en plusieurs endroits un plan contraire à celui de l'Auteur. Ce n'est pas que quelques-unes de ses idées n'eussent quelque chose de plausible; par exemple, M.

de Voltaire auroit pu tirer parti de la propoſition faite par M. de la Beaumelle, d'introduire Marguerite de Valois dans ce Poëme, de la placer entre ſon mari & ſon frère, & d'augmenter par là l'horreur de la S. Barthelemi & l'intérêt de ce beau & triſte tableau; mais les vers ſubſtitués par M. de la Beaumelle à ceux de M. de Voltaire gâteroient les meilleures idées, & celles de l'Auteur ſont rarement juſtes, comme le démontre l'Apologiſte de M. de Voltaire. On ſent d'ailleurs que le morceau de Poéſie le plus parfait, ne peut tenir contre une Critique ſévèrement minutieuſe, & qu'en général la Critique eſt ce qui demande le plus de bonne foi. C'eſt pourquoi il ne faudroit jamais critiquer ſes ennemis, & ce ſont preſque toujours les ſeuls qu'on eſt porté à critiquer.

Les chicanes de M. de la Beaumelle (car c'eſt le nom qu'elles méritent) ſont oubliées depuis longtems, & nous n'en rappellerons ici

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Vous élevez vos yeux vers le [illegible]
[illegible]
Vous [illegible]
[illegible]

[illegible]

M. de la Beaumelle [illegible]
[illegible]
[illegible]
» [illegible]
» Dieu [illegible]
» l'image de Dieu [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» dérobant [illegible]
» [illegible] pour aller [illegible]
» [illegible], ou pour en être [illegible]
» en se précipitant aveuglém[illegible]
» les maux de la guerre, au [illegible]
» les arrêter tous par la couv[illegible]
» au lieu du moins d'attend[illegible]
» tiemment l'arrivée de la g[illegible]

» clairement prédite ? M. de Vol-
» taire est Peintre, mais il n'est pas
» heureux en ressemblances. »

Il semble qu'ici la haîne de M. de la Beaumelle pour le Poëte, se soit étendue jusqu'au héros du Poëme. Voyons la réponse de l'Apologiste.

« Le Critique plaisante ici assez
» mal-à-propos ; il n'a pas pris le sens
» de ce vers que tout le monde entend.
» Si le Prophête avoit dit que Henri
» ressembloit à Dieu même, ou fait
» entendre quelque chose d'équiva-
» lent, la plaisanterie seroit placée :
» mais ce sont des leçons que le Pro-
» phête donne à Henri ; il l'instruit,
» & ne le flatte pas : au contraire,
» puisqu'il lui dit :

Mais si la Vérité n'éclaire vos esprits,
N'espérez point entrer dans les murs de Pari

» Il l'avertit de dompter ses passion
» de craindre l'amour ; c'est ap
» cela qu'il lui dit : *allez, qui*

» *ressemble*, *&c.* c'est-à-dire, qui fait » ce que Dieu commande. Voilà le » seul sens de ce vers. »

Quoiqu'en dise l'Apologiste, ce vers, dans l'intention du Poëte, nous paroît un éloge; il signifie: *Roi, qui ressemblez à la Divinité par la bienfaisance & les vertus, comptez sur son appui.* Cet éloge étant mérité & n'étant point déplacé, les sarcasmes de M. de la Beaumelle sont très-peu convenables; & quand il les fait tomber sur Henri IV lui-même; quand il va rechercher péniblement les fautes de ce bon Roi, sans dire un mot de ses grandes & excellentes qualités, ces mêmes sarcasmes deviennent indécens.

A propos de ces deux vers:

Sur ce sanglant théâtre, où cent Héros périrent,
Sur ce trône glissant d'où cent Rois descendirent.

M. de la Beaumelle observe que les

bons Poëtes employent rarement les troisièmes personnes des verbes au pluriel. L'Apologiste lui répond par l'exemple même de M. de Voltaire & par la beauté de ces vers. M. de Voltaire a employé assez souvent ces troisièmes personnes des verbes au pluriel à la fin des vers. Dans le récit du massacre de la S. Barthelemi, il emploie encore la même rime :

O combien de Héros indignement périrent !
Resnel & Pardaillan chez les morts descendirent.

Ibid :

Les Assassins sanglans vers mon lit s'avancèrent,
Leurs parricides mains devant moi se levèrent.

Chant 8e :

De quels cris douloureux vos temples retentirent !



M. de la Beaumelle n'avoit pas apparemment assez d'usage des vers pour prononcer sur ces matières; & comment, en ce cas, ne s'en rapportoit-il pas à M. de Voltaire? Voilà le ridicule de la critique hazardée par l'ignorance; mais le Vulgaire est bien plus indulgent pour les plus grands torts de la critique que pour les plus grandes beautés critiquées, & c'est qui fait que la critique se permet tout.

Le Vengeur de M. de Voltaire a fait hommage de son travail au Roi de Prusse; ce Monarque l'a honoré d'une réponse, qui contient en deux mots presque tout ce que nous venons de dire.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

PLAN *d'un Ouvrage fur l'Hiftoire Littéraire.*

ON nous a communiqué un rapport fait à l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, le 16 Février 1780, fur le Plan détaillé, (manufcrit) d'un Ouvrage qui pourra avoir pour titre *Elemens d'Hiftoire Littéraire univerfelle, ou Bibliothèque raifonnée, choifie & méthodique des meilleurs Livres en ce genre & furtout des Livres latins & françois.* Ce rapport nous a paru intéreffant & pour le fond & pour la forme; c'eft ce qui nous a déterminés à en faire part au Public, du moins par extrait. Les Amateurs de l'Hiftoire littéraire qui, parmi nous, fe multiplient tous les jours feront charmés d'apprendre qu'on travaille à un Ouvrage de cette efpèce, & ils pourront y contribuer, s'ils le jugent à propos, en adreffant leurs Remarques & leurs

ournal des Sçavans ;
res, *francs de port*, à l'Au-
que la Société de Sorbonne
e mettre à la tête de sa Biblio-
e. Il en marquera publiquement
connoissance, si l'on ne s'y
se pas formellent. Il desire sur-
des instructions *sur l'état ancien*
actuel des Colléges, des Univer-
s & des Académies de l'Europe,
même de l'Univers. Il en est de mê-
e *des Bibliothèques publiques &*
articulières, des Cabinets des Cu-
iosités de la Nature & de l'Art.

Le manuscrit dont il s'agit est un
volume *in* 4°. de 178 pag. ; il est de
M. l'Abbé Cotton Des-Houssayes,
Docteur & Bibliothécaire de la Mai-
son & Société de Sorbonne, Cha-
noine de l'Eglise Métropolitaine de
Rouen, Membre de l'Académie
Royale des Sciences, Belles-Lettres
& Arts de la même ville, Associé
de celles de Lyon & de Caen. M.
de Couronne & Dom Gourdin,
Commissaires nommés pour l'exa-
men de cet Ouvrage, s'exprimèrent
à-peu-près

à-peu-près de la manière suivante dans le rapport dont il est question.

Ce travail est le résultat de connoissances philosophiques & littéraires d'un Membre de l'Académie. Son intention n'étoit point de le rendre public. Il le regardoit & le regarde encore comme un simple essai que le tems, la réflexion, l'étude & la communication réciproque si utile aux Gens de Lettres, pourroient perfectionner. Il ne vouloit que le soumettre aux avis de l'amitié; mais l'amitié ne jugeant que l'Ouvrage a oublié l'Auteur, & elle a obtenu qu'il fût présenté à l'Académie même.

Il ne s'agit pas ici d'un Plan superficiel, tel qu'on en annonce fréquemment pour attirer ou séduire : c'est un Plan raisonné approfondi, détaillé, méthodique qu'on doit regarder comme un véritable Ouvrage, quand même il ne devroit pas être suivi de l'exécution. On y trouve l'accord heureux de l'esprit

philosophique & de l'Histoire littéraire. Il peut donc intéresser également & l'homme érudit qui n'aime que les faits, & l'homme pensant qui en tire des résultats généraux. Nous ne croyons pas qu'il ait encore paru d'Ouvrage en ce genre, où l'on trouve la suite, l'enchaînement, la génération d'idées & de connoissances qui forment le caractère distinctif du Plan qui nous occupe. Une courte analyse suffira, peut-être, pour justifier ce que nous avançons. Neuf livres partagent ce Plan & formeront la division de l'Ouvrage même qui aura plusieurs volumes.

Dans le premier il est question de *l'Histoire littéraire en général*. Il est divisé en deux parties. La première comprend tous les *Auteurs générau d'Introduction*, *de Prolegomènes* autres, & la seconde, les *Mélang tels que les Ana*, *& Livres semb bles*, *les Epistolaires anciens &* *dernes*, *les Voyages relatifs aux tres*, *aux Sciences & aux Arts*,

Le second Livre est destiné aux Ecrivains de l'Histoire littéraire en particulier dans l'ordre des Sciences, des Lettres & des Arts, & suivant une nouvelle distribution qui nous a paru très-naturelle, la *Religion* forme la première partie de ce Livre & la première classe générale des Sciences : c'est une distinction, une prééminence que lui donne son objet. Les *Sciences naturelles* forment la seconde partie de ce Livre, le plus étendu de tous.

Le troisième Livre est proprement une *Géographie littéraire*. Dans la première partie se trouve *l'Histoire littéraire des nations anciennes*, dans la seconde, celle des *nations modernes*. Partout l'ordre géographique est exactement suivi.

L'influence de l'état sur les idées des hommes a fourni à l'Auteur la division du quatrième Livre. Il y parle d'abord des *Auteurs consacrés au service de la Religion*, ensuite des *Auteurs séculiers*, qui, par état,

ſont livrés aux fonctions civiles, de quelque eſpèce qu'elles ſoient.

Le cinquième Livre, deſtiné aux Sçavans en général, abſtraction faite de leurs pays, de leur état, des corps auxquels ils appartiennent, &c. renferme trois parties. La première traite de *ceux qui ont écrit ſur les Sçavans en général critiquement & hiſtoriquement*, la ſeconde de ceux qui ont *donné des Recueils généraux des vies des Sçavans*; & la troiſième de ceux *qui ont écrit l'Hiſtoire des femmes illuſtres & ſçavantes.*

Le ſixième Livre, diſtribué en quatre parties, fait connoître les Ouvrages qu'on peut regarder comme *Cauſes auxiliaires morales* dans la connoiſſance des Sciences, des Lettres & des Arts : & ici ſe rapportent *les Livres ſur l'Education, ſur la Mémoire artificielle, ſur le rapport des Sciences entre elles, ſur les Méthodes d'étudier générales & particulières.*

Ces *Cauſes auxiliaires morales*,

ſont ſuivies des *Cauſes auxiliaires phyſiques*; qui ſe réduiſent à l'Art de *l'Ecriture* & à celui de *l'Imprimerie*. Ces deux inventions ſublimes forment les deux parties du ſeptième Livre.

Dans le huitième, qui en comprend trois, on traite des Sçavans en Corps, c'eſt-à-dire, des Colléges, des Univerſités & des Académies, ſuivant l'ordre géographique. A cet ordre plus difficile, mais plus utile, l'Auteur doit ajouter l'exécution d'une idée qui paroît lui appartenir entièrement, c'eſt celle d'une *Mappemonde littéraire*, qui préſentera géographiquement tous les endroits de l'Univers, où il y a des Colléges, des Univerſités & des Académies, avec des marques particulières qui diſtingueront ces différentes eſpèces de Corps.

Le neuvième & dernier Livre traite des *Dépôts des Sciences, des Lettres & des Arts*, & comprend quatre parties. Ces Dépôts ſont les

Bibliothéques & les Cabinets. On en traite, suivant l'ordre des lieux & des tems, la première partie offre les *Auteurs qui ont écrit sur les Bibliothèques en général*; la seconde, *ceux qui ont écrit sur les Bibliothèques anciennes qui ont péri*; la troisième traite des *Bibliothèques modernes, publiques ou particulières*. Enfin, la quatrième fait connoître *les Histoires ou Catalogues des curiosités de la Nature & de l'Art*.

Telles sont les divisions générales du Plan Bibliographique de M. l'Abbé Des-Houssayes. Les ramifications en sont simples, mais délicates, & il faut une certaine attention pour en suivre les détails. L'Auteur a suivi la marche de la Nature, qui, partant d'un point unique, arrive à ce qu'il y a de plus composé par des nuances insensibles qui excluent *les sauts brusques*. Si, pour se conformer à l'ordre naturel, il a cru devoir quelquefois s'écarter de celui qu'on suit communément, il donne ses

taisons, & l'on est forcé d'être de son avis. Tous les objets y paroissent classés avec une justesse qui suppose un jugement sain, une longue étude, des méditations profondes sur l'enchaînement & le développement des connoissances humaines. On peut dire que ce Plan *est neuf*, non-seulement en France, mais même dans les pays où l'Histoire littéraire est plus particulièrement cultivée; non-seulement dans son ensemble mais même dans un certain nombre de détails. Il a profité des efforts de ses prédécesseurs; mais il paroît qu'il a été plus loin qu'eux. Ces Historiens de l'esprit humain sont en général assez peu connus de nos Littérateurs françois qui, presque tous, préfèrent l'étude de l'Histoire civile à celle de l'Histoire littéraire. M. l'Abbé D. sans blâmer leur goût, fait en un mot l'Apologie du sien dans la conclusion de son Plan. « *L'Histoire littéraire*, dit-il, *mon-*

» *tre l'homme par ce qu'il a de plus* » *grand, par les efforts, quelquefois* » *par les succès de son esprit, sou-* » *vent admirables, toujours intéres-* » *sans. Un tel spectacle ne peut man-* » *quer d'aggrandir l'ame, de l'enno-* » *blir, tandis que celui de l'Histoire* » *civile & politique, théâtre ordinaire* » *de la méchanceté, ainsi que de la* » *foiblesse de l'homme civilisé, flétrit* » *le cœur de l'homme sensible & hu-* » *main qui voudroit rendre heureux* » *tout ce qui respire.* »

Cette courte citation peut donner une idée du style & de la manière de M. l'Abbé Des-Houssayes.

Les Commissaires de l'Académie de Rouen terminent leur rapport par un souhait que nous partageons avec eux, c'est que l'Auteur puisse s'occuper essentiellement de cet Ouvrage, le plus général, le plus régulier qui ait été encore entrepris en ce genre. Ce n'est ni à la fantaisie ni à la cupidité qu'il est consacré,

ce n'eſt qu'aux vrais Gens de Lettres; n'eſt-il pas tems de leur préſenter enfin leur Hiſtoire générale?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE LIMA, AU PÉROU.

M. *DOMBEY*, habile Botaniſte de Mâcon, parti en 1777 pour aller herboriſer au Pérou, y a découvert une laine végétale produite par une eſpéce de cierge épineux; cette laine, qui eſt plus courte que celle de l'animal que les Péruviens appellent *Llamas*, a la même couleur, eſt très fine, & peut très-bien ſe filer.

Il a été faire l'analyſe des Eaux thermales de Ceuchin, ſituées près de la Cordilière Royale.

Il eſt parti en 1779, pour aller botaniſer vers la ſource du fleuve des Amazones, où il ſe promet de faire

une ample moiſſon de plantes nouvelles, & ſurtout de connoître l'arbre de la gomme élaſtique.

Il a envoyé de la platine à l'Académie des Sciences; mais on n'a point reçu les plantes ſèches & les graines qu'il envoyoit au Jardin du Roi à Paris.

Il a fait faire pour le Roi d'Eſpagne 300 deſſins enluminés, rien que ſur les plantes des environs de Lima, quoi qu'ils ſoient ſecs & arides faute de pluie.

M. le Marquis de Caſa-Concha a envoyé en même tems à M. de la Lande, une vingtaine de vaſes de terre qui ſe rencontrent dans les tombeaux des anciens Péruviens; & M. de la Lande ſe propoſe d'en enrichir les divers cabinets de Paris. Ces vaſes ſont bruns, blancs ou rouges, il y en a qui ont des figures humaines, d'autres des figures d'animaux, mais groſſièrement imitées.

D'ANEMARCK.

DE COPENHAGUE.

Abhandlungen die von den Koniglichen Danischen Gesellchaft den Preis erhalten haben. C'est-à-dire, Pièces qui ont remporté le Prix de l'Académie des Sciences de Copenhague. 1781. *in* 4°.

On trouve dans ce Recueil deux Pièces de M. Branders & de M. Helfenzrider, sur la manière de mesurer les distances inaccessibles par l'observation faite dans une seule station. M. Branders, habile Artiste d'Augsbourg, y décrit un instrument qui porte un micromètre, & une base dont la petitesse est compensée par l'exactitude des mesures que donne le micromètre, & il a remporté le Prix. L'autre pièce envoyée pour le concours, contient aussi un moyen à peu près semblable.

Kort over Siælland, &c. C'est-à-dire, Cartes de l'isle de Seelande, où est située la ville de Copenhague, en une grande feuille, & en quatre feuilles; dans le même format que les grandes Cartes de France, & sur une échelle de 34 pouces par degré, ou d'une ligne pour 140 toises. Le Roi Christian V avoit ordonné dès 1682, que l'on levât une Carte exacte du royaume de Danemarck. Frédéric V., Restaurateur des Sciences dans son pays, fit travailler à des opérations géométriques, qui se continuent encore en Jutland; les Isles sont déjà levées, il y aura encore 16 Cartes. M. Bugge, Professeur d'Astronomie, a déterminé par des observations, les longitudes & les latitudes des principaux lieux. La latitude de Copenhague est de 54° 41′ 2″ & sa distance au méridien de Paris, 41′ 5″ de tems. M. Bugge rend compte des moyens qu'on a employés pour lever ces Cartes, dans un Mémoire imprimé en

Danois en 1779, intitulé *Beskrivelse over den Opmaalings Maade*, &c. 132 pages *in*-4°. avec le détail des triangles & les figures des instrumens dont on s'est servi pour ces opérations.

Ces Cartes très-bien gravées prouvent que les Sciences & les Arts sont très-cultivés en Danemarck; mais que nous sommes rarement instruits de ce qui s'y fait, parce que la langue danoise est très-peu connue en France.

Cart Friderich Wenzels der Chimie, &c. C'est-à-dire, Essais de Chimie sur les métaux traités au feu de réverbère, pour connoître leurs principes constituans. Par M. *Wenzel*. 1781. *in*-4°.

Dans un livre imprimé en 1773, l'Auteur donna un Traité singulier sur la nature de l'or & de quelques-autres métaux; mais il ne donnoit pas ses procédés. M. Cappel soutint que l'or ne donnoit point les

résultats de M. Wenzel; celui ci a donc publié ses moyens dans la pièce dont il s'agit, elle a remporté le Prix de l'Académie, qui avoit invité spécialement l'Auteur à concourir.

ITALIE.

Prix de l'Académie des Sciences de Padoue.

Les Sénateurs de Vénise, qui président au gouvernement des études, par une décision du 18 Mars 1779, ont fondé à Padoue une Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts. Cette Ville, célèbre depuis long-tems par une Université distinguée dès le 13e. siècle, avoit aussi deux Académies, celle des *Ricovrati* pour les Belles-Lettres, qui est ancienne, & celle d'Agriculture, dont la fondation est plus recente; mais les Professeurs habiles qui s'y trouvent desiroient d'être assemblés sous une

forme académique pour le travail des Sciences, & ils méritoient d'être encouragés à cet effet par un établissement utile, par des honneurs, des privilèges, des pensions. En conséquence, on a supprimé les deux anciennes Académies, & l'on en a formé une nouvelle ; il y a 24 Pensionnaires. Les pensions sont de cent ducats d'argent, chacun de 4 liv. 5 s. de France. Il y a aussi de Honoraires, des Associés & des Elèves. La première séance s'est tenue au mois de Novembre 1779.

Les sujets des Prix proposés pour 1782, sont, 1°. de démontrer rigoureusement l'impossibilité de dégager les équations du troisième degré de la forme imaginaire dans le cas irréductible :

2°. De trouver un système de lentilles objectives & oculaires d'une seule matière qui supplée autant qu'il est possible aux lunettes acromatiques :

3°. L'*Eloge de Petrarque*, consi-

déré comme Reſtaurateur de la Latinité & des Belles-Lettres, comme Poëte original & plein de ſentiment, comme Philoſophe diſtingué par la morale & l'amour du bien public, & qui fait la gloire de l'Italie.

On pourra écrire en italien, en latin ou en françois; les Pièces seront reçues juſqu'à la fin de l'année 1781, & envoyées franc de port à M. Franzoia ou à M. Ceſarotti, Secrétaires de l'Académie. Le Prix ſera proclamé dans l'aſſemblée publique du mois de Juin 1782. Les Auteurs ne ſe feront point connoître. Les Prix ſont de 30 ſequins de Véniſe.

Un ami de l'humanité a dépoſé un Prix de 100 ſequins ou 1200 livres de France, pour celui qui aura le mieux ſatisfait à cette queſtion: *Trouver les moyens les plus propres à allumer la paſſion du bien de l'humanité, & à la conſerver dans le cœur des jeunes gens qui ſont deſtinés à influer par leur fortune ou par*

leur rang. Les Pièces ſeront reçues juſqu'à la fin de Mars 1783, & le Prix ſera adjugé au mois de Décembre.

Giornale Aſtro-Meteorologico per l'anno 1781. Con una racolta di Oſſervazioni particulari intorno ai fulmini. In Venezia per Gaſpare Storti, alla Fortezza. 93 pages *in*-12.

M. Toaldo, ſi connu par ſon excellent Traité de Météorologie, deſirant contribuer au progrès des Obſervations, publie chaque année, depuis 1777, un Calendrier aſtronomique dans lequel il marque les paſſages de la lune par l'équateur & par les luniſtices, comme pouvant ſervir à la Météorologie; on y trouve l'Extrait des Obſervations Météorologiques faites pendant l'année 1780 à Padoue & dans cinq autres villes d'Italie, & une relation de pluſieurs coups de tonnerre, & ſpécialement d'un qui prouve parfaitement l'utilité des conducteurs

pour préserver les édifices. N
avons déjà annoncé l'Ouvrag
M. Toaldo sur cette matière; o
a fait une édition en françois,
des notes de M. Barbier de Ti
à Strasbourg. 1780.

*Esperimenti sopra il ferro cru
sopra il ferro malleabile atti a re
più facile la cognizione della l
delle ghise pegli usi dell' artig
Del Comte Marco Carburi P. I
Chimica nell' Universita di Pad
Membro di questa Accademia,
cio delle Academie Reali delle Sc
di Stokolm & d'Upsal. In Pad
A. S. Fermo 1780. A Spese di G
batista Pasquali, con Licenza d
periori.* Brochure *in*-4°. de 5
ges, & une grande Table gén
des résultats des expériences.

FRANCE.

DE PARIS.

Dictionnaire des Merveilles

pour préserver les édifices. Nous avons déjà annoncé l'Ouvrage de M. Toaldo sur cette matière ; on en a fait une édition en françois, avec des notes de M. Barbier de Tinan, à Strasbourg. 1780.

Esperimenti sopra il ferro crudo e sopra il ferro malleabile atti a rendere più facile la cognizione della bontà delle ghise pegli usi dell' artigliera. Del Comte Marco Carburi P. P. di Chimica nell' Universita di Padova, Membro di questa Accademia, e Socio delle Academie Reali delle Scienze di Stokolm & d'Upsal. In Padova, A. S. Fermo 1780. A Spese di Giambatista Pasquali, con Licenza de Superiori. Brochure *in*-4°. de 56 pages, & une grande Table générale des résultats des expériences.

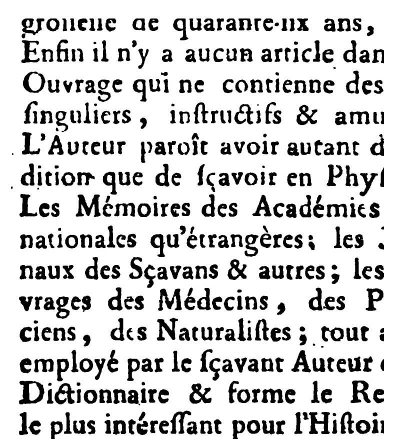
FRANCE.

DE PARIS.

Dictionnaire des Merveilles de la

Nature. Par M. *A. J. S. D.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1781. 2 vol. *in* 8°. Prix, 7 liv. 10 ſ. broché.

L'idée de raſſembler dans un ſeul Ouvrage tout ce que la Nature & la Phyſique offrent de plus ſingulier, eſt une idée que l'on a eue pluſieurs fois, entre autres Jonſton, dans ſa Thaumatographie; mais un pareil Ouvrage ne pouvoit être entrepris que par un vrai Phyſicien. Pline avoit eu déjà cette intention dans ſon Hiſtoire naturelle, mais il y a raſſemblé ſans choix des choſes quelquefois abſurdes, & de ſon tems on ne connoiſſoit point encore aſſez ni la Nature ni la Phyſique. L'Auteur du nouveau Dictionnaire a fait un choix éclairé; il cite ſes autorités quand cela eſt néceſſaire; il rapporte à la vérité des choſes difficiles à croire, mais, mais c'eſt quand elles lui paroiſſent aſſez prouvées & qu'elles ne paſſent pas les forces de la Nature. Le premier article de ce Dictionnaire eſt le mot *Abſtinence*; on y voit des



grosseur de quarante-six ans,
Enfin il n'y a aucun article dan
Ouvrage qui ne contienne des
singuliers, instructifs & amu
L'Auteur paroît avoir autant d
dition que de sçavoir en Phy
Les Mémoires des Académies
nationales qu'étrangères; les
naux des Sçavans & autres; les
vrages des Médecins, des P
ciens, des Naturalistes; tout
employé par le sçavant Auteur
Dictionnaire & forme le Re
le plus intéressant pour l'Histoi
la Nature. Ce tableau sera util
me aux Physiciens pour leur do
des idées de ce qu'il y a de

Par M. le Comte *de la Cepède*, Colonel au Cercle de Westphalie; des Académies & Sociétés Royales de Rome, Stockolm, Hesse-Hombourg, Munich, Dijon. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR. 1781. 2 vol. *in*-8°. de 375 & 390 p.

Cet Ouvrage, d'un Physicien habile, contient seize Mémoires sur les effets & les mouvemens de la matière électrique, les tremblemens de terre, la grêle, les feux follets, l'influence de l'électricité & du magnétisme sur les animaux & l'influence de l'électricité sur la végétation; enfin, sur l'électricité de la lumière & des aurores boréales. Il donne une théorie de l'électrophore de Volta, avec lequel il a fait des expériences curieuses, de même que dans d'autres parties de la Physique relatives à l'électricité.

Atlas portatif, pour servir à l'intelligence des Auteurs classiques, par M. *Grenet*, Professeur de l'Uni-

versité de Paris, au Collége de Lisieux.

Cet Atlas, composé d'environ 20 Cartes, faites par M. Bonne, habile Géographe, sera suivi d'une description géographique adaptée à ces Cartes, & qui est actuellement sous presse; les Cartes sont très-bien gravées, elles sont d'un format portatif, & cependant assez grand pour que les écoliers y trouvent tous les endroits dont il est parlé dans leurs Auteurs classiques. Chaque Carte est double, une pour l'état ancien, une pour le moderne; elles ne coûtent que 12 s. chacune, & dans chaque année on n'en voit qu'un certain nombre, ce qui augmente peu la dépense des classes; ensorte qu'elles sont à la portée de tout le monde. Cet Ouvrage ne peut manquer de donner dans l'Université plus d'activité à l'étude dela Géographie, qui est une des plus importantes pour la jeunesse; aussi ce projet déjà adopté par les Professeurs de la Faculté des

Arts, a été approuvé par le Tribunal même de l'Université, le premier Mai 1779.

Portrait de M. Dorat, en Médaillon, environné des amours, & soutenu par une Muse, au milieu de Cyprès. A Paris, chez Fessard, Graveur, rue & isle S. Louis; & chez Née, rue des Francs-Bourgeois, Porte S. Michel. Ce Portrait est très-ressemblant & les ornemens composés d'une manière très-agréable; on y lit ces vers de M. le Chevalier de Cubières.

Pleurez Graces, Amours exhalez vos regrets;
Et vous, Muses, dans ces retraites
Venez à ces tristes Cyprès
Suspendre vos Lyres muettes
Il n'est plus, l'Ovide françois.

Elémens de la Science du Navigateur. Par M. l'Abbé *Garra di Salagoïty*, Professeur d'Hydrographie, à Bayonne, Corespondant des Aca-

démies Royales de Toulouſe,
Bordeaux, &c. A Paris, rue d'A
phine, la ſeconde porte cochèr
droite par le Pont-Neuf, de l'I
primerie de L. Cellot, gendre
ſucceſſeur de Ch. Ant. Jombe
Libraire du Roi, pour l'Artill
& le Génie. 1781. 2 vol. *in*-
d'environ 200 pages chacun.

Comme cet Ouvrage eſt deſt
aux Elèves de la Marine marchan
le mérite qu'il doit avoir eſt
clarté & la briéveté, en raſſembl
d'ailleurs ce qui eſt indiſpenſab
M. l'Abbé Garra di Salagoïty n
a paru avoir ſatisfait à ces con
tions. Je publie ce traité, dit l'A
teur, avec d'autant plus de confia
que je l'ai déjà éprouvé m'en ét
ſervi pour inſtruire des jeunes g
qui ne connoiſſoient pas les prem
res règles de l'Arithmétique, &
après neuf mois d'étude dans
claſſe publique, ſe ſont trouvés
état de ſoutenir des examens ſur
différentes parties de la navigati
N

Nous devons cependant avertir nos lecteurs que ces Elémens ne comprennent point la méthode des longitudes en mer, par le moyen de la lune qui fait seule la matière d'un Ouvrage considérable que nous avons annoncé & qui a pour titre *le Guide du Navigateur, par M. Lévêque.*

Nouvelle Topographie de la France; Par M. *Robert de Hesseln;* N°. III. Carte de la région de l'ouest. Discours sur tous les objets intéressans qui lui sont propres, ou précis de la description générale des pays qu'elle contient.

M. Robert ayant publié une Carte de France divisée en neuf régions, pour commencer l'exécution de sa nouvelle Topographie, a donné une Carte de la région du nord-ouest, que nous avons annoncée, & qui contenoit une partie de la Bretagne. Celle-ci contient le reste de cette Province. Dans l'explication qui

tout une remarque importante
est peut-être utile de remettre
les yeux des françois.

Le plus fameux Entrepôt
time pour le commerce du s
à Brouage ; mais on a laiſ
port de cette ville dans un éta
dégradation depuis nos guerre
viles, & l'air y eſt devenu pe
bre par la nature du ſol maréca
qui l'environne. On voit da
Dictionnaire du Commerce,
Savari, la Pancarte des taxes m
pliées que paye cette denrée préc
ſous les noms de droit du Roi
ciens droits domaniaux & droi
divers particuliers. A meſure c

Loire jusqu'à la Seudre, atteste par des monumens encore subsistans, que cette diminution des salines est déjà de près des deux tiers; d'autres nations en ont profité pour débiter des sels d'une qualité beaucoup inférieure à ceux de cette contrée, que la Nature avoit favorisée au-dessus de toutes les autres.

Le célèbre Cardinal de Richelieu soutenoit avec raison que nos sels & nos vins de ces pays formoient deux sources de richesses plus réelles & plus vastes que les mines du Potosi. Il sçavoit aussi par quelles obstructions l'une & l'autre étoient malheureusement dégradées, son génie pénétrant lui faisoit prévoir que ce mal iroit sans cesse en s'augmentant jusqu'à ce que l'excès du mal fît enfin naître une volonté absolue d'y remédier.

Le Guide de ceux qui veulent bâtir; Ouvrage dans lequel on donne les enseignemens nécessaires pour

réussir dans cet art, & prévenir les fautes qui pourroient s'y glisser, dédié au Roi, par *le Camus de Mézières*, Architecte.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti, si non, his utere mecum.
HOR. Ep. VI. Liv. I.

A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin Saint-Jacques, au collége de Maître Gervais; chez Benoît Morin, à la Vérité. 1781. 2 vol. *in*-8°. le premier, de 320 pages, le second, de 374.

Un Architecte habile & désintéressé, a cru qu'il étoit de son devoir d'éclairer les honnêtes gens qui sont dans le cas de faire bâtir, c'est l'objet du Livre de M. le Camus. Il lève le bandeau de l'erreur qui couvroit les yeux du Public; pour cela il parle de tous les genres d'ouvrages qui se rencontrent dans un bâtiment, tels que la maçonerie, la charpente, la serrurerie, la couverture, la plomberie, la menuiserie, la peinture,

la ſculpture, la miroiterie, la vitrerie, la marbrerie, le carrelage, le pavé; & il entre dans les détails de ces arts. Il a tâché de faire connoître les différentes natures des matériaux, les façons de les employer, & les manières d'opérer : il a donné tous les enſeignemens poſſibles pour diſtinguer le bon & le mauvais ouvrage; il a expoſé les retours & les fraudes d'une partie des ouvriers, & les divers moyens dont ils ſe ſervent pour ſurprendre les Propriétaires & les Architectes. Il a fait voir les dangers de bâtir par économie, les inconvéniens des marchés en tâche & en bloc, ainſi que ceux des toiſés, avec les développemens & uſages qui ſe pratiquent aujourd'hui; il a donné les méthodes pour connoître préciſément ce que coutera un bâtiment conſtruit. Enfin, il a terminé ſon Ouvrage par des modèles de devis des marchés pour tous les genres d'ouvrages : un Architecte ne pou-

voit faire un Ouvrage plus uti
Public, & il étoit difficile d
faire mieux que M. le Camus.

Oraison Funèbre de Messire P
Augustin-Bernardin de Ross
Fleury, Evêque de Chartres, g
Aumônier de la Reine, Com
deur de l'Ordre du Saint-E
&c. &c. Par M. *le Boucq*, D
de l'Eglise de Saint-André de C
tres, & ancien Professeur de R
rique au Collége de la même
A Chartres, chez Michel Desh
Imprimeur Libraire de Monsei
l'Evêque, du Clergé & du Co
rue des Changes, à la Provid
& se trouve à Paris, chez Ba
Libraire, rue du Petit-Lyon,
bourg Saint-Germain; & C
Libraire, place Sorbonne. 1
in-8°. 91 pages.

Mélanges tirés d'une grand
bliothèque. Lettre R. *De la*
des Livres françois. Neuvièm

tie. Livres de Politique du seizième siècle. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. *in*-8°. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ce nouveau volume qui traite de la Politique, est plus intéressant encore & par l'objet & par la manière dont il est traité, que tous les autres qui composent cette précieuse collection, où l'instruction n'est jamais séparée de l'agrément, & il répandra dans le monde beaucoup de connoissances & de lumières.

Le nouveau Monde, *Poëme*. Par M. *le Suire*, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Au spiegherai, Colombo, per l'alto Oceano
Lontane si le fortunate Antenne.........
.... Lunga memoria
Degnissima di Poema e d'Istoria!

T. Tasso, Gerus.

A Eleuthéropolis; & se trouve à Paris, chez Quillau l'aîné, rue Christine; la veuve Duchesne, rue S. Jacques; la veuve Tilliard, rue de la Harpe; Esprit, au Palais Royal. 1781. 2 vol. *in*-12. Le premier, de 149 pages & les Préliminaires 32. Le second, de 209. Prix, 3 liv. 12 s. broché.

Essai d'un Eloge historique de Marie Thérèse, Archiduchesse d'Autriche, Impératrice-Douairière, Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, Princesse Souveraine des Pays-Bas. Par M. *M******.

. . . . *O Dea certe!* VIRG.

A Bruxelles, chez J. Vanden Berghen, Imprimeur de feue Son Altesse Royale, rue de la Magdelaine. 1781. Avec Privilége de Sa Majesté. Et se trouve à Paris, chez Mérigot le jeune. *in*-4°. 39 pages. Prix, 1 liv. 4 s.

Loxocosme, ou *Instrument* propre



à démontrer les phénomènes qui opèrent les saisons & l'inégalité des jours, par toute la terre; le lever & le coucher du soleil; par M. *Flécheux*.

Le plan de cette Machine est un parallélogramme obliqu'angle, qui, par sa forme seule, indique l'obliquité qu'il doit représenter, & qui l'a fait nommer Loxocosme; deux planches verticales qui sont élevées sur la base à la distance de 15 ou 16 pouces, se présentent à l'œil sous un angle de 23 degrés $\frac{1}{2}$, portent deux cercles qui représentent l'écliptique, & sont divisés en 365 jours; un axe qui le traverse porte le soleil au milieu, & tourne par le moyen d'une manivelle : cet axe porte un chassis mobile sur les quatre angles, assujetti par les deux montans, & qui, par conséquent, se trouve rectangle en haut & en bas; mais les angles deviennent de 66 degrés $\frac{1}{2}$, quand il est horizontal, en avant ou en arrière; les petits côtés

de ce chassis ont deux pouces & demi, & sont toujours appliqués sur les platines verticales, par conséquent paralléles à l'écliptique.

L'autre côté du chassis porte le globe de la terre, lequel par conséquent va vers la droite ou vers la gauche, à mesure que l'obliquité du [illegible] se porte d'un côté ou de l'autre, au [illegible] ou au midi dans le [illegible], & l'on peut faire tourner le globe terrestre sur son axe; c'est [illegible] côté du chassis qui le porte, pour placer les différens pays [illegible] qui leur convient. [illegible] aux deux mon[illegible] dans le milieu de la Ma[illegible] & [illegible] la terre répond [illegible] la situation dans [illegible] est aussi mar[illegible] par les côtés du [illegible] & les declinaisons [illegible] deux quarts de cer[illegible] angles.

[illegible] on voit éga[illegible] de tous côtés & dans

us les ſens, la correſpondance de
terre aux différens points de l'é-
liptique. On fait tourner avec une
anivelle l'axe du milieu; celui-ci
et en mouvement un chaſſis qui
rte la terre, & par le moyen d'un
chet, il eſt arrêté à telle poſition
e l'on veut; & de quelque côté
l'on ſoit, on voit aiſément les
iſions de l'écliptique, la ſituation
la terre par rapport à l'équateur,
fait toute la diverſité des ſaiſons
inégalité des jours. Et comme la
e eſt mobile auſſi autour de ſon
, on peut en dirigeant vers la
nte qui exprime le rayon ſolaire,
méridien de Paris, voir quelle
re il eſt dans tous les autres pays
la terre.

On a fait déjà beaucoup de Ma-
ines deſtinées au même objet, (il
n a ſpécialement chez M. *Fortin*,
de la Harpe); l'explication de
égalité des ſaiſons, par le moyen
parallélisme de l'axe de la terre,
ce que l'on a le plus de peine à

faire entendre aux commençans. Mais il n'y en a pas de mieux disposée & de plus commode, où l'effet soit représenté aussi directement & aussi complettement que celle de M. *Flécheux*. Il est déjà connu par un Planisphère mobile, où il a réuni toutes les propriétés qu'on peut desirer dans un instrument de cette espèce : l'un & l'autre de ces instrumens ont été approuvés par l'Académie des Sciences, & l'on en trouve la description imprimée chez l'Auteur.

Le prix de ce Loxocosme est de six louis, tout encaissé pour la Province, & se vend chez l'Auteur, rue du Sentier, à l'Hôtel de Madame la Présidente de Meslay.

Précis historique & expérimental des phénomènes électriques, depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour. Par M. *Sigaud de la Fond*, Professeur de Physique expérimentale, Membre des Académies de Pe-

tersbourg, de Florence, de Bavière, de Valladolid, de Montpellier, d'Angers, &c. A Paris, rue & hôtel Serpente. 742 pages *in*-8°. avec neuf Planches en taille-douce. Prix, 6 liv. broché.

Nous annonçâmes, dans notre Journal de Janvier 1771, un Traité de l'Electricité, par M. de la Fond, en 413 pages; ce sçavant Physicien a vu, par le grand nombre d'Amateurs qui se sont adressés à lui pour avoir les machines nécessaires à ces expériences, & par la manière dont l'Ouvrage a été accueilli, que cette partie de la Physique étoit des plus recherchées, & qu'il falloit la traiter avec plus d'étendue: les leçons que donne chaque année M. de la Fond, le mettent à portée de suivre sans interruption, les progrès de la science, de repéter toutes les expériences nouvelles, de faire exécuter tous les nouveaux instrumens, d'éclaircir chaque jour les difficultés des curieux; c'est ainsi que l'on par-

rient à faire des ouvrages aussi complets & aussi clairs qu'il est possible de les espérer, & celui de M. de la Fond a ce double mérite. Il a toute l'étendue que l'on peut desirer; on y trouve l'histoire de l'Electricité, depuis Thalès, qui connoissoit déjà l'attraction de l'ambre jaune (Succin Karabé. *Electrum*) jusqu'à M. Volta, qui a découvert en 1777 une machine intéressante nommée *électrophore*, dont on fait grand usage actuellement. La théorie de M. Franklin, pour l'explication du coup foudroyant y est présentée dans le plus grand jour, & portée au dernier degré d'évidence. Les avantages de l'électricité pour la guérison des différentes maladies y sont détaillées sans exagération, & d'après les expériences de M. de la Fond lui-même, qui a la gloire de pouvoir joindre dans son Livre, à l'explication de tout ce qui s'est fait avant lui, les perfections qui sont le fruit de son travail & de son habileté.

Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand. Par M. *le Beau*, Professeur-Emerite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, Secrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & ancien Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Continuée par M. Ameilhon, de la même Académie, Bibliothécaire & Historiographe de la ville de Paris. Tomes XXI & XXII. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin S. Jacques; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. Le premier, de 496 pages; le second, de 532 pages.

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une

Société de Gens de Lettres; enrichie de figures & de cartes. Tomes XXV, XXVI & XXVII. Contenant la suite de l'Histoire Romaine, jusqu'à la destruction de l'Empire par les Turcs, & le commencement de l'Histoire des Carthaginois. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, &c. rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 3 vol. *in*-8°. 1781. Avec Approb & Privil. du Roi.

Invention utile aux Arts d'une Composition, propre au poli des métaux & de l'ivoire, par le sieur Pelletier, Ingénieur, Machiniste Pensionné de S. A. R. Don Gabriel, Infant d'Espagne.

Il manquoit à nos découvertes celle d'une composition par le moyen de laquelle on pût donner aux métaux, & particulièrement au fer & à l'acier, ce poli parfait qui en augmente infiniment la valeur. L'Angleterre s'est flattée de posséder seule ce secret, & ayant accrédité cette idée, elle

eſt parvenue à vendre en France une quantité prodigieuſe d'ouvrages d'acier. Excité du deſir d'enlever aux Anglois une branche de commerce qu'ils font fructifier de plus en plus; jaloux de contribuer, autant qu'il eſt en lui, au progrès des Arts de ſa Patrie, le ſieur Pelletier, déjà connu par l'invention de pluſieurs ouvrages de méchanique qui ont reçu le ſuffrage de l'Académie des Sciences de Paris, s'eſt appliqué à découvrir le moyen de procurer aux métaux, & ſurtout au fer & à l'acier, ce poli parfait ſi deſiré & ſi recherché; il a été aſſez heureux pour parvenir à ſon but, & le ſuccès à même paſſé ſes eſpérances.

Il a inventé une Compoſition, qui, par un procédé ſimple, fort prompt & peu diſpendieux communique à ces différens métaux un poli parfait; elle ſert auſſi à nétoyer & entretenir les ouvrages faits avec les mêmes matières. Enfin, lorſqu'on l'étend ſur un cuir ordinaire, elle

donne aux rasoirs le tranchant le plus vif.

Elle est donc de la plus grande utilité aux Orfévres, Horlogers, Planeurs, Serruriers, Arquebusiers, Couteliers & autres, qui fabriquent des ouvrages auxquels il est nécessaire de donner le poli & le tranchant. Elle n'est pas moins utile à ceux qui, ayant de ces ouvrages quels qu'ils soient, desirent les conserver & les remettre dans leur premier état.

Cette Composition est singuliérement propre à l'entretien des Armes de Chasse; de celles qui sont déposées dans les Arsenaux & de toutes les Troupes en général. En un instant, & à bien peu de frais, le Soldat aura la satisfaction, en l'employant pour nétoyer & éclaircir son armure, de lui donner tout le brillant dont elle peut être susceptible.

Telles sont les principales propriétés de la Composition du sieur Pelletier. L'on peut ajouter à ses autres

avantages, qu'elle donne le poli à l'ivoire, qu'elle lui rend son lustre & en efface certaines taches.

La distribution s'en fera à Versailles chez le sieur Langlois, Marchand Quincaillier, rue de la Pompe, au coin de la Place Dauphine; & à Saint-Germain-en-Laye, chez l'Auteur, rue de Poissy, vis-à-vis celle de Noailles, maison du sieur Aisse, au Soleil d'Or.

Quant à la manière de se servir de cette Composition, elle est fort simple. Il ne faut que la détremper avec de l'eau, & en étendre une très-petite quantité avec un pinceau sur la pièce que l'on veut polir & nétoyer; après quoi, frotter cette pièce avec un petit morceau de bois de noyer ou bois blanc; coller sur le revers du même morceau de bois un cuir doux légèrement enduit, avec lequel on achève de perfectionner le poli; & si la Composition étoit trop épaisse, il ne faudroit mettre qu'un peu d'eau.

L'on trouvera aux Entrepôts ces outils préparés, pour la commodité de ceux qui voudront s'épargner la peine de les faire eux-mêmes. Quelque certains que ſoient les effets de ſa Compoſition, le ſieur Pelletier a deſiré d'en prouver, par l'expérience même, la grande utilité. C'eſt dans cette vue que, par la voie du Journal de Paris, N°. 92, en la Feuille du Lundi 2 Avril 1781, il a invité les Amateurs des Arts, & en particulier les Syndics & Députés des Communautés des Méchaniciens, Horlogers, Orfévres, Planeurs, Serruriers, Arquebuſiers, Couteliers, Merciers, Ferblantiers, Tabletiers, & des autre Communautés qui fabriquent & débitent des marchandiſes de fer, d'acier & autres métaux, de lui procurer l'avantage de faire, devant eux, l'expérience des effets de ſa compoſition.

Par un Avis public, imprimé & affiché dans la ville de Verſailles, le

18 du même mois d'Avril, il a fait la même invitation à Messieurs les Officiers Militaires & Amateurs des Arts : en outre, il leur a présenté des miroirs d'acier poli avec sa Composition, principalement utiles pour les télescopes & microscopes; un étui garni de deux grandes règles d'acier à moulure, avec des équerres faits avec la nouvelle machine de son invention, approuvée & reçue par l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour perfectionner les canons des fusils. Enfin, il leur a fait voir un nouveau fusil aussi de son invention, propre pour le service des troupes & pour la Chasse, dont la platine se démonte & se remonte dans une seconde. Il a eu la satisfaction de voir que le Public, tant à Paris qu'à Versailles, s'est empressé d'être témoin de ses efforts, & les Amateurs les plus éclairés ont bien voulu applaudir à toutes ses découvertes.

Le ſieur Pelletier, deſirant faciliter l'achat de ſa Compoſition, prévient qu'indépendamment des bouteilles au prix de 6 livres, on en trouvera des paquets à ſes Entrepôts au prix de 3 livres, qui contiendront la moitié de la quantité renfermée dans chaque bouteille.

Le ſieur Pelletier annonce, qu'afin de prévenir toute eſpèce de contrefaction, les étiquetes collées ſur chaque bouteille & paquet ſeront ſignés de lui & empreints d'un cachet portant ſon chiffre & ſon nom.

Diſcours publié ſur les Langues en général & ſur la Langue françoiſe en particulier; ſuivi de notes inſtructives, prononcé par M. *de Villencourt*, ci-devant Profeſſeur à la Cour de Bavière. A Paris, chez l'Auteur, rue des Prouvaires, maiſon du Teinturier, au premier; la veuve Duchesne, rue S. Jacques; Durand neveu, rue Galande; Cellot, rue

Dauphine. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-8°. de 131 pages.

M. de Villencourt tient tous les jours, gratuitement ou non, des Cours d'élocution & d'orthographe françoise, chez lui, rue des Prouvaires, maison du Teinturier, au dremier; & chez M. Rolland, Peintre, rue & porte S. Jacques, maison de M. le Camus, Architecte.

Il donne aussi des leçons en ville, & montre en peu de tems, aux dames & aux demoiselles, une Réthorique françoise, dont l'étude est aussi simple qu'agréable.

Les Elémens raisonnés de la langue françoise & le Traité complet d'ortographe, de M. de Villencourt, sont sous presse.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juillet 1781.

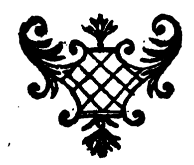
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.

AOUST.



A PARIS,

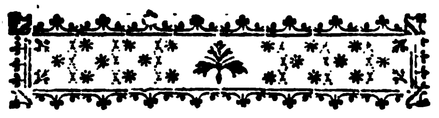
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOUR
DES SÇAVANS *au Bureau du*
nal de Paris, rue de Grenell
Honoré; & c'est à l'adresse du
recteur de ce Journal qu'il fau
voyer les objets relatifs à celu
Sçavans, Le prix de la Souscri
de l'année est de 16 liv. pour P
& de 20 liv. 4 ſ. pour la Provi
soit in-12 ou in-4°. Le JOUR
DES SÇAVANS *est composé de*
torze Cahiers ; il en paroît un
que mois, & deux en Juin & en
mbre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AOUST. M. DCC. LXXXI.

VOYAGE dans les mers de l'Inde, fait par ordre du Roi, à l'occasion du Passage de Vénus sur le Disque du Soleil, le 6 Juin 1761 & le 3 du même mois 1769. Par M. *le Gentil*, de l'Académie Royale des Sciences. Imprimé par ordre de Sa Majesté. Tome second. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1781. 1 vol. *in*-4°. de 844 pages vec figures.

L. LE GENTIL a déjà publié le premier volume de ses

Voyages, & nous en avons rendu compte dans notre Journal de Novembre 1779. Celui que nous annonçons en eſt la ſuite, & renferme les troiſième, quatrième & cinquième ou dernière Partie. Dans la troiſième, qui contient une hiſtoire des iſles Philippines, M. le Gentil s'étend beaucoup ſur le phyſique & ſur le moral de ce pays. Ce qu'il dit enſuite de l'iſle Madagaſcar n'eſt pas moins intéreſſant. Il parle auſſi des iſles de France & de Bourbon, qui nous ſont plus connues. On ſçait qu'il a demeuré long-tems dans toutes ce iſles. A ces détails, remplis d'obſer vations phyſiques & aſtronomiqes il joint un Supplément qui renferm une partie de ſa correſpondance lettres avec M. de la Nux, Corr pondant de l'Académie Royale Sciences. . . . . . .

Les Philippines, fréquentées puis bien des années par les E péens, n'en ſont pas plus conr parce que les Eſpagnols en dér

aux autres nations. Ils n'en furent pas plutôt les maîtres, qu'il y passa un grand nombre de Religieux de différens Ordres pour y prêcher la Religion chrétienne, & ces Religieux continuent de s'y rendre, ce qui est très-coûteux au Roi d'Espagne. On assura à M. le Gentil que ce Prince payoit pour le voyage de chacun d'eux cinq cens piastres (2625 liv.). Chaque Ordre s'est, pour ainsi dire, emparé des différentes provinces de ces isles, & y commande en quelque sorte. Ces Religieux ont appris la langue des différens peuples des Philippines; mais ils n'ont point enseigné à ceux-ci le castillan, afin de se rendre les maîtres absolus. Les Religieux de ces différens Ordres ont fait l'histoire de leur province en trois ou quatre volumes *in-folio*. M. le Gentil, dans ce qu'il dit des Philippines, s'est attaché particulièrement à celle que les Franciscains ont publiée à Manille en 1738, parce qu'elle passe pour la plus exacte.

Cet Archipel a plus de 300 lieues du nord au sud, & environ 190 de l'est à l'ouest; il renferme une prodigieuse quantité d'isles, parmi lesquelles il y en a quinze principales; celle de Luçon, où est Manille, est la plus considérable. Le nombre de ces isles varie à cause des fréquens tremblemens de terre qui y arrivent, & qui sont si violens qu'ils engloutissent les plus hautes montagnes. En 1675, dans l'isle de Mindanao, il s'ouvrit une bouche effroyable à la pente d'une des montagnes les plus élevées, & la mer envahit une étendue immense de terrein. Il y a dans ces isle une grande quantité de volcans qui jettent des flammes; il se forme souvent des isles & quelquefois la mer se retire. De plus, les pluies considérables & les ouragans fréquens y occasionnent de grands désordres. Toutes ces causes réunies font croire à M. le Gentil que le nombre de ces isles est plus grand actuellement qu'il ne l'étoit autre-

fois. Celles qui font baffes ont été vifiblement formées aux dépens des plus élevées. On prétend que les Chinois & les Japonois y trafiquoient avant que les Efpagnols les euffent découvertes.

M. le Gentil s'étend fur le climat & la températature des Philippines, fur leur fol, leurs volcans, leur fertilité, & fur la langue des habitans. L'or fe trouve en abondance dans toutes ces ifles. M. le Gentil rapporte, d'après le témoignage des gens du pays, que la quantité qu'on tiroit, foit des mines, foit des fables des rivières, montoit à deux cens mille piaftres année commune. Les Efpagnols, qui ne s'appliquent point au travail des mines, fe contentent de recevoir l'or que leur apportent les naturels du pays.

Ceux des Indiens de l'ifle de Luçon, qui n'ont point fubi le joug des Efpagnols, habitent dans le centre des terres & vers les fources des rivières où ils fe maintiennent à l'abri

de leurs montagnes inaccessibles. C'est là qu'ils gardent la plus grande partie des piastres que les Espagnols ont portées à Manille depuis plus de deux cens ans. Ces Indiens, après avoir rassemblé l'or des rivières, descendent de leurs montagnes, trafiquent cet or avec les Religieux des différentes peuplades ou avec les Alcades, puis s'en retournent dans leurs retraites avec les piastres qu'ils ont rapportées. M. le Gentil dit qu'il se trafique ainsi pour plus de deux cens mille piastres d'or; & comme ce commerce dure depuis plus de deux cens ans, il l'évalue à plus de cent millions de livres argent de France, qui sont englouties dans ces retraites. On sera sans doute surpris que ces Indiens trafiquent de l'or en poudre pour de l'or monnoyé dont ils n'ont aucun besoin. Il seroit plus naturel qu'ils échangeassent leur or pour des denrées & des marchandises qui sans doute leur seroient plus utiles.

M. le Gentil parle aussi des fruits du pays, des oiseaux, des poissons & des autres animaux. Les Historiens espagnols distinguent les naturels de ces isles en trois classes. La première étoit composée de ceux qui gouvernoient comme Seigneurs absolus; ils étoient policés jusqu'à un certain point. La seconde classe comprend les noirs montagnards qui vivoient comme des brutes sur le haut des montagnes. La troisième, qui n'étoit ni si barbare ni si policée, étoit occupée du commerce. On présume que ces peuples tirent leur origine de ceux qui les environnent, & on croit y voir des marques évidentes de metis chinois & japonois. On prétend qu'il y a parmi eux une caste d'hommes qui ont une petite queue comme les singes, & on en trouve une autre de Creoles bruns que l'on croit être descendue des Malabars qui commerçoient aux Philippines avant les Espagnols. Les noirs paroissent être les anciens na-

turels du pays. A ces traditions vagues, rapportées par M. le Gentil, nous pouvons ajouter que plusieurs siècles avant l'arrivée des Espagnols les Chinois & les Indiens fréquentoient ces isles, & que probablement plusieurs y sont restés.

Selon l'histoire d'un Religieux Franciscain, citée par M. le Gentil, ces peuples sont en même-tems orgueilleux & humbles, hardis pour entreprendre les crimes, lâches & poltrons pour toute autre chose, cruels & compâtissans, paresseux & mous au travail, mais soigneux & vigilans à l'égard de leurs affaires. Pour les obliger d'entendre la messe les jours de préceptes, dit l'Historien franciscain, pour se confesser & communier lorsque la sainte Eglise l'ordonne, il faut employer le fouet & les traiter comme des enfans à l'école : c'est ce que les Religieux observent, ajoute M. le Gentil, à l'égard des filles & des femmes, même en présence de leur mari, sans que celui-ci ose rien dire.

M. le Gentil dit peu de chose de la langue & de l'écriture de ces peuples. On pense que leurs langues, qui diffèrent peu entre elles, tirent leur origine de la langue malaye & de celle des Arabes. Ils n'ont que treize consonnes, & un point ajouté dessus ou dessous tient lieu de voyelle; ce qui nous paroît emprunté des Arabes. On assure que quelques-uns de ces insulaires écrivoient anciennement de haut en bas & de gauche à droite; méthode employée par les Chinois.

Ils ne connoissoient point autrefois d'autre division du tems, que le chant du coq, le tems que la poule met bas ses œufs, le renouvellement des feuilles, la maturité des fruits & une lune ou lunaison. Il semble qu'il reste chez eux quelques vestiges de la circoncision; mais les Moines punissent très-sévèrement ceux qui osent la pratiquer, quoiqu'elle ne soit accompagnée d'aucune cérémonie religieuse. M. le Gentil n'a pu avoir

d'éclairciſſemens ſur l'ancienne Religion de ces peuples.

Il traite dans un article particulier des iſles de Mindanao & Solo, & enſuite donne une deſcription étendue de la ville de Manille. Un tiers de cette ville, ſans exagération, eſt occupée par des Moines ; un tiers eſt déſert & ſans maiſon ; dans l'autre tiers on trouve des maiſons extrêmement grandes, dans chacune deſquelles logent une ou deux perſonnes ou une famille tout au plus. Quoiqu'il y eut alors dans cette ville deux Univerſités, à peine y trouvoit-on un Docteur en Théologie. Tous les anciens préjugés des Ecoles ſemblent s'être réfugiés à Manille. Le tribunal de l'Inquiſition en a banni les expériences de l'électricité ; & un Chirurgien, pour en avoir fait, penſa être traîné à ce tribunal. On peut dire que les Moines ſont les maîtres de Manille, puiſque toutes les maiſons, ſi on en excepte peut-être cinq *à ſix*, leur appartiennent & ils ſe ſont

toujours opposés à ce que la Cour d'Espagne fît de nouvelles fortifications, sous prétexte qu'il falloit abattre quelque église. Les Ingénieurs qu'on envoyoit étoient regardés comme des hérétiques & sur le point d'être excommuniés. M. le Gentil parle souvent de la trop grande influence des Religieux en ce pays, & des inconvéniens de leur grand nombre. « Les abus, dit-il, qui » naissent ou qui viennent de l'hom- » me, doivent être réprimés pour » rendre plus respectable un état, » qui, saint par lui-même & bien » entendu, ne peut que rendre les » hommes meilleurs en les rendant » plus soumis aux loix divines & hu- » maines. » Dans tout ce qu'il dit du gouvernement de Manille, on voit combien ces Religieux sont refractaires aux ordres de la Cour d'Espagne, & dans quelle servitude ils tiennent les habitans.

M le Gentil entre dans de grands détails sur le commerce de Manille,

ſur le galion d'Acapulco qui en part tous les ans pour aller en Amérique, & ſur différens autres objets très-curieux, mais ſur leſquels il ſeroit trop long de nous arrêter.

Dans la quatrième Partie de cet Ouvrage, il parle de l'iſle de Madagaſcar, qu'il dit être une des plus belles iſles qu'il ait vues pendant ſon voyage, & très-intéreſſante pour nous par ſa ſituation, preſque auſſi avantageuſement placée pour le commerce que l'iſle de Luçon. Les gens du pays nomment cette iſle *Madecaſſe*, & on prétend que Ptolemée l'a connue ſous le nom de *Menuthias* : elle a environ 280 lieues en longueur ſur environ 80 en largeur. Elle eſt à 70 & 100 lieues de Sofala & de Mozambique en Afrique. Elle comprend pluſieurs belles & grandes provinces, gouvernées par pluſieurs petits Princes qui ſont perpétuellement en guerre. Nous y avons eu autrefois des établiſſemens; mais la manière dont

nous nous sommes conduits envers les habitans nous en a fait chasser. M. le Gentil a fait plusieurs voyages de l'isle de France à cette isle, dont il rend compte, & il fait en même-tems plusieurs observations importantes pour la navigation.

On trouve à Madagascar deux espèces d'hommes, toutes les deux noires, qui diffèrent seulement en ce que l'une, pareille à celle d'Afrique ou de Mozambique, est très-noire & a de la laine à la tête; cette espèce est en général forte & vigoureuse; l'autre espèce, qui habite le centre ou le milieu de l'isle, n'est pas si noire; sa couleur est plus bronzée, & elle est remarquable par de grands cheveux longs & plats. Ceux de cette espèce n'ont point le nez écrasé, & ont une physionomie européenne; ils sont délicats & foibles, & on ne les estime point à l'isle de France; cependant ils sont beaucoup plus spirituels & plus adroits que les autres. On les nom-

me *Oves* dans le pays; & ce qu'il y a de remarquable, dit M. le Gentil, c'eſt que ces *Oves* ont une eſpèce de reſſemblance avec les Egyptiens & les Chinois dans l'air & les traits du viſage.

Selon M. de Flacourt, dont la Relation eſt imprimée en 1661, on trouvoit, de ſon tems, dans cette iſle, deux eſpèces d'hommes, les blancs & les noirs; ces blancs, les mêmes que les rouges ou bronzés, étoient diviſés en trois caſtes. Quelques-uns les font deſcendre des Arabes; les deux premières caſtes paroiſſent éteintes. M. le Gentil eſt porté à croire que les *Oves* dont il a parlé ſont, ſuivant les apparences, une race abâtardie & dégénérée des Arabes, qui, depuis un tems immémorial, fréquentent cette iſle.

Suivant M. Commerſon, on trouve dans les hautes montagnes de l'intérieur de Madagaſcar une nation de Pygmées appellées Kimoſſes:

mais M. le Gentil atteste qu'il est faux qu'il y ait au Fort Dauphin aucune tradition de Pygmées actuellement existans à Madagascar ; il dit n'en avoir jamais entendu parler, & conclut que c'est une histoire renouvellée, dont Flacourt, historien véridique, avoit constaté la fausseté.

Quoique nous fréquentions depuis long-tems cette isle, nous connoissons peu les mœurs & le génie de ses habitans, & c'est peut-être faute de les connoître assez que nous n'avons pu jusqu'à présent y conserver nos établissemens. Dans ce pays, les propriétaires n'ont pas besoin de serrure, personne ne touche au magasin de son voisin. Il n'y a que la guerre qui autorise les plus forts à piller : il est vrai qu'il faut peu de chose pour prendre les armes. Ces noirs sont fidèles & d'une exactitude singulière sur la consigne qu'on leur donne. Ils sont à la vérité méfians, & ne vous laissent point en repos qu'on ne les ait payés dans le mo-

ment qu'ils livrent leurs effets. On peut voyager sans crainte parmi eux, & l'on y trouve les secours dont on a besoin. M. le Gentil se loue beaucoup de ceux avec lesquels il a vécu.

Dans le tems que les Forbans anglois infestoient les mers des Indes, quelques-uns de ces Anglois s'établirent à Madagascar, où ils formèrent de petites principautés qui furent long-tems redoutables aux Insulaires. Insensiblement ces principautés s'éteignirent par la mort de leurs chefs. Comme ces brigands ne peuvent s'allier qu'aux femmes du pays, leur race s'abâtardit peu-à-peu, & à peine en reste-t'il aujourd'hui quelques vestiges. La langue angloise y est totalement ignorée; la nôtre a tellement pris la place, que les chefs & les femmes se font très-bien entendre. Les fils de ces Forbans sont retombés dans la barbarie, au point qu'un d'entre eux qui, en 1722, joua un assez grand rôle dans l'isle, avoit été obligé de s'instruire des usage des Européens.

Il eſt impoſſible & il ſeroit trop long de ſuivre M. le Gentil dans tout ce qu'il dit des mœurs & des uſages de ces peuples, des démêlés qu'ils ont eus avec nous, de quelques-unes de leurs pratiques dans les arts qui ſont fort ſimples & aſſez ingénieuſes, de leur religion, & ſurtout de la circonciſion qu'ils obſervent & qui leur vient des Muſulmans.

M. le Gentil penſe que, ſi on peut juger de la douceur d'un peuple par la langue qu'il parle, on pourroit aſſurer que la langue Madecaſſe étant ſonore & douce, les peuples qui la parlent ne peuvent être auſſi cruels qu'on les a repréſentés. Il en cite quelques mots que nous reconnoiſſons être arabes. Tel eſt *Salama* ou *ſalam*, qui ſignifie dans la langue madecaſſe *bon jour :* c'eſt encore à préſent le mot dont les Arabes ſe ſervent pour ſouhaiter le bonjour. De même les Madecaſſes emploient le mot *cabar*, lorſqu'ils demandent s'il y a quelque choſe de

nouveau : or, en arabe, *cabat* ou *khabar* signifie une *nouvelle*. Ces mots prouvent le séjour des Arabes dans cette isle. Mais avant le passage des Arabes, les habitans avoient leur langue qui ne tient point de l'arabe. Une particularité de cette langue des Madecasses, pour exprimer les superlatifs, consiste à allonger davantage le mot ; ainsi *bé*, qui veut dire *grand*, prononcé *bée* ou *béée*, signifie *très grand*, méthode qu'on ne trouve guères dans aucune langue policée. Il seroit à desirer qu'on pût rassembler un assez grand nombre de mots des habitans des isles ; par la comparaison qu'on en feroit avec les langues usitées dans les continens les plus voisins, on pourroit juger de l'origine de ces insulaires. Mais il faudroit, dans un semblable examen, ne pas trop se livrer aux principes de la science étymologique, à la faveur desquels on veut retrouver toutes les langues.

Dans la cinquième Partie il s'agit

des isles de France & de Bourbon, qui sont assez connues pour que nous nous croyons dispensés d'en parler ici. D'ailleurs il n'y a point d'anciens peuples; elles ne sont habitées que par des François; aussi M. le Gentil n'est-il occupé que du physique de ces isles, de leurs productions, du commerce qu'on y fait & de celui qu'on y peut faire. Il nous suffit d'indiquer ces objets. En général, cette relation de M. le Gentil contient, sur les Manilles, sur Madagascar, sur les isles de France & de Bourbon, des détails qu'on ne trouve point ailleurs. Elle renferme une multitude de recherches & d'observations intéressantes, que la plupart des Voyageurs ne sont point en état de faire par eux mêmes, faute d'avoir les connoissances & les lumières suffisantes pour bien voir & pour bien juger.

Il nous reste à dire quelque chose de la partie astronomique de ce volume.

M. le Gentil ayant séjourné à Manille, en a déterminé la longitude & la latitude. Il y a observé la longueur du pendule, 36 po. 7 lig. $\frac{43}{100}$ à 14° 34′ de latitude. Il a fait la même chose à l'isle de Madagascar, 17° 40′ de latitude, où il a trouvé trois ou cinq centièmes de ligne de moins qu'à Manille.

M. le Gentil a fait à l'isle de France, en 1764, des observations sur les réfractions, & il en rapporte les résultats, comme il avoit fait de celles de Pondichéry dans son premier volume. A cette occasion il revient sur l'observation des Hollandois à la Nouvelle-Zemble, dont on a beaucoup parlé depuis l'année dernière; M. Lemonnier est persuadé qu'elle prouve très-bien une réfraction de quatre degrés. M. le Gentil, qui remarque plusieurs fautes dans le Journal, & qui trouve que leur latitude n'étoit pas certaine, croit pouvoir rejetter cette observation extraordinaire.

Les obſervations de l'inclinaiſon & de la déclinaiſon de l'aiguille aimantée ſont en grand nombre dans cet Ouvrage, ainſi que les obſervations météorologiques, toujours intéreſſantes, ſurtout quand elles ſont faites dans des pays ſi éloignés.

M. le Gentil a auſſi enrichi ſon Ouvrage de pluſieurs Cartes géographiques, des Philippines, d'une vingtaine de ports, de la ville de Manille, des côtes de Madagaſcar, des iſles de France & de Bourbon, & d'une Carte générale pour l'inclinaiſon de l'aiguille. Tout cela ſuffit bien pour mettre le Voyage de M. le Gentil au nombre des plus utiles & des plus intéreſſans que le Gouvernement ait fait faire, & pour nous dédommager des Paſſages de Vénus ſur le Soleil qui en avoient été l'occaſion, & que l'Auteur a eu le chagrin de manquer.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangères. Nouvelle Edition. Volumes VII, VIII & IX. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 vol. *in*-12. Le premier de 456, le second de 424, & le troisième de 416 pages.

Dans les volumes précédens on a vu les Missionnaires occupés à desservir les Eglises & à enseigner les Chrétiens du Levant. Dans ceux-ci il s'agit des missions de l'Amérique, qui sont bien différentes de celles de la Turquie. Les Missionnaires sont obligés de parcourir des pays inconnus, de vastes campagnes couvertes de bois, qui sont remplies de bêtes féroces & de peuples, pour ainsi dire, aussi barbares ; & pour convertir ces peuples,

les, il faut prendre leur manière de
ivre, courir dans ces bois & être
ontinuellement exposé à périr de
aim ou à mourir dans les derniers
upplices, parce que l'on tombe
ouvent chez des Antropophages. Le
ecteur trouvera dans ce Recueil des
elations de toutes les différentes
ontrées de l'Amérique.

Une de ces Lettres concerne le
ays des Natchés vers le Mississipi;
'est un des plus beaux & des plus
ertiles climats de l'Univers, & les
euples qui l'habitent sont les seuls
e ce continent qui paroissent avoir
n culte réglé. Ils ont la plus grande
énération pour différentes figures
'hommes & d'animaux qu'on voit
ans leurs temples. La forme de ces
emples ressemble à un four de terre
ui auroit cent pieds de circonfé-
ence : on y entretient un feu per-
étuel. Outre les idoles on y con-
erve les ossemens des chefs de la
ation, & à côté ceux des victimes
ui se sont fait étrangler pour suivre

leurs maîtres dans l'autre monc
grand chef paſſe pour être frè
ſoleil & porte le nom de cet
Ces peuples admettent l'immoı
de l'ame des récompenſes &
punitions dans un autre mondı
priſonniers qu'ils font en guerr
ordinairement brûlés. Le Mi
naire décrit fort au long les n
& les uſages de ces barbares,
détails ſont curieux.

Dans d'autres Lettres où il
de S. Domingue, ce ſont les N
que les Miſſionnaires s'attach
convertir. L'un d'eux s'exprime
à ce ſujet : « L'idée que je vais
donner de ces Nègres ne ſer
tout-à-fait conforme à celle q
forme quelques-uns de nos com
çans qui croyent leur faire beau
d'honneur de les diſtinguer du
mun des bêtes, & qui ont
peine à s'imaginer que des pe
d'une couleur ſi différente de la
puiſſent être de la même eſpèc
les Européens. » Il obſerve qu

enfans de ces Nègres, nés dans la religion, en apprennent de bonne heure les principes & les maximes; qu'ils n'ont presque rien de la grossiereté de leurs pères; qu ils ont plus d'esprit & parlent notre langue plus purement & avec plus de facilité que la plupart des paysans & des artisans de France; que, quand on les a fixés par le mariage, il n'est pas rare de trouver parmi eux de saintes familles où règne la crainte de Dieu, & l'attachement constant à leurs devoirs. Les Missionnaires se plaignent de ce que trop souvent ils sont occupés à adoucir la rigueur de la captivité de ces malheureux esclaves.

Dans une Lettre du P. Margat on trouve une Dissertation sur la Pintade, dans laquelle ce Missionnaire examine & réfute ce que M. Fontanini en a dit, en expliquant une agathe antique qui représente Isis. L'Auteur examine d'abord ce que Varron dit de cet oiseau originaire de Gui-

née & porté en Amérique vers l'an 1508. Il conclut, contre le sentiment de M. Fontanini, que la Pintade & la Meleagride sont le même oiseau. Cette petite Dissertation est très-curieuse.

Le même Missionnaire, dans une autre Lettre, répond à une question qui lui avoit été faite au sujet des anciens habitans ou des Indiens naturels de S. Domingue. On lui avoit demandé s'il en restoit encore quelquelques-uns. Il est constant, dit-il, que lorsque Christophe Colomb aborda à l'isle *Haiti*, c'est l'ancien nom de S. Domingue, cette isle, qui a 200 lieues de longueur sur 60 ou 80 de largeur, étoit prodigieusement peuplée. A en croire les Espagnols, il n'y avoit pas moins d'un million d'Indiens. Dans les guerres que les Espagnols leur firent, on voit des armées de cent mille Indiens qui marchent sous les étendarts d'un seul Cacique, & il y en avoit dans l'isle cinq à six dont la

puissance étoit égale. De cette multitude d'Indiens, il n'en reste pas aujourd'hui un seul, au moins dans la partie françoise de l'isle. Il n'y en a pas plus dans la partie espagnole, à la réserve d'un petit canton qui a été long-tems inconnu & où quelques-uns se sont maintenus. Après beaucoup de troubles & de persécutions exercées sur ces malheureux Indiens, après un dénombrement qu'on en fit pour les réduire en servitude, il ne s'en trouva plus que soixante mille; les autres avoient péri dans les combats ou étoient morts de misère. La servitude à laquelle on les soumit, réduisit, quelques années après, ces soixante mille à quatorze mille, nombre qui diminua encore au point qu'il n'en reste plus. L'isle de S. Domingue est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes, dont quelques endroits sont environnés de précipices très-dangereux & d'un accès difficile. Ce fut-là qu'une pe-

tite troupe d'Indiens alla chercher un asile dans les doubles montagnes de Pisial, à seize ou dix-sept lieues de la Vega-Real. Ils y subsistèrent inconnus pendant plusieurs années, & on croyoit leur race éteinte, lorsqu'une bande de chasseurs les découvrit. Leur petit nombre & le pitoyable état où ils étoient, ne causèrent plus d'ombrage. On les traita avec douceur, & ils répondirent parfaitement à toutes les avances d'amitié qu'on leur fit. Ils embrassèrent la Religion chrétienne & s'accoutumèrent peu-à-peu aux mœurs & aux usages des Espagnols, avec lesquels ils contractèrent des mariages. On leur permit d'ailleurs de vivre selon leurs coutumes, qu'ils gardent encore maintenant en partie, ne vivant que de chasse ou de pêche.

Quoique les missions soient le principal objet de ces différentes Lettres, plussieurs Missionnaires cependant, comme on le voit, se sont occupés quelquefois de quelques

ints de Littérature, de Géogra-
ie, d'Histoire-naturelle, & prin-
alement des mœurs des naturels
ces pays nouvellement décou-
ts. On peut juger par la barbarie
is laquelle ces peuples sont plon-
, du courage & du zèle des Mis-
onaires. Le P. Stanislas Ariet, qui
envoyé chez les Canisiens, peu-
s du Pérou, pour y fonder une
ssion, dit que ces peuples sont
Sauvages peu différens des bêtes
ar la manière de se conduire. Ils
nt entièrement nuds hommes &
mes; ils n'ont point de demeure
, point de loix, nulle forme de
uvernement & aucune idée de re-
ion. Leur couleur est d'un brun
cé; leur regard est farouche &
naçant. Ils sont continuellement
guerre avec leurs voisins, & quand
peuvent prendre des prisonniers,
ils les réduisent à un esclavage
pétuel, ou, après les avoir fait
ir sur les charbons, ils les man-
nt dans leurs festins, & se servent

au lieu de tasses, des crânes de ceux qu'ils ont ainsi dévorés.

Les Indiens du Paraguay ont été amenés au Christianisme & civilisés par les soins des Missionnaires ; mais ceux-ci ont eu l'attention, pour les conserver dans la pureté des mœurs, de ne point laisser pénètrer chez eux aucun Européen. On observe que ces Indiens n'ont nul génie pour l'invention, mais beaucoup de talens pour imiter toutes sortes d'ouvrages. J'ai vu de leur façon, dit un Missionnaire, de très-beaux tableaux, des livres imprimés correctement, d'autres écrits à la main avec beaucoup de délicatesse; les orgues & toutes sortes d'instrumens de musique y sont communs, ils font des montres, ils tirent des plans, ils gravent des cartes de géographie; enfin, ils excellent dans tous les Ouvrages pourvu qu'on leur en fournisse des modèles. Tels sont à présent des peuples qui étoient auparavant sauvages & barbares.

Dans une Lettre du P. Pierre Lozano, on trouve une deſcription du tremblement de terre qui arriva à Lima, au Pérou, le 28 Octobre 1746. En moins de trois minutes toute la ville fut renverſée de fond en comble, à l'exception de vingt-cinq maiſons; cependant de ſoixante mille habitans il n'en a péri qu'un douzième. Au port de Callao la mer s'éleva à une hauteur prodigieuſe & retomba avec un fracas horrible ſur les terres, engloutiſſant tous les gros navires, jetrant les plus petits par deſſus les murailles & les tours, juſqu'à l'autre extrémité de la ville, renverſant toutes les maiſons & les égliſes, & ſubmergeant tous les habitans, de ſorte que Callao ne fut plus qu'un amas confus de gravier & de ſable. Le nombre des morts fut d'environ ſept mille.

On a placé dans ce recueil trois Lettres qui ne ſont point dans la premier édition. La première, du P. Ferreira, datée de Canany, dans

laquelle il rend compte en peu de mots de l'état de sa mission. La seconde, du P. Padilla, du même endroit; & la troisième, du P. Vivier, qui étoit au pays des Illinois. Ce pays est situé par le trente-neuvième degré de latitude septentrionale environ quarante-neuf de la nouvelle Orleans. Le climat est à-peu-près comme celui de France, avec cette différence que l'hiver y est moins long & moins continu. On n'a que de fausses idées en Europe de ces sauvages; a peine les croit on des hommes, mais on se trompe grossièrement, suivant le récit du Missionnaire. Les sauvages & surtout les Illinois sont d'un caractère fort doux & fort sociable. Ils ont de l'esprit & même plus que la plupart de nos paysans. Le respect ne les rend jamais timides. Ils ont plusieurs des qualités qui manquent aux peuples civilisés, & vivent dans une grande paix, mais en général ils sont fort paresseux & aiment l'eau de vie. Le

IXe. volume est terminé par une table des matières contenues dans les tomes VIe., VIIe., VIIIe. & IXe. qui concernent l'Amérique.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

SHAKESPEARE, traduit de l'anglois, dédié au Roi. Par M. *le Tourneur.*

Homo sum : humani nihil à me alienum puto. TER.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon; & chez Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 7, 8, 9, 10 & 11.

CES cinq volumes contiennent les drames historiques; ce n'est pas qu'il n'y en eût aussi d'historiques & de très-fidèlement historiques dans les volumes précédens. *Jules César* & *Cléopatre*, sont des histoires mises en action & où l'Au-

[i]l suit aussi exactement l'ordre his-
[tor]ique & chronologique, qu'il viole
que chez les Anciens & les Mo-
[de]rnes on appelle *règles du théâtre*;
[il] est inutile de répéter que ces rè-
[g]les n'existent pas pour les Anglois,
[s]urtout pour Shakespeare.

Ces Pièces, qui roulent sur l'his-
toire Ancienne, sont celles où la
vérité historique est la plus religieu-
sement observée, parce qu'aucun
préjugé national, aucun intérêt po-
litique n'engage à l'altérer. Il n'en
est pas de même tout-à-fait des dra-
mes qui roulent sur l'histoire d'An-
gleterre, surtout de ceux qui rap-
pellent la fameuse rivalité de la
France & de l'Angleterre; alors les
préventions & les passions angloises
nuisent quelquefois à la vérité; la
France est décriée, l'Angleterre exal-
tée, mais les faits qui concernent
l'intérieur de l'Angleterre sont assez
exacts & ce que M. le Président Hé-
nault a essayé de faire sur le règne
si court de notre Roi François II,

Shakeſpeare l'avoit fait ſur pluſieurs règnes célèbres de l'Angleterre.

Cette méthode de mettre l'hiſtoire en action avec fidélité, a un avantage inconteſtable, celui de la graver dans l'imagination & dans la mémoire d'une manière ineffaçable, celui de donner aux caractères plus de phyſionomie & plus d'énergie par le rapprochement des traits; ſans y rien ajouter, ſans y rien changer. Cet avantage, il faut l'avouer, eſt propre à l'Angleterre, du moins dans les Pièces de Sakeſpeare. Cet Auteur a mérité l'éloge qu'Horace donne à quelques Poëtes dramatiques romains qui ne nous ſont point parvenus.

Nec minimum meruere decus, veſtigia greca
Auſi deſerere & celebrare domeſtica facta.

Pour nous, un vieux préjugé nous avoit long-tems empêchés de traiter au théâtre, ſinon l'hiſtoire en général, au moins celle de notre pays. Nous avions fort mal raiſonné ſur

ce qui concerne l'imitation des Anciens. Les Grecs avoient traité des Sujets nationaux, & nous en avions conclu que nous devions traiter des sujets grecs; Horace avoit loué les Auteurs Romains qui avoient traité des sujets nationaux, & nous en avions conclu seulement que nous pouvions aussi traiter des sujets romains. En jettant les yeux autour de nous, nous vîmes que nos voisins traitoient des sujets nationaux, que les Espagnols, par exemple, avec lesquels la politique nous donnoit alors le plus de liaison, traitoient des sujets Espagnols; & au lieu d'en conclure que nous pouvions donc aussi traiter des sujets François, conséquence qu'il semble que nous avons toujours rejettée avec soin; nous conclûmes seulement que nous pouvions, d'après eux, traiter aussi des sujets Espagnols, méprise heureuse qui nous a valu *le Cid!*

A cette erreur timide qui nous défendoit de marcher sans guide &

de travailler sans modèle, se joignoit une autre superstition, c'est qu'il n'étoit pas permis de mettre au théâtre un évènement récent. Racine s'excuse de produire sur la scène Bajazet & Amurat, que des personnes alors vivantes avoient pu voir; il demande que l'éloignement des lieux lui soit compté pour l'éloignement des tems, il cite en faveur du premier éloignement comme du dernier, ce proverbe latin très-superstitieux, s'il n'a pas été fait pour condamner, ou pour peindre du moins la superstition :

Major è longinquo reverentia.

Long-tems après Racine, & presque de nos jours, nous avons vu Campistron n'ôser exposer sur la scène la cruauté de Philippe II, & les malheurs d'Elisabeth de la Paix & de Dom Carlos, qu'en les déguisant sous les noms de Calo-Jean, d'Irène & d'Andronic. La Fosse crut de même ne pouvoir traiter le sujet

de *la Conjuration de Veniſe*, que ſous des noms d'anciens Romains. Avec de tels ſcupules on étoit bien loin d'ôſer traiter des ſujets françois.

Enfin, Voltaire vint, Voltaire nourri du théâtre anglois & de Shakeſpeare, qu'il a fait connoître le premier en France; il fit entendre ſur la ſcène françoiſe des noms françois, comme Shakeſpeare avoit mis ſur la ſçène angloiſe des perſonnages anglois. On a donné plus d'étendue dans la ſuite à cette nouveauté heureuſe; mais il eſt reſté une différence eſſentielle entre la manière dont les François & les Anglois ont traité l'Hiſtoire au théâtre. Les François accoutumés à mettre du choix & du goût dans tout ce qu'ils traitent, ont embelli l'hiſtoire dans leurs Drames hiſtoriques comme la nature dans leurs autres Tragédies. Les Anglois, toujours imitateurs ſcrupuleux, toujours Hiſtoriens exacts, n'excluant rien de leurs récits ni de leurs peintures, ont laiſſé

à l'Hiſtoire comme à la Nature, tout ſon déſordre & tout ſon chaos. Ces différens uſages ont leurs avantages & leurs inconvéniens. Tout ce que préſente la ſcène françoiſe eſt certainement plus beau & plus digne d'être retracé; mais on ne peut prendre aucune confiance pour l'Hiſtoire aux Tragédies françoiſes; faits & caractères, tout eſt altéré, c'eſt-à-dire, orné. Nos Tragédies, comme nos Romans hiſtoriques, induiroient en erreur tous ceux qui ne ſçauroient pas aſſez l'Hiſtoire pour reconnoître les altérations que l'art du Poëte ou du Romancier a jugé néceſſaires à l'effet qu'il vouloit produire. On peut apprendre l'Hiſtoire dans les Pièces angloiſes, on peut ſe fier à Shakeſpeare comme à un Hiſtorien exact dans les ſujets étrangers, comme à un Hiſtorien partial & paſſionné dans les ſujets nationaux, c'eſt-à-dire, comme à preſque tous les Hiſtoriens.

En liſant un Auteur tel que Sha-

kespeare, il faut un peu se défier des dispositions qu'on apporte & des impressions qu'on éprouve. C'est une manière, ce sont des principes & des usages si différens des nôtres, qu'il nous est difficile de nous y prêter; les nations étrangères paroissent avoir décidé pour nous contre l'Angleterre; mais il est curieux & important de considérer par quels ressorts si différens des nôtres on parvient à émouvoir & à transporter de plaisir une grande nation qui ne manque assûrément ni de talens ni de lumières. L'occasion d'un tel parallèle est toujours précieuse. C'est dans ce point de vue général qu'il faut envisager la nouvelle traduction de Shakespeare, pour sentir combien elle doit être accueillie & encouragée, quelques taches que l'œil perçant de la critique puisse y appercevoir. Par la même raison, il faut savoir beaucoup de gré au Traducteur de nous avoir rapporté les observations & les jugemens des

ſçavans anglois, ſur les Pièces de
Shakeſpeare. Ces monumens d'une
admiration effrénée & preſque uni-
verſelle en Angleterre, ſont un ſpec-
tacle pour le Philoſophe, & peu-
vent ſervir de matériaux pour l'hiſ-
toire de l'eſprit humain & du goût
des nations. Peut-être nous ſommes
nous trop preſſés de faire des Rhé-
toriques & des Poëtiques, d'après
un petit nombre d'exemples, de
preſcrire des règles de goût comme
de faire des ſyſtêmes de phyſique.
On ne peut nier que la Littérature
françoiſe n'ait été modifiée tour-à-
tour par la Littérature eſpagnole &
par la Littérature angloiſe, quelle
n'ait admis des beautés étrangères
& hardies dont elle auroit pu être
étonnée ou même effrayée autrefois,
& peut-être le goût général a-t-il
encore beſoin d'être formé, d'être
étendu par la comparaiſon du goût
des différens peuples.

Le Traducteur a rangé les diffé-
rentes Pièces hiſtoriques de Shakeſ-

peare, non ſelon l'époque de
compoſition, mais dans l'ordre
torique & chronologique, de
nière qu'elles forment comme
cours d'hiſtoire ſous la forme
matique, la plus favorable, co
nous l'avons dit, à l'inſtruct

Tome 7. La Pièce qui a
titre : *la Vie & la Mort du Roi J*
offre un exemple de cette part
nationale qui corrompt la fid
de l'hiſtoire. Ce vil Roi Jean,
de tous ſes Princes dont l'A
terre a le plus à rougir, mais
la tyrannie, les excès & les cri
en pouſſant à bout les Anglois,
procurèrent le bienfait ſolide
grande Charte, eſt ennobli &
belli dans cette Pièce, parce
fut l'ennemi des François. Au
à travers toute la ſingularité que
keſpeare a toujours dans les d
pour un lecteur françois, & d
ne faut plus parler, parce que
trop ſe répéter, cette Pièce a
coup d'intérêt & de très-gr

beautés. L'innocence & la naïveté du petit Prince Arthur, le charme attendrissant de ses qualités naissantes, l'oppression dans laquelle le tient son tyran, ses malheurs, sa mort désastreuse inspirent le plus grand intérêt. Sa scène dans le château de Northampton, avec Hubert, chargé de lui brûler les yeux, fait pleurer & frémir. C'est la première du 4e. acte. La douleur de Constance, sa mère, est très-éloquente. Le Cardinal Pandolphe, Légat du S. Siége, veut la consoler. Constance lui répond par ce mot, qui nous paroît une expression sublime de la douleur d'une mère : *Il me parle, lui qui n'a jamais eu de fils !*

PANDOLPHE.

» Vous êtes aussi amoureuse de votre
» douleur que de votre fils.

CONSTANCE.

» Oui, ma douleur me tient lieu

» de mon fils ; elle remplit tous les
» lieux où je voyois mon fils : elle me
» suit comme lui & m'accompagne
» partout ; elle me le montre avec
» tous ses traits charmans ; elle me
» fait entendre les sons de sa voix,
» & me répéte ses paroles : elle rap-
» pelle à ma mémoire tout ce qu'il
» avoit de graces & de charmes ....
» Je crois le voir encore. J'ai donc
» raison de chérir ma douleur ....
» Si vous aviez fait la même perte
» que moi, je vous consolerois mieux
» que vous ne me consolez .....
» O Dieu ! mon enfant, mon Ar-
» thur, mon cher fils, ma vie, ma
» joie, mon soutien, mon univers,
» l'appui de mon veuvage, la con-
» solation de tous mes maux ! »

Elle sort avec les signes du désespoir.

Il y a certainement un grand pathétique dans ce délire de la douleur, dans cet abandonnement d'une ame qui a tout perdu.

Tome 8. *Richard II* est recom-

mandable encore par la fidélité historique, par la vérité des caractères, par l'intérêt même que Richard inspire.

Tome 9. Henri IV, meurtrier & successeur de Richard II, est le sujet de deux Drames où l'histoire est encore assez fidèlement suivie. Comme la jalousie de ce Prince cherchoit à éloigner des affaires Henri son fils, qui fut depuis le grand Roi Henri V, cet héritier du trône, pour dissiper les soupçons de son père, peut-être aussi pour suivre des inclinations qui étoient alors les siennes, & qu'il vainquit dans la suite à force de grandeur, vivoit dans l'obscurité, dans la débauche, dans l'avilissement, dans le crime. Arrêter les passans, les voler, jouir de leur effroi, de leurs regrets, étoit son amusement le plus ordinaire. Ces faits connus ont autorisé Shakespeare à composer la cour du jeune Prince des plus vils scélérats de l'Angleterre; ce qui forme sous le

pinceau anglois le tableau le plus dégoûtant, le plus mêlé de bas-comique & de tragique de Grêve & de Tiburn. Un des compagnons de débauche & de crime du Prince Henri, ayant été cité en justice, le Prince osa l'accompagner à l'audience & le protéger ouvertement. Le Juge ayant condamné le coupable, le Prince s'emporta jusqu'à insulter & même frapper le Juge sur son tribunal. Le Juge ordonne de conduire le Prince en prison. Henri, comme s'il eût été terrassé tout-à-coup par la majesté des Loix, se soumit à la sentence; & le Roi & la Nation, qui avoient presque désespéré de lui, reconnurent à ce respect pour la justice, à ce prompt repentir de ses fautes, que Henri n'étoit pas un homme ordinaire. Après la mort de Henri IV, le Juge, qui avoit si noblement défendu contre le Prince les droits de son tribunal, osoit à peine paroître devant ce même Prince, devenu le [illegible] Henri V. « Ce seroit à moi,
» lui

» lui dit le Roi, à redouter votre
» présence : pour vous, vous avez
» acquis des droits éternels à mon
» estime : je vais travailler à mériter
» la vôtre. »

Ce trait dont Shakespeare a tiré un grand parti, & qui forme la principale beauté de la Pièce intitulée : *Seconde Partie de Henri IV*, se trouve tel à-peu-près que nous venons de le rapporter, dans M. Hume, qui cite des autorités. Nous apprenons avec quelque regret, par une note qui se trouve dans le dixième volume, que ce trait n'est pas exact, au moins dans toutes ses parties, que le Juge dont il s'agit mourut ous le règne de Henri IV, suivant Hawkins. Selon Mistriss Griffith, il urvécut à Henri IV ; mais il fut si Frayé de se voir par cette mort ex-osé à la vengeance de Henri V, 'il résolut de mourir aussi. Ce-ndant, que pouvoit-il lui arriver pis par la colère de Henri V ? illeurs ne falloit-il pas au moins

faire l'essai des dispositions de ce Prince? Le moyen que prit ce Juge pour sortir de la vie, ne fut pas moins bizarre. Il donna ordre au Garde de son Parc de tirer sur quiconque passeroit dans ce Parc pendant la nuit sans dire son nom. La nuit suivante, ce fut lui qui passa dans ce Parc sans dire son nom, & qui fut tué, selon ses ordres. Tout cela est si bizarre, qu'on peut absolument se dispenser de le croire & s'en tenir au récit de M. Hume, conforme au Drame de Shakespeare.

Les deux Parties du Règne de Henri IV sont souillées par le personnage de Falstaff, bouffon ignoble & homme infâme, qui fait, dit-on, les délices des Spectateurs anglois, mais qu'il est aussi impossible à un François de goûter, soit dans la Tragédie, soit dans la Comédie, que le rôle de Caliban dans *la Tempête*, ou que celui du Fou du Roi Lear fou lui-même. C'est cependant une tradition en Angleterre, que la

Reine Elisabeth fut si contente du rôle de Falstaff, qu'elle voulut le revoir encore dans d'autres Pièces, & qu'elle donna l'idée à Shakespeare de le représenter amoureux & engagé dans des intrigues de galanterie. C'est le sujet de la Pièce intitulée : *les Femmes joyeuses de Windsor*, pièce purement comique, quoiqu'elle ne le soit pas beaucoup plus que plusieurs Tragédies du même Poëte.

Cette Pièce pourroit servir à prouver qu'il y a en général moins de plagiats qu'on ne pense, & que les ressemblances qu'on trouve & qu'on relève si souvent d'une Pièce à une autre sont des rencontres plutôt que des imitations & des souvenirs. On trouve dans *les femmes joyeuses de Windsor* des ressemblances assez marquées avec l'intrigue & les principales situations de deux ou trois Comédies françoises dont les Auteurs, ne connoissoient point les Œuvres de Shakespeare, ou n'y ont cer-

tainement pas pensé. Deux très-
nêtes femmes, attaquées à-la-fo
Falstaff, feignent de lui céder
l'attirer dans le piége & lui jou
tours sanglans; c'est l'intrig
notre *Fat puni*. Falstaff a éc
deux femmes une lettre ci
qu'elles se communiquent &
laquelle elles forment leur c
Falstaff, personnage ridicu
capable d'être aimé, est e
nant & présomptueux, & cr
tourné la tête à ces deux
Elles ont, non pas pour
mais pour maris, l'une,
qui croit d'abord aux succè
taff, l'autre, un homm
froid, qui compte sur l
sa femme & sur les ridi
quans de Falstaff. Cett
ressemble beaucoup à cel
ses Infidélités. Enfin le n
sous un nom déguisé,
Falstaff lui-même le
prétendues intelligences
me; il prend en con

mesures pour le traverser & le surprendre ; ces mesures échouent toujours & Falstaff lui échappe. C'est l'intrigue de *l'Ecole des Femmes*. On se doute bien que le comique fin & delicat de nos Pièces françoises est remplacé chez Shakespeare par un comique d'une force grossière qui ne peut jamais plaire à des François. Cette Pièce, avec des notes & des observations sur différens sujets relatifs aux Pièces de Shakespeare, remplit le dixième volume.

Le onzième contient deux Pièces :

1°. La Tragédie ou l'histoire Dramatique du Règne de Henri V. On y voit la triste & fameuse Révolution, qui, par l'effet de nos discordes civiles, plaça pour quelque-tems les Princes anglois sur le trône de la France.

2°. La première Partie du Règne de Henri VI, Roi d'Angleterre, fils de Henri V.

Le Traducteur annonce deux nouveaux volumes qui s'impriment ac-

tuellement & qui seront publiés dans le cours de cette année ; ils termineront la suite des Pièces historiques, dont il ne reste plus à nous donner que la seconde & la troisième Partie de *Henri VI*, *Richard III & Henri VIII.*

Le Traducteur croit pouvoir répondre que dans deux ans sa Traduction sera complette. On souscrit chez lui & chez Mérigot, son Libraire, aux adresses indiquées dans le titre ; mais la souscription sera fermée le jour où paroîtront les 12e. & 13e. volumes, & ceux qui n'auront pas souscrit alors payeront chaque volume *in*-8°. 5 liv. au lieu de 4.

Il se fait en même-tems une Edition *in* 4°. dont chaque volume est de 10 liv. broché.

On ne délivre plus des premiers volumes qu'à ceux qui souscrivent pour l'Ouvrage entier.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

PHYSIQUE DU MONDE, *dediée au Roi*. Par M. le Baron *de Marivetz* & par M. *Goussier*. Tome Ier. 243 pag. *in*-4°. A Paris, chez Quillau, Imprimeur de S A. S M. le Prince de Conti, rue du Fouare; & chez Lafosse, Graveur, rue & place du Carrousel. 1780.

LA Physique du Monde, suivant la définition de M. de Marivetz & de M. Goussier, est composée de deux parties, celle du Ciel & celle de la Terre; mais la première n'est destinée, dans leur Ouvrage, qu'à éclairer la seconde, c'est à-dire à déterminer les différens états dans lesquels la terre a passé ou dans lesquels elle passera. Le premier volume ne contient que l'examen des systêmes de Cosmogonie donnés par Burnet, Woodward, Wisthon, & par M. le Comte de Buffon. La seconde Partie aura pour objet la surface de la France

ſortant du ſein des eaux, douze Cartes préſenteront ſes émerſions à douze époques différentes; & la Topographie phyſique de cette partie du globe ſera repréſentée dans quarante-cinq feuilles, où l'on verra ſon état actuel & les veſtiges des changemens par leſquels elle a paſſé.

Les grandes queſtions relatives à la ſubmerſion totale ou ſucceſſive de la terre, à l'abaiſſement des eaux, aux cauſes & aux effets de cette diminution, conduiſent l'Auteur à parler des obſervations qu'on a faites ſur l'état de la terre, & il commence par expoſer les ſyſtêmes qui ont été fondés ſur ces ſortes d'obſervations; cela l'oblige à parler du mouvement de la terre. Il traite auſſi de la diminution des eaux, dont une des cauſes les plus énergiques lui paroît être l'addition de la chaleur dans le globe de la terre. Cette augmentation de chaleur doit produire plus de force vivifiante & organiſante dans la Nature. Il en conclud que le nombre

des êtres organisés doit augmenter sur la surface de la terre. Ce systême étant directement contraire à celui de M. de Buffon, M. de M. est obligé de le réfuter en détail.

Il commence son Essai sur l'histoire de la Cosmogonie, par remonter à l'époque des connoissances humaines sur la Physique céleste; il expose les erreurs des premiers hommes, depuis ceux qui adoroient le soleil jusqu'à ceux dont le génie s'est porté à la recherche des loix secondaires. Il donne ensuite l'exposition & l'analyse du systême de Burnet, & il fait voir que tous ses principes sont inadmissibles, surtout celui de l'équilibre que dût perdre le globe terrestre; ce qui n'auroit pu faire que transposer les climats.

Le systême de Woodward, qui suppose que Dieu ordonna à l'abîme des eaux de s'ouvrir pour inonder la terre; celui de Whiston, qui se sert de la queue d'une comète, sont aussi réfutés dans l'espace de quelques

» bour de la carrière : sa statu
» la gloire environne, que co
» le laurier, s'élève au mili
» débris des édifices constru
» ses prédécesseurs ; nous
» mesurer nos forces avec lu
» vainqueurs ou vaincus, no
» poserons notre Ouvrage a
» de sa statue, comme un hom
» d'autant plus noble, qu'il
» été ni aveugle ni servile . . .
de M. avoue ensuite que ce
imposant se soutient par sa m
par la liaison de toutes ses p
semblable à ces grands mon
de l'Architecture, dont l'é
ment ou même le renversem

Il commence en effet par faire des objections contre l'idée qu'une comète ait pu détacher les planètes du soleil, parce que les densités des planètes ne sont pas les mêmes que celles du soleil, parce que la comète auroit eu trop peu de tems pour se fondre & se mêler avec la matière détachée, parce que les parties détachées du soleil n'auroient pu décrire les cercles qu'elles parcourent. Il réfute surtout l'idée de l'attraction agissante par une espèce de frottement pour produire la chaleur. Il regarde la cause primitive déterminante de la chaleur comme étant encore inconnue, & c'est cette cause première de toute chaleur qu'il espère faire connoître.

M. de M. admet que la masse de la terre ait été sinon fluide, du moins molle dans la première époque de la nature, pour pouvoir acquérir le degré d'applatissement qu'on y observe; mais il croit que le globe formé de tous tems de terre & d'eau

& le deſſechement d'une partie de ſa ſurface, pourroit être ſubſtitué à la place de la vitrification.

Sur la ſeconde époque dans laquelle la matière de la terre, s'étant conſolidée, a formé la roche intérieure du globe, ainſi que les grandes maſſes vitreſcibles qui ſont à ſa ſurface, l'Auteur établit une différence eſſentielle entre la qualité vitreſcible & la véritable vitrification. Il ſoutient que les montagnes compoſées de rochers vitreſcibles ne peuvent être des bourſouflures du globe lors de ſon refroidiſſement, & qu'elles n'ont jamais été vitrifiées. Il trouve que les pôles n'auroient pas dû ſe refroidir les premiers, & même que cela ſeul devoit détruire l'hypothèſe du feu central.

Sur la troiſième époque, lorſque les eaux ont couvert nos continens, & ſur la quatrième époque où les eaux ſe ſont retirées & où les volcans ont commencé d'agir, M. de M. penſe que les eaux n'ont point

dû se précipiter sur la terre en masse & en torrent; qu'il n'a pas dû y avoir de confusion des élémens, de vents ni de tempêtes; le mouvement des eaux du midi au nord, lui paroît n'être point assez prouvé. Il soutient que la lune, en produisant l'intumescence des eaux, ne marche point d'orient en occident, & ne doit point escarper les côtes orientales. La raison qu'il en donne est que le mouvement diurne n'est qu'apparent; que le mouvement réel de la lune se faisant vers l'orient, il devroit produire un effet contraire; mais il nous paroît évident qu'au moins sur cet article la critique est peu fondée, puisque certainement le transport de la marée de chaque jour se fait du côté de l'occident, & que relativement à la terre c'est la même chose que si la lune avoit un véritable mouvement vers l'occident.

Sur la cinquième époque, lorsque les éléphans & les autres animaux du midi ont habité les terres

du nord, l'Auteur, ſuppoſant que Haller & Bonet ont détruit toute idée de génération ſpontanée, établit que l'Auteur de la Nature avoit dépoſé les germes qui devoient éclore; il établit que les contrées ſeptentrionales n'ont pas dû être habitées les premières; il prétend que M. de Buffon a pris une ſouſtraction pour une diviſion, c'eſt-à-dire qu'il ne faut pas diviſer 25° de chaleur par 25 periodes, dont chacune en ôte un degré pour avoir la chaleur actuelle égale à l'unité. Enfin il conclud que la terre ne ſe refroidit point. « La vie, ce chef-d'œuvre des mains » du Très-Haut, cet objet éminent, » ce but ſublime du plan de ſa puiſ» ſance infinie, ne ſera point un » phénomène éphémère; ſa du» rée n'a point eu pour origine une » cauſe accidentelle & périſſable; » un froid mortel & général n'étein» dra point ſur tout notre globe le » principe de la vie; le ſoleil éclai» rera toujours l'eſpace; il animera » toujours la nature. »

Sur la sixième époque, celle de la séparation des continens, l'Auteur persiste à soutenir qu'il ne peut jamais avoit existé de mouvement violent des eaux, & que par conséquent les causes indiquées par M. de Buffon ne peuvent expliquer les grandes scissures du globe. Mais comme il se réserve d'expliquer dans un autre volume quelles ont été ces véritables causes, nous ne sommes point à portée de comparer la vraisemblance de son hypothèse avec celle du vaste ensemble des Epoques de la Nature. On voit seulement que M. de M. regarde l'imbibition successive des eaux de la mer & leurs chûtes dans les grandes scissures comme les causes de la diminution des eaux de l'océan, & ces scissures comme un effet de la rotation de la terre.

Ainsi la disruption de cette croûte de la terre a été produite, suivant M. de M., par la rotation & par la force centrifuge, plus grande à l'é*quateur*, & qui y altéroit la force

de la pesanteur, tandis que celle-ci conservoit plus de son énergie sous les pôles; la séparation a donc dû nécessairement se faire dans le sens du méridien plutôt que dans le sens de l'équateur; elle a dû commencer où la force centrifuge étoit la plus grande, c'est à-dire sous l'équateur, & se prolonger vers les pôles.

Ces scissures étant commencées, elles ont dû s'agrandir, parce que la force de contiguité étoit détruite dans leur direction; elles ont dû s'étendre en largeur & en profondeur par la continuité de la cause qui les avoit produites; elles s'étendent peut-être encore, quoique d'une manière insensible; elles s'étendront encore, si la vîtesse de rotation augmente, comme l'Auteur le pense, d'après les principes qu'il se propose d'établir dans la suite de son Ouvrage. Alors il pourra se fair que l'isthme de Sués & l'isthme d Panama se brisent & que les cont nens se séparent. C'est une des lo

ticlles de la force centrifuge, ›lus les corps sont solides, plus :quièrent de mouvement. Les ns qui occupoient les milieux ontinens ont donc dû, par leur de solidité, prendre plus de centrifuge; elles ont dû s'éle- u-dessus des régions qui s'ap- ıoient davantage des parois des les scissures; & nous voyons 'et que c'est vers les milieux de ɔntinens que sont les plus gran- auteurs, ou du moins qu'elles ient dans l'origine si elles ne s'y 'ent plus aujourd'hui. Les eaux, :ur mouvement général & conf- rongent & détruisent les côtes lentales, tandis que les côtes tales s'étendent: ces effets, dont ›liquera les causes, concourent 'procher des côtes occidentales ıaînes des hautes montagnes qui ıt formées & élevées dans l'ori- vers le milieu des continens.

›mme l'Auteur n'explique point théorie, qu'il n'en démontre.

oint les principes, & qu'il n'en
ustifie point les applications, nous
ne pouvons faire aucune réflexion
sur les difficultés qu'elle présentera;
il paroît seulement, par la Préface,
que l'Auteur se propose de rétablir le
fluide que les Attractionaires avoient
banni & dont il pense qu'on ne peut
se passer pour une multitude de phé-
nomènes. La volonté du Créateur
étant la cause du mouvement & de
la chaleur, ce seront ces deux prin-
cipes qui serviront de base à toute la
théorie physique. Mais M. de M.
assure ses Lecteurs que, quelque soit
le jugement qu'ils porteront sur ses
principes généraux de la Physique,
les conclusions qu'il tirera des for-
mes topographiques, formes qui se-
ront des données positives & cer-
taines, seront absolument indépen-
dantes de ses principes. « On peut,
» dit-il, différer d'avec nous sur le
» jugement que l'on portera de notre
» systême; mais nous croyons au
» moins qu'il sera impossible de rien

:ſter contre l'expoſition phyſi-
·des modifications préſentes &
ıres de la ſurface de la France,
par conſéquent contre toutes
concluſions que nous en tire-
s relativement à la navigation
'intérieur de ce Royaume. »
nous ſemble que cette dernière
: ſera en effet la plus utile de
'rage ; les connoiſſances de M.
:on de Marivetz & de M. Gouſ-
relativement aux Canaux, ont
produit des projets utiles pour
nal de Berry, comme on l'a d t
un grand Traité des *Canaux
ıvigation*, publié en 1778, &
attendrons avec impatience que
Principes généraux de Coſmo-
& de Phyſique les ayent con-
:nfin à une application impor-
au bien public.

Extrait de M. de la Lande.]



*R*CHERCHES *chimiques sur l'Etain*, faites & publiées par ordre du Gouvernement, ou Réponse à cette question : *Peut-on, sans aucun danger, employer l'Etain dans l'usage économique ?* Par MM. *Bayen*, Apothicaire Major des Camps & Armées du Roi, & *Charlard*, Apothicaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Prevôt du Collége de Pharmacie. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Police. *in*-8°. de 285 pages, & les Préliminaires 20.

ON s'est servi de tems immémorial de vaisseaux & d'ustenciles d'étain ou de cuivre revêtu d'étain pour l'usage de la cuisine & de la table ; avant que la fayance fût inventée & devenue commune ; nos pères n'avoient presque pas d'autre vaisselle que la vaisselle d'étain,

& encore à présent dans les provinces, dans les campagnes, dans la plupart des Communautés & dans plusieurs pays étrangers; elle partage au moins le service des tables avec la fayance & les autres poteries, sans qu'il ait été constaté, qu'il soit jamais arrivé d'accidens de l'usage de ce métal. Si donc l'emploi de l'étain est diminué considérablement & s'abolit même de jour en jour, ce n'est point qu'on lui ait reconnu aucune qualité malfaisante ou contraire à la santé; sa grande mollesse, son extrême fusibilité, sa mauvaise odeur très-forte & très-marquée, la facilité avec laquelle il *s'encrasse* & salit les mains & le linge, sont, avec l'invention des poteries, exempte de ces inconvéniens, les principales causes de l'espèce d'abandon général où il tombe de plus en plus.

Mais à ces motifs capables de faire impression sur tout le monde, il s'en étoit joint un nouveau depuis quelques années, qui mériteroit en-



core beaucoup plus de fixer l'attention. Un Chimiſte de la réputation la plus brillante & la mieux méritée, l'illuſtre M. Margraff, de l'Académie de Berlin, avoit publié des Mémoires remplis d'excellentes recherches ſur l'étain : & de pluſieurs des expériences rapportées dans ces Mémoires il réſulte que M. Margraff n'a preſque point trouvé d'étains dans leſquels il n'ait reconnu la préſence de l'arſenic. Cette circonſtance inquiétante, jointe à celles dont il vient d'être fait mention, étoit plus que ſuffiſante pour achever de faire proſcrire entièrement l'étain, ſurtout pour l'uſage de la cuiſine & de la table.

Cependant ce métal eſt d'une néceſſité preſque indiſpenſable, & l'on ſeroit dans le plus grand embarras, s'il falloit renoncer abſolument à s'en ſervir. C'eſt dans des occaſions comme celle-ci que le zèle des Adminiſtrateurs chargés de l'importante & honorable fonction de veil-

ler à la sureté publique, ne peut manquer d'être excité ; aussi les Auteurs de l'Ouvrage dont nous rendons compte nous apprennent-ils dans l'Avertissement qu'ils ont mis à la tête, « que M. le Lieutenant-
» Général de Police n'a pas cru de-
» voir se dispenser de prendre cet ob-
» jet en considération, & que pour
» éclaircir les soupçons, ce digne
» Magistrat a chargé le Collége de
» Pharmacie de faire toutes les expé-
» riences nécessaires pour constater si
» véritablement l'étain, étoit ou n'é-
» toit pas dangereux, & s'il étoit ou
» n'étoit pas indifférent de l'employer
» dans les usages économiques. Pour
» répondre à la confiance dont M.
» le Noir l'honoroit, ajoutent les
» Auteurs, le Collége de Pharma-
» cie a nommé trois de ses Membres,
» Messieurs *Rouelle*, *Charlard* &
» *Bayen*, pour faire toutes les expé-
» riences & recherches chimiques,
» propres à remplir les vues d'un
» Magistrat dont toutes les pensées,

» dont toutes les actions sont diri-
» gées vers le bien public. »

La mort prématurée de M. Rouelle, survenue dès le commencement du travail entrepris par ces Chimistes, ne pouvoit manquer d'affliger beaucoup les survivans ; ils ont senti toute la perte qu'ils faisoient dans la personne d'un si excellent Coopérateur ; mais ils n'en ont point été découragés & l'on peut juger par la manière dont ils ont exécuté leur entreprise que ce malheur n'a fait que redoubler leurs efforts pour s'acquitter dignement de la commission importante dont ils étoient chargés.

Ils ont commencé par se procurer l'étain le plus pur qu'on puisse trouver dans le commerce ; ils ont reconnu cette pureté qu'ils cherchoient aux étains des Indes, de Banca & de Malaca, & à l'étain doux d'Angleterre. Ce dernier est néanmoins fort rare.

Une chose qui doit paroître bien étonnante,

tonnante, c'est qu'ayant répété, avec a plus grande exactitude & jusqu'à iuit fois sur chaque espèce d'étain, a dissolution de ces métaux dans 'eau régale, indiquée par M. Margraff, pour y appercevoir & en extraire l'arsenic, nos Chimistes n'ont pu y découvrir un seul atôme de cette substance. On n'aura pas de peine à croire qu'ils ont été *cruellement tourmentés*, comme ils le disent, l'orsqu'en suivant un Chimiste tel que M. Margraff, ils ont été certains qu'ils ne parvenoient pas à obtenir les résultats qu'il avoit annoncés.

Dans cette circonstance épineuse, ils ont pris le parti qui paroît le plus raisonnable, sans affirmer & même sans présumer d'après leurs expériences, qu'il n'existoit point d'arsenic dans les étains qu'ils avoient examinés, ils ont eu recours à des expériences comparatives en prenant le parti d'introduire dans ces mêmes étains, de l'arsenic à des doses connues & graduées depuis un seizième

jusqu'à un douze centième & même beaucoup moins.

Le résultat de ces nouvelles expériences que nous invitons à lire dans l'Ouvrage même, à cause des détails intéressans qu'on y trouvera, a été que par la dissolution dans l'eau régale, ils sont parvenus à reconnoître & à extraire jusqu'à un deux mille quarante-huitième d'arsenic, qu'ils avoient allié dans cette proportion avec ces mêmes étains, dont par le même procédé, ni aucun autre, ils n'avoient pas retiré un seul atôme de cette substance minérale, lorsqu'ils n'en avoient point ajouté. La conclusion qu'il est naturel de tirer de ces faits, c'est que les étains des Indes & d'Anglererre que ces Messieurs ont examinés, étoient en effet très-purs, & surtout exempts de tout alliage d'arsenic. Les recherches dont nous venons de rendre compte sont l'objet de la première section.

Cependant, comme ils le disent fort bien, ces étains si purs ne peu-

vent être d'aucune utilité dans nos ménages ; leur trop grande mollesse y met un obstacle insurmontable ; il a fallu que l'art donnât, à ce métal trop flexible, une certaine roideur, un certain degré de solidité qui le rendît propre à conserver les formes que les circonstances obligent à lui donner, & c'est de-là que sont venus les étains alliés du commerce & employés habituellement par les potiers d'étain.

L'examen chimique de ces différans étains alliés fait le sujet de la seconde section qui est remplie d'expériences aussi bien faites & aussi intéressantes que la première ; les plus essentielles sont celles par lesquelles MM. B. & C. sont parvenus, au moyen de la dissolution dans de l'eau régule & de l'acide marin affoiblis, à extraire enfin de plusieurs étains alliés du commerce & notamment de l'étain d'Angleterre, en gros saumons, en baguettes & en petit chapeau, de l'arsenic en pou-

dre noire & reguline; mais en petite quantité & à peine d'un grain par once.

La troisième section est une continuation de la seconde & contient les recherches sur l'étain allié mis en œuvre & vendu sous toutes sortes de formes par les Maîtres Potiers d'étain. On y voit que les substances métalliques alliées à l'étain pour lui donner les qualités qu'on desire, sont le cuivre, le bismuth, le zinc, le plomb, le régule d'antimoine; MM. B. & C. y déterminent la proportion de ces alliages dans les différens étains & particulièrement dans les deux espèces le plus employées: sçavoir, ceux que l'on nomme *étain fin* & *étain commun*, & rendent compte en même tems des expériences qu'ils ont faites pour séparer & départir d'avec l'étain, non-seulement les métaux qu'on y mêle ordinairement à dessein, mais encore l'argent qu'il n'arrive guère d'y mêler exprès; mais qui peut s'y trou-

ver uni accidentellement; de pareilles recherches ne peuvent manquer d'intéresser les Chimistes.

La quatrième & dernière section est la plus essentielle; elle a pour objet de répondre à la question proposée; *l'étain dans son état de pureté est-il un métal dangereux? Un étain qui contient quelques atômes de matière arsenicale peut-il être dangereux? Les métaux & demi-métaux, qu'on est dans l'habitude d'allier à l'étain pour lui donner de la dureté, peuvent-ils en rendre l'usage dangereux?* Tou l'Ouvrage n'a été fait que pour donner à ces questions une réponse satisfaisante; nous avons déjà fait remarquer qu'un usage de la vaisselle d'étain, qui subsiste depuis plus de trois mille ans, n'a fait découvrir dans ce métal aucune qualité malfaisante, ce qui est un préjugé très-fort en sa faveur; car il n'est nullement probable, que s'il eût été nuisible à la santé, une si longue expérience ne l'eût pas fait

connoître comme tel, de même qu'elle a fait découvrir depuis bien des siècles les pernicieux effets du cuivre & du plomb ; c'est aussi ur ces faits que MM. B & C. se fondent pour répondre négativement à la première question, c'est à dire, que l'étain pur n'est nullement dangereux.

A l'égard de la seconde, comme il est assez probable que l'étain dont on se servoit anciennement étoit beaucoup plus pur que ceux d'Angleterre connus sous les nom d'*étain fin* & d'*étain commun*, dont presque tous nos usteuciles sont maintenant fabriqués, & dans lesquels on a vu que MM. B. & C. ont découvert des parcelles d'arsenic; cette question exigeoit beaucoup plus d'attention de leur part; ils commencent par observer ; 1°. que l'arsenic ne s'y trouve qu'en quantité infiniment petite, & qui ne va jamais à un grain par once : 2°. que ces atômes d'arsenic sont toujours sous for-

me de régule lorsqu'ils sont unis avec l'étain, parce qu'en général les métaux ne peuvent s'allier que lorsqu'ils sont dans leur état métallique, complet, & les Chimistes sçavent que le régule d'arsenic, quoique très-pernicieux, l'est pourtant beaucoup moins que sa chaux blanche qui est le vrai poison connu sous le nom d'arsenic : 3°. que ces molécules de régule d'arsenic sont intimement combinées avec l'étain *ce qui*, ajoutent ces Chimistes, *en rend absolument nulle la qualité délétère ou vénéneuse.*

Quoique ces motifs de ne pas craindre l'usage de l'étain même allié d'une petite quantité de régule d'arsenic soient très-capables de faire impression, ce minéral est si redoutable, & la question à laquelle MM. B. & C. avoient à répondre étoit d'une si grande conséquence, qu'ils ont cru, avec raison, devoir appuyer leur sentiment sur l'expérience.

En conséquence ils ont allié exprès

du régule d'arsenic avec de l'étain en quantité neuf fois plus grande que celle de l'étain d'Angleterre, qui en contient le plus; ils ont preparé des alimens assaisonnés de tout ce qu'on employe dans la cuisine; ils ont fait bouillir, & laissé séjourner pendant vingt-quatre heures dans ces alimens des lames de leur étain arsenique, & ont non-seulement nourri assez long tems des animaux avec ces alimens; mais ils y ajoutoient de plus des doses considérables de leur étain arsénique, réduit en fine limaille, sans qu'aucun de ces animaux en ait ressenti la moindre incommodité, ni que leur appetit, ni leur gayeté en ayent éprouvé la plus légère altération. De pareilles expériences sont assurément très-propres à dissiper le craintes.

Mais indépendamment de la qua tité infiniment petite de rég d'arsenic que contiennent les éta d'Angleterre commnément emplo

par nos Potiers, ils ſont encore alliés, de cuivre, de régule d'antimoine, de zinc, de biſmuth & de plomb, métaux ſuſpects & malfaiſans. MM. B. & C. avoient a decider ſi l'uſage de l'étain durci par ces matières métalliques étoit dangereux : ils répondent à cette queſtion en diſtinguant d'abord l'étain qui doit, à juſte titre, porter le nom d'étain fin, d'avec l'étain commun. C'eſt de cet étain fin dont ſe ſervoient nos pères dans le tems que la vaiſſelle de ce métal étoit généralement en uſage, & étoit même un objet de luxe par ſa quantité dans les maiſons les plus opulentes, comme l'eſt à préſent la vaiſſelle d'argent; il y avoit alors des règlemens qui s'obſervoient ſur l'alliage de l'étain ; il n'étoit permis d'allier l'étain fin qu'avec du cuivre rouge & du biſmuth ou *étain de glace*, ſans cependant que les proportions fuſſent fixées. Mais MM. B. & C. font obſerver qu'on ne mettoit que

deux livres ou deux livres & demie au plus de cuivre, & une livre de bismuth sur quatre-vingt-dix-sept livres d'étain, quantité suffisante pour lui donner la solidité convenable, & que les Potiers n'ont garde d'augmenter, parce que le cuivre rouge est plus cher que l'étain, & que d'ailleurs, s'ils outrepassoient ces proportions, ils ne pourroient plus travailler leur étain.

Il est vrai que ces deux métaux sont malfaisans ; mais ce n'est qu'autant qu'ils peuvent se dissoudre, & dans ces proportions ils ne peuvent être attaqués dans les usages économiques à cause de la quantité infiniment prédominante de l'étain qui les défend suffisamment de l'action des alimens & assaisonnemens : aussi dans le tems que cet étain fin étoit en usage ne lui a-t'on jamais fait aucun reproche relativement à la santé. MM. B. & C. font observer à ce sujet qu'on se sert actuellement, avec toute confiance & sans inconvénient,

de la vaiſſelle d'argent au titre, quoique cette dernière ſoit alliée d'une quantité de cuivre double de celle qui étoit dans l'étain fin.

Il n'en eſt pus de même de l'étain nommé *étain commun ;* l'alliage dominant de ce dernier eſt le plomb, métal de bas prix, qui peut s'allier en grandes proportions avec l'étain ſans l'empêcher de ſe travailler, & qui peut par conſéquent favoriſer infiniment la cupidité : auſſi ſe commet-il tous les jours des abus & des fraudes conſidérables dans cet alliage du plomb avec l'étain, malgré les épreuves uſitées, mais infidèles, pour les reconnoître. MM. B. & C. indiquent ſur cet objet des moyens chimiques très-ſurs pour reconnoître la quantité de plomb allié à l'étain ; & ils invoquent, avec raiſon, l'autorité publique pour réprimer les abus dangereux de cet alliage du plomb en grande proportion avec l'étain, ſurtout pour les vaiſſeaux ſervant aux alimens.

MM. B. & C. terminent la très-bonne Dissertation dont nous venons de rendre compte, par quelques observations essentielles sur les vaisseaux de cuivre & de fer étamé qui sont d'un très-grand usage, & ceux de fer surtout d'un usage très-sûr; mais ce n'est qu'autant que l'étain employé à ces étamages est lui-même très-pur. Ces Chimistes recommandent, avec raison, de n'employer pour l'étamage que l'étain des Indes dans toute sa pureté, cet étain étant le seul qui ne soit pas suspect; mais probablement ils auroient insisté encore plus sur cet objet, s'ils avoient su qu'aucun Chaudronnier n'étame avec de l'étain pur & qu'ils sont tous dans l'habitude de se servir d'étain allié de plomb & même en grande proportion; non, probablement par cupidité ou par économie, parce que la couche de l'étamage est si mince, que cette économie se réduiroit presque à rien, mais parce qu'ils ont observé que l'alliage du

plomb rendoit leur étamage beaucoup plus liſſe, plus uni & plus brillant. Or, un pareil avantage n'étant d'aucune conſidération, en comparaiſon de la ſûreté & de la ſalubrité, il paroît indiſpenſable de défendre abſolument aux Chaudronniers l'emploi du plomb dans leurs étamages.

[*Extrait de M. Macquer.*]



L'*APOLOGÉTIQUE* & *les Prescriptions de Tertullien*. Nouvelle Édition revue & corrigée d'après les Manuſcrits, les Editions & différens Ouvrages de Tertullien, avec la Traduction & des Remarques. Par M. l'Abbé *de Gourcy*, Vicaire-Général du Diocèſe de Bordeaux, de l'Académie Royale de Nancy. 1780. A Paris, chez Sorin, Libraire, rue S. Jacques; & chez la Veuve Deſaint, rue du Foin. *in*-12. pag. 423, ſans la Préface qui en a 28. 2 liv. 10 ſ. broché & 3 liv. relié.

L'APOLOGÉTIQUE de Tertullien, eſt, au jugement de l'Abbé de Fleury, la plus ample & la plus fameuſe de toutes les Apologies des Chrétiens, & le Livre des *Preſcriptions* eſt un des plus utiles de cet ancien Ecrivain. Ce dernier eſt un de ceux dont l'Aſſemblée du Clergé, en 1682, recommandoit

'usage; & M. l'Abbé de Gourcy, n publiant ces deux Ouvrages, n'a ait qu'exécuter une partie du grand rojet fortement recommandé par 'Assemblée de 1770 [1].

Balzac, en disant que le style de Tertullien étoit de fer, avouoit aussi que de ce fer il avoit forgé d'excelentes armes. En lisant ses Ouvrages, on regrette qu'il n'y ait pas mis auant de correction & de goût, que le force & de chaleur. Quoique le tyle soit un peu moins défectueux lans l'Apologétique que dans les utres Traités de cet Auteur, on ne aisse pas d'y être souvent embarrassé pour découvrir le vrai sens. Génie igoureux & libre, Tertullien ne

[1] Ce n'est même que sous les auspices & d'après l'invitation du Clergé de France, que l'Auteur a entrepris ce travail, examiné & approuvé, avec d'autres manuscrits le sa composition, dans une Assemblée générale, comme le porte le procès-verbal le celle de 1775.

& des constructions qu'on che
roit inutilement dans les Ecr
de Rome ; & souvent lorsqu'
usage d'expressions qui lui sont
munes avec eux, il leur attribu
sens tout particuliers, qui n
qu'à lui. La traduction des
Auteurs est nécessaire à ceux qu
tendent pas la langue original
utile à ceux qui l'étudient; ce
Tertullien est presque aussi n
saire à ceux qui entendent la l
latine qu'à ceux qui l'ignorent
ne doit donc pas être étonné q
Ouvrages nous soient parvenus
un état d'altération qui en ren

l'Abbé de Gourcy ; & s'il a fait usage, pour l'Apologétique de Tertullien, de l'Edition donnée par Havercamp ; & des manuscrits qui y sont cités ; c'est avec beaucoup de circonspection. Nous remarquons aussi dans ses notes qu'il a consulté un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, cotté 2616.

On voit par le texte même de l'Apologétique que Tertullien l'écrivoit sous le règne de Sévère, & durant la persécution, après que le parti d'Albin & de Niger eût été entièrement abattu, & lorsqu'on faisoit la plus rigoureuse recherche de tous leurs partisans. Niger avoit été tué en 195, & Albin le fut en 197. La persécution commença en 200, en Afrique, où l'Auteur composa son Apologie ; mais Sévère ne publia d'Edit contre les Chrétiens qu'en 202. Tertullien fait l'éloge de Sévère, tandis qu'il dépeint des plus odieuses couleurs les Empereurs qui avoient porté des loix contre les

Chrétiens ; l'Edit de Sévère n'avoit donc pas encore paru lorsqu'il écrivoit. Il adresse son Ouvrage aux *Magistrats de l'Empire Romain, qui rendoient leurs jugemens dans le lieu le plus éminent de la Cité.* Il entend, selon Tillemont & Dupin, les Magistrats de Carthage sa patrie, non ceux de Rome. Aussi parle-t-il à des Magistrats persécuteurs ; alors la persécution n'étoit pas allumée à Rome, elle l'étoit à Carthage. Il se sert des termes de *Præsules* & *Proconsules*, qui désignoient les Magistrats ou Gouverneurs provinciaux. Jamais il n'emploie le mot *urbs*, consacré à la ville de Rome, mais celui de *civitas*, en parlant du lieu de son séjour. Ailleurs on voit qu'il parle de Rome comme n'y étant pas.

Ajoutons qu'il seroit difficile de concevoir que Tertullien eût adressé à des Romains une Apologie écrite d'un style qu'on auroit eu vraisemblablement bien de la peine à enten-

à Carthage l'an 200, & qui
remier avoit tiré le glaive en
que contre les Chrétiens, con-
oit bien l'idiôme de l'Apolo-
, s'il étoit compris dans le nom-
les Magistrats à qui l'Apologie
adressée.

uant au Livre des *Prescriptions*,
ge qu'il a été écrit avant le
té contre Marcion; car c'est
n'avoir pas bien saisi le sens
passage de ce Traité que l'Abbé
y a pensé différemment. Il y a
e lieu de croire qu'il est anté-
à tous les Ouvrages de Tertul-
contre l'erreur; à cet égard du
s M. l'A. de G. adopte l'opi-
des Critiques qui ne peuvent se
ader que Tertullien ait été en-
dans le schisme & dans l'héré-
orsqu'il composa cet Ouvrage,
on n'apperçoit aucune trace de
reurs, & où il se fait gloire
dans la Communion de toutes

les Eglises apostoliques, & surtout de l'Eglise de Rome, dont il fait un pompeux éloge.

Nous aimerions mieux pouvoir dire qu'il revint de ses égaremens, & qu'il composa ensuite son Traité des Prescriptions, que d'être forcés d'avouer que les raisons qu'il y exposa, pour réfuter toutes les erreurs, n'eurent pas assez de force sur son esprit pour le garantir de quelques unes.

Dans son Apologétique Tertullien montre avec force l'injustice des Payens & de leurs loix qui condamnoient les Chrétiens sur leur nom seul; tirannie d'autant plus révoltante, que, tandis qu'on les supposoit coupables de crimes odieux, on vouloit les forcer, par la violence des tourmens, à nier qu'ils fussent Chrétiens, & ce désaveu suffisoit pour les regarder comme innocens. Il fait voir que ces crimes supposés sont à-la-fois contre la nature & contre toute vraisemblance, qu'il

t donc en avoir une preuve
incante, avant de punir ceux
on les imputoit, & que, cette
: acquise, ils n'en étoient pas
criminels & punissables, en
nt le nom de Chrétien; que
yens eux mêmes étoient cou-
des horreurs dont on char-
les Disciples du Christ; que
Dieux avoient été originaire-
des hommes, & des hommes
icieux; que celui des Chré-
Créateur de l'univers, s'est
onnoître par les Livres des
plus anciens que tous les Li-
& même que les Dieux des
s; que la doctrine des Chré-
es oblige à prier le vrai Dieu
les Empereurs, pour l'Empire
in, pour leurs ennemis mê-
mais qu'elle leur défend de dé-
à l'homme des honneurs réser-
la Divinité; qu'elle en fait des
ns plus utiles & de meilleure
e les Payens; que dans leurs
olées tout respire l'union, l'in-

nocence, la piété, la ſobriété, la modeſtie, la bienfaiſance ; que leur vertu eſt bien ſupérieure à celle des Philoſophes ; que leurs dogmes ſont néceſſaires, puiſqu'ils forcent les hommes à devenir meilleurs, &c. &c.

Sur tous ces objets, & bien d'autres, l'Auteur s'exprime avec tout le feu d'une imagination forte, ardente, & profondément pénétrée, qui quelquefois franchit les bornes d'une raiſon ſage. On accuſoit les Chrétiens d'égorger dans leurs myſtères un enfant, & de ſe repaître de ſa chair. Tertullien entreprend de prouver que les Payens eux-mêmes ſont coupables d'une action auſſi déteſtable. Il rappelle qu'en Afrique on immoloit publiquement des enfans à Saturne juſqu'au Proconſulat de Tibère, & que depuis, ces abominables ſacrifices ſe font encore en ſecret ; que les Gaulois ſacrifioient des hommes à Mercure, & les habitans de la Tauride à Diane. Enſuite il s'écrie : « Combien je vois

» de gens altérés de notre ſang!
» Combien même de vos Magiſtrats
» les plus intègres pour vous, les
» plus rigoureux contre nous, je
» pourrois confondre par des repro-
» ches trop fondés d'avoir eux-mê-
» mes ôté la vie à leurs enfans auſſi-
» tôt après leur naiſſance! Vous
» ajoutez encore à la cruauté par le
» genre de mort; vous les noyez;
» vous les faites mourir de faim &
» de froid; vous les expoſez aux
» chiens; ce ſeroit une mort trop
» douce de périr par le fer. Pour
» nous, à qui tout homicide eſt dé-
» fendu, il nous eſt également dé-
» fendu de faire périr le fruit d'une
» mère dans ſon ſein, avant même
» que l'homme ſoit formé. C'eſt un
» homicide prématuré d'empêcher la
» naiſſance. »

Il tourne enſuite ſes regards ſur les peuples qui, au rapport d'Hérodote, après s'être tiré du ſang aux bras, ſe le préſentent à boire les uns aux autres, comme pour ſceller par-

là leurs traités. « Il s'est passé quel-
» que chose de semblable dans la
» Conjuration de Catilina. On dit
» qu'il y a des Scythes qui mangent
» leurs parens après leur mort. Mais
» pourquoi chercher des exemples si
» loin ? Ici même, pour être admis
» aux mystères de Bellone, il faut
» avoir bu du sang, qu'on tire de la
» cuisse, & qu'on reçoit dans la
» main. Et ceux qui sont attaqués
» d'épilepsie, ne les voit-on pas,
» pour se guérir, sucer avec avidité
» le sang encore tout bouillant des
» criminels qui viennent d'expirer
» dans l'arène ? »

Il est clair que tous ces exemples ne frappent pas également au but ; mais il falloit du moins s'y arrêter. Tertullien va plus loin, & affoiblit son raisonnement par ce qui suit. « Ceux, ajoute-t-il, qui mangent
» des animaux tués dans le même
» lieu, (l'arène) ne se nourrissent-
» ils pas de la chair de leurs sem-
» blables ? car ce sanglier s'est abreuvé
» du

du sang du malheureux qu'il a déchiré. Ce cerf n'a expiré qu'après s'être baigné dans le sang d'un gladiateur. Et dans le ventre des ours on voit encore palpiter les membres des hommes qu'ils ont dévorés. Vous ne pouvez le nier ; vous êtes des Antropophages.

M. l'Abbé de C., après avoir verti que le terme de *Prescription* nployé par Tertullien, signifie, iivant la notion tirée de la Jurisudence, une fin de non-recevoir, ne exception péremptoire que le éfendeur oppose au demandeur, & ı vertu de laquelle celui-ci est déaré non-recevable à intenter une ction, sans qu'on entre dans le fond e ses raisons & de ses moyens, a onné une analyse particulière de ce 'raité, à quoi n'avoit pensé aucun es Traducteurs, Editeurs ou Commentateurs, à la réserve de Lacerda ont l'Ouvrage n'est tombé entre s mains que durant le cours de impression.

Il y distingue deux parties : la pre-
mière est une espèce d'Introduction,
où l'Auteur ayant établi d'abord
qu'il faut qu'il y ait des héré-
sies, on n'est pas moins obligé de les
fuir, définit ensuite ce mot, en di-
sant que l'hérésie consiste à inventer
ou à adopter de soi même la doc-
trine de la foi ; & lorsqu'il en re-
cherche la source, il la trouve prin-
cipalement dans une philosophie té-
méraire & une curiosité déréglée.
Suit la profession de foi, qu'il ap-
pelle règle, & à laquelle il faut tou-
jours rester attaché, sans permett
qu'on dispute sur ce qu'elle re
ferme.

Dans la seconde Partie sont co
prises dix Prescriptions ; 1°. les
rétiques ne sont pas recevables à
puter sur les Ecritures ; 2°.
Christ a enseigné sa doctri
Apôtres, qui l'ont transmi
Eglises ; 3°. parfaite unifor
la doctrine dans les Eglises
liques ; 4°. antiquité de

trine, preuve de sa vérité : 5°. succession non interrompue de nos Evêques depuis Jesus-Christ : 6°. conformité de la doctrine de nos Eglises avec la doctrine des Apôtres, preuve qu'elles sont apostoliques : 7°. parmi les héréfies régnantes, les unes ont été condamnées par les Apôtres, les autres sont nouvelles, & convaincues de fausseté : 8°. la vérité de notre doctrine résulte de sa conformité avec celles des Eglises Apostoliques, & surtout de l'Eglise de Rome : 9°. les Hérétiques ayant corrompu l'Ecriture, où se trouve la vérité, ne peuvent être que dans l'erreur : 10°. la vérité ne pouvoit se trouver au milieu de la licence & du désordre qui régnoient par-tout dans les Eglises des Hérétiques ; tandis que la pureté des mœurs, la sage & vigoureuse discipline distinguoient l'Eglise Catholique.

On doit savoir gré à M. l'Abbé de G. d'une Traduction qui a dû lui coûter beaucoup de travail, & dont

la clarté n'a pas trouvé de modèle dans l'original. Il ne s'est permis qu'un petit nombre de notes qui lui ont paru indispensables. On ne l'eût certainement plus blâmé, s'il les eût un peu plus multipliées.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

CODEX *Alexandrinus manuscriptus Novi Testamenti qui Londini in Musæo Britannico asservatur.* Un vol. *in-folio.*

M. WOIDE se propose de publier ce précieux manuscrit grec du Nouveau Testament que l'on conserve dans le Museum de Londres, & veut que son édition soit entièrement conforme au manuscrit soit par la forme des lettres, soit par le nombre des pages, des lignes & des caractères qu'elles contiennent : il y conservera les abbréviations, les points, & même jusqu'au ratures; en sorte que cette édition sera une copie exacte du manuscrit

& pourra en tenir lieu. Dans des notes particulières il exposera tout ce que l'on a dit sur son antiquité & prouvera qu'il a été écrit en Egypte. Il examinera les passages qui ont été raturés, & corrigera les erreurs de M. Wetstein, qui a fait usage de ce manuscrit pour son édition du Nouveau Testament.

Ce manuscrit d'Alexandrie consiste en cent trente-une feuilles, & avec la préface & les notes de M. Woide, il formera un *in-folio* que l'on pourra joindre à l'édition que Grabe a donnée du manuscrit d'Alexandrie de l'Ancien Testament.

Cette entreprise de M. Woide a eu les plus grands applaudissemens en Angleterre. Le Roi, les Evêques d'Angleterre & d'Irlande & les différentes Universités en desirent l'exécution, & il y a lieu de croire qu'elle sera également accueillie par les Etrangers. On payera une guinée en souscrivant & une autre en recevant l'Ouvrage; il y a déjà plus de

deux cens quarante souscriptions, & aussitôt que le nombre de trois cens sera complet, on fera fondre les caractère pareils à ceux de l'original, ce qui sera achevé dans le cours de deux ou trois mois, après quoi on commencera l'impression, & on espere être en état de livrer l'Ouvrage d'ici à deux ans.

Les Libraires de Londres auxquels on peut s'adresser pour souscrire sont Bathurst, Payne, White, Elmsly, Henri Payne, Faulder & Nichols

Le même M. Woide va publier aux dépens de l'Université d'Oxford, un autre Ouvrage intitulé : *Fragmenta N. Testamenti secundum interpretationem dialecti superioris Œgypti quæ Tchahidica seu Sahidica appellatur, e manuscriptis Oxoniensibus descripta*, &c. Il y joindra une traduction latine & des notes.

Le Dialecte sahidique est celui qui étoit en usage dans la haute Egypte ou le Saïd, différent de

celui de la basse Egypte ou le Cophte dans lequel nous avons déjà une version du Nouveau Testament publiée par Wilkins, en cophte & en latin. Les fragmens dont il s'agit, n'ont jamais paru & forment environ un tiers du N. Testament: ils diffèrent de la version cophte dont nous venons de parler, & s'accordent avec d'autres versions très-anciennes. M. Woide pense que cette version, dont ces fragmens sont des restes, existoit dès le second siècle de l'Ere chrétienne; on peut juger par-là de son antiquité & de son importance. M. de la Croze, qui les a vus & qui étoit très-versé dans la connoissance de la langue cophte assure qu'ils indiquent la vraie leçon de plusieurs passages du Nouveau Testament & qu'en outre ils peuvent contribuer à nous faire connoître l'ancienne langue égyptienne. Il veut parler sans doute de l'ancienne langue cophte ou sahidique depuis les Ptolemées, car il

nous paroît difficile de remonter à l'ancienne langue égyptienne avant Alexandre. On sçait que depuis ce Conquérant, les Egyptiens ont admis dans leur langue & l'alphabet grec & une quantité prodigieuse de mots grecs; que par-là l'ancien Egyptien s'est trouvé très corrompu, ce qui a formé, en quelque façon, une nouvelle langue que nous appellons cophte. Il y a lieu de croire cependant que le Dialecte du Saïd ou de la haute Egypte, aura été moins altéré. Quoi qu'il en soit, ce nouvel Ouvrage de M. Woide formera un volume & se vendra environ une guinée. On desireroit seulement que ceux qui sont curieux d'en avoir un exemplaire, se fissent inscrire afin que l'on pût juger du nombre que l'on doit tirer.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces deux Ouvrages qui occupent M. Woide. On sçait qu'il est très-versé dans la connoissance des langues orientales & particulière-

nent dans celle de la langue cophte dont il a déjà publié un Dictionnaire. On peut juger par-là qu'il est très-en état de donner ces éditions & de les accompagner de toutes les notes dont elles ont besoin. De pareils travaux font honneur à l'Université d'Oxford & il feroit à desirer que cet exemple fût plus suivi & qu'on négligeât moins l'etude des langues orientales qui nous présentent de nouvelles connoissances à acquérir en tout genre. Il est vrai qu'elles entraînent des travaux & des peines que n'exige point une littérature agréable. M. l'Abbé Desaunais, Garde de la Bibliothèque du Roi, a bien voulu se charger, à Paris, de recevoir les noms de ceux qui desireront avoir des exemplaires de ces deux Ouvrages.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Exercitationes in Appii Alexandrini Romanas historias. Præside Johanne Schweighœuser, *Græcarum & Orientalium Litterarum Prof. Publ. Ord. in Universitate Argentoratens. An. 1781. Excudebat Joh. Henricus Hitz, Universitatis Typographus.* Brochure *in-4°.* de 90 pages.

M. Schweighœuser, Professeur des langues grecques & orientales dans l'Université de Strasbourg, a entrepris de nous donner une nouvelle édition d'Appien d'Alexandrie. Charles Etienne, en 1551, a fait imprimer à Paris, les livres qui nous restent de cet Auteur. Cette première édition *in-folio* n'a été faite que sur deux manuscrits, & elle très fautive. Henri Etienne, en 1592, a suivi cette première édition & a laissé le texte dans l'état où il étoit, il y a seulement ajouté deux livres, Ibericum & *Anni-*

balicum, transcrits d'après un mauvais manuscrit. Tollius, en 1668, en a donné une nouvelle édition, à Amsterdam, en deux volumes in-4°. Il a copié celle de Henri Etienne, à laquelle il a ajouté de nouvelles fautes, quoique dans le titre il assure avoir corrigé le Texte; ainsi nous n'avons aucune bonne édition d'Appien.

Vossius, dans son Traité de *Historicis græcis*; Fabricius, dans sa Bibliothèque & quelques autres disent beaucoup de mal de cet Ecrivain regardé comme un Plagiaire. Mais M. Sweighæuser, qui l'a comparé avec les Historiens romains & qui a consulté plusieurs manuscrits, pense que le peu d'estime qu'on a eue jusqu'à présent pour cet Auteur ne vient que de l'état déplorable de son Texte dans les trois éditions que nous en avons. Il a commencé son travail par l'examen d'un excellent manuscrit de la Bibliothèque de la ville d'Augsbourg

qui lui a fourni un grand nom
de corrections heureuses. Il de
joindre la collection des manus
de Florence & de ceux de Ven
on en trouve deux dans cette
nière ville, un à la Bibliothèqu
S. Marc, & un autre dans celle
Pères Dominicains. M. le Baron
Locella lui a envoyé celle de
manuscrits de la Bibliothèque
périale à Vienne. M. Schweighœ
est occupé maintenant à collat
ner les deux manuscrits de la Bib
thèque du Roi. Ainsi, il a lieu d
pérer qu'après ce travail & la
lection de tant de manuscrits,
aurons une édition d'Appien be
coup plus correcte que celles
ont été publiées.

Pour donner une idée de
travail, M. Schweighœuser
de publier la Dissertation que
annonçons; on peut la regar
comme une excellente Préface à l
dition d'Appien. Elle est en for
de Thèse & a été soutenue dans l'

niverſité de Strasbourg. Elle eſt diſtribuée en ſix ſections dans leſquelles il traite de tout ce qui peut avoir rapport à Appien, & donne une idée de ſes Ouvrages. Cet Ecrivain étoit contemporain de Trajan, d'Adrien & d'Antoine Pie. Il étoit d'Alexandrie & a écrit en grec une Hiſtoire Romaine qui s'étend depuis la fondation de Rome juſqu'à ſon tems. Il l'a diviſée par provinces, c'eſt-à-dire, que dans chaque livre il donne l'Hiſtoire d'une Province & de tout ce que les Romains y ont fait. Il blâme la méthode de ceux, qui, dans une ſemblable hiſtoire, paſſent bruſquement d'Afrique en Eſpagne, de-là en Sicile, &c.

L'Ouvrage d'Appien contenoit vingt-deux livres, dont le premier renfermoit l'Hiſtoire des Romains ſous les Rois, le ſecond, en Italie; le troiſième, chez les Samnites; le quatrième, dans la Gaule; le cinquième, en Sicile, & ainſi des autres, en Eſpagne, avec Annibal,

en Afrique, en Macédoine, en Grèce, en Syrie, chez les Parthes, en Illyrie, en Arabie; de tous ces livres, il n'en reste que onze. Dans une section particulière M. Schweighœuser cite tous les témoignages des différens Auteurs anciens en faveur d'Appien & de son Ouvrage. Dans une autre il s'attache à faire voir que le Livre de la guerre des Parthes, que l'on trouve sous le nom d'Appien, soit dans les manuscrits, soit dans les imprimés, n'est point de cet Ecrivain, c'est-à-dire, qu'il n'est pas le même que celui qu'Appien a écrit sur le même sujet que c'est une mauvaise compilation faite d'après les Vies de Crassus & d'Antoine données par Plutarque. Il entre ici dans des discussions critiques qui sont importantes & qu'on lira avec plaisir. Il indique tous les différens Auteurs cités par Appien, & fait voir que cet Ecrivain ne s'est point servi de Plutarque.

On ne peut qu'encourager M.

weighœuſer à continuer un tra-
qui le mettra en état de nous
ner une excellente Edition d'Ap-
ı. Ses lumières & ſes connoiſſan-
dans l'Antiquité nous aſſurent
ſuccès de cette entrepriſe [1].

·] M. Schweighœuſer a dit dans cette
ertation que l'Edition des Etienne n'a
été faite que d'après un ſeul manuſcrit.
eu depuis occaſion de ſe convaincre du
raire, & nous a prié de l'annoncer.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

RÉFLEXIONS sur le Projet d'une Histoire générale de France, adressées à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. l'Abbé Carlier.

ON lit à la page 173 du *Mercure de France* du 22 Avril, l'Extrait ou compte rendu, d'une Histoire générale de la Lorraine. Cet Extrait nous a fait naître les réflexions suivantes.

Il feroit intéressant pour notre Nation, d'avoir une Histoire topographique & détaillée de toutes les Provinces du Royaume. Non-seulement cet Ouvrage manque à notre Littérature, on n'a pas même un Dictionnaire complet, une Nomenclature exacte, de toutes les villes, bourgs & villages de la France. Il est certain qu'une histoire de chacune de nos Provinces, traitée comme celle de la Lorraine, rempliroit, en grande partie, le vœu tant de fois

ormé pour une Histoire générale du
Royaume. Mais je pense que l'exécution
ion de ce plan doit rencontrer des
ifficultés ; & qu'après avoir atteint
le but où M. Durival est parvenu,
un travail aussi immense laisseroit
toujours quelque chose à desirer.

Il n'est guère possible à un seul
Homme de Lettres de connoître par
le détail & de faire le dépouillement
de tout ce qui a rapport à l'Histoire
Ecclésiastique, Civile, Naturelle &
Politique de chaque arrondissement,
pour peu qu'il soit étendu. La défiance
ance ferme l'entrée du plus grand
nombre des dépôts & des archives :
plusieurs années d'une résidence habituelle
ituelle suffiroient à peine pour procurer
urer à un Auteur les connoissances
de tous les objets essentiels à la description
ription d'une seule Province, relativement
ivement aux traits historiques consignés
gnés dans les titres, aux productions
ions naturelles, à la population,
au commerce, &c. Rien de plus
variable que les arrondissemens &

les bornes des Provinces, par rapport à la circonſcription des Mouvances & des Juriſdictions. Des raiſons politiques, des arrangemens de ſucceſſions, des partages de familles, des procès même, enfantent des changemens de limites des diviſions & des réunions imprévues.

Le ſeul plan à l'abri de ces changemens & des difficultés que peut rencontrer l'exécution d'une Hiſtoire générale topographique du Royaume, ſeroit celui d'une diviſion de la France par Diocèſe, & de chaque Diocèſe en Paroiſſe. Il a été exécuté pour le Diocèſe de Paris, par M. l'Abbé Lebœuf, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, en quinze volumes *in*-12.

Ce grand Ouvrage peut ſervir de modèle, pour la diſtribution. L'Auteur raſſemble ſur chaque Paroiſſe tout ce qui a pu venir à ſa connoiſſance, tant par le dépouillement des titres que par l'inſpection des lieux, relativement à l'Hiſtoire Ec-

ftique, Civile & Féodale; à
oire-Naturelle, à la defcription
'aphique de chaque territoire
fes dépendances.
travail inftructif, eftimable,
ême précieux, auroit acquis
de perfection, fi l'Auteur eût
nettre la dernière main; mais les
iités des fix dernières années de
, pendant lefquelles il fit im-
r ce grand Ouvrage, ne lui
rent pas de lui donner toute
lue & tout le fini, dont plu-
parties de cette Hiftoire au-
pu être fufceptibles. Telle
e eft, elle peut guider les Gens
ttres ou les Sociétés qui au-
le courage de former une pa-
entreprife pour chaque Dio-

te divifion du Royaume eft la
qui foit à l'abri des change-
Elle fubfifte depuis le règne
npereur Honorius: la divifion
rand Diocèfe en deux ou trois
, ne change rien à l'ancienne

circonſcription. On ne prétend pas avancer que les mutations de limites ſoient ſans exemple, mais on peut aſſurer qu'elles ſont très-rares.

L'exécution de ce plan ſeroit facile.

La ſeule influence de l'Evêque & des principaux Membres de ſon Clergé, & ſurtout des Curés qui lui ſont ſubordonnés; les lumières & l'honnêteté, les loiſirs même de cet état, ſont des moyens faciles de parvenir au terme. Les Seigneurs des Paroiſſes, intéreſſés à la conſervation de leurs droits & au bien-être de leurs Vaſſaux, peuvent venir au ſecours de MM. les Curés. Un ou pluſieurs Eccléſiaſtiques, connus par l'Evêque pour être initiés dans les connoiſſances néceſſaires au travail, pourroient ſe charger de la rédaction ou de la réviſion de l'hiſtoire de chaque Paroiſſe, par un ſéjour ſur les lieux, ſuffiſant pour conduire chaque deſcription à ſa perfection.

Un ſeul des quinze volumes d

›ire du Diocèſe de Paris, leur
a différens modèles, propres à
.er leur travail.
:xécution de ce projet procure-
à notre Littérature, en fait
oire, le même avantage que no-
ıéographie retire des cartes dé-
es de l'Obſervatoire ſur les noms
poſition des lieux.
:s deux grandes entrepriſes ſe
roient des ſecours mutuels pour
rfection de l'un & l'autre objet.
.ais, dira-t-on, comment trou-
.ans chaque Diocèſe un Sçavant
éuniſſe, comme M. l'Abbé Le-
f, les qualités requiſes pour un
:avail? Combien de difficultés à
cre, celle ſurtout de la défiance,
met les perſonnes les mieux inſ-
:es de la campagne en garde
:re toutes les queſtions qu'on
: leur faire & les ſecours qu'on
: leur demander? Quelle confu-
dans les archives tant publiques
particulières, combien d'obſta-
à vaincre pour y parvenir!

tat actuel de ...

l seroit difficile de trouv... s Sçavans qui réunissent tou... qualités dont feu M. l'Abbé f a fait preuve dans son hist u Diocèse de Paris. Mais il ne pas impossible d'en former chaque Diocèse, en rendant que la marche qu'il a tenue & éthode qu'il a suivie pour arriver n but.

Cette méthode, d'après le plan nous avions formé ensemble, oit été contenue dans un volume 12. On y auroit traité de la manière de procéder dans les recherches, des différentes natures de monumens, des moyens de vaincre les difficultés, de dépouiller & d'analyser les titres, de connoître l'âge des bâtimens, &c. bien entendu que toutes ces matières n'auroient pas été discutées avec toute l'étendue nécessaire, pour faire un Sçavant de chaque Amateur : on se seroit con-

: renvoyer les personnes ab-
it neuves aux Traités com-
i ont paru sur chaque partie,
: la Diplomatique de Dom
la Science des Médailles,
: Coutumier, les Fiefs, l'A-
re, la Topographie, &c.
ul de tous ces objets sur le-
n n'ait pas écrit, est l'art de
re l'âge des bâtimens à l'ins-
de l'Architecture. Feu M.
s'étant appliqué à me don-
notions justes sur cet objet,
ois offert, il y a environ
is, à composer sur cette par-
espèce d'instruction. Mes of-
t été accueillies avec tout
ssement possible. Mais com-
écution demandoit des frais
ure, de voyage & de corres-
ce, je n'ai rien fait paroître
ujet. L'expérience que j'ai ac-
ie met en état de tracer des
suffisantes, pour diriger
ie de bon sens dans ce genre
erche. Cet Ouvrage élémen-

taire, sans former un Sçavant approfondi dans tous les genres, qu'une Histoire générale doit embrasser, auroit au moins l'avantage de mettre chaque Auteur à portée de consulter les personnes les plus versées dans chaque matière.

LES ELLIPSES de la Langue latine, précédées d'une courte analogie des différens mots appellés Parties d'Oraison. Ouvrage destiné aux jeunes Humanistes. Par M. *Furgault*, Professeur Emerite de l'Université de Paris. A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, Place des Quatre Nations. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. Petit *in*-8°. 249 pages. Prix, relié, 1 liv. 16 s.

TOUTE Langue a ses Ellipses, puisqu'il y en a dans le françois, celle de toutes les langues qui se pique le plus de régularité & de clarté. Sanctius a raison de dire que plus



plus on laiſſe de choſes à entendre en parlant, ſans que la clarté en ſouffre, plus on parle avec grace & avec élégance. Tout expliquer eſt un moyen ſûr d'ennuyer. La raiſon de toute Ellipſe eſt dans ce vers d'Horace :

Neu ſe
Inpediat verbis laſſas onerantibus aures.

Le latin en eſt rempli, comme toute langue qui a été à l'uſage d'un peuple intelligent. Tantôt c'eſt le nom ſubſtantif qui eſt ſous-entendu, comme dans cette phraſe d'Horace :

Ventum erat ad Veſtæ

pour *ventum erat ad ædem Veſtæ* ; & dans ces autres phraſes : *per apertum fugientes*, ſous-entendez, *campum.*

Millia frumenti tua triverit area centum.
HORACE.

ſous-entendez *modiûm.*

Scis, Proteu, ſcis ipſe, neque eſt te fallere cuiquam.

sous-entendez *facultas* ou *potestas*, ou *datum*.

L'Auteur croit le même mot sous-entendu dans ce vers d'Horace :

Mansuri oppidulo quod versu dicere non est.

Mais comme il y a dans le vers suivant :

Signis perfacile est.

ne seroit-ce pas le mot *facile* ou *perfacile*, qui seroit sous-entendu dans le premier vers comme devant être exprimé dans le suivant ? ce n'est qu'un doute. D'ailleurs le sens seroit toujours le même.

Tantôt c'est le nom adjectif ou le participe qui est sous-entendu :

Qui oneri ferendo essent (TITE LIVE.)

sous-entendez, *apti* :

Impunitatem perdundæ reipublicæ fore. (SALLUSTE.)

sous-entendez, *idoneam*.

Mutatur in horas.

sous-entendez, *singulas*.

Tantôt l'Ellipſe porte ſur le verbe.

Meme adſum qui feci.

c'eſt-à-dire,

Meme OCCIDITE, *adſum qui feci.*

Mene incepto deſiſtere victam?

ſous-entendez *decet*, ou quelque autre verbe ſemblable.

Cantando tu illum?

ſupple, *viciſti.*

Pars equos aſcendere.

ſous-entendez, *cœpit.*

Neque arma, neque virtus tegere,

ſous entendez, *poterat.*

Ellipſes d'adverbes.

Tacita ſemper bona eſt mulier quam loquens (PLAUTE.)

c'eſt-a-dire, *magis bona.*

Tibia non, ut nunc, Orichalco vincta, tubæque
Æmula.

ſupple, *olim*.

Ellipſes de prépoſitions.

Selon l'Auteur, dans cette phraſe:

Animus ſi te non deficit æquus.

on ſous-entend, *apud*.
& dans

Flet noctem,

on ſous-entend, *per*.

Ellipſes de conjonctions.

Melius, pejus, proſis, obſis, nihil vident niſi quod lubet. (TÉRENCE.)

c'eſt-à-dire,

Melius AN *pejus*, *proſis* NE AN *obſis*, *&c.*

Nec ſum adeò informis, nuper me in littore vidi.

c'eſt-à-dire, NAM *nuper*.

Nimium ne crede colori.
Alba liguſtra cadunt, vaccinia nigra leguntur.

il faut encore, ſelon l'Auteur, ſous-entendre dans cette phraſe : *nam* ou *quia*.

Cantamus vacui, ſive quid urimur.

c'eſt-à-dire, *ſive vacui, ſive quid urimur.*

Multis ille bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam tibi, Virgili.

Sed eſt ſous-entendu au ſecond vers, & peut-être *quidem* au premier.

L'eſprit eſt tellement accoutumé aux Ellipſes, que, quelquefois les phraſes elliptiques ſont plus aiſées à entendre que celles où tout eſt exprimé. Par exemple, *Varro doctior eſt quàm Cicero.* Certainement l'eſprit ne deſire rien & ne voit rien d'omis dans cette phraſe; mais ne ſeroit-il pas arrêté un inſtant par cette autre phraſe qui, ſelon M. Furgault, en eſt le développement? *Varro doctior eſt præ eâ ratione ad quam rationem doctus eſt Cicero.* Cette explication ne rappelle-t-elle pas un peu ce vers plaiſant de M. de Voltaire.

Que l'on explique encor peur de s'entendre?

Ce Traité des Ellipſes eſt précédé

d'un Traité ſçavant ſur la nature & l'uſage des différens mots qui entrent dans la langue latine. Les idées des Grammairiens y ſont quelquefois combattues & preſque toujours avec ſuccès.

En Parlant des pronoms, l'Auteur s'exprime ainſi, « *Ille*, ſert à » exprimer la louange ; *iſte*, le mé» pris ou le blâme ; comme *Magnus* » *ille Alexander* ; *Verres iſte* ; ce» pendant Horace a dit : »

Gratus Alexandro regi magno fuit ille *Chærilus*.

&

Sic mihi qui multum ceſſat, fit Chærilus ille.

& non pas *iſte*.

Virgile au contraire a dit :

Et puer iſte *fuit cantari dignus*, *&* iſta
Jampridem Stimicon laudavit carmina nobis.

L'Auteur ne compte que quatre prépoſitions qui régiſſent indiſtinc-

tement l'accusatif & l'ablatif ; sçavoir *in*, *sub*, *subter* & *super*, & il met la préposition *post* au nombre de celles qui ne régissent que l'accusatif seulement ; elle régit l'accusatif sans doute.

Post aliquot, *mea regna videns, mirabor* Aristas.

mais Virgile dit dans la même phrase :

En unquam patrios longo post tempore *fines*,

& il dit dans la même Eglogue :

Respexit tamen & longo post tempore *venit*.

& l'Auteur, à qui les bons Ecrivains de l'Antiquité sont si familiers, ne l'ignore pas. Il a cru sans doute & peut-être avec raison que dans ces derniers exemples, *post* est adverbe & non pas préposition, & que pour faire la construction, il faut dire : *longo tempore post*, & non pas *post longo tempore*. Son Ouvrage annonce la plus parfaite connoissance de la langue latine, & peut encore

être utile à ceux qui la ſçavent la mieux, bien loin que ſon utilité ſe borne aux jeunes Humaniſtes à qui l'Auteur l'a modeſtement deſtiné.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

EXTRAIT *des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Mai 1781, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.*

NOUS avons encore éprouvé comme en Mars & en Avril des chaleurs très-fortes qui ſe ſont ſoutenues juſqu'à l'époque de la nouvelle lune, alors l'air s'eſt ſubitement réfroidi ; le vent étoit vif & picquant : ce froid, qui n'a duré que quelques jours, a été ſuivi juſqu'à la fin du mois de chaleurs encore plus fortes que les précédentes. La ſécherеſſe a continué auſſi, mais les pluies d'orage qui ſont ſurvenues de tems en tems ont fait grand

bien aux productions de la terre. Le 4, les orges épioient, les sureaux fleurissoient. Le 10, les seigles & l'églantier entroient en fleur. Le 13, les roses blanches & rouges fleurissoient. Le 15, on servoit les fraises. Le 18, la vigne entroit en fleur. Le 22, les bleds épioient & ils fleurissoient. Le 27, on servoit les guignes. Le 29, les tilleuls entroient en fleur; les groseilles étoient rouges.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le premier, (*P. Q.*) beau & doux. Le 4, (4e. *jours avant la P. L. équin. descend. & périgée*,) chaud, tonnerre, gouttes de pluie, froid le lendemain. Le 8, (*P. L.*) beau, doux. Le 11, (*lunist. aust.*) couvert, vent doux, pluie, tonnerre. Le 12, (4e. *jour après la P. L.*) beau, brouillard, très-chaud. Le 15, (*D. Q.*) nuages, très-chaud, pluie, tonnerre. Le 18, (*apogée & équin. ascend.*) couvert, chaud, pluie, tonnerre.

Du 10 au 12, *monté* de 6, 2 lig.
Du 12 au 15, *baissé* de 2, 1 lig.
Du 15 au 16, *monté* de 1, 11 lig.
Du 16 au 19, *baissé* de 2, 2 lig.
Du 19 au 24, *monté* de 3, 4 lig.
Du 24 au 25, *baissé* de 1, 10 lig.
Du 25 au 28, *monté* de 1, 4 lig.
Du 28 au 30, *baissé* de 1. 8 lig.
Du 30 au 31, *monté* de 1, 4 lig.
Le 31, à $9\frac{1}{4}$ h. *soir*, 27 po. 11, 8 lig. Le mercure en général a peu varié; il s'est beaucoup élevé les 5 & 11, & son abaissement a été assez considérable les 4 & 8.

Plus grande élévation de l'hygromètre, 45, 7 ^{d}, le 31, à $9\frac{1}{4}$ h. *soir*, le vent sud ouest très-chaud & le ciel serein. *Moindre élévation*, 8, 8 ^{d} le 20, à $4\frac{1}{2}$ h. *matin*, le vent ouest & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 36, 9 ^{d}. *Elévation moyenne*, 30, 2 degrés.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19 ^{d} 58 $'$. *Moindre déclinaison*, 19 ^{d} 50 les 3 & 4. *Différence*, 8 $'$. *Déclinaison moyenne*

au *matin*, 19° 57′ 16″; à *midi*, 19° 57′ 46″.; au *ſoir*, 19° 57′ 26″. *Du jour*, 19° 57′ 29″. Elle a preſque toujours été ſtationnaire à 19° 58′. Le *tonnerre* s'eſt fait entendre ſix fois de près, les 4, 11, 13, 15, 18 & 19, & 2 fois de loin les 14 & 22. Les orages du 19 & du 22 ont été très-conſidérables; l'électricité naturelle a été forte pendant ces orages. Le mercure du baromètre avec lequel j'avois fait communiquer le grand conducteur, étoit dans une agitation continuelle; il en ſortoit fréquemment des aigrettes accompagnées de frémiſſemens; il a monté ſubitement de $\frac{1}{4}$ lignes.

Il eſt tombé de la *pluie* les 10, 11, 13, 15, 18 & 19. Elle a fourni 16, 1 lig. d'eau dont 14, 6 lig. ſont tombées en trois jours, les 13, 15 & 19. *L'évaporation* a été de 70 lignes.

Un pied de rhubarbe, *reum palmaticum*, que j'avois ſemé le 10

Mars 1777, a fleuri pendant ce mois, les fleurs sont blanches à étamines. La tige qui les porte a 27 pouces de hauteur, les feuilles, qui sont fort belles & profondement découpées, ont 21 pouces de longueur & 16 de largeur. Le pédicule a six pouces, la plante est en pleine terre depuis 1778.

Nous n'avons point eu de maladies pendant ce mois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

THE *Nautical Almanac and astronomical Ephemeris for the year* 1786. 1781. *in*-8°.

Cette excellente Ephéméride que l'on fait calculer à grand frais en Angleterre pour l'usage des Navigateurs, depuis 1767, se trouve

actuellement en avance de quatre ans, ce que l'on desiroit depuis long-tems pour les voyages de long cours; M. Maskelyne, Astronome Royal qui dirige ce travail, n'a rien oublié pour en accélérer la publication. On imprime actuellement les tables de la lune avec des corrections, & les tables auxiliaires qui en facilitent le calcul.

A Sexagesimal table, *by Michael Taylor*. *in*-4°. 360 pages. Prix; 18 liv.

Voici encore un Ouvrage utile que l'on doit à la magnificence du Gouvernement & au zèle du bureau des longitudes d'Angleterre. On y trouve le résultat d'une proportion dont les termes n'excèdent pas 60 minutes pour toutes les minutes & secondes, des tables d'équation pour les secondes différences, une table millesimale des parties proportionnelles, adaptée aux proportions des minutes & des secondes,

par laquelle on trouve le résultat d'une proportion dont le premier terme est 60 minutes, le second terme un nombre quelconque de minutes au-dessous de 60, & le troisième terme un nombre quelconque au-dessous de 1000. Enfin, une table pour convertir les monnoyes, poids & mesures en sexagesimales de la plus grande, & réciproquement.

Tables requisite to be used With the Nautical Ephemeris. 1781. 173 pages *in*-8°. & 65 d'explication.

Lorsque le Nautical Almanach parut pour la première fois pour 1767, on y ajouta des tables auxiliaires pour les calculs de la longitude en mer. L'édition étant épuisée on en a fait une nouvelle considérablement augmentée & qui rend plus facile le travail des Navigateurs qui ont l'émulation de vouloir observer en mer les longitudes. La méthode de M. Lyons & celle de M.

Dunthorn y ſont rendues plus faciles. On y en a ajouté deux autres.

On y trouve les tables qui ſervent à avoir la latitude par deux hauteurs, les tables des changemens de déclinaiſon des ſinus naturels ; des logarithmes des ſinus, tangentes & ſecantes ; des tables de logarithmes proportionels où le logarithme de 3 heures, eſt nul, &c. Avec des explications détaillées.

M. Arnold vient de finir quatre montres marines pour les longitudes, par des moyens plus ſimples ; il y a une méthode pour les reſſorts dont il a obtenu le privilége excluſif.

Mémoire phyſique & médicinal, montrant des rapports évidens entre les phénomènes de la Baguette divinatoire, du Magnetiſme & de l'électricité ; avec des éclairciſſemens ſur d'autres objets non moins importans qui y ſont relatifs. Par M. *T****. D. M. M. à Londres, & ſe trouve à Paris, chez Didot le jeune, quai

des Augustins. 1781. Vol. *in*-8°. de 304 pages.

En attendant que nous fassions connoître par un extrait cet Ouvrage qui mérite toute l'attention des Physiciens & des Médecins, nous croyons devoir rappeller à nos lecteurs plusieurs autres Mémoires du même Auteur, (M. Touvenel) dont quelques-uns nous ont échappé, & que doivent lire tous ceux qui prennent un grand intérêt au progrès de la Physique & de la Médecine. Ces Mémoires sont, 1°. sur le Méchanisme & le produit de la sanguification à Petersbourg, 1777.

2°. Sur les substances médicamenteuses ou réputées telles du règne animal. A Bordeaux, 1778.

3°. Sur la nature, les usages & les effets de l'air & des airs, des alimens & des médicamens, relativement à l'économie animale. A Toulouse, 1780.

Ces trois Mémoires académiques, relatifs à la Chimie Médicinale, ont

été précédés d'un autre à Montpellier, 1770, (*de Corpore Mucoſo, &c.*) dont il ſe trouve encore ici quelques exemplaires. Ils ſeront bientôt ſuivis de la publication de trois autres Mémoires, également couronnés par des Académies de France ou des Pays étrangers, & que nous avons déjà annoncés.

Le Mémoire analitique ſur les Eaux minérales de Contrexeville en Lorraine, publié à Paris en 1773, aura auſſi inceſſamment une ſuite, contenant le tableau hiſtorique & raiſonné des maladies chroniques, traitées depuis cette époque par ces nouvelles Eaux, qui n'étoient alors qu'imparfaitement connues. Leur rapprochement d'autres Eaux minérales célèbres & très-recommandables, telles que ſont celles de *Plombières*, *Bourbonnes*, *Luxeuil*, *Bains* & *Buſſang*, toutes différentes les unes des autres, la facilité d'en réunir ou d'en faire ſuccéder l'uſage, tant intérieurement qu'extérieurement,

préſentant au Médecin des moyens de traitement méthodiques & combinés, applicables dans bien des cas de maladies lentes & compliquées, doivent fixer ſur la Lorraine, l'une des plus riches Provinces du Royaume en ſources minérales, l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir. Auſſi ce but d'utilitépublique a-t-il engagé le Gouvernement à prendre en conſidération les projets de communication & des établiſſemens propres à le ſeconder.

Tous ces différens Mémoires de M. Touvenelle, dont les ſujets ſont fort impottans, comme on peut en juger par leurs titres, ſe trouvent ou ſe trouveront chez Didot le jeune, quai des Auguſtins.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE.

Nye Samling of der Kongelige Danske Videnskabers Selskabs Skrif-

ter. Ou Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale de Dannemarck. Tome 1er. À Copenhague. 1781. 640 pages *in*-4°.

Après les douze volumes de l'ancienne collection des Mémoires de l'Académie de Copenhague, dont le dernier a paru en 1779, on commence une nouvelle ſuite; nous ne pouvons qu'indiquer les ſujets des Mémoires contenus dans ce premier volume, on jugera du moins par-là de l'activité de cette Académie, & de l'utilité qu'il y auroit de ſe procurer une traduction de ces Mémoires.

1. M. Femler, Mémoire ſur l'invention des canons & de la poudre.

2. M. Muller, ſur le *tænia*; il prouve que ces vers ne peuvent entrer dans le corps humain, mais qu'ils y naiſſent.

3. M. Strom, Deſcription des inſectes de la Norvége.

4. M. Kratzenſtein, ſur la Structure achromatique de l'œil.

5. M. Lous, Détermination de la poſition des Obſervatoires de Copenhague, d'Uranibourg, & de Lund en Scanie, tirée des Obſervations de Picard, de M. Schenmarck & de M. Bugge; voici les latitudes & les différences de longitude.

Tour aſtronomique de Copenhague..	55°	40'	44"	0'	0"
Station de Picard à Uranibourg.....	55	54	17	7	14
Dôme de Lund....	55	42	6	37	0

6. M. Carſtens, ſur l'origine & les variations des armes des Norvégiens, ſur les ſceaux & les monnoyes qui y étoient en uſage.

7. M. Stibolt, ſur la manière de traiter les mines de fer pour la fonte des canons, & ſur la manière de les fondre.

8. M. Kratzenſtein, ſur la diſpoſition des tables d'Obſervations Météorologiques.

9. M. Spengler, deſcription d'une Madrepore, en vis.

10. M. Rottboll, ſur les os ſur-

numéraires & les ſutures du crâne humain.

11. M. Abildgaard, nouvelles Expériences faites avec le quartz & l'acide vitriolique.

12. M. Holm, ſur les plantes de la Criptogamie, qui prennent naiſſance ſur les matières végétales & animales, & ſpécialement ſur celles qu'on appelle *clavaria militaris* & *ramaria farinoſa*.

13. M. Stibolt, ſur la nature de la poudre & la ſtucture des mortiers.

14. M. Spengler, ſur quelques coquillages très-petits, trouvés dans le ſable, du genre des trochus, turbo; murex, nautilus, &c.

15. M. Brunnich, Deſcription d'une nouvelle eſpèce de trilobite, coquille foſſile.

16. M. Bugge, qui a été chargé de la direction des Cartes du royaume, qu'on a levées & gravées à l'imitation des grandes Cartes de France, donne la deſcription d'un gnomon portatif pour tracer des mé-

ridiennes, & de la manière la plus commode de faire les bouſſoles d'Arpenteur.

17. M. Muller décrit deux nouvelles eſpèces de monocules, petits inſectes curieux qui habitent ſous les membranes tranſparentes de la plante appellée *utricularia vulgaris*.

18. M. Suhm, donne l'Hiſtoire des habitans de la Chazarie ou Khozarie, peuple voiſin du Volga, qui étoit puiſſant avant le 10e. ſiècle, & qui eſt cependant peu connu.

19. M. Bugge donne des Obſervations des ſatellites de Jupiter faites à Copenhague par lui-même, à Chriſtiania, par M. Ricks & à Fridérikshald, par M. Vibes, pour déterminer la longitude de ces deux villes de Norvége. La première eſt à 6′ 58″ de tems de Copenhague, & la ſeconde 4′ 43″, Copenhague à 21′ 57″ de Stockholm. Ces deux Lieutenans ont déjà levé en Norvége 150 mille carrés & pendant l'hiver ils font des Obſervations dans les villes

qui

qui doivent servir de termes de comparaison.

20. M. Arentz traite de l'usage & de la détermination des signes + & — dans quelques cas douteux de l'algèbre & du calcul différentiel.

21. M. Morville, de la solution des équations exponentielles.

22. M. Fabricius, des vers & des insectes que mangent les baleines dans la mer de Groenland

23. M. Bugge rapporte les Observations qu'il a faites pour l'opposition de Jupiter arrivée le 11 Avril à 2 h. 19′ 15″. T. vrai, & plusieurs autres éclipses des satellites de Jupiter.

24. M. Geuss examine le moyen de se procurer le plus grand effet de l'eau par le mouvement des roues.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Fernere Nachricht, &c. Prospec-

Nous rendrons compte de cet Ouvrage bien fait, bien écrit & qui nous paroît mériter d'être cité comme une preuve & un exemple des progrès remarquables que la Chimie moderne a fait faire à la Physique depuis que ces deux Sciences sont confondues & n'en font plus qu'une.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Traité d'Arithmétique. Par M. le Comte de *Fortia*. A Avignon, chez J. Aubert, Imprimeur-Libraire, 1781. Avec Approbation & Permission des Supérieurs, *in*-8°. de 201 pages.

DE PARIS.

Collection académique, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & So-

littéraires de l'Europe; concer- l'Histoire naturelle, la Botani- la Physique, la Chymie, la ḗcine, l'Anatomie, la Mécha- :, &c. *Ita res accendunt lumina* . Tome sixième, de la partie oise, contenant la suite de l'hif- & des Mémoires de l'Acadé- Royale des Sciences de Paris, és & publiés par M. *Robinet*, eur Royal. A Paris, chez l'E- r, rue de la Harpe, à l'ancien ḗge de Bayeux. A Liége, chez .ompteux, Imprimeur de Mef- eurs les Etats. 1781. 596 pa- *n*-4°.

ı collection des Mémoires de .démie des Sciences étant si vo- neuse & si difficile à acquérir. .obinet rend un service aux Phy- ıs, en continuant la publication t abregé, qui forme la collec- académique.

: tome sixième, qui comprend années, depuis 1726 jusqu'à › inclusivement, n'est ni moins

che depuis long-tems à partager avec les Hollandois le commerce des épiceries, ordonna ce Voyage pour découvrir de nouvelles isles où il y eût de ces productions. Le Capitaine Forrest, qu'on chargea de cette expédition, s'en acquitta avec autant de zèle que d'intelligence; après avoir pris son point de départ de Balambangan, établissement anglois au nord de Borneo, il parcourut & examina les Moluques, la nouvelle Guinée, où il resta assez long-tems. Il en transplanta des milliers d'arbres qui portent les clous de gérofle & la canelle; enfin, il prépara divers établissemens qu'il étoit important de faire connoître & qui ne pourroient être connus par la lecture d'aucun des Ouvrages publiés jusqu'à présent. Le Voyage de M. de Pagès, autour du monde, dont on espère bientôt la publication, contient à la vérité beaucoup de détails sur cette partie des mers de l'Inde; mais il est encore manuscrit, & nous

n'en parlerons ici que pour faire observer que les Anglois ne sont pas les seuls qui donnent des preuves d'émulation, de curiosité, d'ardeur pour entreprendre & de courage pour exécuter. M. de Pagès s'est attaché surtout à connoître les Naturels du Pays, à étudier les hommes dans l'état de simple nature; & le Livre de Forrest contient à cet égard des détails curieux, avec beaucoup de Planches qui mettent sous les yeux du Lecteur les usages, les habillemens & la navigation de ces peuples encore presque sauvages.

Ce Voyage d'ailleurs perfectionne la Géographie de cette partie de l'Inde, & offre des découvertes importantes pour les Navigateurs. Dans l'espace de 500 lieues qu'il y a depuis Batavia jusqu'à Manille, on ne pouvoit pas se flatter de connoître parfaitement un seul point.

Les Hollandois ont jusqu'ici induit volontairement les autres peuples en erreur, relativement à la

position des Moluques, aux bancs de sable & autres difficultés de la navigation de ces parages; ils ont fait de propos délibéré de fausses Cartes; le Capitaine Forrest rectifie toutes ces Cartes & dévoile les manœuvres que le monopole & l'avidité du Commerce avoient portées jusques dans les dépôts de la science du Navigateur.

D'un autre côté, il est essentiel aujourd'hui pour la France d'être instruite en détail de tout ce que les Anglois entreprennent pour s'approprier le Commerce de toutes les nations, établir des comptoirs, & fonder des colonies dans tous les pays du monde; c'est ce qui a déterminé M. Panckoucke à nous procurer cet Ouvrage, qui ne faisoit que paroître en Angleterre, & qui est le seul où l'on puisse acquérir ces connoissances. Nous n'avons rien encore qui puisse y suppléer; cet Ouvrage est un nouveau secours procuré à la Géographie qui a fait de-

puis quelques années des progrès singuliers; celui du Capitaine Cook, qu'on prépare en Angleterre est aussi bien digne de l'impatience avec laquelle on l'attend, & M. Panckoucke ne tardera pas à nous le procurer. On n'a encore publié en Angleterre qu'un petit Journal fait sans doute par quelqu'un de l'équipage.

Lettre sur le Salpêtre, écrite en 1778 de Lima au Pérou, par M. Dombey, Botaniste.

Sur les côtés de la mer pacifique, près de Lima, on rencontre une grande quantité de salpêtre que l'on pourroit ramasser avec la pelle & dont on ne fait aucun usage. C'est principalement sur les terres qui servent de pâturages & qui ne produisent que des graminées, que l'on trouve le plus abondamment de ce sel. On en pourroit faire un commerce utile pour l'Espagne, comme

on en fait du salpêtre des Indes.

Les plantes grasses que l'on recueille dans ces lieux sont toutes salées; c'est un sel marin qu'elles contiennent; sur les montagnes éloignées de quelques lieues de la mer, ces mêmes plantes grasses telles que les *Tetragonia* & les *Portulaca*, sont également salées.

On seroit tenté de croire que ce salpêtre, dans les endroits où il est abondant, y a été déposé par les eaux qui s'en sont chargées par la dissolution. J'observerai qu'il ne pleut jamais à Lima : les brouillards qui cachent le soleil aux habitans de Lima, pendant six mois de l'année, suffisent à la végétation des plantes particulières au pays.

Les côtes de la mer pacifique ont été nouvellement abandonnées par les eaux de la mer, ainsi que l'inspection me paroît le démontrer; car les montagnes n'y sont point encore dégradées ni les volcans éteints, ces côtes doivent être nécessairement

rgées de ſel marin; il ne ſeroit
déraiſonnable de croire que par
ſuite du tems, le ſel marin peut
onvertir en ſalpêtre, quoi que les
tatives qu'on a faites à cet égard
it été infructueuſes. Mais la Na-
: opère-t-elle ce changement en
de tems ? ou lui faut il beaucoup
nnées, c'eſt ce que l'expérience
rendra.

Pour parvenir à la connoiſſance
ce fait j'ai fait pulvériſer du ſel
rin; je l'ai mêlangé avec des ter-
alkalines & viſqueuſes, & j'ai
oſé le tout à l'air libre; dans
lque mois je ferai la leſſive du
lange pour m'aſſurer ſi quelque
tion de ſel marin ſe ſera conver-
en ſalpêtre, il ſeroit peut-être
s avantageux d'arroſer les terres
c de l'eau de la mer. Avant de
lier mes conjectures, j'aurois dû
e des expériences & m'aſſurer de
érité; mais puiſque mes travaux
oſent journellement mes jours &
bligent à changer ſouvent de

climat, je me suis hâté d'en faire part au Sçavans de l'Europe afin qu'ils tentent la même expérience; dans un tems surtout où le Gouvernement françois vient de donner les plus grands encouragemens pour augmenter une substance devenue trop nécessaire.

N. B. en annonçant les envois faits par M. Dombey, nous avons parlé du quinoa, graine que les Montagnards apportent en abondance au marché de Lima, & qui peut le disputer au ris par sa bonté, sa qualité nourrissante & mucilagineuse; M. Dombey y avoit joint un Mémoire sur la culture & l'usage du quinoa, mais le Mémoire s'est perdu en Espagne, ainsi qu'un autre Mémoire sur le feu qu'on observe dans l'eau de la mer.

Réflexions Impartiales sur le progrès réel, ou apparent, que les Sciences & les Arts ont fait dans le 18e. siècle en Europe, & qu'on

F

examine principalement dans les Ecrits des François, à l'usage de l'Italie, & dans ceux des Italiens, à l'usage de la France; précédées d'un Essai sur l'explication historique que Platon a donnée de sa République & de son Atlantide, & qu'on n'a pas considérée jusqu'à présent; pour servir d'Introduction aux mêmes Réflexions : tome premier. Par M. *Bartoli*, Antiquaire de S. M. le Roi de Sardaigne, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. A Paris. 1780. *in*-8°. de 438 pages, sans l'Avertissement de 26 pages.

Prospectus de la continuation de cet Ouvrage.

Le premier volume de cet Ouvrage est connu; nous en avons rendu compte dans notre Journal; ainsi, nous nous dispensons de rapporter ici ce que l'Auteur en dit dans ce

Prospectus. Voici les objets qu'il doit traiter dans le second volume. Nous citons ses propres paroles.

Nous nous proposons, dit-il, de publier au commencement du tome II de ces *Réflexions*, le *Livre* II de cet *Essai*. L'on y donnera le texte le plus épuré du *Critias*, tel qu'on le trouve dans un très-ancien Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, & tel qu'il n'a point encore paru. Ce Manuscrit excelle par ses variantes essentielles. M. *Bejot* eut la bonté de le communiquer avec une politesse qui répond parfaitement aux intentions & à là majesté d'un Roi Protecteur des Lettres, ainsi qu'au caractère de la Nation la plus grande & la plus éclairée.

C'est dans le *Critias* que Platon parle *ex professo* de l'*Isle Atlantide*. On donnera une traduction françoise de ce Dialogue, avec toute la fidélité possible. Après la discussion épineuse des questions compliquées

d'Histoire, de Mythologie, de Chronologie, de Géographie, de Morale & de Politique, qu'il a fallu préalablement traiter dans le Livre I de l'*Essai*, on tâchera de faire reconnoître avec la plus grande clarté dans le Livre II, une ressemblance frappante entre l'Atlantide & l'Attique. Le Public impartial sera mieux en état de juger si l'*Isle Atlantique* de Platon est une image poétique de la ville d'Athènes, de sa puissance maritime, de ses prétentions sur l'Empire des mers, de ses fautes, & de sa décadence. C'est ainsi que l'Auteur de cet *Essai* tâche de substituer au progrès apparent un progrès réel.

Cette explication peut intéresser, à plusieurs égards, même le Philosophe qui considère avec sagacité quelques évènemens moins anciens.

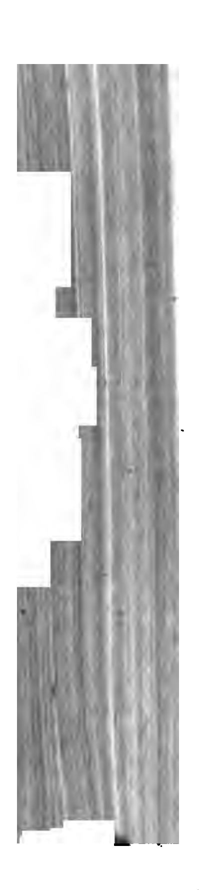
Il est flatteur pour celui qui mit au jour en 1780, à Paris, le Livre I de cet *Essai*, d'y avoir développé l'objet politique & moral de l'*At-*

lantide de Platon, de la même manière & en même tems qu'à Berlin l'illustre Auteur *de la Littérature allemande* proposoit, lorsqu'il donna le plan d'un Cours d'Histoire. On y marquera, dit-il (p. 73, Édit. de Neufch.) « les bornes qui distin» guent une noble ambition d'avec » celles d'une ambition démesurée; » l'on y fera réfléchir sur tant de » passions funestes qui ont entraîné » les malheurs des plus vastes Etats; » & l'on y prouvera que les bonnes » mœurs ont été les vraies gardien» nes des Empires, ainsi que leur » corruption, l'introduction du luxe » & l'amour démesuré des richesses, » ont été de tout tems les précur» seurs de leur chûte. »

Le *Réflexion* IIe. que nous publierons dans le tome IIe., après le *Livre* IIe. de l'*Essai*, sera la continuation de la Réflexion I^e^. On y parlera de l'*Histoire Littéraire de l'Allemagne*, selon les observations du même Auteur de la *Littérature alle-*

mande, combinées avec les recherches de M. l'*Abbé Jérusalem*, & de ceux que l'on a indiqués, p. 371 du tome Ie. Dans la suite de ces *Réflexions*, l'on fera l'examen de l'Ouvrage qui a pour titre: *Monde primitif analysé & comparé avec le Monde moderne*; & l'on y examinera quel progrès la Poésie Lyrique, Épique, Dramatique a fait dans ce siècle en France & en Italie. Ce n'est pas sans raison que l'on a suivi cette méthode. Il faut parler en premier lieu des choses premières, tel que le Monde primitif. Les premiers écrits furent ceux des Poëtes.

Si l'on croit que la continuation de ce *Essai* & de ces *Réflexions impartiales*, accompagnées quelquefois de Gravures, puisse être utile; si l'on est disposé à favoriser l'impression du reste de cet Ouvrage; nous avertissons qu'il suffit d'acheter le tome Ier. broché qui a paru l'année dernière, en payant 4 livres au sieur Jorry, Imprimeur Libraire à Paris;



rue de la Huchette, p
Châtelet; & de s'enga
de prendre au même pr
suivant, afin que l'on
bien d'exemplaires on
tirer.

Plus cet achat & cet
seront promptes, plus
le tome IIe. paroîtra.

Précis de l'Histoire
mandes & par reponse
de la jeunesse, avec
artificielle pour fixer
moire les principaux f
Histoire par l'Auteur d
sance de la Mytholog
chez Nyon, Libraire
dinet, quartier S. An
1781. Avec Approbat
lége du Roi. Un vol.
pages. Prix, 1 liv. 16

Itinéraire portatif,
torique & géographiq
geur dans les environs

quarante lieues la ronde. Ouvrage amuſant & inſtructif pour les perſonnes qui veulent avoir une connoiſſance exacte des villes & villages par où elles paſſent, des grandes routes & chemins de traverſe qui y conduiſent, de la diſtance d'un lieu à un autre, enrichi d'un Plan de Paris & de Cartes géographiques levées d'après les obſervations de MM. de l'Académie des Sciences. Prix, 3 liv. 12 ſ. relié. A Paris, chez le même. 1781. Un vol. *in*-8°. de 624 pages.

Hiſtoire de la République des Lettres & Arts en France. Année 1780.

Indocti diſcant, & ament meminiſſe periti.

A Amſterdam; & ſe trouve à Paris; chez Quillau l'aîné, rue Chriſtine; la veuve Duchesne, rue S. Jacques; & Eſprit, au Palais Royal. 1781. *in*-12. 127 pages.

Jocaſte, Tragédie en cinq actes;

A Paris, chez G. Debure l'aîné, Libraire, quai des Auguſtins. 1781. Prix, 2 liv. 8 ſ. brochée.

Diſcours philoſophiques ſur les trois Principes, animal, végétal & minéral. Ou la Clef du Sanctuaire philoſophique. Par *Sabine Stuart de Chevalier.*

Cette Clef introduit celui qui la poſſède dans le Sanctuaire de la Nature; elle en découvre les myſtères; elle ſert en même-tems à dévoiler les écrits du célèbre Baſile Valentin, & à le défroquer de l'Ordre reſpectable des Bénédictins, en donnant la véritable explication des douze Clefs de ce Philoſophe ingénieux. A Paris, chez Quillau, Libraire, rue Chriſtine, au Magaſin Littéraire par abonnement. 1781. 2 vol. *in*-12. Le premier, de 206 pages & les Préliminaires 28; le ſecond, de 226.

Tout ce que nous pouvons dire de ce Livre, c'eſt que c'eſt un Ou-

vrage purement alchimique auquel il nous est impossible de rien entendre.

Précis historique & expérimental les Phénomènes électriques, depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour. Par M. *Sigaud de la Fond*, Professeur de Physique expérimentale, Membre de l'Académie de Petersbourg, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Bavière, de Valladolid, de Florence, &c. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1781. 742 pages *in*-8°. avec 9 planches en taille-douce.

Dictionnaire des Merveilles de la Nature. Par M. *A. J. S. D.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1781. 2 vol. *in*-8°. l'un de 493 pages, l'autre de 476. Prix, 7 l. 10 s. broché. Nous rendrons compte en détail de ces deux Ouvrages intéressans.

Histoire universelle depuis le com-

mencement du monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettre; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres, enrichie de figures & de cartes. Tom. XXVII & XXVIII. A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°.

La Méchanique appliquée aux Arts. Par M. *Berthelot*, rue Xaintonge, au Marais.

Nous avons déjà annoncé la souscription de M. Berthelot, pour un recueil de machines intéressantes. Le premier volume est prêt, & le second paroîtra, à la fin de l'année; mais comme cet Ouvrage à été peu annoncé, l'Auteur a cru devoir proroger jusqu'au mois d'Août, la faculté de souscrire, surtout ayant été lui-même en retard par une maladie.

e. Le Roi eſt au nombre des Souſ-
ipteurs de M. Berthelot, & c'eſt
ne récompenſe naturelle de ſes ta-
ns & de ſes travaux dans la mé-
anique.

Mémoires concernant diverſes
ueſtions d'Aſtronomie & de Phyſi-
ue, lus à l'Académie des Sciences,
ır M. *le Monnier*, de la même
cadémie, à Paris, de l'Imprime-
e Royale, 66 pages *in* 4°. avec
gures.

L'Introduction de ce Livre con-
ent diverſes conſidérations pour
ablir que l'obliquité de l'éclipti-
ue n'a pas diminué bien ſenſible-
ient depuis 1672, & qu'on ne
onnoît pas aſſez la réfraction en
iver pour s'aſſurer de cette dimi-
ution.

Le premier Mémoire a pour ob-
et la meſure des hauteurs par le
noyen du baromètre, & la pente
le la Seine, qui eſt d'environ 14
oiſes de Paris à Rouen, quoi qu'un

icien anglois l'ait jugé beau-
p moindre.

Dans le second Mémoire, M.
onnier contient diverses rem
ıes sur les éclipses totales du
il, & sur la couronne lumin
dont elles sont environnées; l'
teur rapporte celle de 1766
on n'avoit point encore parl
celle de 1778, observée en
par Dom de Ulloa, don
avons rendu compte.

La troisième Pièce de c
est destinée à prouver que
landois, qui passèrent l'hi
de latitude en 1597, y o
une réfraction de 4 ° &
que M. le Gentil avoit c
son *Voyage aux Indes.*

Rerum Gallicarum
rum Scriptores. Ou R
toriens des Gaules &
Tome XII, conten
de ce qui s'est pas
règnes de Philippe

dit le Gros, & de Louis VII, surnommé le Jeune, depuis l'an 1060 jusqu'en 1180. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin &c. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

Prospectus des Mémoires chronologiques, pour servir à l'Histoire, du Vexin & du Pinserais.

La situation des deux Vexins, & de la partie du Diocèse de Chartres, appellée Pinserais, en rend l'Histoire nécessairement intéressante. Ces Provinces ont formé, pendant plusieurs siècles, un petit État distinct de la France & de la Normandie, qui a eu ses *Souverains particuliers*; liés par un simple hommage, par le sang ou par des traités, tantôt avec les Rois de France, tantôt avec

...ces de Normandie Rois d'An-
...re ; quelquefois avec tous les
...ensemble, & le plus souvent
...pendans de l'un & de l'autre.
...herchés avec un égal empresse-
...nt par ces deux Puissances rivales,
... Comtes de Meullent & du Vexin,
...uèrent un rôle considérable, & eu-
...ent la plus grande influence dans les
...affaires politiques de leurs siècles. On
vit ces Comtes, exposés aux chocs
d'une rivalité sans cesse renaissante,
y succomber quelques instans, se re-
lever plus puissans, maintenir leur
indépendance, durant trois siècles au
milieu de ces vicissitudes : mais enfin
victimes de cette rivalité, anéantis a...
moment de leur plus grande élé-
tion, rentrer dans la classe des sim-
vassaux, & leurs Domaines ré...
à la Couronne, sous Philipp...
guste, en l'année 1204.

Depuis la réunion, ces Pro...
données en douaire ou en ap...
à diverses Reines ou Princ...
encore été le sujet de plusie...

de
de
ce
d...
le
i

tres & traités entre les Rois de France, de Navarre & d'Angleterre. Le regne de Henri IV, & la guerre des Princes sous Louis XIV, y offrent aussi des faits dignes d'avoir place dans les annales de la Monarchie.

La plupart de ces évènemens, ignorés ou ensevelis dans l'oubli, étoient épars & comme perdus dans une multitude de volumes. Personne, jusqu'à présent, n'avoit entrepris de les rapprocher sous un seul point de vue; d'en démêler l'enchaînement, les causes & les ressorts; de leur donner, en un mot, la liaison qu'ils ont naturellement avec l'Histoire générale. C'est ce plan qui se trouve exécuté aujourd'hui dans les Mémoires chronologiques qu'on se propose de donner.

L'Ouvrage forme deux volumes *in*-4°. Le premier, d'*Histoire*; le second, de *Preuves*.

L'Histoire est distribuée en trois Livres: le premier embrasse les tems les plus reculés, jusqu'en 1204. Le

ſecond, depuis 1204, juſqu'à préſent : le troiſième eſt réſervé pour des détails particuliers, qui n'ont pas pu trouver place dans les deux premiers.

Chaque Livre eſt diviſé en Chapitres. Le premier Chapitre du Livre premier, en forme d'Introduction, contient le *Plan* de l'Ouvrage, *les limites* du territoire qu'il embraſſe, & tout ce qu'on a pu découvrir ſur le Vexin & le Pinſerais, juſqu'à Charlemagne. Dans les Chapitres ſuivans, on voit ſucceſſivement ce qui s'eſt paſſé depuis Charlemagne juſqu'à Charles le Simple, ſous lequel les Comtes de Meullent & du Vexin ont commencé d'être *héréditaires* : & depuis ce tems, juſqu'à l'extinction de ces Comtes & de leurs deſcendans mâles. On rapporte les diverſes opinions ſur *leur origine*. On établit *leur ſucceſſion chronologique*, *leur généalogie*, *leurs alliances* ; l'état de *leurs Domaines & Seigneuries* ; de l'accroiſſement, des



visions & réunions successives
'elles ont éprouvées, jusqu'à leur
rfaite réunion à la Couronne.
n rend compte de leurs établisse-
ens religieux & politiques; des
ndations de *Monastères*, *Chapi-*
s, *Eglises*, *Hôpitaux* : on donne
liste des *Officiers civils*, *militai-*
domestiques, par eux établis; tels
ie, *Aumoniers*, *Chanceliers*, *Con-*
tables, *Maréchaux*, *Chambellans*,
uteillers, *Echansons*, *Veneurs*,
restiers, *Queux*, *Ecuyers*, *Maré-*
aux-des-Logis, *Pages*, *Secrétai-*
, *Trésoriers*, *Baillis*, *Prévôts*,
ayeurs, &c. *Barons*, *Chevaliers*,
ssaux, &c. On y parle des *Tri-*
naux qu'ils ont créés : des *Guer-*
dans lesquelles ils ont paru, ou
leur chef, ou comme alliés : des
aités auxquels ils ont eu part. A
tête de chaque Chapitre, sont
avées les *Armoiries* des Comtes &
leurs femmes; & dans le cours
l'Histoire, *leurs Tombeaux*, *les*
eaux qu'ils apposoient au bas de

leurs Chartes, l'empreinte d'une de *leurs Monnoies*, & d'un *Sceau* trés-bien conſervé, repréſentant d'un côté *les douze Pairs de leur Comté*, & ſur le revers la figure du *Chef* de ce Tribunal. On a placé auſſi des *arbres généalogiques* à chaque race, & aux branches particulières qui ſembloient le demander. On donne enſuite l'état & ſucceſſion chronologique des *Vicomtes* qu'ils ont eus dans les différentes Villes de leur dépendance, comme à *Chaumont*, *Mante*, &c.; & en particulier l'origine, généalogie, Alliance, Armoiries & Sceaux des *Vicomtes*, & *des Sénéchaux héréditaires de* Meullent; la ſeule Ville de Vexin qui en ait eu de cette eſpèce. En un mot, on ne néglige rien de ce qui peut avoir rapport à la vie & au gouvernement de ces Princes.

Le deuxième Livre, contient pareillement la *ſucceſſion chronologique*, juſqu'à nos jours, des *Reines*, *Princes* & *Princeſſes*, du Sang

Royal, *& autres Seigneurs* qui ont possédé ces Comtés en douaire, où appanage, par don, engagement ou échange : & le récit des *évènemens remarquables* qui s'y sont passés pendant qu'ils en ont joui : leurs *Armoiries*, *Sceaux*, &c.

Le troisième Livre contient un Chapitre particulier pour chacune des Villes de Meullent, Pontoise, Beaumont-sur-Oise, Chaumont, Magny, Mante, Montfort-l'Amaury, Poissy, &c., dans lequel on réunit ce qui peut avoir trait aux *Origines*, *Eglises*, *Abbayes*, *Châteaux*, *Tribunaux*, *Familles*, &c., autant qu'il a été possible, le Catalogue des *Abbés*, *Prieurs*, *Curés*; des *Grands Baillis*, leurs *Lieutenans-Généraux*, *Avocats & Procureurs du Roi*, *Gouverneurs*, *Capitaines*, *Maires*, *Prevôts*, &c. &c. Une dissertation particulière sur l'*Archidiaconé du Vexin François*, & *Grand-Vicariat de Pontoise*, où l'on trouve un systême tout nouveau

ſur l'origine de cette Prélature ſinguliére en ſon eſpèce. *Un Dictionnaire*, contenant *la Nomenclature* univerſelle des lieux anciens & modernes, même juſqu'aux plus petits Hameaux des deux Vexins, du Pinſerais & des environs : avec des notes ſur quelques-uns, & renvoi aux endroits où il en eſt parlé.

Ces Mémoires ne ſont pas tellement circonſcrits dans ces bornes qu'il ne s'y trouve, quantité de faits qui appartiennent aux Provinces voiſines, Beauvoïſis, Vermandois, Valois & autres cantons de Picardie; aux Villes de Houdan, Dreux, Maintenon, Epernon, Chartres, le Mans, &c.... Les Comtes du Vexin ayant poſſédé quelques-unes de ces villes, ou des terres conſidérables aux environs, & entretenu des liaiſons étroites avec ceux qui les gouvernoient. La Normandie plus que tout autre, où ils poſſédoient des domaines titrés & immenſes, y occupe une place conſidérable. Les

villes de Gizors, Vernon, Andely, Paſſy, Ponteaudemer, Beaumont-le-Roger, Brioſne, Montfort-ſur-Riſle, &c. y trouveront la ſource de leur hiſtoire ancienne. Il n'eſt pas juſqu'au *Berry*, au *Poitou*, à la *Flandre*, à l'*Angleterre* & à la Terre-*Sainte* qui ne fourniſſent des Anecdotes eſſentiellement liées au plan de ces Mémoires.

Le Clergé, la Nobleſſe & les Officiers de Juſtice de la Province y trouveront (& ſurtout dans le Récueil des Preuves au nombre de 2000 environ) des monumens qui leur appartiennent : *Dixmes*, *Fondations*, *Patronages*, *Fiefs*, *Mouvances*, *Généalogies*, *Armoiries*, & *Sceaux* des anciens *Barons* & *Chevaliers*, gravés, ou décrits; *Loix*, *Coutumes*, *Titres*, &c. On s'eſt impoſé la loi de n'avancer aucun fait ſans en fournir la preuve. Les autorités ſont citées en marge. Les ſources dans leſquelles on a puiſé ſont des *Originaux* ou extraits authentiq.

ques de *Chartes*, *Cartulaires*, *Registres de la Chambre des-Comtes*, *du Trésor des Chartes*, *de diverses Abbayes*, *Monastères*, *Bibliothèques*, *Dépôts publics*, *Cabinets particuliers*, *Histoires Latines*, *Françoises*, *Romances*, *Angloises*, *manuscrites ou imprimées*.

Outre la *Table-Sommaire* des Chapitres, on a fait une *Table Alphabétique* des noms de *lieux* & de *personnes*, au nombre de plus de 12000, avec le renvoi à la Charte où il en est parlé. Elle est si détaillée que, soit que l'on cherche par le nom ou surnom des *personnes*, ou par celui de leurs *Seigneuries*, on rassemble en un moment tout ce qui a rapport au même objet.

Cet Ouvrage est le fruit des loisirs d'un Magistrat qui occupe, depuis plus de quarante ans, la première place dans l'un des Tribunaux du Vexin-François. Des Membres distingués d'un Ordre Religieux & sçavant l'ont jugé utile & même es-

ſentiel pour l'Hiſtoire de France & de Normandie. C'eſt d'après leurs ſuffrages, & avec l'agrément de M. le Garde des Sceaux, qui a bien voulu agréer que l'Ouvrage parût ſous ſes auſpices, qu'on ſe détermine à mettre au jour ce qui n'avoit été entrepris que comme un délaſſement & dans la vue de ſatisfaire un goût particulier pour l'étude de l'Hiſtoire.

Les débourſés ſont le ſeul objet de la ſoumiſſion que l'on propoſe. Ils ſeront aſſez conſidérables relativement aux gravures, aux notes, aux citations marginales, à la partie typographique qui ſera ſoignée, & à l'étendue des volumes qui forment environ 1200 pages; auſſi-tôt que le nombre des Soumiſſions ſera ſuffiſant, on commencera à imprimer, & l'on ne tirera qu'un fort petit nombre d'exemplaires au-delà.

On ne demande, quant à préſent, qu'une ſimple ſoumiſſion de prendre les Exemplaires lorſqu'ils paroî-

tront, à raiſon de 24 liv. chacun, le prix ne devant être payé que lors de la livraiſon des deux volumes.

Les perſonnes qui deſireront de ſouſcrire, enverront leur ſoumiſſion à Belin, Libraire, rue S. Jacques, à Paris, franc de port, ou la remettront entre les mains des perſonnes qui en ſeront chargées dans chaque lieu.

Lors de la livraiſon, on en donnera avis aux Soumiſſionnaires, dont la Liſte ſera imprimée à la tête de l'Ouvrage, leſquels voudront bien faire paſſer le prix de la Souſcription, franc de port, à la perſonne qui leur aura été indiquée: & indiquer eux-mêmes la voie par laquelle on leur fera parvenir les Exemplaires de la manière la plus commode & la moins coûteuſe pour eux.

Lettres de M. de Voltaire à M. l'Abbé Mouſſinot ſon Tréſorier, écrites depuis 1736 juſqu'en 1742,

pendant ſa retraite à Cirey, chez Madame la Marquiſe du Châtelet, & dans leſquelles on voit quelques détails de ſa fortune, de ſes bienfaits; quelles furent alors ſes études, ſes querelles avec Desfontaines, &c. Publiées par M. l'Abbé *D* * * *. A la Haye; & ſe trouvent à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. *in*-8°. 244 pages, & les Préliminaires 20.

Quoiqu'il ne s'agiſſe guères dans ces Lettres que de détails, de commiſſions & d'affaires domeſtiques, tout ce qui ſort de la main de M. de Voltaire eſt toujours précieux, non-ſeulement comme reſtes d'un grand homme, mais encore par ce talent enchanteur qu'il avoit de tout dire avec un feu, une grace, un piquant qui n'étoient qu'à lui, & qui donnent du prix aux choſes les plus indifférentes. On apprend d'ailleurs

dans ces Lettres plusieurs anecdotes curieuses.

Mêlanges tirés d'une grande Bibliothèque. Lettre S Cinquième Suite de la cinquième Partie de la Lecture des Livres françois. Romans du seizième siècle, Sections 11e. & 12e. Chez le même Moutard. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Le mérite & l'utilité de cet Ouvrage sont connus.

Observations importantes sur l'aménagement des bois du Roi, & de ceux des Gens de main morte & des Particuliers. Ouvrage qui peut être utile aux Officiers d'Eaux & Forêts, & à tous propriétaires de bois. Par un Officier d'Eaux & Forêts. A Verdun, chez François-Louis Christophe, Imprimeur-Libraire; & se trouve à Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques. 1781. Avec Approbation & Permission. Petit *in*-8°. 88 pages. Prix, 36 f.

Théâtre de Société; par l'Auteur du *Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes*. A Paris, chez M. Lambert & F. G. Baudoin, Imprim.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. Le premier de 540 pages, le second de 480.

Il suffit de ce titre pour recommander l'Ouvrage. On doit tout attendre de *l'Auteur du Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes*, surtout dans le même genre. Nous rendrons compte le plutôt qu'il nous sera possible de cette nouvelle production.

Voyage pittoresque de la Grèce. Dixième Cahier. Chez Tilliard, Graveur, quai des Augustins; & Barbou, Imprimeur, rue des Mathurins. Prix, 12 liv.

Sermons de M. l'Abbé Poulle; *Prédicateur du Roi*, *Abbé Commendataire de Notre-Dame de Nogent*.

Seconde Edition. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. L'un de 366 pages, & les Préliminaires 36; l'autre de 335. Prix, relié, 5 liv.

Quinte-Curce, de la Vie d'Alexandre; avec les Supplémens de Jean Freinshemius, en latin & en françois. Par M. *Mignot*, Abbé de Scellières, Conseiller au Grand-Conseil. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR. 1781. Se trouve à Paris, chez Leclerc & Legras, Libraires, quai des Augustins. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol *in*-8°. L'un de 621 pages, & les Préliminaires 16; l'autre de 547.

Traité complet, théorique & p[...]tique de l'Education des Abeill[...] avec la manière de les élever, de multiplier, & d'en tirer un p[...] considérable; précédé du Po[...]

italien de Jean Rucellaï, imité de Virgile, sur ces mêmes Insectes, traduit en François, avec des Notes. Par M. *Pingeron.* A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins. 1781. *in* 12. 360 pages & les Préliminaires 23. Prix, 2 liv. 10 s. broché.

Eloge historique de Suger, Abbé de S. Denis, Régent du Royaume sous le Règne de Louis VII, dit le Jeune, Roi de France. Par *G. M. D. C.*

Si qua videbuntur casu non dicta latinè,
In quâ scribebat barbara terra fuit.

A Amsterdam, 1779 ; & se trouve à Paris, chez Mérigot le jeune, au coin de la rue Pavée. *in* 8°. 32 pag. Prix, 1 liv. 4 s.

Nouvelle comète observée à Paris.

M. Méchain, Astronome du Dé-

pôt de la Marine, a découvert le 28 Juin au soir une nouvelle comète dans la constellation de la grande Ourse; elle ressembloit à une nébuleuse, ayant une atmosphère de deux ou trois minutes de largeur, un noyau peu distinct, mais qui est devenu un peu plus brillant au bout d'une quinzaine de jours. M. Méchain a calculé les élémens de cette comète sur ses huit premiers jours d'observations, nœud ascendant, deux signes 22 degrés 58'. Inclinaison, 81 d 48'. Perihelie, 7 signes 28° 56', distance périhélie 0, 7758; elle a passé par son perihelie, le 7 Juillet, à 2 h. 23', tems moyen; son mouvement est direct. Cette orbite ne ressemble à aucune des 66 que l'on a calculées jusqu'ici. Elle n'a point été visible à la vue simple. Les Astronomes l'ont observée depuis que M. Mechain leur en a donné avis.

La comète découverte par M. Herschel, à Bath, le 13 Mars &

dont nous avons parlé à la fin de notre premier volume de Juin, a disparu le 28 Mai, dans les rayons du soleil; on attend son retour au matin pour pouvoir continuer les observations & déterminer les élémens de son orbite.

A V I S.

On trouve chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, à Paris, la *Synopsis*, du quatrième volume des *Acta Sanctorum*, du mois d'Octobre (le cinquantième de la collection) publié par MM. Suyskens, de Bye, de Bue, Ghesquiere & Hubens; *item*, le catalogue des Médailles de S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, qui seront vendues à Bruxelles au mois de Septembre prochain.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Août 1781.

Fin de la Table.



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.

SEPTEMBRE.



A PARIS;

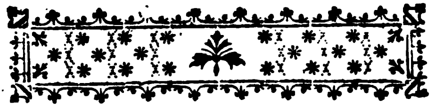
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMB. M. DCC. LXXXI.

SOPHOCLIS Tragediæ septem cum interpretatione latina & scholiis veteribus ac novis. Editionem curavit Joan. Capperonnier, *Regiæ Bibliot. Custos, Regiæ Inscript. Academiæ Socius, Regius Lector, & Græcæ Linguæ Professor. Eo defuncto, edidit, Notas, Præfationem & indicem adjecit Joan. Francisc.* Vauvilliers, *Regius Lector, & Græcæ Linguæ Professor. Paris. Apud Jacob. Natal.* Pissot, *Viduam* Desaint,

AVIS.

On s'abonne pour le JOU *DES* SÇAVANS *au Bureau du nal de Paris, rue de Grene Honoré ; & c'est à l'adresse d recteur de ce Journal qu'il fa voyer les objets relatifs à cel Sçavans. Le prix de la Souscr de l'année est de 16 liv. pour l & de 20 liv. 4 s. pour la Pro soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOU *DES* SÇAVANS *est composé a torze Cahiers ; il en paroît u que mois, & deux en Juin & cembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMB. M. DCC. LXXXI.

Sophoclis Tragediæ septem cum interpretatione latina & scholiis veteribus ac novis. Editionem curavit Joan. Capperonnier, *Regiæ Bibliot. Custos, Regiæ Inscript. Academiæ Socius, Regius Lector, & Græcæ Linguæ Professor. Eo defuncto, edidit, Notas, Præfationem & indicem adjecit Joan. Francisc.* Vauvilliers, *Regius Lector, & Græcæ Linguæ Professor. Paris. Apud Jacob. Natal.* Pissot, *Viduam* Desaint,

Guillelm. ... 2 vol. ...
Nyon. 1781. 2 vol. ...

PREMIER EXTRAIT.

CETTE Edition de Sophocl
attendue depuis long-tems
enfin publiée avec des Notes pa
Vauvilliers, Professeur de la La
Grecque au Collége Royal, n'
d'abord été entreprise par f
Capperonnier, à la sollicitat
Libraires de Paris, que sur l'
d'Oxfort, dont l'Editeur se
soit seulement de corriger l
Ses corrections portèrent d'
l'*Œdipe Roi* & sur le *Ph*
nnit aussi dans un meille
scholies qu'on appelle *in*
... ce qui avoit ... Il

C'eſt du moins le jugement qu'en porte M. Vauvilliers qui a vu cette Edition.

Pendant que M. Capperonnier s'occupoit de ſon projet, on vit paroître en différens endroits des Ouvrages, où de ſçavans Critiques produiſirent ou de nouvelles leçons fournies par des manuſcrits, ou de nouvelles explications de pluſieurs paſſages, tant de Sophocle que d'autres Poëtes tragiques. Alors l'Académicien, perſuadé que l'Edition projettée ne répondroit pas à l'attente du Public, crut devoir y joindre des Notes ſur les Textes les plus difficiles de Sophocle. Ce nouveau travail fut ſouvent interrompu par d'autres occupations littéraires, & par des infirmités; deſorte qu'il n'étoit pas fort avancé, lorſqu'une mort prématurée enleva M. Capperonnier à la République des Lettres [1].

[1] Dans l'Eloge de M. Capperonnier, (Tom. 40 des Mémoires de l'Académie des

Sollicité à plusieurs reprises par les Libraires intéressés, M. Vauvil-

Belles Lettres, p. 253.) M. Dupuy, après avoir dit que le texte du Sophocle, avec la version latine & les scholies grecques, étoit imprimé, & qu'il n'y manquoit que la dernière feuille qui s'étoit perdue, ajoute qu'on avoit trouvé quelques notes dans les papiers de l'Editeur, & surtout un *Lexique*, ou table des mots & des expressions dont le Poëte a fait usage, qui *n'est pas achevé*. Ces derniers mots exigent une explication. Tous les termes de chaque lettre sont écrits très-nettement sur des quarrés de papier mis en liasse. Il ne s'agit que de les mettre au net, travail dont on pourroit se dispenser, quoique M. Capperonnier l'ait entrepris lui-même, & poussé jusqu'au mot ἔλαφος, en 135 pag. in-4°., parce qu'il songeoit sérieusement à publier son Sophocle lorsque la mort l'enleva. Quant aux Notes, il avoit déjà extrait de quelques Auteurs celles dont il vouloit faire usage en y joignant sa Critique. C'est à mettre fin à ce travail que se rédui-



liers n'a pas pu se refuser à leurs prières. Afin de rajeunir en quelque sorte cette Edition, il s'étoit d'abord proposé uniquement de recueillir les observations que les plus sçavans Critiques ont faites, pour corriger le texte d'après leurs conjectures, ou avec le secours des manuscrits, n'y ajoutant de sa main qu'une briéve explication des endroits les plus difficiles, avec l'indication des variantes que peuvent fournir les manuscrits du Roi. Ensuite il a porté ses vues plus loin; ayant remarqué que ces Sçavans chanceloient quelquefois dans leurs

soit l'espèce de *dette* que son fils s'étoit chargé d'acquitter. Cultivant avec soin les heureuses dispositions qu'il tenoit de la Nature, il consultoit sur son objet les Sçavans de Paris, & ceux des pays étrangers, avec qui il étoit en correspondance, lorsqu'un évènement funeste mit fin à ses jours & à nos espérances.

opinions, ou même en avoient de très-différentes sur plusieurs objets relatifs à la langue grecque, les verbes, les tems, les *mœufs*, les particules, les dialectes, la prosodie, les verbes, *de verborum in diversis vocibus potestate, de temporum ratione, de modorum discrimine, de particularum usu, de variis orationis formis & figuris, de dialectorum finibus, de prosodiæ ac metrorum legibus.* Il a donc pris le parti de soumettre ces opinions à un nouvel examen, même les siennes qu'il avoit auparavant jugé très-certaines, de lire, dans ce dessein, non-seulement Sophocle, mais d'autres Ecrivains grecs, surtout les Poëtes, & de recueillir les passages propres à jetter une vive lumière sur les objets discutés. L'Edition de l'*Œdipe Roi*, donnée par M. Brunck, lui a montré plusieurs leçons qu'il avoit proposées dans ses notes, & que l'Editeur a tirées des manuscrits du Roi. Il loue le travail de cet habile Edi-





teur; mais il voudroit pouvoir le louer davantage. Les fautes qu'il a remarquées, & dont quelques-unes ont déjà été corrigées dans les autres volumes publiés par M. Brunck, ne doivent point nuire à la réputation du ſçavant Editeur; il ne faut, à ſon avis, les attribuer qu'à la précipitation, *feſtinationi tribuo, quâ, ſæpius quam velim, offendit vir & ingenio ſagaciſſimus, & omni eruditionis copia inſtructiſſimus.*

M. Vauvilliers, en relevant des fautes échappées à Valckenaer, Toup, Muſgrave, & à d'autres qu'il regarde comme ſes maîtres, ſe compare modeſtement au roitelet, qui ſur le dos d'un aigle peut porter ſes regards plus loin, & déclare qu'il ſe verra, ſans ſurpriſe, ſans honte & ſans douleur, corrigé lui même par un homme plus inſtruit, *emendari me a doctiore non mirabor mei conſcius; nec ſententiam mutare dolor erit aut pudor.*

Tels ſeront toujours les ſentimens

Sçavans,
arce que connoiſ-
e réduit tout notre
'apprécier. Le nou-
licite de n'avoir ja-
élever ſa réputation
de celle d'autrui, de
offenſé perſonne dans
des expreſſions déſo-
d'avoir même ſouffert
ſans les repouſſer. Il en
exemple. Le *Journal En-*
ue, Mars 1777, l'accuſa
dans la première Edition
Eſſai ſur Pindare, indigne-
altraité M. de Chabanon, *de*
mie des Belles Lettres, en
nt qu'on voyoit encore des
de cette malignité dans la
de édition de cet Ouvrage,
e 7, ſur la première *Pythique*.
fait eſt qu'il n'y a point eu deux
itions de l'*Eſſai*; que dans celle
'on appelle la ſeconde, hors le
rontiſpice, il n'y a pas une ſyllabe
de changée; enfin, que le nom de
l'Académicien ne paroît même pas
Note dont il s'agit.



Comme c'eût été une entreprise de longue haleine de réformer partout la version latine, M. Vauvilliers s'est borné à en faire une nouvelle dans les endroits où l'erreur lui a paru grave ; il a même ajouté des expressions françoises, quand il a cru que le latin pouvoit laisser quelque équivoque. Il s'est peu arrêté à ce qui concerne l'Antiquité, s'étant beaucoup occupé de la langue grecque & de tout ce qui pouvoit servir à l'intelligence ou à la correction d'une infinité de passages. Il lui a fallu donner de l'étendue à certaines notes, pour expliquer des difficultés qui se présentoient, afin que le lecteur ne fût pas obligé de recourir à différens endroits ; & même une table des Editions dont il s'est servi, sera utile à ceux qui voudront vérifier les citations. Il n'a pas cru devoir rappeller ce que Dacier, Boivin, Sallier, Dupuy, ont écrit sur Sophocle, parce que leurs observations étant en françois, tout le monde

dit-il, peut les consulter : *non quod ex eorum observationibus non sint multa egregia petenda, sed quia gallico sermone scripta, facile omnibus consulenda patent.* L'Auteur veut-il donner à entendre par-là, qu'en écrivant ses notes en latin, il n'a écrit que pour les François ?

Pour donner une idée du travail de M. Vauvilliers, nous allons parcourir les différens objets dont nous venons de dire qu'il s'est principalement occupé ; & nous commencerons par ses remarques sur l'emploi des tems dans les verbes.

En quoi consiste, chez les Grecs, la différence des *aoristes* au *parfait* & au *plusque parfait* ? C'est une question sur laquelle les Grammairiens se sont partagés. M. Vauvilliers entreprend de prouver, contre M. Valckenaer, que la différence est la même, dans la langue grecque, que dans la nôtre, entre *j'ai fait* & *je fis* ; deux tems qui peuvent quelquefois s'employer l'un

pour l'autre, mais toujours ſuivant une loi conſtante. Ainſi, chez les Grecs, le *paſſé-parfait* emporte toujours un rapport au tems préſent, c'eſt à-dire au tems dont on parle, de manière que l'action ou le fait qu'il exprime ſubſiſte juſques à ce tems-là. Par conſéquent on ne le trouvera pas employé pour déſigner la naiſſance d'un homme mort. Pindare, pour faire entendre qu'un enfant de cinq jours, *Iamus*, vivoit encore au tems dont il parle, ne ſe ſert pas de l'aoriſte, mais du parfait; parce que l'aoriſte, par ſa nature, déſigne ſeulement le paſſé, ſans rapport à un autre tems. C'eſt par ce principe que, ſuivant M. Vauvilliers, ſe trouve décidée une queſtion chronologique qu'un paſſage de Thucydide, au commencement de ſon 5e. Livre, a fait naître entre Scaliger, Petau, Dodwell & Corſini. Ainſi l'expreſſion de l'Hiſtorien fixe l'époque de la célébration des Jeux Pythiques à la troiſième année

de chaque Olympiade, & non à la seconde, comme l'avoit cru Dodwell.

M. Vauvilliers va plus loin, & prétend que les aoristes par eux-mêmes désignent moins le tems de l'action, que son passage, *ipsius transitum*, sans rapport ni au présent ni au futur, à moins que ce rapport ne soit tiré d'ailleurs; j'ose aussi dire, ajoute-t-il, qu'ils n'ont pas même un rapport déterminé au *prétérit*: ce qui fait que Thucydide & Homère les employoient quelquefois dans le sens du futur. Ensuite il attaque l'opinion de ceux qui soutiennent que les aoristes grecs désignent l'*habitude d'agir*, & produit des passages d'Homère, où, loin de voir cette habitude ou coutume, il y apperçoit le contraire: *hanc collegerunt doctrinam..... consuetudinem nempe agendi aoristis græcis exprimi. Quod ut omnino aboleatur, &c.*

S'il nous est permis de nous expliquer aussi sur ce point, nous crai-

gnons qu'il n'y ait ici quelque malentendu. Quand on dit que les aoriſtes grecs déſignent l'habitude, l'uſage, ou même les vertus, la propriété d'une choſe, ſoutient-on pareillement que jamais ils ne s'employent dans le ſens du *prétérit?* On aura tort : puiſqu'il y a une infinité d'exemples, & M. Vauvilliers en a remarqué pluſieurs, où les aoriſtes indiquent des tems paſſés. Mais veut-on conclure de ces exemples que jamais les aoriſtes ne déſignent l'habitude, ni les qualités, les propriétés d'une choſe? Nous ne croyons pas cette conſéquence juſte, parce qu'elle eſt démentie par une multitude d'exemples que d'autres ont déjà obſervés. Bornons-nous à quelques uns tirés des hiſtoires diverſes d'Ælien, Liv. I. Quand cet Hiſtorien parle des chiens d'Egypte, qui ont coutume de ſe déſaltérer dans le Nil, en courant, parce qu'ils craignent d'être dévorés par les crocodiles, il dit, *ita .... ſatiantur, neque vero*

pereunt, *& sitim nihilominus restinguunt*. Ces trois *présens* sont exprimés par des aoristes. Il dit ailleurs que le renard marin ne redoute point l'hameçon, parce qu'il s'élance & coupe le fil, avant que le pêcheur retire sa ligne, *illa prosilit*, *& funiculum abradit*; ce sont encore deux aoristes. Il raconte ensuite que les tortues de mer laissent leurs œufs enfouis dans la terre pendant quarante jours : après quoi elles reviennent, creusent la terre où elles trouvent leurs petits formés & prêts à les suivre, *effodiunt terram*; c'est encore un aoriste. La piquure de l'araignée appellée *phalange*, ne fait point de mal, si on mange du lierre, *morsus nihil affert detrimenti*; Ælien se sert encore ici de l'aoriste. Les chèvres sauvages, étant blessées, mangent aussi-tôt du dictame, & le trait tombe, *confestim comedunt herbam dictamum*; ce *présent* est exprimé par un aoriste. Souvent les cygnes se battent, & se donnent la mort réci-

:ment, *alter alterum perimunt*
; voilà encore un *présent* défi-
.r un aorifte.
chap. 54 du Livre V des Ani-
, il décrit la manière dont la
e du léopard a coutume de
:e les finges en Mauritanie.
: couche fur le dos fous un ar-
s'enfle le ventre, ferme les
retient fon haleine, en un mot
morte. Les finges qui, montés
:s arbres, l'apperçoivent, fe
'ent à fe réjouir de la mort de
ınemi; mais auparavant ils dé-
nt le plus hardi d'entr'eux pour
er du fait. Celui-ci, d'abord
:, vient doucement, tourne à
ıe diftance, va & revient à
:ntes reprifes; enfin, devenant
:onfiant, il s'approche affez
pouvoir obferver fi les yeux
ɔuverts, & fi l'animal refpire.
ıu'il paroît fans crainte & fans
r, les finges defcendent à
, entourent l'animal; fautent
i, font mille fingeries, mille

danses, mill
qui, les voyant bien
lance tout-à coup sur eux, &
un grand carnage. Cette descript
est entremêlée de *présens* & d'*a*
ses, tous pris dans les mêmes
& par conséquent les seconds
me les premiers, sont employ
peindre la ruse que cet anim
en usage pour saisir sa proie
sudinem agendi.

Il seroit aisé d'accumule
titude d'exemples pareils
vent que souvent les t
employés par les Gre
primer l'usage, la m
l'effet ordinaire d'une
quoi Ælien auroit
servir de l'aoriste d
puisqu'il l

[redacted]

quitur sæpe ea futuri præteriti, non nunquam præsentis, sæpissime plusquam perfecti vim sortiri. Car cette notion du *présent*, & même du *futur*, ne vient que de la force qu'a souvent l'aoriste d'indiquer la qualité, soit acquise, soit naturelle, d'une chose, ou l'effet dont elle est ordinairement suivie ou accompagnée. Ainsi au vers 167 d'Ajax, le mot ὑποδείσαντες n'est bien rendu par *qui timuerant perstrepunt*, qu'autant qu'à la notion du *plusque parfait* se joint celle du caractère de timidité propre aux oiseaux qui redoutent naturellement le vautour, même absent. C'est pourquoi, dans le premier passage d'Ælien, on traduiroit mal, si, au lieu de *satiantur*, *pereunt*, *restinguunt*, on mettoit *satiati sunt*, *perierunt*, *restinxerunt*; parce que ces *prétérits* ne désignent pas par eux-mêmes l'usage que l'Historien veut exprimer. On peut dire néanmoins que les Latins ont en quelque sorte imité les Grecs, puis-

; Sçav
t leurs Poëtes, dan
, employer le pré-
présent, ou les unir,
e même sens :

—Si forte fugacem
) capream, aut surgentem in
um,
is immane, comasque erexit,
super incumbens.
Æn. X. 725.

sse *erexit* a ici la notion du pré-
gaudet, hæret.

—Effusa si quando grandine nimbi
ecipitant, omnis campis diffugit arator,
mnis & agricola, & tuta latet arce viator.
Ibid. 804.

Le prétérit *diffugit* répond au pré-
sent *latet.*]

—Veluti cum flos succisus aratro
. . lassove papavera colla

Il seroi
exempl
tour.
Mais
Vauvillie
toristes exp
tantôt le f
pouvoit
l'opinio
ent que
rce de
dinair
insi le
pe à
enti
60

Demisere caput, pluvia cum forte gravantur.

Æn. IX. 435.

Il seroit inutile de multiplier des exemples pareils qu'on rencontre partout.

Mais on doit conclure que M. Vauvilliers, qui convient que les oristes expriment tantôt le *prétérit*, ıntôt le *futur*, tantôt le *présent*, pouvoit pas se promettre d'anéan- l'opinion des Critiques qui penıt que souvent aussi l'aoriste a la ce de désigner l'habitude, l'usage inaire (*consuetudinem agendi*). si le Traducteur françois de l'Œ- à Colone, ne doit pas se re- ir d'avoir observé qu'au vers 5, où les versions, même celle- portent *urbes innumeræ*..... *ad injurias versæ sunt*, il fal- *erti solent*, & de même qu'au vers de l'Antigone, au lieu *ere edocuere*, on auroit dû tra- *apere docere solent*.

que telle est la force
cule μὴ, qu'elle sup
du verbe φοβεῖσθαι, ou
autre semblable. C'est
près l'idée que semble
Scholiaste, *ne quid eve*
mais M. V. observe de
particule, de même que
à l'indicatif, lui donne
subjonctif, ce qu'il pro
passages de Platon. Il
contre l'opinion de M
Brunck, que les parti
ὅπως μὴ, & οὐ μὴ, se
aussi bien avec le pre
subjonctif qu'avec le fu
Il discute pareillement

qu'on peut voir dans la note sur le vers 57 de l'Electre. On verra encore au vers 139 des *Trachin*, comment il prend, contre M. Brunck, la défense du Scholiaste, qui remarque que les Anciens appliquoient quelquefois au même mot deux articles, l'un *prépositif*, l'autre *relatif*. Comme M. Brunck avoit prononcé qu'il falloit ne pas voir en plein jour, pour adopter une idée pareille, qui est, à son avis, de la plus grande ineptie, *ineptissima*, il a fallu aussi lui prouver, par une multitude d'exemples, qu'elle est très-juste. M. V. rend donc la pensée de Sophocle par ces mots, *quam quidem istam fortunæ vicissitudinem te semper animo speranti retinere velim.* C'est aussi le sens que le Traducteur françois des *Trachiniennes* avoit présenté. « Aux dou» leurs de la privation succèdent les » plaisirs de la jouissance. Tel est » l'espoir que vous devez nourrir » dans votre cœur. »

M. Lennep, dans un Ecrit publié

ar M. de Villoison dans ses Not
ur Longus, a combattu l'existen
de l'*aoriste second* chez les Grec
doctrine nouvelle contre laquel
s'élève M. Vauvilliers, pour souten
celle qu'avec Eustathe ont adopt
tous les Grammairiens. S'il est vrai
dit-il, que ce qu'on appelle *aoris*
second n'est qu'une espèce du tem
imparfait, par quel prodige est-i
arrivé que les Ecrivains de tous le
siècles, & en quelque dialecte que c
soit, ne l'ont jamais employé dans l
notion du véritable *imparfait*, ma
dans celle de l'*aoriste*? Qu'on co
mence une phrase par ces mo
toutes les fois qu'il regardoit, il
nécessairement ajouter un impa
il voyoit, jamais un prétérit *il*
ou *il a vu*. Tel est certaine
l'usage chez les Grecs, comm
nous. Or, cet imparfait n'
mais, chez les premiers, ce
nomme aoriste *second*.

Voyons une autre forme
un exemple est tiré de l

Pélops que Neptune aima, après que Clothon l'eût retiré de la chaudière. Cet exemple renferme la comparaison de deux actions passées, dont l'une a précédé l'autre : or, la première, dans aucune langue, ne peut être exprimée par un *imparfait*, excepté certains cas où il s'agit d'indiquer la proximité des tems & des actions, comme quand on dit, *comme j'entrois il sortoit.* Partout ailleurs, les Grecs n'emploient qu'un mot qui répond à notre prétérit, pour désigner la première des actions, & ce mot est souvent ce qu'on appelle un aoriste second, qui par conséquent n'est pas un imparfait. Ces observations nous paroissent très-justes.

Mais il n'en faut pas conclure, comme le remarque encore M. Vauvilliers, qu'il n'y ait aucun cas où l'*imparfait* ne puisse occuper la place d'un aoriste. Car, comme on dit fort bien en françois : *notre armée occupoit la droite de la rivière, les ennemis se rangeoient en bataille sur*

gauche, on trouve auſſi une inſ
té d'exemples pareils dans les Eci
ains Grecs. D'où il conclut que M
Brunck n'auroit pas dû mettre u
ioriſte au vers 377 de l'Oreſte, a
lieu d'un imparfait. Celui-ci, pou
ſoutenir ſon opinion, prétend qu'au
trement on feroit un ſolécisme parei
à celui d'un François qui diroit
*c'étoit encore un enfant que Clytem
neſtre portoit dans ſes bras, lorſqu
je quittois le palais*, &c. Mais on lu
fait obſerver qu'il n'y a point de ſo
lécisme dans cette phraſe, ni en fran
çois, ni en latin, ni en grec. La Fo
taine a dit :

La jeune Iris à peine achevoit cette hiſt
Que ſes ſœurs avouoient qu'un chemi
gloire,
C'eſt l'Amour.

Plaute dit dans l'Amphitryon
*illi pugnabant maximè, ego t
giebam maxime.* Les Grecs
niſſent une multitude d'e
ſemblables.

On trouvera encore beaucoup de bonnes obſervations ſur la quantité des ſyllabes & ſur la meſure des vers ; & il eſt d'autant plus néceſſaire d'y avoir égard, que la proſodie des Anciens ne nous eſt pas bien connue. Comme nous ne faiſons que balbutier, pour ainſi dire, en prononçant le grec, nous devons être très-réſervés dans nos jugemens ſur la proſodie des Grecs. C'eſt la remarque de M Brunck : *nos, qui græcè vix balbutimus, cautos eſſe decet judicium de proſodia ferentes.* (Oreſt. 1020.)

Il eſt vrai que l'Auteur fait cette obſervation ſur le verbe ἰϑύνω, dont il prétend que la ſeconde ſyllabe ſe trouve brève dans le vers d'Euripide, tandis que M. Vauvilliers ſoutient que les deux premières ſyllabes de ce mot ſont longues. M. Brunck avoit jugé que, dans παραψυχὴ, la pénultième brève étoit contre l'analogie ; & M. Vauvilliers montre, au contraire, que rien n'eſt plus conforme aux loix mêmes de l'analogie, puiſ-

que la règle générale est qu'une pénultième longue au présent d'un verbe, devient brève à l'aoriste second, & par conséquent dans tous les mots dérivés de ce tems-là.

Martial envioit aux Poëtes Grecs la liberté que leur laissoit leur prosodie : aussi trouve-t-on fréquemment des syllabes longues chez les uns, & brèves chez les autres. Ainsi la première dans φᾶρος est longue chez Homère, & brève chez les Attiques, qui par conséquent écrivent φάρος. Il en est de même de la première de ἄπια, & de καλὸς qu'Homère fait longue, & que les Poëtes Attiques font brève. Une syllabe brève demeure brève devant une consonne, & même une double consonne : ainsi on trouve la première brève dans ἐσμὲν, ἔστι & même la pénultième dans ἀκόρεστον au vers 122 de l'Electre de Sophocle, où M. Brunck a eu tort, selon M. V., de mettre ἀκόρετον, mot inconnu, *vocem nullius græci scriptoris auctoritate*.

firmatam. Ces obſervations grammaticales ne paroîtront pas minutieuſes, quand on enviſagera les conſéquences qui doivent en réſulter, & la réſerve qu'elles ne peuvent manquer d'inſpirer aux Grammairiens qui manient les anciens textes.

Une autre queſtion, peut-être moins importante en elle-même, partage les deux ſçavans Editeurs. Les Poëtes Attiques, forcés par la difficulté de la verſification, ſuppriment-ils quelquefois l'*augment* au prétérit? M. Brunck, qui ſoutient l'affirmative, allégue des raiſons & des exemples, *in utroque, ut mihi videtur, parum felix*, dit à ce ſujet M. Vauvilliers, qui eſt pour la négative. Celui-ci infirme ſans beaucoup de peine les raiſons produites par ſon adverſaire, & cet adverſaire lui fournit une excellente méthode pour ſe débarraſſer de quelques exemples qui l'incommodent. C'eſt de dire que ces paſſages ſont altérés & qu'il faut les corriger. Voilà un argument

ou du moins une réponse *ad hominem*. Il faut bien que M. Brunck s'en contente ; car, comme on ne manque pas de l'observer, hésiteroit-il lui-même de faire usage de cette ressource, s'il en avoit besoin pour soutenir une opinion qui lui paroît certaine ? *Num ipse hæsitaret Cl. Brunck, si, iis quæ certa credit tantillum obstaret ?* C'est un point sur lequel on sait qu'il n'est point scrupuleux.

Mais si la question, dont il s'agit, n'est pas d'une bien grande importance en elle-même, on voit assez qu'elle peut le devenir dans le cas présent, relativement à des Editeurs, qui, imbus des principes de M. Brunck, se permettront d'insérer dans les textes qu'ils publieront des leçons assorties à leurs idées, sans y être autorisés par de bons manuscrits. Chacun de son côté en retranchera ce qui ne s'accordera pas avec ses opinions, & l'on verra réalisé l'apologue du Chauve à qui une

femme avoit arraché les cheveux blancs, une autre les cheveux noirs, *canos puella, nigros anus evellerat.* (*Phæd. II. 2.*)

A ce ſujet nous préſenterons une réflexion qu'on pourra trouver aſſez juſte, ſi l'on conſidère juſqu'où s'eſt déjà portée la licence de quelques Critiques. C'eſt qu'un tems viendra, s'il n'eſt déjà arrivé, où les bons Editeurs des anciens Ecrivains ſeront réduits à examiner ſoigneuſement toutes les éditions précédentes, pour les débarraſſer abſolument de toutes les leçons conjecturales, & pour n'admettre dans les leurs préciſément que les leçons qui ſe trouvent autoriſées par quelque manuſcrit digne de foi. Ce n'eſt que par un travail de cette nature, qui devient de jour en jour plus pénible & plus rebutant, qu'on peut déſormais avoir toute la certitude poſſible de poſſéder les écrits des Anciens, tels qu'ils ſont ſortis de leurs mains. Il s'y trouvera ſans doute des paſſages

n entendra difficilement, ou
ne qu'on n'entendra point du
t : eh bien, on s'en consolera,
l'on attendra tranquillement que
nouvelles lumières nous arrivent
ar les mêmes canaux que les an-
iennes. Est-on sûr d'entendre les
Ecrivains de l'Antiquité, quand
leurs textes ont été travaillés par des
Modernes ? Se persuade-t-on qu'une
antique mutilée, & ensuite restaurée
par le plus habile Artiste de nos
jours, soit exactement celle qu'on
formée les mains de l'ancien ? (
seroit donc une illusion pitoya
de s'imaginer tenir la pensée
ancien Ecrivain parce qu'on
celle que lui prête un Gramm
moderne.

[*Extrait de M. Dupuy.*

HISTOIRE du Bas-Empire, en commençant à Constantin-le-Grand. Par M. *le Beau*, Professeur Emerite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, Secrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans & ancien Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. XXI & XXII. Continuée par M. *Ameilhon*, de la même Académie, Bibliothécaire & Historiographe de la ville de Paris, &c. A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin S. Jacques; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs, près l'Imprimeur du Parlement. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. Le premier de 496 pag. le second de 532.

LA mort de M. le Beau, arrivée avant qu'il ait pu achever cet Ouvrage, en a suspendu l'impres-

ſion. Il a fallu recueillir ce qu'il |
voit avoit raſſemblé pour la cc
nuation, & l'on n'a trouvé en o
que le premier & les deux tier:
environ des deux volumes que ı
annonçons. M. le Beau n'a laiſſ
cuns Mémoires pour la ſuite;
M. l'Abbé Ameilhon s'eſt charg
publier ce qui reſte de M. le B
& de continuer l'Ouvrage juſqı
fin, tel qu'il avoit été projetté;
ce qu'il exécute aujourd'hui. L
du ſecond volume, depuis la
390, eſt entièrement de lui.
ſent aiſément toutes les diffic
qu'il a dû éprouver dans la c
nuation de cet Ouvrage. M. le
avoit lu toute la Byzantine, &
ſervoit dans ſa mémoire tous les
qu'il devoit employer & les d
qu'il devoit y joindre; ce qı
cauſe qu'il n'a rien laiſſé qui |
diriger ſon Continuateur; il
revoir tous ces Hiſtoriens du
Empire, qui ſont remplis de ſ
& de longs diſcours ennuyeux,

biner & concilier leurs contradictions, & les voir comme M. le Beau les avoit vus, pour donner à cette continuation le même ton & y joindre la même critique & les mêmes recherches que nous trouvons dans son Ouvrage. M. l'Abbé Ameilhon a senti toutes ces difficultés; il se propose de les applanir & de se conformer en tout à son modèle. Si le Continuateur, dit-il, n'ose pas se flatter d'atteindre à la force & l'élégance du style de son illustre prédécesseur, du moins peut il promettre qu'il mettra dans ses récits de l'exactitude & de la clarté, qui sont les deux principales qualités de l'Histoire. C'est un engagement qu'il ne craint point de prendre avec ses Lecteurs.

Le premier des deux volumes que nous annonçons, & qui est tout entier de M. le Beau, commence à l'an 1204, aux règnes de Baudoin & de Théodore Lascaris. Les François venoient de se rendre maîtres de Cons-

pire avec les ... violen...
d'une révolution si violen...
le Beau, « l'Empire, devenu
» par la foiblesse successive
» Princes, devoit dans sa
» briser en plusieurs éclat
» roient enlevés par les h...
» plus ambitieux & les p...
» La confusion qui régn...
» peint assez naïvement
» des Historiens de ce te...
» récits se croisent, se ...
» s'embarrassent de telle
» est très-difficile de
» suivre le fil de cette
effet, les François,
les Barbares, ne ce...
piturer toutes les P...
Grecs, jaloux de v...
... des étr...



qui l'avoient fait prisonnier. « Il étoit » affable, libéral, juste, simple, » vrai, sans défiance, aimant mieux » être trompé que d'user lui-même » de tromperie, chaste jusqu'à se » rendre victime de la chasteté, mo- » deste & souffrant sans peine la con- » tradiction .... Il traitoit le peuple » avec humanité & les Grands avec » honneur..... Invincible dans sa » disgrace, il fut aussi grand dans la » prison que sur le trône..... Sa » mort prématurée fut un malheur » irréparable pour l'Empire de Cons- » tantinople & un pronostic de sa » courte durée, parce que Baudoin » n'eut pas le tems de l'affermir sur » de solides fondemens. »

Henri son frère avoit été procla- mé Empereur pendant sa prison; c'étoit un Prince actif & sérieux qui s'occupoit des affaires du Gouverne- ment. Tandis qu'il faisoit la guerre aux Bulgares qui avoient fait pri- sonnier Baudoin, Théodore Las- caris, qui jusqu'alors s'étoit con-

du titre de *Despote*, convoq
icée une assemblée de tous
ques, qui composoient l'Eg
ecque en Asie, & se fit procla
npereur dans cette ville.
itre côté les Turcs étoient m
Icone. La ville de Trébiz
par l'avantage de sa situatio
force de ses remparts, avoit r
résisté aux efforts de ces T
s'étoit maintenue sous le po
Empereurs de Constantino
tous les ans y envoyoient
verneur avec le titre de
nuel Comnene avoit laiss
Alexis & David, qui s
tirés dans le Pont; l'aî
dire Alexis, qui fut s
Grand, s'empara de to
Pont-Euxin depuis Sin
delà de Trébizonde,
capitale; son frère s'e
ques autres pays qui
sa mort à Alexis. T
de l'Empire de Tré
survécu de quelque



Conſtantinople. Henri mourut, en 1216, empoiſonné ſuivant les uns par ſa femme, & ſuivant d'autres par les Grecs.

L'Empire François ne ſubſiſtoit que depuis douze ans, & la mort de Henri fut le commencement de ſa décadence. Ce Prince ne laiſſant point de poſtérité, les Barons s'aſſemblèrent & élurent Pierre de Courtenay, Comte d'Auxerre, qui avoit épouſé en ſecondes nôces Yoland, ſœur de Baudoin. Il étoit fils de Pierre de France & petit-fils de Louis le-Gros. Il partit de France avec ſa femme & ſes enfans, alla à Rome & de-là à Brindes, d'où une flotte vénitienne le tranſporta devant Duras, dont Théodore d'Epire venoit de s'emparer. Pierre aſſiégea cette place; mais ayant abandonné le ſiége, & continuant ſa route à travers les montagnes d'Albanie, il fut fait priſonnier par Théodore; ce qui excita une nouvelle croiſade,



devint ; Yoland, sa
étoit partie avant lui
à Constantinople & y
chée d'un fils nommé
gouverna l'Empire &
après laissant onze e
lesquels il y avoit qu
Robert, fils de Pierr
en marche pour se renc
tinoble, où il arriva
ronné en 1221. C'ét
sans mérite, qui, par
son esprit & par son p
perdit tous les fruits d
ses deux prédécesseurs
Baudoin son frere,

des Bulgares, dans l'eſpérance que le père de la Princeſſe ſeroit le Protecteur de l'Empire ; mais tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Jean de Brienne, Comte de la Marche, que l'on appella de Rome pour gouverner l'Empire, à condition qu'après ſa régence on lui donneroit le Royaume de Nicée. Arrivé à Conſtantinople, il fut regardé comme Empereur ; mais pendant ſon règne, cette ville fut ſur le point d'être priſe, & le jeune Baudoin repaſſa en France. Jean de Brienne mourut peu de tems après, & Baudoin revint à Conſtantinople & prit 'oſſeſſion de l'Empire.

Ce fut pendant ſon règne que les logols devinrent ſi puiſſans en Aſie, que leurs armées pénétrèrent juſ-i'en Europe. M. le Beau, pour faire nnoître Genghiskan leur Prince ſes ſucceſſeurs, a conſulté les Ouges les plus exacts que nous ayons ce ſujet, comme il a fait dans t ce qui concerne les Princes

Orientaux dont il a
parler.

Ce même Baudoi
perdit enfin Constant
François avoient oc
57 ans trois mois. «
» M. le Beau, avoien
» dre cette surperbe v
» tion de leurs mœur
» de leurs maîtres les
» méprisables. Mais s
» rent perdue, corrig
» sité & gouvernés p
» capables de créer u
» reprirent l'avantage
» queurs .... » Cinc
çois, car il ne faut pa
de Brienne, occupèr
Constantinople. Bau
conquête & n'eut pas
surer. Son frère Henr
sage & vaillant, qu
gner. Pierre de Cour
mais à Constantinop
chemin & mourut er
fils Robert, qui ne r

vices, commença la décadence; Baudoin II, Prince foible & sans vertu, l'acheva. Il se retira en Italie, n'emportant avec lui, de toute sa fortune, que le nom d'Empereur. Cette qualité, dit M. le Beau, passa dans sa succession comme un de ces titres stériles & morts que la vanité prétend être honorifiques, & qu'un orgueil mieux entendu devroit peut-être plutôt faire oublier, puisqu'ils effacent les fautes ou les malheurs des ancêtres qui ont perdu la réalité. Michel Paleologue étoit à Nymphée lorsqu'on vint lui apprendre la nouvelle de la prise de Constantinople; ce qui causa une joie extrême. On rapporte que Théodore Tor-ce, vieillard d'un grand sens, se mit à verser des larmes. Hélas! dit-il, poussant un profond soupir, vous ez que l'Empire est au pillage. là Michel maître de Constantinople. Il va établir sa demeure dans ville voluptueuse: il y sera suivi os guerriers, acccoutumés de-

liront : les Turcs
leurs montagnes ;
Europe & s'emparer
tinople & de tout
nement justifia la pr
M. le Beau, con
dit, a continué l'h
logue jusqu'en 127
M. l'Abbé Ameilho
concerne ce règne
que Michel mouru
par quelques divisio
entre les Grecs & le
ci, à la faveur d
Michel avoit faite a
même la prise de

ui habitoient ſur ſes bords ; ils
t les plus habiles marins & les
ches Négocians qu'on connût
en-Europe. Ils s'élevèrent bien-
non-ſeulement au-deſſus des
iens leurs anciens rivaux, mais
e au-deſſus des Grecs leurs
iteurs ; & ils en étoient venus
tel degré d'inſolence, qu'ils
ſèrent audacieuſement le Boſ-
de Thraçe & entrèrent dans
nt Euxin ſans daigner rendre à
ereur les honneurs accoutumés.
ercèrent long-tems la piraterie
ette mer, & menaçoient de
re de nouveau Conſtantinople ;
comme on ſe diſpoſoit de paſſer
de l'épée tous ceux qui étoient
cette ville, ils implorèrent la
ence de Michel qui leur fit gra-
& les condamna à lui payer,
forme d'amende, une groſſe
ne d'argent. Les querelles de
gion excitèrent également des
bles. M. l'Abbé Ameilhon a dé-
ppé tout ce qui ſe fit pour par-

venir à une réunion a
Latine & l'Eglise Grecq
crit les affaires de la I
guerre avec les Serviens
Turcs, les Vêpres Sici
piration dans laquell
léologue étoit entré.

En 1282, ce Prin
lade & mourut âgé d
en avoir régné 23 n
Son fils Andronic l
un Monastère voisi
dont Constantinopl
dit M. l'Abbé Ame
à haute voix qu'il
honneurs de la sé
que. Cet acharne
tiques contre ce P
son trépas, a fai
Ecrivains qu'il
sein de la Comr
& ils n'en parle
de respect. M
observe qu'il a
de grands taler
aimables qui



l'affection des hommes ; qu'il se distingua dans sa jeunesse par une conduite & par des actions qui le rendoient digne du diadême ; mais qu'il ne fut pas plutôt monté sur le trône, que toutes les vertus qui sembloient l'y avoir appellé commencèrent à s'éloigner de lui, & ne tardèrent pas à être remplacées par ces passions violentes qu'enfante l'ambition armée d'un grand pouvoir, & en même-tems par tous les vices des petites ames, la ruse, la perfidie, la superstition. Bientôt ce Prince, qui étoit né pour faire le bonheur & les délices de sa nation, devint le bourreau de son pupille, le persécuteur de ses parens & le tiran de ses sujets. C'est ainsi que M. l'Abbé Ameilhon rassemble à la fin de ce règne tous les principaux traits qui peuvent servir à nous faire juger du caractère de Michel Paléologue, comme M. le Beau a fait à l'égard de tous les Princes dont il a donné l'histoire. Cette addition, peu considérable à

la vérité, fait espérer que la suite répondra à l'Ouvrage dont elle est la continuation.

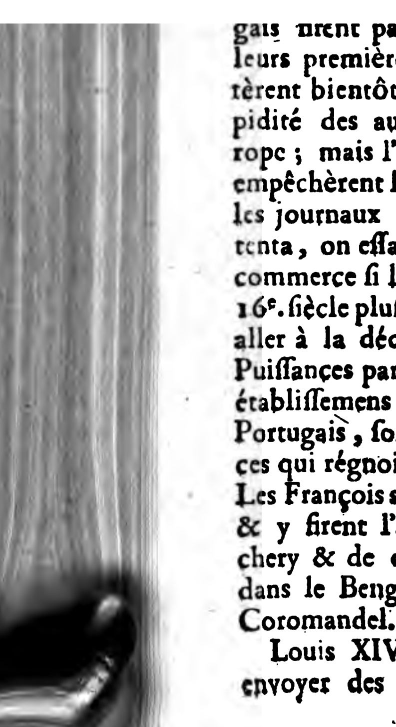
[*Extrait de M. de Guignes.*]

LETTRES édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangères. Nouvelle Edition. Tomes X, XI & XII. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 vol. *in*-12. Le premier de 404, le second de 420, & le troisième de 448 pag.

LES Missions de l'Inde offrent un vaste champ à notre curiosité. Ce pays autrefois si connu par ses richesses & même, à ce que l'on prétend, par ses lumières, ne l'étoit des Européens que de nom. On ne pouvoit s'y rendre que par la Mer Rouge, & alors il falloit que les maîtres de l'Egypte le permissent; on pouvoit aussi y aller par terre,

mais

mais ces voyages étoient rares & peu d'Européens y pénétrèrent avant les quinze & seizième siècles de l'Ere chrétienne, que les Portugais doublèrent le Cap de Bonne Espérance. Cette découverte importante ouvrit les Indes à tous les Empereurs, & fit tomber le commerce de la Mer Rouge. Les Portugais firent de grandes conquêtes dans les Indes, & y formèrent divers établissemens. Mais ces nouveaux Colons, presque tous aventuriers qui n'avoient d'estimable que leur bravoure, ne respectèrent point assez les usages & les préjugés nationaux; ils attentèrent plus d'une fois à la liberté, à l'honneur & à la vie des Indiens : aussi ces peuples conçurent-ils dès-lors une haine, un mépris, une horreur qui s'est conservée & qui dure encore contre les Européens qu'ils confondent tous indistinctement avec les Portugais, d'autant plus que ceux-ci ne sont pas les seuls dont ces Indiens ayent à se plaindre.



gais firent passer en E
leurs premières expédit
tèrent bientôt l'émulati
pidité des autres natio
rope ; mais l'intérêt &
empêchèrent les Portuga
les journaux de leurs v
tenta, on essaya de leur
commerce si lucratif. Il
16e. siècle plusieurs assoc
aller à la découverte,
Puissances parvinrent à f
établissemens, soit au
Portugais, soit aux dépe
ces qui régnoient dans
Les François s'y rendiren
& y firent l'acquisition
chery & de quelques a
dans le Bengale & sur
Coromandel.

Louis XIV s'occupa
envoyer des Missionnai



d'entretenir chez les François qui étoient dans l'Inde l'amour de la Religion & de la vertu, & de porter chez les Indiens les lumières de l'Evangile. Des Miſſionnaires, animés du deſir du ſalut des ames & habiles dans les ſciences de l'Europe, partirent en aſſez grand nombre. Pluſieurs, après avoir rempli leurs fonctions apoſtoliques, s'inſtruiſirent dans la langue & les uſages des Indiens, & ſe mirent au fait de leurs ſciences & de leurs mœurs. Ils compoſèrent des Mémoires, dans leſquels, rendant compte de leurs miſſions & de leurs travaux apoſtoliques, ils nous inſtruiſent en même-tems des mœurs, des uſages & de la religion des Indiens. Mais il le faut avouer, éclairés comme pluſieurs d'entre eux l'étoient, ils pouvoient nous donner des connoiſſances plus ſatisfaiſantes ſur l'hiſtoire de ces pays, qui nous eſt abſolument inconnue; nous n'avons pas encore une ſimple table chronologique des

reille liste de Princes,
idée des pays où ils
avec les époques exacte
de la durée de leurs règn
troient à portée de juge
table antiquité que nou
tribuer aux Indiens, &
blirions plus de systêm
ques sur ce sujet. Le r
nous faisons aux Mission
également sur plusieurs
péens qui ont voyagé da
& qui ont négligé cette
qu'il en soit, nous n'avo
d'obligations aux Missi
nous ont procuré sur

on les continuera dans les volumes ſuivans. On a placé à la fin tout ce qui concerne les iſles de l'Inde, telles que Manille, les Philippines, &c. afin de ne point interrompre les Mémoires qui ont rapport à l'Inde proprement dite. Comme on n'a inſéré dans ces trois volumes aucune nouvelle pièce, nous croyons pouvoir ne nous pas arrêter plus long-tems ſur ces Mémoires qui ſont connus par la première édition.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ÉLOGES FUNÈBRES DE L'IMPÉRATRICE REINE.

NOUS allons réunir dans cet Extrait les divers Éloges de l'Impératrice-Reine, qui nous ſont parvenus.

***ORAISON FUNÈBRE** de Très-Haute, Très-Puiſſante & Très-Excellente Princeſſe, Marie-Thérèſe, Archiducheſſe d'Autriche,*

in-4°.

Texte : *Cognoscant quia non est Deus nisi tu, & enarrent magnalia tua.* Eccl. 36. 2.

« C'est aujourd'hui, dit M. l'Evê-
» que de Blois, qu'on peut *sans*
» *honte* élever la voix pour une Prin-
» cesse qui a illustré les fastes du siè-
» cle & de la Religion, & dont les
» vertus sont aussi connues que le
» titres. »

Mot qui nous avertit, non-seul
ment de l'inutilité, mais de la pr
titution de tant d'Oraisons Fu
bres que la vanité ou la rou

commandent à l'Eloquence, qui ne persuadent personne & qui ne montrent que l'abus de la louange, *vain supplément de la douleur publique*, dit encore M. de Blois.

« Mais lorsque, selon le langage » du Prophête, les Anges de la Paix » versent des larmes amères; que les » Pauvres & les Orphelins deman- » dent des consolateurs, & que le » Peuple entier reclame la Mère de » la Patrie, n'est-elle pas mieux louée » dans les cabanes & les places pu- » biques, que dans les palais & dans » nos temples?... L'Impératrice n'a » besoin ni des Orateurs, ni du se- » cours du marbre ou de l'airain; » elle repose dans les cœurs de ses » sujets, comme dans un asyle plus » à l'abri des injures du tems. Un » tombeau de gazon, les larmes des » femmes & le souvenir des hom- » mes : voilà comme les anciens » Germains honoroient les mânes » les plus illustres. Ce n'est plus ni » à l'Autriche ni à l'Empire, c'est

» au Monde qu'elle appartient ; elle » eſt devenue notre héritage com- » mun.... L'Hiſtoire ſeule pourroit » vous la montrer toute entière, » parce que l'Hiſtoire ſait s'affranchir » de notre fauſſe dignité & de nos » froides délicateſſes, pour s'arrê- » ter à des détails ſimples & fami- » liers. » En effet, ceux qui méri- tent une Oraiſon Funèbre, ſeront encore mieux loués par l'hiſtoire, & ceux à qui l'hiſtoire ne ſera point favorable, ne méritent point d'Orai- raiſon Funèbre.

Malgré la beauté du morceau qu'on vient de voir, ce ſont moins encore de grands morceaux, de ma- gnifiques tirades qui rendent ce Diſ- cours recommandable, qu'un cer- tain nombre de traits ingénieux, de mots heureux & d'un grand ſens; tels que ceux qu'on va voir.

En parlant des Hongrois « il eſt, » dit l'Orateur, une Nation qui n'a » pour hiſtoire que des révolutions. » Ces peuples étoient rarement tran-

» quilles & ſoumis, parce qu'ils » étoient ſouvent allarmés pour des » priviléges que leurs Souverains » tentoient toujours ou d'anéantir » ou de reſtreindre. La Reine con» firme ces priviléges; elle ſoup» çonne, dit M. l'Evêque de Blois, » qu'il y a plus ſouvent des oppri» més que des rebelles, & elle eſt » ſûre que la fidélité eſt dans le cœur » de ſes ſujets, parce que la juſtice » & la bienfaiſance ſont dans le » ſien. » Voilà des traits d'une éloquence qu'on peut appeller *utile* & qui doit être miſe dans un rang diſtingué. En voici encore de ſemblables.

L'Empereur Charles VI, père de Marie-Thérèſe, avoit fait empriſonner quelques-uns de ſes Généraux, auxquels on reprochoit des fautes que la défiance ou l'envie avoient taxées d'infidélités; Marie-Thérèſe règne; ils ſont libres. « Elle aime » mieux, dit l'Orateur, croire au » malheur qu'au crime; & en mon-

» tant ſur le trône, il lui eſt doux
» d'annoncer qu'elle croit n'avoir
» que des ſujets fidèles. Elle n'en
» aura jamais d'autres.»

En effet, ces mêmes Hongrois, ſi ſuſpects à ſes ancêtres, devinrent ſa plus ſûre reſſource dans ce moment de criſe, où, abandonnée par ſes amis, pourſuivie par ſes ennemis & ſes parens, dépouillée de l'Autriche, forcée de s'enfuir de ſa capitale, tenant ſon fils dans ſes bras, elle ſe mit avec cet auguſte enfant entre les mains de cette Nation généreuſe, qui, dans un tranſport de zèle & de reconnoiſſance, ſe dévoua ſur le champ pour elle. « La
» Reine, dit à ce ſujet l'Orateur,
» vient d'apprendre à tous ſes ſuc-
» ceſſeurs qu'il y a plus de reſſources
» dans la fierté d'un peuple libre,
» que dans la crainte des eſclaves;
» qu'on avoit plus ſouvent occupé
» ſes ancêtres de leur autorité que de
» l'amour de leurs ſujets, parce que
» ceux qui les entourent ont quel-

» quefois plus d'intérêt à les faire
» obéir qu'à les faire aimer. »

Aimons & encourageons les Orateurs Chrétiens qui, dans la chaire de vérité, disent de ces vérités-là. Sachons gré encore à M. l'Evêque de Blois d'avoir averti tous les Rois que l'aversion même qu'ils peuvent témoigner pour la « flatterie, n'est
» qu'un moyen de la rendre plus dé-
» licate, & qu'en des mains habiles
» le mensonge sait imiter jusqu'à la
» franchise & l'ingénuité. »

Mais tout Chrétien, tout Citoyen, tout homme, doit une reconnoissance éternelle à M. l'Evêque de Blois, pour avoir si bien exprimé au milieu de la guerre le vœu de paix, le dernier vœu de Marie-Thérèse, le vœu de l'humanité.
« Que les Médiateurs qui arrêtent
» la fureur des combats, s'empressent
» encore plus de les prévenir......
» Puisse la postérité ne point com-
» prendre que les armées ayent été
» les arbitres des Rois! & puisse l'uni-

» vers leur donner des juges comme
» ils en donnent eux-mêmes à leurs
» sujets ! .... Les Conquérans frap-
» pent la terre de stérilité ; les Paci-
» fiques la couvrent de verdure. Que
» de villes à ressusciter de leurs cen-
» dres, de déserts à convertir en plai-
» nes fertiles, & de colonies qui vont
» ailleurs chercher un nouveau ciel
» & une nouvelle patrie..... Ré-
» jouissez-vous, ô trop heureuse
» mère ! votre fils est digne de vous ;
» vous lui avez appris .... à n'esti-
» mer que les lauriers qu'on peut dé-
» poser sur nos autels .... Il voudra
» tous les jours, utile Conquérant,
» remporter, à votre exemple, de
» bienfaisantes victoires sur la bar-
» barie & la stérilité. »

ORAISON FUNÈBRE de Très-Haute, Très-Puissante & Très-Excellente Princesse Marie-Thérèse, Archiduchesse d'Autriche, Impératrice Douairière, Reine de Hongrie & de Boheme. Prononcée

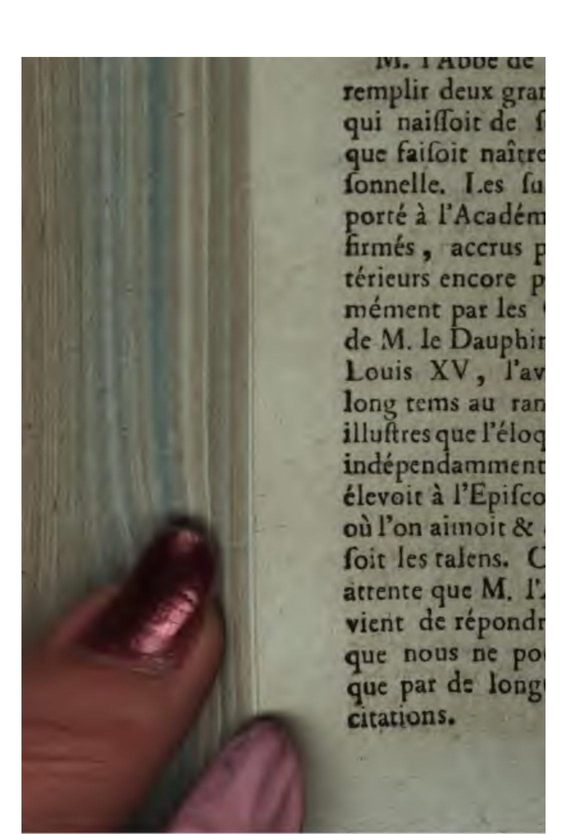
dans la Chapelle du Louvre le venerdi 1er. Juin 1781, en présence de Messieurs de l'Académie Françoise, par M. l'Abbé *de Boismont*, Prédicateur ordinaire du Roi, Abbé Commendataire de Grétain, & l'un des Quarante de l'Académie. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine. 1781. Avec Privilége du Roi. *in*-4°. 64 pag.

Texte : *Accedite gentes & audite ; & populi attendite. Audiat terra & plenitudo ejus.*
Isaïe. c. 34. v. 1.

Division : Marie-Thérèse offerte à l'Europe & à son Peuple.

A l'Europe, dont elle fut l'admiration. A son Peuple, dont elle a été l'idole.

La gloire de Marie-Thérèse justifiée aux yeux des Sages, par le grand caractère qu'elle lui a fait prendre.


M. l'Abbé de
remplir deux gran
qui naiſſoit de ſ
que faiſoit naître
ſonnelle. Les ſu
porté à l'Académ
firmés, accrus p
térieurs encore p
mément par les
de M. le Dauphin
Louis XV, l'av
long tems au ran
illuſtres que l'éloq
indépendamment
élevoit à l'Epiſco
où l'on aimoit &
ſoit les talens. C
attente que M. l'
vient de répondr
que nous ne po
que par de long
citations.

Il falloit d'abord annoncer le ſujet par le trait qui le diſtingue de tous les autres. L'Auteur va lui-même expliquer ce que nous ne faiſons ici que déſigner.

« La cendre des Rois, quels qu'ils
» ſoient, eſt toujours reſpectée : vi-
» vans, on les trompe ; morts, on
» les loue ; c'eſt la dernière des flat-
» teries auxquelles le trône les a con-
» damnés : tant le nom de Roi eſt
» fatal à la vérité !.... Ici ce n'eſt
» ni l'uſage, ni la bienſéance, ni le
» reſpect national, qui commande
» à ma penſée ; c'eſt votre admira-
» tion qui m'appelle au tombeau de
» Marie-Thérèſe ; c'eſt à l'enthou-
» ſiaſme public que j'obéis. Un peu-
» ple étranger à Marie-Thérèſe, un
» peuple qui n'a point vécu ſous ſes
» loix ; que dis-je ? un peuple qui
» l'a combattue ; .... c'eſt ce même
» peuple, réuni aujourd'hui autour
» de ſon cercueil, qui reclame ſon
» éloge, éloge digne d'elle ſans
» doute, parce que ce peuple ne lui

» doit que la vérité. Les Royaumes » étrangers sont la postérité pour les » Rois. »

La première Partie commence par une phrase dont le fonds est très-philosophique.

« La gloire, cette grande erreur » de tous les siècles ; ce prestige qui » étonne, trouble & domine la rai-» son ; ce fantôme chargé de pal-» mes & de deuil, tour-à-tour objet » d'idolâtrie & d'exécration, d'en-» thousiasme & d'horreur ; cet être, » en un mot, dont tout le monde » parle, que peu de Sages ont connu, » les Rois, les peuples vont le con-» noître : Marie-Thérèse, en prenant » sa place dans l'opinion des hommes, » va fixer enfin l'idée de la gloire. »

Nous estimons trop & l'Auteur & l'Ouvrage pour nous borner à les louer ; nous ne savons si la critique trouvera une logique assez exacte dans les termes de cette phrase ; dans les termes, car le sens en est très-juste & très-beau ; mais enfin l'être

que les Rois & les Peuples vont connoître, la gloire véritable dont Marie-Thérèse va fixer l'idée, n'est point une erreur de tous les siècles, un prestige ni un fantôme; une même chose ne peut être littéralement un fantôme & un être réel; cette petite contradiction dans les termes vient de ce que l'Orateur a trop attendu à s'expliquer, comme il le fait le moment d'après, par ces mots: « les hommes célèbres ne sont » pas les grands hommes, la célé» brité n'est pas la gloire. » Peut-être falloit-il commencer par dire nettement: « la gloire, cette grande » erreur de tous les siècles, ce pres» tige, &c. Ce fantôme, &c. n'est » pas la gloire. Cet être dont tout le » monde parle, &c. les Rois, les » Peuples vont le connoître, &c. » Le reste de ce morceau nous paroît d'une grande précision.

« J'appelle une grande ame, celle » qui, sur le trône, se montre tou» jours ce qu'elle doit être, se mo-

» difie sans effort, se plie sans vio-
» lence, cherche le bien plus que
» l'éclat; simple tout ensemble &
» magnanime, sensible & juste, éle-
» vée & populaire; celle enfin, qui,
» toujours présente à tous ses de-
» voirs, distingue d'une vue ferme
» & sûre la vertu de chaque mo-
» ment, le mérite propre à chaque
» situation, & s'y porte d'un mou-
» vement libre & uniforme, sans
» rien affoiblir & sans rien exagérer.
» Telle fut l'ame de Marie-Thérèse;
» & vous la verrez plus grande en-
» core par tout ce qui n'étonne pas,
» que par tout ce qui semble avoir
» le droit de surprendre & d'éblouir.»

Ce qui nous frappe le plus dans ce tableau, c'est l'emploi toujours heureux des traits caractéristiques; tout est propre à Marie-Thérèse, & tout le monde dit: *c'est elle*. Point de ces éloges qui s'appliquent à tout & ne peignent rien; pas un trait vague, pas un mot sans signification précise, si ce n'est peut-être (car nous cher-

chons à être sévères) cette demi-ligne : *se modifie sans effort, se plie sans violence.*

Hâtons-nous de voir Marie-Thérèse sous la main du malheur & d'entendre un grand Orateur parler dignement d'un Dieu redoutable, mais bon, qui éprouve les Justes quand il paroît les accabler. La politique vulgaire vient, selon l'usage, d'amener la guerre sur les pas de l'infidélité ; la Pragmatique-sanction qui assuroit à Marie-Thérèse la succession de la Maison d'Autriche, est à peine signée qu'elle est violée :

« Quoi ! ces pactes, ces sermens, » cette foi jurée.... Politiques sanguinaires, je ne vous juge pas, le » Ciel a prononcé : laissons ce redoutable arrêt dans les profondeurs » de l'Eternité. La Religion peut gémir dans ses sanctuaires ; mais elle » doit au secret des Rois l'hommage » du silence : ce qui lui appartient, » c'est le droit d'observer jusques » dans l'égarement des conseils hu-

» mains , la trace de cette mair
» veraine qui domine tout.
» La voilà étendue cette in
» ble main sur la tête de Marie
» rèse .... Elevez-vous , Rei
» fortunée , jusqu'à la hauteu
» cette grande , mais terrible le
» Fuyez ces murs où la pros
» pouvoit vous amollir ; fuyez
» montrez vous sans suite , sa
» 'mée , dans le silence augus
» malheur ..... Au milieu
» pompe des Cours , Dieu pa
» tous les Rois par ce pouvoir
» il est la source , par cet éclat ,
» grandeur même qu'il réflèch
» eux. *Vox Domini in virtute*
» *Domini in magnificentiâ.*
» trop souvent méconnue ! Le
» de la gloire & de la magnifi
» ne fait que des ingrats. Ici,
» de trône , plus d'hommages ,
» d'honneurs : c'est le Dieu jal
» seul grand , seul immuable ,
» reste seul ; c'est lui qui envir
» Marie - Thérèse de deuil &



» froi..... qui l'inſtruit par des » coups de tonnerre! *Deus Majeſ-* » *tatis intonuit.* »

Arrêtons-nous ici à conſidérer combien cette application heureuſe de l'Ecriture Sainte ajoute à l'Eloquence, combien elle la rend impoſante, comme lui elle imprime un caractère d'inſpiration, comme elle la marque pour ainſi dire du ſceau de la Divinité. Obſervons que M. l'Abbé de Boiſmont ſemble avoir, d'une manière particulière, ce génie de l'application & de l'allégorie. On ſe ſouvient encore de l'emploi heureux, adroit & en quelque ſorte prophétique, qu'il fit dans l'Oraiſon Funèbre de Louis XV, d'un paſſage d'Ezechiel qui ſembloit annoncer des révolutions alors deſirées du Public: *Inſuffla ſuper interfectos iſtos ut reviviſcant, & acceſſerunt oſſa ad oſſa unumquodque ad juncturam ſuam.* Suivons le morceau de l'Oraiſon Funèbre de Marie-Thérèſe que

nous examinions ; nous y trouverons encore de beaux exemples d'allégorie.

« Dieu épuisera les prodiges pour
» la consoler. Cette voix toute-puis-
» sante, qui ébranle les sphères, va
» retentir en sa faveur sur les bords
» de la Drave & jusqu'aux déserts de
» l'Esclavonie : *Vox Domini con-*
» *cutientis desertum*. Elle va rassem-
» bler ces escadrons agiles, dont le
» choc est aussi imprévu qu'impé-
» tueux : *Vox Domini præparantis*
» *cervos*. »

De ces deux traits d'allégorie, le premier est imposant & sublime comme tous les précédens ; le second est un petit rapport qui ne se présentoit pas & qu'on a cherché ; c'est de l'esprit. Mais voici une dernière application qui reprend le caractère majestueux de toutes les autres :

« De ces contrées barbares partira
» la foudre qui doit écraser la Poli-

tique, le Génie & le Talent: *Vox Domini concutientis desertum, commovebit desertum cades.*

C'est amener avec la plus grande loquence, & annoncer, pour ainsi lire, par la voix des Prophêtes, ce eau moment où Marie-Thérèse se emet avec son fils entre les mains les Hongrois.

« Mânes de Ferdinand, de Léo» pold & de Charles VI, ranimez» vous! Suivez votre auguste fille à » travers ces campagnes fumantes en- core des feux de la révolte, que l'abus de l'autorité avoit allumés; suivez-là au milieu de ces Diètes que l'oppression avoit rendues si ormidables: tout a changé; ses ienfaits ont devancé ses larmes, z ses larmes, plus puissantes que os nombreuses armées, vont don- er des appuis & des vengeurs à ce ême sceptre insulté dans vos ains. Ah! vous avez ignoré que reconnoissance nationale est le

plus généreux de tous les sentimens.

» Peignez-vous, Messieurs, la
» Majesté sans appareil, le Malheur
» sans découragement, la Fermeté
» sans orgueil, les Graces sans foi-
» blesse; un auguste enfant penché
» sur le sein d'une mère attendrie,
» souriant à ses farouches admira-
» teurs: hélas! il ne connoissoit pas
» le prix de ce terrible moment. Re-
» présentez-vous une foule de Guer-
» riers, l'œil enflammé, le cœur
» palpitant d'audace & de pitié....
» L'émotion passe de rang en rang;
» un respect religieux semble en-
» chaîner tous les esprits. »

Ici l'Orateur rapporte le discours de Marie-Thérèse aux Hongrois, discours dont nous avons donné plus haut la substance.

» A ces mots tous les cœurs se
» brisent; on ne délibère pas, on se
» passionne: ce n'est pas la fidélité,
» c'est l'enthousiasme qui entraîne.

» L'amour

» L'amour, l'admiration, l'ivresse
» va faire le serment du devoir:
» tous, la main étendue sur leurs
» armes, ne forment plus, aux pieds
» de Marie-Thérèse, qu'une seule
» victime dévouée..... Mourons,
» s'écrient ils, pour notre Roi Ma-
» rie-Thérèse! *Moriamur pro Rege*
» *nostro Mariâ Theresiâ.* Mou-
» rons!.... cri sublime!.... Ils ne
» disent pas: marchons, allons com-
» battre. Ces gradations lentes d'un
» zèle méthodique, leur ame em-
» brâsée ne les connoit pas; elle
» franchit tous les intervalles; ils ne
» voient que la mort; leur dernier
» soupir est leur offrande. Mourons.»

Portrait du Roi de Prusse.

« Considérez le Lion du Nord
» qui s'éveille; ses regards ardens
» semblent dévorer la proie que la
» Fortune lui marque: Génie impa-
» tient de s'offrir à la Renommée,
» vaste, pénétrant, exalté par le
» malheur, & par ces pressentimens
» secrets qui dévouent impérieuse-

» ment à la gloire certains êtres pri-
» vilégiés qu'elle a choisis, je le vois
» se précipiter sur ce théâtre san-
» glant avec une puissance mûrie
» par de longues combinaisons, &
» des talens aggrandis par la ré-
» flexion & la prévoyance ; Soldat
» & Général, Conquérant & Poli-
» tique, Ministre & Roi, ne con-
» noissant d'autre faste que celui
» d'une milice nombreuse, seule
» magnificence digne d'un trône
» fondé par les armes. Je le vois,
» aussi rapide que mesuré dans ses
» mouvemens, unir la force de la
» discipline à la force de l'exemple,
» communiquer à tout ce qui l'ap-
» proche, cette vigueur, cette flam-
» me inconnue au reste des hommes,
» que la Nature avoit cachée dans
» son sein; marcher à d'utiles triom-
» phes ; diriger lui-même avec art
» tous les coups qu'il porte ; atta-
» quer ce trône chancelant sur lequel
» Marie-Thérèse est appuyée, en
» détacher brusquement les rameaux

» les plus féconds ; & , s'élevant » bientôt au-dessus de l'art même » par la fermeté de ce coup-d'œil » que rien ne trouble, montrer » déjà le secret de ces ressources qui » doivent étonner la Victoire mê- » me, & tromper la Fortune lors- » qu'elle lui sera contraire. »

Parallèle de ce Prince & de Marie-Thérèse.

« Avec quel regret Marie-Thé- » rèse voit le cours tranquille de sa » sagesse suspendu par le tumulte & » l'emportement de la guerre ! Il » vit, ce Héros que l'art de vaincre a » rendu si redoutable, & que le seul » art de régner, qu'il n'a pas moins » connu, pouvoit rendre si célèbre. » Je vois partout ses lauriers mêlés » aux palmes de Marie-Thérèse.... » L'inévitable Frédéric est partout, » prévoit tout, répare tout, trouve » le triomphe où ses Généraux n'ap- » perçoivent que l'humiliation & le » désespoir ; c'est la foudre qui sil- » lonne l'air d'un pôle à l'autre &

» porte en tous lieux le ravage &
» l'effroi. Marie-Thérèse, immobile
» au fond de son palais, prévient,
» déconcerte, arrête tous les mou-
» vemens d'un ennemi qui semble se
» multiplier & se reproduire : c'est
» une colonne majestueuse qui sou-
» tient seule un édifice immense,
» dont quelques morceaux détachés
» par la violence des secousses, n'é-
» branlent point la solidité. Le
» malheur & la gloire sont partagés.
(Observons en passant que voilà en
deux mots l'histoire de toutes les
guerres ; quelque gloire pour quel-
ques personnages ; beaucoup de mal-
heur pour tous ; mais laissons parler
l'Orateur sacré.) « Hélas ! au mo-
» ment où je parle, cette affreuse
» gloire agite encore les Nations.
» Pourquoi les derniers esprits de
» Marie-Thérèse ne se répandent-ils
» pas sur les deux hémisphères ? Ils
» calmeroient les mers, tous les ports
» s'ouvriroient à l'industrie & à la
» liberté. Mais non ; soulevez plu-

» tôt, ô mon Dieu, soulevez l'O-
» céan de votre puissante main, qu'il
» devienne une barrière insurmonta-
» ble à nos efforts, & séparez pour
» jamais deux Mondes qui ne se rap-
» prochent que par la fureur & la cu-
» pidité. »

Mais le morceau le plus éloquent & le plus philosophique de ce Discours, un morceau pour lequel les talens du siècle passé n'auroient pas suffi peut-être sans les lumieres du siècle présent, c'est celui où l'Orateur représente Marie-Thérèse se refusant à toutes les nouveautés brillantes, mais dangereuses, réformant sa Nation sans altérer en rien le caractère national, trouvant dans les développemens mêmes de ce caractère habilement dirigé, tous les moyens de corriger les abus, d'améliorer toutes les parties de l'Administration, de rendre enfin les Peuples heureux, unique but de tout bon Gouvernement.

« Qu'on exalte ces Souverains qui

» entreprennent de commander à la
» Nature & au climat, qui décom-
» posent une Nation pour l'élever
» qui portent au milieu d'elle des
» arts étonnés de ne trouver que des
» ressorts & des habitudes qui leur
» résistent; moi, je louerai Marie-
» Thérèse d'avoir senti qu'il y a une
» industrie, un mouvement, une
» raison de chaque pays, qui forme
» l'empreinte originale des Nations,
» & entretient dans les esprits une
» sorte d'unité morale, principe de
» toute prospérité dans un Gouver-
» nement. Je la verrai avec trans-
» port dominant un siècle qui do-
» minoit tout, se refuser à son bril-
» lant délire, repousser sa fausse
» opulence, &, planant comme l'ai-
» gle au-dessus de l'atmosphère pai-
» sible de la Germanie, y verser une
» chaleur féconde, qui développe
» & met en activité ses forces natu-
» relles. Elle ne se dissimule pas que
» les éclairs de cette lumière mo-
» derne qui étincelle de toute part

» peuvent éblouir des yeux que la
» Nature a faits plus sages que per-
» çans, plus arrêtés que curieux ;
» que les premiers fondemens de la
» raison humaine, posés & affermis
» par la main du Temps dans des
» têtes froides & tranquilles, ne peu-
» vent être ébranlés sans péril ; que
» tout alliage est dangereux ; que
» ces prétendues découvertes, dont
» les autres climats s'enorgueillis-
» sent, peuvent, en mêlant aux pro-
» ductions nationales des sucs étran-
» gers, altérer le sol même & le
» corrompre : elle sait enfin que la
» marche de l'esprit germanique est
» d'autant plus ferme qu'elle est
» moins précipitée ; qu'il n'adopte
» rien par légéreté ; qu'il ne quitte
» rien par inconstance, & que le
» mal pourroit devenir invincible
» s'il l'établissoit par des progres-
» sions lentes & sourdes..... Ah !
» que le luxe, que l'esprit nouveau,
» dont le poison circule comme l'air
» dans toutes les parties de l'Europe,

» trouve un mur d'airain qui s'op-
» pose à ces funestes conquêtes ; que
» toutes ces futiles & laborieuses
» manies, reproduites & perpétuées
» par notre infatigable frivolité,
» soient proscrites par d'inflexibles
» loix ; qu'aucune nouveauté stérile
» ne contraste avec l'habitude ; que
» rien ne trouble, rien n'étonne ;
» rien n'éblouisse : utilité, simpli-
» cité, voilà toute l'étude de la vie
» de Marie-Thérèse, & tout l'em-
» ploi de ses forces. Peuple respec-
» table, ah ! ne nous enviez pas les
» inquiétudes, les élans, les songes ;
» les tourmens de notre foible &
» ambitieuse raison ; laissez-nous nos
» paradoxes, nos systêmes, nos va-
» nités, nos erreurs, nos efforts ;
» nos succès même, & gardez vos
» paisibles vertus. »

Qu'on ne s'y méprenne pas ; c'est à force d'esprit philosophique qu'on parvient à dire de si belles choses contre l'esprit philosophique ; mais il n'est pas encore certain que





la Philosophie & le Luxe ayent un même intérêt & que leurs causes soient pareilles. Beaucoup de Philosophes détestent le luxe comme une source de vices & de servitude, & ce sont ceux-là que les ennemis de la Philosophie estiment & haïssent le plus.

Le plaisir de citer de beaux morceaux nous entraîne; nous ne les avons encore pris que dans la première Partie; & la seconde, qui peint l'Administration & qui développe le caractère de Marie-Thérèse, est la plus intéressante; il est vrai qu'elle forme un tout dont il est plus difficile de détacher des parties sans leur faire tort, & par cette raison plus encore que par la nécessité de donner des bornes à cet Extrait, nous en citerons peu de choses. Nous pouvons du moins présenter ce morceau qui est comme le précis & le résultat du grand tableau, & où l'Orateur semble voler sur la surface des objets qu'il vient d'approfondir.

« Ingrats, qui censurez si légère-
» ment les Rois, savez vous ce qu'il
» en coûte pour vous rendre heu-
» reux ? tandis que dans l'abondance
» & dans la paix vous jouissez de
» votre tranquille inutilité ? tandis
» qui vos jours, vos possessions, vos
» héritages sont protégés ; tandis
» que pour vous un sommeil que
» tout favorise, succède à des plai-
» sirs que rien ne trouble, les bons
» Rois veillent. Chaque jour Marie-
» Thérèse devance l'aurore par le
» travail ; tout est calme dans son
» Empire : elle seule est agitée : elle
» seule craint, prévoit, doute, s'in-
» quiète ; ennemis, voisins, alliés,
» sujets, confédérations, traités, la
» paix du dehors, la sûreté du de-
» dans, elle embrasse, elle sou-
» tient, elle affermit tout : nulle dis
» traction, nulle trève, peu de con
» solations, encore moins de pla
» sirs.... Répondez : qui de vou
» à ce prix, voudroit être Roi ?
» bien ! ce prix qui étonne vos s

» bles ames, n'eſt que la juſte me-
» ſure des devoirs de la Souverai-
» neté. Tombez donc aux pieds de
» Marie-Thérèſe, & pardonnez aux
» foibleſſes des Rois. »

Nous pouvons encore parmi toutes les qualités qui diſtinguent Marie-Thérèſe, en obſerver en particulier une, qui donnoit du prix à toutes les autres. . . . .

» Connoiſſez Marie-Thérèſe toute
» entière . . . . Religion ſainte! eſt-
» ce à l'aſpect de vos autels que j'o-
» ſerai louer l'art de plaire? Oui,
» vous n'en rougirez point. Cette
» ſingularité, Marie-Thérèſe la con-
» ſacre : tant il étoit de ſa deſtinée
» d'attacher à tout le caractère de la
» grandeur & de la vertu! Cet art ſi
» frivole ſouvent dans ſes reſſorts,
» ſi mépriſable dans ſes motifs, ſi
» criminel dans ſon objet, Marie-
» Thérèſe en avoit fait l'art de la
» Vérité qui ſe communique, l'art
» de la Majeſté qui ſe cache, l'art
» de la Souveraineté qui enchaîne &

» qui veut qu'on l'oublie. Peignez-
» vous ce facile épanchement d'une
» ame franche & noble, qui vien
» se placer auprès de la vôtre; cette
» grace qui pare la raison, adouci
» le refus, embellit la faveur; cette
» sensibilité, qui semble être d'in-
» telligence avec votre amour-propre
» pour choisir l'accent qui le flatte
» le plus; cet intérêt tendre qui
» aggrandit à vos yeux vos propres
» avantages, & vous rend plus chers
» ou vos plaisirs ou vos succès....
» Vous n'aurez encore qu'une foible
» idée (permettez-moi cette expres-
» sion) de la magie de Marie-Thé-
» rèse.... Tous les Etrangers d
» venoient ses sujets, tous ses suj
» étoient ses amis, & dans ces d
» niers la fidélité étoit une adorat
» & un culte. *Dites du moin*
» *Marie Thérèse*, s'écrioit un de
» Officiers percé de coups, *dite*
» *que je meurs sans regret, pu*
» *je meurs pour elle.* »

Le trait de l'Inscription de

témis, monument [illegible] victoire du Maréchal [illegible] reconnoissance de la Souveraine [illegible] legs fait par Marie-Thérese à l'armée, viennent achever le tableau. Ce legs prépare à la mort de l'impératrice, qui arrive dans ce discours au moment le plus propre à redoubler le regret de l'avoir perdue.

Si, pour abréger, nous nous abstenons de transcrire ici le tableau du Conseil de Vienne & le parallele de Marie-Thérese avec la Reine Elisabeth, nous ne devons pas cependant oublier d'indiquer ces morceaux comme deux des plus beaux de l'Ouvrage.

Ceux qui ont entendu M. l'Abbé de Boismont prononcer ce Discours, peuvent dire à ceux qui n'en connoissent les beautés que par la lecture, ce qu'Eschine disoit à ceux qui admiroient la harangue de Démosthene contre lui: *que seroit-ce donc si vous l'aviez entendu lui-même?* Le débit de M. l'Abbé de

Boismont (nous regrettons de n'avoir point d'autre terme) n'est pas moins éloquent que sa composition: Toujous varié avec intelligence, toujours heureusement adapté aux choses, il fait ressortir les beautés & disparoître les défauts. La lecture, nous ne devons pas le dissimuler, a fait appercevoir des taches & des ombres que l'Orateur avoit su déguiser. Nous n'en rapporterons point ici d'exemples; nous aimons mieux offrir des beautés qui n'appartiennent qu'à M. l'Abbé de Boismont, que des fautes toujours trop aisées à trouver partout..... Mais non, nous nous trompons, les défauts même de M. l'Abbé de Boismont sont d'un genre à part, & peu de gens en sont capables; ils tiennent à un excès de finesse & de délicatesse; c'est ce que les sots appellent *trop d'esprit* & ce que les gens d'un goût sévère appellent maniere, tournure, recherche; mais il y auroit beaucoup peut-être à disputer sur



tout cela, &, par exemple, ce trait que quelques Censeurs ont critiqué : « *ce n'est pas mourir en effet, c'est se* » *cacher dans sa gloire* » a eu le plus grand effet au débit & paroît encore sublime à beaucoup de bons juges.

Essai d'un Eloge historique de Marie-Thérèse, Archiduchesse d'Autriche, Impératrice-Douairière, Reine Apostolique de Hongrie & de Boheme, Princesse souveraine des Pays-Bas. Par M. *M******....

O Dea certè! Virg.

A Bruxelles, chez J. Vanden Berghen, Imprimeur de feue Son Altesse Royale, rue de la Magdelaine. 1781. Avec Privilége de Sa Majesté. Et se trouve à Paris, chez Mérigot le jeune. Prix, 1 l. 4 s. *in*-4°. 36 pag.

Ce Discours, comparé surtout au

précédent, ne mérite effectivement que ce titre modeste d'*Essai*; il paroît même être d'un Auteur à qui l'art d'écrire, du moins en françois, n'est pas familier; mais il contient des traits qui font estimer cet Auteur & aimer Marie-Thérèse. En voici un, par exemple, qui méritoit d'être conservé.

« Elle est morte cette Souve-» raine.... qui alloit dans la cabane » d'une infortunée, que les infirmi-» tés de l'extrême vieillesse avoient » empêchée de venir au pied de son » trône recevoir un gage annuel de » sa piété & de sa bienfaisance: » *vous avez gémi de ne m'avoir point* » *vue*, lui disoit cette grande Reine » *& je viens vous voir.* »

[*Extrait de M. Gaillard.*]





PRATIQUE des Officialités, ou Traité de la Juriſdiction de toutes les Cours Eccléſiaſtiques, Gracieuſes & Contentieuſes, ſuivant les nouvelles Loix du Royaume, où l'on traite :

1°. Des Perſonnes qui ont droit d'exercer cette Juriſdiction par elles-mêmes ou par leurs Officiers ; de l'Inſtitution & des Qualités des Officiaux, Vice Gérens, Promoteurs, & de leur deſtitution ; comme auſſi de l'Etabliſſement & Formation des Chambres Eccléſiaſtiques, Diocéſaines & Souveraines.

2°. De la Compétence & du Pouvoir des Juges d'Egliſe ſur les Perſonnes laïques ou eccléſiaſtiques, & ſur les choſes ſpirituelles ou eccléſiaſtiques, &c. les actions perſonnelles des Clercs en matière civile, & enſuite de la Compétence des Chambres Eccléſiaſti-

3°. Des Règles prescrites par l'Ordonnance de 1667, aux Juges d'Eglise, pour l'instruction & le jugement des Causes & des Procès qui peuvent être commencés aux Cours séculières & aux Siéges des Justices Ecclésiastiques.

4°. Des Règles & des Formes qu'on doit suivre dans les Matières & les Procédures qui sont propres & particulières aux Officialités & aux autres Tribunaux Ecclésiastiques :

Où l'on rapporte, en quatre parties, les formules des actes des Procédures sur ces différentes matières, suivant l'Ordonnance de 1767.

Par feu M. l'Abbé *de Brésolles*, Docteur de Sorbonne, & revu par de sçavans Jurisconsultes & d'habiles Praticiens, nécessaire à ceux qui exercent des fonctions dans les Officialités ou dans les Chambres Ecclésiastiques, &c.

utile aux Juges séculiers, & autres Officiers des Justices Royales.

Sicut volumus ut jura Clericorum non usurpent Laïci, ita velle debemus, ne Clerici jura sibi vindicent Laïcorum. Ex Concilio Lateranenci, 4°. cap. 42. an. 1215.

Quatre volumes *in* 4°. de plus de 509 pages chacun. Prix, 20 liv. brochés & 24 liv. reliés en deux volumes. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, à l'Espérance; Laporte, Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis S. Yves; & Prevôt, rue de la Harpe, près la Place S. Michel; & à Dijon, chez Bidaut, Libraire, Place Royale.

PREMIER EXTRAIT.

L'ÉTENDUE que l'on a donnée au frontispice ou titre de Ouvrage dont nous allons donner ne idée, suffiroit presque pour en

faire connoître l'objet, ou au n
tous les différens points dont il t
Mais ce Traité qui contient q
assez gros volumes *in*-4°. & q
le fruit de quinze années de tra
mérite d'être connu plus pa
lièrement. Ce n'est point, dit
teur avec raison, comme on p
roit l'imaginer à la première in
tion du titre, un de ces Ecrit
lémiques ou de controverse de
à faire revivre ces célèbres con
tions qui ont divisé en diff
tems, en France, le Sacerdo
l'Empire, les Pontifes & les M
trats, au sujet des limites des
Puissances; il a été composé
un dessein bien opposé; on a
vue, au contraire, de coupe
d'arracher, s'il étoit possible,
cine qui a produit des fruits si a
& d'écarter à jamais les causes
occasions de ces divisions tou
affligeantes pour des cœurs
tiens, & trop souvent funest
bien de la Religion & de l'éta

ur remplir cet objet & assurer toujours, autant qu'il est pos-, la concorde du Sacerdoce & l'Empire, si desirable dans un ume très-chrétien, en écartant treprises réciproques de Juris-on, l'Auteur a formé le des-en suivant les vues de l'As-lée générale du Clergé de, de rédiger un style & une que méthodique pour les Offi-és, conforme aux Loix & à la prudence des Cours supérieures. ne s'est pas attaché à faire sur ue question, comme il paroît en étoit très-capable, des dis-ions profondes; son intention de joindre l'exposition détaillée ègles d'une pratique instructive héorie des principes sur la mul-le questions qui sont recueillies aitées dans son Ouvrage; il a, en conséquence, se borner né-irement à exposer sommaire-, sur chaque question particu-, les dispositions des loix, les

difficultés qui se sont présentées dans leur exécution, les décisions des Cours supérieures intervenues à ce sujet, & les maximes ou les prétentions du Clergé à cet égard.

Ce n'est donc pas ici un Ouvrage purement dogmatique, mais un Ouvrage d'instruction, de pratique & de détail des formes, destiné principalement à instruire les différens Officiers des Cours d'Eglise dans les diverses Provinces du Royaume. L'Auteur dit, avec raison, que leur éloignement des secours abondans de la capitale, & la disette des bons livres sur cette matière, les mettent, malgré eux, dans la fatale nécessité de commettre fréquemment des fautes dans l'exercice de leurs fonctions, & de donner lieu à des appels comme d'abus sur lesquels les Evêques sont intimés, & dont l'effet trop ordinaire est d'altérer l'union si précieuse des Evêques avec les premiers Magistrats, & qui leur est si fortement & si souvent recomman-



ée par les Capitulaires de nos Rois, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, &c. & dans les Ordonnances postérieures.

Ce travail, comme on peut le voir, étoit tout à la fois & très-important & très-nécessaire.

A l'égard de son importance, elle est bien sensible. Quoi de plus important, en effet, que de fournir & de faciliter aux Officiers de la Jurisdiction Ecclésiastique, dans toute l'étendue du Royaume, le moyen d'exercer leurs fonctions d'une manière conforme aux Loix & à la Jurisprudence des Cours supérieures.

N'est-il pas aussi très-important pour ces Juges, ainsi que pour la tranquillité publique, d'éviter dans leur procédure & leurs jugemens les défauts, les vices & les irrégularités qui servent trop souvent de matière aux appels comme d'abus; appels qui, se trouvant bien fondés, avilissent le Tribunal Ecclésiastique, affoiblissent son autorité, & enco-

vent, par une ſuite naturelle,
cipline Eccléſiaſtique, au
préjudice de la Religion?

Enfin, n'eſt-il pas encore tr
portant pour le bien de cette
Religion & pour celui de l
que les Juges ſéculiers, conn
ſur chaque objet & ſur chaqu
tion relative à la pratique de
riſdiction Eccléſiaſtique c
tieuſe, l'étendue de cette Ju
tion & les bornes qui leur ſon
crites à eux-mêmes ſur cette m
puiſſent éviter avec ſoin toute
priſe ſur les Juges d'Egliſe, &
gner aux Evêques, à qui le dé
eſt confié, tout ſujet de plai
de reclamation?

D'après ces réflexions don
venons de donner une idée ab
l'Auteur parle des Officialit
remonte à leur origine; au
de quoi il établit que ſi par l'é
langueur & preſque d'inacti
elles ſont depuis bien du tem
eſt tenté de les croire inutil



vent, par une suite naturelle, la dis-cipline Ecclésiastique, au grand préjudice de la Religion ?

Enfin, n'est-il pas encore très-important pour le bien de cette sainte Religion & pour celui de l'Etat, que les Juges séculiers, connoissant sur chaque objet & sur chaque question relative à la pratique de la Jurisdiction Ecclésiastique contentieuse, l'étendue de cette Jurisdiction & les bornes qui leur sont prescrites à eux-mêmes sur cette matière, puissent éviter avec soin toute entreprise sur les Juges d'Eglise, & épargner aux Evêques, à qui le dépôt en est confié, tout sujet de plainte & de reclamation ?

D'après ces réflexions dont nous venons de donner une idée abrégée, l'Auteur parle des Officialités, & remonte à leur origine; au moyen de quoi il établit que si par l'état de langueur & presque d'inaction où elles sont depuis bien du tems, on est tenté de les croire inutiles, on

doit penser bien autrement en se reportant à l'établissement de ces Tribunaux Ecclésiastiques, & en réfléchissant aux grands avantages qu'on en a retiré dans les différens siècles de l'Eglise pour la Religion, l'un des principaux appuis des Empires.

Après avoir établi, d'une manière très-sçavante, l'utilité de son Ouvrage, il en démontre la nécessité; & pour y parvenir, il se fait une objection que voici : « On s'imaginera peut être, dit-il, que quelqu'avantage que l'Eglise & l'Etat » pussent recueillir du rétablissement » des Officialités dans leur état primitif, il n'en est pas moins vrai » que notre travail est superflu & » surabondant, & qu'un nouvel Ouvrage sur ces matières étoit peu » nécessaire. On s'autorisera même » peut-être du grand nombre de livres que nous avons sur les matières ecclésiastiques, dont plusieurs ont traité assez au long des

» règles & de la pratique de la Ju-
» risprudence Ecclésiastique conten-
» tieuse.

» Pour détruire ce préjugé, qui,
» dit-il, pourra être assez commun
» de la part de ceux qui n'ont qu'une
» connoissance superficielle de ces
» sortes de matières, & pour con-
» vaincre nos Lecteurs qu'il n'exis-
» toit jusqu'aujourd'hui aucun Ou-
» vrage qui pût pleinement satisfaire
» nos besoins à cet égard, il est né-
» cessaire d'entrer dans quelque dé-
» tail là-dessus, & de parcourir som-
» mairement les différens Ouvrages
» connus sur ces matières, & pu-
» bliés en France depuis l'Ordon-
» nance de 1667. On peut les ré-
» duire en deux classes; les uns ont
» embrassé toutes les matières cano-
» niques, & ont traité avec assez
» d'étendue celles de la Jurisdiction
» Ecclésiastique contentieuse; les
» autres se sont bornés à cet objet
» unique qu'ils ont traité assez au
» long & en détail; mais ni les uns

» ni les autres ne peuvent satisfaire
» les desirs & les besoins du Clergé
» & du Public à cet égard. »

Les principaux Ouvrages de la première classe que notre Auteur examine & juge, sont : le *Jus Ecclesiasticum* de Van-Espen, les *Loix Ecclésiastiques* de d'Héricourt, les *Mémoires du Clergé*, la *Jurisprudence Canonique* de Rousseau de la Combe, le *Traité de l'Abus* de Fevret, les *Institutions Ecclésiastiques* de Gibert, le *Traité des Bénéfices ou du Droit Canonique* de Goard, nouvelle Edition en 7 vol. *in*-4°. la *Théorie & Pratique du Droit Canonique*, par le Père Cabassut, de l'Oratoire; les *Définitions Canoniques*, avec les Notes de Perard Castel; le *Journal des Audiences*, & le *Dictionnaire des Arrêts* de Brillon.

Ceux de la seconde classe, en moindre nombre, se réduisent, pour les modernes, à ceux-ci : le *Recueil des Procédures civiles & des*

Procédures criminelles des Officialités, par Descombes, Greffier; la *Pratique de la Jurisdiction Ecclésiastique volontaire & contentieuse*, par Ducasse, Official de Condom; le *Parfait Procureur des Officialités* mis à la fin du *Notaire Apostolique* de Brunet, tome 2, *in*-4°.; le *Parfait Procureur des Officialités* & le *Traité des Compétences Ecclésiastiques* du sieur Horry, Notaire Apostolique, 2 vol. *in*-4°.; & enfin, la *Véritable Pratique civile & criminelle des Cours Ecclésiastiques*, *in*-4°. Paris, 1685, par Auboux.

Nous avons cru, d'après l'Auteur, devoir rapporter les titres de tous ces Ouvrages, & rendre par-là un service à tous les jeunes Avocats qui se destinent plus particulièrement dans cette noble profession, à l'étude des matières Ecclésiastiques & du Droit Canonique, en leur faisant connoître de nom les Auteurs qui ont traité de ces matières, & que souvent ils ne consulteroient pas



faute de savoir leur existence. Nous ne rapporterons point le jugement sommaire que notre Auteur porte de chacun de ces Ouvrages; c'est dans son Livre qu'il faut le voir; mais comme M. d'Héricourt est un Auteur très-connu, très-estimé & assez moderne, nous croyons devoir transcrire les propres paroles de l'Auteur à ce sujet.

« Les *Loix Ecclésiastiques* d'Hé» ricourt, dit-il, (Ouvrage très» estimable en lui-même) peuvent » être un peu plus utiles aux Offi» ciaux que l'Ouvrage de Van-Es» pen; mais elles ne sauroient leur » suffire pour la pratique ni même » pour la théorie, parce qu'elles ne » renferment que quatre ou cinq cha» pitres relatifs aux procédures & à » la pratique des Officialités, qui, » quoiqu'excellens en eux-mêmes, » ne peuvent être qu'une ressource » insuffisante pour les Officiaux dans » le détail des affaires qu'ils font

» obligés d'instruire & de juger jour-
» nellement. »

On voit par ce passage de notre Auteur, qu'il rend justice à ceux dont il juge les Ouvrages, & que ce n'est ni la jalousie ni l'esprit de critique qui lui dicte ses jugemens. Il discute tous les autres Ouvrages avec la même impartialité; & nous exhortons ceux de nos Lecteurs qui sont dans le cas, ou par le ministère dont ils sont chargés, ou par la profession d'Avocat dans les fonctions relatives à cette partie, de lire avec attention cet Ouvrage, très-instructif pour le fond & surtout très utile aux Officiaux par les formules qu'il contient; ce que l'on ne trouve pas d'une maniere, à beaucoup près, si didactique dans les autres Ouvrages que nous avons cités, non pas que plusieurs d'entre eux n'ayent très-bien approfondi les matiètes Ecclésiastiques & n'en ayent parlé très-sçavamment, mais parce

qu'ils ont écrit, pour la plupart, avant les Ordonnances de 1667 & 1670 ; que depuis que leurs Ouvrages ont paru, il a été rendu un nombre infini d'Arrêts qu'ils n'ont pas pu par conséquent rapporter, & qu'enfin aucun d'eux n'a donné la formule des différens actes de procédures & de jugemens appuyés des raisons & de la discussion des principes & des droits de la Justice Ecclésiastique ; ce que lon trouvera parfaitement déduit dans l'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

Nous rendrons compte incessamment du plan de l'Auteur pour le fonds de son Ouvrage & de la manière dont il l'a traité, autant que les bornes de nos Extraits pourront le permettre.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]



DISSERTATIONS sur la Théorie des Comètes, qui ont concouru au Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse pour l'année 1777, & adjugé en 1778. Publiées avec la permission de l'Académie. A Utrecht, chez Barthelemy Wild. 1780. 239 pag. *in*-4°. avec figures.

L'ACADÉMIE de Berlin proposa pour le prix qu'elle devoit décerner le 31 Mai 1774, la question énoncée en ces termes: *Perfectionner les méthodes qu'on employe pour calculer les orbites des Comètes d'après les observations; donner, surtout, des formules générales & rigoureuses qui renferment la solution du problême où il s'agit de déterminer l'orbite parabolique d'une Comète par le moyen de trois observations, & en faire voir l'usage, pour résoudre ce problême de la manière la plus simple & la plus exacte.*

L'Académie fut obligée de remettre le Prix à 1778. Enfin, dans son assemblée du 4 Juin 1778, elle partagea ce Prix, qui étoit devenu double, entre deux pièces, & accorda l'*Accessit* à deux autres. On les a publiées dans l'ordre où elles avoient été proclamées.

La première est de M. le Marquis de Condorcet. Une solution directe du problême paroissant impraticable, il en a cherché une autre; & il a observé que, s'il supposoit une quatrième observation exacte à très-peu près, & qu'il cherchât à faire passer l'orbite par ces quatre observations, il auroit toutes les inconnues par des équations linéaires. Le travail de l'élimination étant encore très-long, il a considéré l'orbite comme rectiligne; alors la méthode analytique est praticable & donne à-peu-près la position du plan de l'orbite cherchée.

M. le Marquis de Condorcet s'est proposé dans ce Mémoire de n'em-

ployer, pour trouver une première orbite approchée, qu'une nouvelle observation qu'on suppose différer très-peu de ce que l'orbite déterminée par les autres observations donneroit pour le même instant ou le même lieu. Cette supposition, qu'on peut faire toutes les fois qu'on a plus d'observations que d'indéterminées, est plus commode pour la pratique qu'aucune autre méthode.

Mais l'Auteur craignant que cette méthode ne fût peut-être trop longue pour être adoptée, il en expose une autre par laquelle, ayant trouvé l'orbite rectiligne à-peu-près par cinq observations, & regardant cette ligne comme une tangente de l'orbite parabolique, il trouve pour cette orbite une première approximation de laquelle on peut en déduire une autre aussi approchée qu'on voudra. On pourra se contenter de trois observations rigoureuses. Il suffira d'avoir les autres à-peu-près. Si l'on croit pouvoir

se passer de cette précaution, il faudra quatre observations exactes; mais il vaudra mieux dans la pratique & pour des raisons tirées tant de la faculté d'observer que de la sûreté de la méthode, faire ensorte de n'avoir besoin que de trois observations exactes. On aura donc par cette méthode une valeur des élémens de l'orbite parabolique; ils ne différeront de la vérité que d'une quantité inappréciable par les observations; c'est tout ce qu'on peut desirer, puisque l'orbite parabolique n'est pas elle-même une orbite rigoureuse.

M. le Marquis de Condorcet cherche ensuite un moyen de connoître l'ellipse la moins allongée qui puisse cadrer avec les observations, & la période la plus courte que puisse avoir la Comète. Toutes ces méthodes sont analytiques, ce qui les rend aussi sûres que peuvent l'être des méthodes approchées: on peut même les regarder comme sûres absolument, puisqu'il y a, lorsqu'on

cherche ces approximations successives, des moyens de connoître l'erreur lorsqu'il y en a, & de la corriger.

Il a cru devoir joindre à cet essai un travail sur les perturbations des Comètes, quoique l'Académie n'eut rien demandé sur cet objet; il l'a traité avec le plus de généralité qu'il a pu, & les méthodes qu'il expose sont telles, que, pourvu que les forces qui agissent sur une comète & les distances des forces qui exercent ces forces, ne soient pas en même tems comparables entr'elles, on aura le mouvement de la Comète. Une de ces méthodes est nouvelle, l'autre a été déjà publiée (par l'Auteur) dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris pour 1769; il a ajouté sur l'une & l'autre méthodes, plusieurs réflexions qui tendent à en prouver la légitimité & l'usage. On voit dans la première, que l'on peut, dans tous les cas, réduire à quinze le nombre des équations as-

tronomiques que les perturbations exigent, & que les autres équations qui ont lieu pour des approximations plus exactes sont dépendantes de celles-là.

Dans cette Partie, l'Auteur n'a cherché que des résultats généraux, & même dans la première qui étoit le principal objet de son Mémoire; & pour ce qui regarde la détermination de l'orbite, il a cru devoir s'arrêter au point où il ne reste plus qu'à opérer sur des fonctions numériques ou à faire des éliminations linéaires.

Dans la seconde Pièce couronnée, M. Tempelhoff, Officier d'Artillerie, donne une méthode assez simple pour trouver la position de l'orbite par des observations peu éloignées entr'elles, & il en donne l'application à la Comète de 1771. Son Mémoire renferme à-la-fois le mérite de la Géométrie & celui de l'Astronomie, qui fait une science

à part, dont les règles, les difficultés, les besoins, ne peuvent être bien connues de ceux qui s'occupent uniquement de la Géométrie.

M. Hennert, dans la première des deux Pièces qui ont eu l'*Accessit*, établit une méthode indirecte fondée cependant sur des formules algébriques, pour trouver une orbite par trois observations ; il propose d'abord des moyens pour trouver le lieu de la Comète, où les distances du soleil à la terre & à la Comète sont presque égales ; ou, s'il n'y a point d'observations faites aux environs de ce lieu, il donne une autre méthode pour trouver à-peu-près une distance géocentrique.

Moyennant une distance de la Comète à la terre & au soleil, M. Hennert cherche une autre distance par le secours d'une formule peu compliquée pour un intervalle de huit ou douze jours.

Avec les deux distances héliocen-

triques & l'angle compris, il cherche le tems dans lequel le secteur parabolique a été décrit.

Comme le tems calculé diffère presque toujours du tems observé, il recommence le calcul de la seconde & de la troisième opération, en augmentant ou diminuant la première distance, selon les circonstances.

Il choisit la plus exacte des hypothèses moyennes, par laquelle il détermine le lieu du nœud & l'inclinaison.

Il établit ensuite trois hypothèses; l'une, où l'inclinaison & le lieu du nœud sont tels qu'ils ont été trouvés par l'opération précédente; dans la seconde, il change la valeur du lieu, du nœud, selon certaines règles conservant l'inclinaison; enfin, dans la troisième hypothèse il fait varier l'inclinaison conservant le lieu du nœud. Par ces trois hypothèses il calcule le lieu du périhélie, le paramètre & le lieu du passage au pé-

ribélie. Ayant ainsi différens résultats du nœud de l'inclinaison, il en tire les corrections qu'il faut appliquer aux cinq élémens de l'orbite parabolique. M. Hennert fait l'application de sa méthode à la Comète de 1779; enfin il examine ce qu'il faut faire pour réduire l'orbite parabolique à une orbite elliptique.

Mais c'est dans la seconde Pièce que M. Hennert traite spécialement cette question. Il examine d'abord les méthodes données par les Géomètres, & spécialement celle de M. du Séjour; il propose des équations plus simples, & il explique deux méthodes d'approximation, pour trouver les rapports de trois distances d'une comète; après quoi il donne des méthodes propres à corriger les élémens de l'orbite qu'on connoît à peu près, en se servant de la vraie hypothèse elliptique.

Newton, dans la quatrième Proposition du troisième Livre de ses Principes, avoit ébauché une mé-



ode pour corriger l'orbite parabo-
ue; & cette méthode a été per-
tionnée par M. Euler, qui en a
t usage pour corriger l'orbite pa-
olique dans son Ouvrage intitulé,
eoria Planetarum & Cometarum,
pour corriger l'orbite elliptique
ns les *Recherches sur la Comète de*
69. L'esprit de cette méthode re-
nt à ceci. On prendra trois ob-
vations différentes de celles sur les-
elles la théorie de la Comète ap-
ochée a été établie. L'on fera trois
pothèses sur la longitude du nœud
l'inclinaison de l'orbite; on dé-
minera les distances de la Co-
ète au soleil, les anomalies vraies,
aires des secteurs relativement aux
ois observations, pour en déduire
tems dans lesquels ces aires sont
crites. Si ces tems ne différoient
s des tems observés, l'orbite seroit
acte; mais comme cela ne peut
ières arriver, il faudra former
ux autres hypothèses, & en dé-
uire, de la même manière que dans

diminuera la longitude
de même l'on conserv
troisième hypothèse, l
du nœud de la premièr
augmentant ou diminua
fion de l'orbite. Par le
l'inclinaison & de la l
nœud, avec trois lieux g
de la Comète, on c
eym dans lesquels les
décrits. Les différenc
deux intervalles des tem
observés, serviront d
propres à déterminer
connues, ou les cor
nœud & de l'inclinati
dans la première hyp

ne sont pas assez exactes ; il vaut mieux déduire directement de deux élémens corrigés les trois ou quatre autres élémens selon la méthode même, sur laquelle toute cette recherche est fondée.

Les méthodes de M. Hennert sont appliquées à des exemples, & l'on voit qu'elles sont géométriques, simples & commodes ; il choisit les procédés indirects lorsqu'ils sont plus simples, & il nous semble qu'il a raison. Enfin, le Recueil des Pièces que nous annonçons, contient de tous les genres de méthodes ; celles de M. de Condorcet sont une analyse plus transcendante ; celles de M. Tempelhoff sont une analyse plus applicable ; celle de M. Hennert tiennent encore à l'analyse, mais elles se rapprochent davantage des méthodes employées par les Astronomes ; l'Académie de Berlin ne pouvoit faire mieux que de les publier toutes pour le progrès de la science des Comètes.

Comète ob...
Herschel, le 13 Mars, &
continue d'observer avec soin à P
n'ait pas paru avant les travaux
nous venons de rendre compte
présente en effet un cas très si
lier & qui ne s'étoit pas encor
fert dans les calculs des Com
son mouvement a été très-petit
il y avoit quatre cordes & q
arcs de paraboles différentes,
deux assez proches du soleil &
très-éloignés. Chacune des quatr
raboles suffisoit pour représenter
tervale des trois observations
l'Abbé Boscovich a composé
sujet un Mémoire qui sera sans
... il trouve les deux a

méthode s'appliquera à des obſervations éloignées de pluſieurs mois, par la ſimple réſolution de trois triangles, lorſque la Comète aura été plus obſervée à l'occident du ſoleil. M. de la Place a auſſi fait un Mémoire ſur le même ſujet; au reſte, cette Comète ne pouvant manquer d'être viſible pendant pluſieurs années, on aura tout le tems d'approfondir la ſingularité qu'elle préſente. En attendant, M. Méchain en a découvert une autre le 28 Juin dans la grande Ourſe, dont le mouvement eſt plus rapide, & dont l'orbite a été plutôt déterminée; elle ſera la 66e. des Comètes connues juſqu'à préſent. Le 28 Juin au ſoir, elle étoit à 145° d'aſcenſion droite & à 63° de déclinaiſon boréale, à-peu-près le 3 Juillet, à 155° d'aſcenſion droite, & à 53° de déclinaiſon; M. Méchain eſt occupé à calculer les élémens de ſon orbite.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Traité d'Arithmétique; par M. le Comte *de Fortia*. A Avignon, chez J. Aubert, Imprimeur-Libraire. 1781. 201 pag. *in*-8°.

Ce n'est point ici un de ces livres d'Arithmétique ordinaire, où l'on répète des règles triviales imprimées déjà sous cent formes différentes : l'Auteur s'élève à des théories neuves & cherche à se frayer de nouvelles routes : « l'Arithmétique ordinaire, dit-il, m'avoit toujours paru une science incomplète : obligé de m'arrêter après avoir appris l'Addition, la Multiplication, & leurs opérations inverses, j'étois étonné que la *puissanciation* me présentât tant de difficultés, & aucun Mathématicien ne m'en expliquoit la raison. L'Algèbre m'offroit un grand nombre d'opérations qui n'étoient en aucune maniere développement de celles que j'avois ... dans l'Arithmétique. J

tables de Logarithmes m'effrayoient par leur longueur & la difficulté de leur composition, elles m'humilioient en ce que j'étois fâché de n'avoir pas la faculté de faire sans elles les opérations d'un degré plus élevé que la Multiplication. La Géométrie & le Calcul infinitésimal m'offroient des difficultés sans nombre & des rapports dont l'Arithmétique n'avoit donné aucune idée. Je me suis replié sur mes principes & j'ai cherché à les généraliser, mes recherches ont eu un succès qui a été au-delà de mes espérances, & j'ose croire qu'elles pourront être utiles aux Mathématiciens.»

Par exemple, l'Auteur voulant rendre la Multiplication aussi aisée à faire que l'Addition, a imaginé une numération dans laquelle les chiffres qui composent l'expression d'un nombre représentent des parties de ce nombre qui doivent être multipliées les une par les autres ; alors en écrivant successivement chacun des produits partiels à côté les uns des au-

, la Multiplication se trouve
te faite : aussi dans la quatrième
rtie de cet Ouvrage il propose une
ouvelle maniere de considérer les
ombres ; au lieu de les regarder
comme formés par l'Addition suc-
cessive de plusieurs unités, il suppose
qu'ils sont formés par la Multiplica-
tion successive de plusieurs unités.
Alors il n'y a point de véritable unité
dans cette nouvelle numération qu'il
appelle *numération seconde*, c'est-à-
dire, qu'il n'y a point de mesure in
divisible, à laquelle on puisse rap
porter toutes les autres quantités
même genre. L'unité sera compl
& continue, complexe en ce qu'
sera composée de parties & co
nue en ce que le nombre de
parties sera infini.

Nous aurions de la peine
comprendre dans un extrait le
de M. de Fortia, il y aura d'
bien peu de personnes qui
les saisir ; mais nous invit
Mathématiciens à suivre

[illegible]

[illegible]

Sur le nouvel [illegible] du Feu élémentaire [illegible] des Corps. Par M. de Magellan.

EN annonçant le dernier Ouvrage de M. Magellan, nous [illegible] les nouvelles découvertes [illegible] feu élémentaire, ou la nouvelle Théorie du Docteur Crawford, [illegible] M. M. faisoit le plus grand cas, [illegible] même que sa doctrine sur la chaleur animale. Comme l'Ouvrage n'a point été traduit, & que l'édition angloise est épuisée, M. Magellan a [illegible] la peine de faire un Abregé de [illegible] Principes & de cette Théorie [illegible]

Ce Journal, qui est p
cueil de Mémoires &
Physique, peut être ass
moires des plus célèbr
M. Rozier & M. Mo
aux sciences un service
continuant de s'en occu
M. Magellan dit q
verte heureuse du Do
Professeur de Chimie à
ou plutôt de M. Wi
seur de Physique à Sto
germe de la Théorie L
le Docteur Crawford
Public. M. Bergmann a
tion de celle de M. W
Lyon, de aquis aeri

de la nouvel
nière plus
aillée que
d. Il diſting
, ou la quar
te propre
aleur *ſenſi*
gmentatio
ule étrange
s indiquer
uilibre comm
ir ; il
ndées ſur
ais comme ſon
s-abſtra
ſimplifie
Si l'on pr
hauffée à
° du t
. à la cong
25° ; ma
us d'ea
40° ;
us de
ir que

...is si les corps sont hétérogè... le
partage se fait différemment, ...
gré du mélange approche plus du
degré de chaleur de celui des deux
qui contient plus de chaleur spécifi-
que ; ainsi, quand on mêle de l'an-
timoine diaphorétique ou de la
chaux d'antimoine lavée avec de la
glace, à parties égales, mais à dif-
férens dégrés de chaleur, comme
zéro & −5 du thermomètre, le de-
gré du mêlange est −1, de même
que si l'on avoit mis quatre fois plus
de glace à zéro que de glace à −5 ;
d'où l'on conclud qu'il y a quatre
fois plus de chaleur dans la glace
que dans l'antimoine diaphorétique ;
du moins c'est la conséquence qu'en
tirent les Auteurs de ces nouvelles
expériences. Par cette méthode, on
trouve la quantité de chaleur spéci-
fique ou de feu élémentaire conten...
dans les différens corps, & M. M...
gellan en donne une Table dre...
par M. Kirwan.

L'on y voit, par exemple, q...

chaux d'étain contient onze fois moins de feu que l'eau, l'air atmosphérique dix-huit fois plus, & l'air déphlogistiqué quatre-vingt-sept fois plus que l'eau.

M. Magellan observe que la différence entre la chaleur spécifique d'un corps fluide & celle du même corps dans un état solide, est très-considérable. De l'eau à 57 d de chaleur étant mêlée avec de la glace pilée, à parties égales, le mêlange est aussi-tôt à la congelation. Les Disciples du Docteur Black appellent chaleur *latente* ou cachée, cette partie de feu que l'eau a de plus que la glace. Le Docteur Irwine, Professeur de Philosophie à Glascow, pense que l'eau, dans un état de vapeur, possède encore plus de cette chaleur latente. M. Black dit que la chaleur spécifique de la vapeur est de 350 degrés. Il y a des Physiciens qui prétendent qu'elle en a 400 degrés de plus que sous la forme d'eau; c'est le sentiment du Docteur Leslie.

(*Inquiry* ... 1778. p. 3... *heat*. 1778. p. ... 24...) ... à trois ...
1780. T. XV. p. ... qui s'élève à ... grande
que la vapeur qui s'élève à ... grande
la glace, contient une aussi grande
quantité de chaleur spécifique que
celle de l'eau bouillante. Cependant
le thermomètre ne l'indique pas
mais c'est peut-être parce que to...
cette quantité de chaleur est ...
ployée à soutenir ou à constitu...
forme ou l'état de fluidité & d...
peur; du moins c'est l'idée ...
Wilke, qui a reconnu la
différence de chaleur réell...
l'eau prête à geler & la gla...
tôt qu'elle est formée; il...
que cette différence est
M. Magellan donne ...
précis des travaux que ...
... cette carrière.
Tom...

male provient de celle de l'air qu'on respire. Cette doctrine paroît à M. Magellan aussi-bien démontrée qu'une proposition d'Euclide.

2°. L'explication des phénomènes de lignition par l'avidité de l'air à recevoir le phlogistique à mesure qu'il se dégage des corps inflammables.

3°. Une Notice de l'Ouvrage de Milord Mahon sur les principes de l'Electricité.

4°. La description des thermomètres les plus propres à ces expériences.

Enfin il finit en avertissant que le Docteur Black d'Edimbourg, avoit fait, dès 1757, la découverte de la chaleur latente, suivant le témoignage de M. Watt; mais s'occupant à la perfectionner en silence, il a été devancé par la sagacité & les recherches de M. Wilcke; on a déjà vu bien des fois dans l'histoire des Sciences les Anglois revendiquer les découvertes des autres nations; si

]

Orga-
e. Par
teur en
, & le
F. Di-
primeur
des Au-

roposé de
la Nature a
les animaux
Pour parve-
e leur organi-
les différentes
e les différens
e en retire. Par-

lu
q'
c
E

tout il retrouve la plus grande analogie. Les animaux, les végétaux, sont formés de solides dans lesquels circulent différens fluides. Ces fluides nourrissent les solides & leur donnent de l'accroissement: & cependant les mêmes solides cessent d'êtres solubles à l'eau. Cette insolubilité leur étoit nécessaire, puisque ce sont eux qui donnent de la consistance à ces belles machines. Elle vient de la limphe glutineuse qui ne se dissout point dans ce fluide. Cette limphe se dépose par lames, par petites couches, & forme le tissu cellulaire, qui compose toute la partie solide des corps organisés. Entre ces lames est déposée une autre espèce de limphes qu'on appelle gelatineuse. Celle-ci n'adhère point au tissu cellulaire, & peut en être séparée par le moyen de l'eau, sans altérer pour ainsi dire le composé. La Nature en résorbe elle-même une partie, chez les animaux malades: ce qui est la cause de la maigreur qui accompa-

gne ou qui suit les graves & longues maladies. On trouve une troisième substance dans les os. C'est leur terre, qui peut également être déplacée dans le cas de maladie. Cette terre est un composé de terre calcaire & d'acide phosphorique, qui y est très abondant. On y trouve aussi beaucoup d'*air-fixe*, qui paroît être, suivant l'Auteur, le lieu & le principe d'adhésion de ces différentes substances.

L'Auteur passe ensuite aux différentes liqueurs animales & végétales, dont il examine la nature. Il suit les analyses qu'en ont fait les Chimistes modernes. Il s'attache surtout à faire voir l'influence des différens gaz. Ces liqueurs sont composées d'eau, de terre, d'air & de feu. La Nature a préparé tous ces principes; l'eau & la terre sont partout. L'air se combine également: ce n'est pas seulement l'air commun de l'atmosphère, mais tous les différens gaz qui sont répandus avec

tant d'abondance dans son sein. La marche de la Nature est bien admirable à cet égard. La présence des animaux, les exhalaisons putrides & minérales phlogistiquent singulièrement l'air, le rendent impur; les végétaux absorbent cet air, s'approprient ce phlogistique pour en former des sels & des huiles: & bientôt le rendent déphlogistiqué. Il y a donc excès de phlogistique chez les animaux, dont ils se débarrassent sans cesse, & les végétaux au contraire en absorbent continuellement. Ce phlogistique leur est fourni pour le feu qui se combine, par le fluide électrique, & par l'élément de la lumière.

M. D. a une opinion particulière sur les esprits animaux, « il ne paroît » pas, dit-il, qu'on puisse ne pas » admettre des esprits animaux. Le » cerveau, ce viscère si considérable » est construit comme tous les orga- » nes qui préparent une humeur sé- » crétoire. Les nerfs sont la source

» de la vie, du mouvement & du » sentiment, ils ne peuvent produire » tous ces effets que par un fluide. » Or, quel peut être ce fluide? Ce » ne sera ni l'eau ni aucun de ceux » dont elle fait la base. Ce ne peut être » l'air, la lumière, le feu, le fluide » électrique... Reste donc à dire que » c'est un principe huileux... qu'on » ne dise pas que l'huile n'est point » assez ténue pour répondre à la sub» tilité des esprits animaux, & à la » promptitude de leurs mouvemens. » L'huile est le corps le plus subtil » de la Nature. Qu'y a-t-il de plus » délié que l'esprit recteur des plan» tes, l'éther, l'esprit-de-vin, l'huile » animale de Dippel. » Il croit que sa nature de ces esprits approche beaucoup de celle de l'esprit séminal avec lequel celui-ci a la plus grande analogie. Ces deux esprits influent singulièrement sur la constitution des corps organisés, & paroissent leur assurer de la force & de la vigueur. Un animal que l'on a mus

tilé eſt mou & lâche ; ſa fibre s'empâte ; les qualités intellectuelles ſouffrent également. « Les Eunuques » ſont les plus vils des hommes. »

M. D. penſe que la reproduction des êtres vivans eſt une eſpèce de criſtalliſation. La même force qui rapproche les parties de la matière inanimée pour former les belles criſtalliſations minérales, les dendrites, les arbres de Diane, réunit également les élémens de la matière vivante des liqueurs prolifiques. De cette réunion eſt formé le fœtus. « Les vers, les œufs, ne font, » ſuivant lui, qu'éloigner la diffi- » culté : ou il faut des germes em- » boîtés les uns dans les autres de- » puis le premier individu, ou ces » germes ſont produits par les forces » vitales. L'abſurde de la première » opinion eſt viſible. D'ailleurs on » ne peut rendre raiſon de la reſſem- » blance conſtante qu'il y a entre les » parens & les enfans. C'eſt un fait » qu'on ne doit pas perdre de vue.

» Chaque peuple, chaqu
» son génie particulier &
» ble plus ou moins. R
» dire que les germes
» duit des forces vitale
nérations spontanées q
aujourd'hui beaucoup d
du premier ordre, ne l
pouvoir s'expliquer que
tallisation.

Passant ensuite aux
trices qui animent les ê
sés, l'Auteur croit en
trois principales qui e
le mouvement dans ces
chines; l'action & réac
lides, la dilatation &
de l'air intérieur qu'ell
nent, & enfin l'action
capillaires. Il fait voir
grands animaux l'action
a la plus grande énergi
vement du cœur & de
on ne peut pas plus
Qu'on en juge par la n
ont à mouvoir, & le

immenses qui se présentent de toutes parts. Ce mouvement est une suite de l'irritabilité, dont l'Auteur admet l'existence dans toutes les parties du corps. L'air intérieur que la vicissitude continuelle de chaleur & du poids de l'atmosphère condense & dilate alternativement, vient soulager la force du cœur; enfin, dans les extrémités des vaisseaux la force qui fait monter les liqueurs dans les tuyaux capillaires doit beaucoup aider. Chez l'insecte, l'air paroît jouer un beaucoup plus grand rôle. La nature lui a donné des vaisseaux particuliers nommés *trachées*, pour la circulation de ce fluide; ils accompagnent tous les autres vaisseaux, &, par leur mouvement continuel, sollicitent la circulation des liqueurs qui y sont contenues, & que sans doute les forces motrices des solides ne pourroient seules opérer. Enfin dans les végétaux on découvre le même appareil des trachées, & il paroît que l'air est en eux la princi-

pale puissance motrice. L'insecte se rapproche donc beaucoup du végétal par son organisation : aussi en voyons nous quelques espèces, comme le polipe, se reproduire de la même manière que les végétaux. Un grand animal qu'on couperoit en deux seroit mort ; & chaque partie du polipe reprend vie, comme un végétal dont on veut faire des boutures. M. D. prend occasion de ces idées pour crayonner l'échelle de la nature. Il tâche de suivre toutes les nuances qu'elle observe en partant du premier ordre des animaux jusqu'au dernier végétal ; & il finit en disant : « les polipes d'eau douce » ont une organisation toute diffé» rente de celle des autres animaux, » & se rapprochent beaucoup plus du » végétal. N'y auroit-il pas des vé» gétaux organisés différemment des » autres, & approchant plus du mi» néral ; ce seroit conforme à la » marche de la nature. »

Toutes ces spéculations, au

quelles plusieurs autres Physiciens & Naturalistes modernes se sont livrés avec complaisance, ainsi que M. de la Metherie, sont assurément fort belles; mais que nous apprendront-elles, tant qu'elles ne seront pas appuyées sur le grand nombre d'observations exactes, & de faits essentiels, nécessaires pour convaincre & subjuguer les bons esprits, & dont nos connoissances sont encore si éloignées?

[*Extrait de M. Macquer.*]

MÉMOIRE *Physique & Médicinal, montrant des rapports évidens entre les phénomènes de la Baguette divinatoire, du Magnétisme & de l'Electricité; avec des Eclaircissemens sur d'autres objets non moins importans qui y sont relatifs.* Par M. *T****, Docteur en Médecine de Montpellier, &c. A Londres; & se trouve à Paris, chez Didot le jeune,

quai des Augustins. 1781. vol. in-8°. de 304 pag.

CET Ovrage est divisé en trois sections : dans la première, l'Auteur établit plusieurs propositions générales très-vraies, qu'aucun Philosophe judicieux ne contestera, sur les abus & les dangers de l'incrédulité en Physique, sur les inconvéniens & les suites de la crédulité : « ce sont deux écueils de la baguette divinatoire. Cependant, suivant M. Thouvenel, sa démonstration, à titre de vraie boussole hydrométrique, offre un fait lumineux pour la Physique. Ce fait décèle des torrens jusqu'ici inconnus agissant sur le systême animal, en fait entrevoir d'autres non moi[ns] ignorés & tout aussi actifs, com[me] on le voit par l'exemple des Lu[na]tiques, qui, à cet égard, sont c[om]parables aux *Sourciers*, » M. Th[ou]venel désigne par ce dernier

certains individus de l'espèce humaine, qui sont organisés de manière qu'ils sentent l'impression des eaux souterraines, surtout lorsqu'elles sont courantes, non-seulement par les mouvemens que fait une baguette de coudrier qu'ils tiennent dans leurs mains ou sur leurs mains, mais encore qui, comme un certain *Bleton*, qui a donné lieu à l'Ouvrage de M. Thouvenel, n'ont pas besoin de baguette pour sentir l'impression des courans d'eau souterrains. L'Auteur explique cette impression, vraiment surprenante par des écoulemens du genre électrique qui ont dans le corps des *sourciers* des aboutissans principaux & déterminés, des émonctoires particuliers; il y rapporte la Médecine prétendue magique & empirique des attouchemens, exercée de tous les tems dans l'art vétérinaire, & aussi sur les hommes par quelques adeptes; les maux & pouvoirs faussement réputés prestigieux ou hors de nature. En un

mot, il paroît que M. Thouvenel
au lieu de nier la réalité de ces fai
comme presque tous les Philosop
Physiciens, n'est pas éloigné de
admettre, & croit qu'on peut
expliquer par l'action des mati
électriques, magnétiques, & d'a
tres fluides peut-être encore p
subtibles & inconnus, parce c
leurs effets ne sont point sensib
dans le cours ordinaire des chos
& ne le deviennent que par un c
cours de certaines circonstances,
ne se rencontent que dans des
rares & extraordinaires. Le phé
mène des *sourciers*, que l'Aut
regarde, d'après ses propres obs
vations & expériences, comme
tièrement certain & avéré, est
cet ordre, & peut répandre, s
vant lui, de nouvelles lumières d
les sciences naturelles.

Dans la seconde section,
Thouvenel expose en détail tou
les observations & expériences q
a faites lui-même sur le nom

Bleton, & par lesquelles il a acquis la conviction la plus intime de la réalité de l'action des eaux souterraines sur cet homme extraordinaire & l'un des plus étonnans *sourciers* qu'on ait encore vu. L'Auteur ne donne dans cette section aucun éclaircissement sur la personne de ce singulier individu; comme on doit pourtant être curieux de le connoître en lisant les faits surprenans qui le concernent, voici ce que nous avons trouvé à son sujet dans la troisième section, qui contient les rapports, certificats, &c. des autres Observateurs de *Bleton*.

« C'est un pauvre paysan qu'on assure n'être ni imposteur ni charlatan, & qui n'a certainement pas l'esprit d'être ni l'un ni l'autre. Il a été élevé par charité dans une des Chartreuses du Dauphiné; & voici comment ce talent, si c'en est un, (dit l'Auteur de la relation) lui a été connu.

» A l'âge de sept ans, portant le

dîner à des ouvriers, il s'assit sur une pierre où la fièvre le prit : les ouvriers l'ayant fait mettre à côté d'eux, la fièvre cessa ; il retourne à plusieurs reprises sur la pierre, toujours la fièvre. On raconta cette histoire au Prieur de ladite Chartreuse, qui voulut par lui-même en voir l'expérience. Convaincu par le fait, il fit creuser sous la pierre ; il s'y trouva une source qui, à ce qu'on a assuré à l'Auteur de la relation, fait moudre aujourd'hui un moulin.

Pour *Bleton*, il ignore totalement quels sont les ressorts qui lui donnent la propriété de connoître quand il est sur l'eau courante.... (car il faut qu'elle soit courante) Il ne se sert de baguette que pour satisfaire les spectateurs ; quelqu'espèce de bois que ce soit, verd ou sec, cela est indifférent, &c. »

C'est sur ce personnage que M. Thouvenel a fait les observations & expériences qui l'ont convaincu, &

pour lesquelles nous renvoyons à l'Ouvrage même. Nous nous servirons seulement, pour en donner une idée, de l'argument qui est à la tête de cette section, comme nous avons fait en grande partie pour la premiere.

M. Thouvenel a observé que ce sont des symptômes nerveux, spasmodiques & convulsifs qui s'excitent dans cet *individu torpille*, comme il le nomme, par la présence de l'eau, mais non de toute eau souterraine, non par l'eau superficielle; que les mouvemens de la baguette, d'un bois quelconque, se font sur ses doigts & sur ceux des autres par son seul attouchement; que la rotation directe, c'est-à-dire d'arrière en avant, de cette baguette sur son axe, indique le foyer & le trajet des sources; que la rotation rétrograde dans l'éloignement de ces sources, suivant une ligne quelconque, indiquant leur profondeur, est le phénomène le plus étonnant de

cette merveille physique. M. Thouvenel pense qu'elle tient à l'électricité terrestre, (positive & négative) dont les traînées d'eau sont les conducteurs, comme dans l'atmosphère, & qui, se communiquant, met en jeu l'électricité animale. Il a fait des isolemens physiques & *des électres chimiques*, qui ont suspendu les mouvemens du corps & ceux de la baguette; il indique les expériences qui restent à faire pour mieux constater la nature des émanations avec le méchanisme de leur opération sur les sourciers & sur leur baguette.

Dans la troisième section, M. Thouvenel a rassemblé tous les procès-verbaux, rapports, certificats & autres pièces justificatives qui lui ont été envoyés en conséquence d'un avertissement circulaire adressé dans toutes les provinces & à toutes les personnes pour qui *Bleton* a travaillé; il les nomme *preuves de surérogation & inutiles aux Physiciens*, à cause de la conviction intime

time qu'il a acquise lui-même par ses propres observations. On trouve aussi dans cette section des faits analogues observés sur d'autres individus tourneurs de baguette, qui, dit l'Auteur, sont & seront plus communs qu'on ne pense; mais la plupart subalternes & loin de valoir *Bleton* : il résulte de plusieurs de ces histoires, que les talens de ces tourneurs s'exercent, comme on l'a dit, depuis longtems, sur les mines & sur les métaux ainsi que sur les eaux. L'Auteur tire des conséquences & fait des applications du talent de ces hommes; il l'appelle un vrai don, & indique ses connexités qu'il regarde comme toujours plus évidentes & plus nombreuses, avec les phénomènes électriques & magnétiques.

Les Histoires, Attestations & Certificats qui se trouvent dans cette troisième Section, sont en trop grand nombre pour que nous puissions en faire mention ici; voici seulement

deux de ces pièces que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs. — La première, est l'Histoire d'un des compétiteurs de *Bleton*, qui, sans être du métier, s'est souvent mesuré avec lui & paroît en approcher de très-près, quant à la sûreté de ses opérations, en le surpassant d'ailleurs beaucoup par ses connoissances.

— Cette histoire est extraite du Mémoire de M. C...., qui, en poursuivant dans le Dauphiné, *Bleton* & ses Ouvrages, apprit qu'il y avoit à R...., au pied d'une très-haute montagne, appellé *[illegible]*, un Ecclésiastique renommé pour avoir le même don. Il s'y rendit pour s'en assurer. Je trouvai, dit M. C., un très-respectable Prieur, chéri de tous ceux qui l'environnent, âgé d'environ soixante-cinq ans, simple de moeurs, plein de candeur & très-instruit. Je feignis d'ignorer sa faculté & je lui parlai de *Bleton*, comme d'un imposteur de l'espèce de J. *Aymar* & de *Parangue.*

[redacted]

» Vous vous trompez, Monsieur, me dit-il, je le connois beaucoup; c'est un honnête homme que j'estime, & j'ai les mêmes sensations que lui. Sortez de l'erreur où vous êtes : la faculté de connoître les sources est un don particulier, que nous tenons *Bleton*, & moi, de la Providence; *Jacques Aymar* & *Parangue*, l'ont eu comme nous, mais ils en ont abusé d'une manière odieuse. Considérez, Monsieur, que le rôle d'un bas imposteur ne convient point à mon état, ni à mon caractère. Ne doutez donc point, je vons prie, de ce que je vais vous dire. Nous avons souvent opéré, *Bleton*, & moi, dans les mêmes lieux, & il est à naître que nous ne nous soyons pas rencontré dans les ponts sous lesquels passent des eaux courantes; nous ne pouvons nous tromper à cet égard.

» Quant aux profondeurs, une infinité de circonstances peuvent nous induire en erreur; & je con-

viens que ſur ce point, *Bleton* a plus d'expérience que moi. Vous regardez, Monſieur, le mouvement de la baguette, comme un tour de gibeciére; détrompez vous, elle tourne réellement. Je vous proteſte que quand je ſuis ſur une ſource & que je tiens une branche d'oſier, mes poignets ſont forts; j'ai beau la ſerrer, elle force la réſiſtance que je lui oppoſe. *Bleton* ſe trompera quelquefois, quand il aſſignera les profondeurs, parce que les ſenſations que nous éprouvons, varient, ſelon la groſſeur du courant, & j'ajoute, ſelon ſa rapidité. Mais, à coup ſûr, il ne ſe trompera jamais ſur l'exiſtence de l'eau. Je n'entreprendrai point, Monſieur, de vous expliquer pour quoi je ſens l'émanation des eaux ſouterraines, & pour quoi vous ne la ſentez point; pour quoi les eaux ſtagnantes m'affectent beaucoup moins; pour quoi une riviere produit des ſenſations moins fortes qu'une ſource dans les entrail-



les de la terre; pour quoi une source en montant, me donne un mal-aise que je ne puis soutenir, tandis qu'en descendant, je la suis sans me fatiguer, je sçais que dans la chaîne des causes & des effets, il est des points marqués par l'Être suprême, où la Philosophie & l'ignorance se confondent. Le fait existe, je prouverai à quiconque en doutera; mais j'abandonne les raisonnemens à des gens plus sçavans que moi. Cet honnête Prieur, ajoute M. C., n'ayant besoin de rien, rend ses services *gratis*, & il en rend beaucoup; il a eu le désagrément d'être cité devant son Evêque, comme sorcier, par des Prêtres montagnards, qui croyoient aux sortilèges... J'eus la satisfaction, dit encore M. C., de le voir travailler & raisonner avec *Bleton*, en qui il paroît avoir une grande confiance, & qu'il regarde comme plus habile que lui.

» Autre fait. Une demoiselle de la même paroisse, appellée *Claire*,

M. C. veuve B. se trouvant, il y a environ vingt ans, assise dans son jardin, tomba en défaillance. Quelque tems après, il lui arriva la même chose & ainsi chaque fois qu'elle se mettoit au même endroit. On lui a dit à la fin qu'elle avoit le don de découvrir les sources, elle prit pour lors une baguette qui tournoit parfaitement bien. Elle s'en est servi assez avantageusement pour elle & assez long-tems; mais un certain Missionnaire, apparemment peu instruit, lui fit promettre de ne point s'en servir, ce qu'elle a observé religieusement. Elle n'en éprouve pas moins les mêmes sensations lorsqu'elle est sur les sources. Voici son certificat. Je soussignée certifie, que m'étant trouvée casuellement sur une source, j'éprouvai des sensations, des révolutions étonnantes, jusqu'à évanouir : ce qui fit présumer que j'étois sur quelque source, & ayant pris une petite verge, elle tourna ntre mes mains, avec la même fa-

[redacted]

cilité qu'elle auroit pu faire outre celles d'un Sourcier; & ayant continué dans la suite de faire des recherches, j'éprouvois toujours les mêmes sensations, & opérois avec succès. J'atteste de plus, que depuis vingt ans, quoi que je ne fasse plus usage de ce don (y ayant renoncé dans une Mission) j'éprouve toujours les mêmes sensations lorsque je me trouve sur quelque source. En foi de quoi ai signé le présent, *à S. Jean en Royant*, le 20 Avril 1781. Cl. M. Ch***.

Nous avons choisi ces deux Histoires entre beaucoup d'autres parce que ceux qui en sont le sujet, ne sont point le métier de sourcier, de tourneur de baguette pour en tirer aucun bénéfice, & qu'en cela elles semblent mériter plus de confiance que les autres.

On a dû s'appercevoir que dans ces Histoires l'Auteur n'a mis aux noms propres que des lettres initiales; il en a usé de même pour tou-

tes les autres ainsi que pour les ce
tificats & atteſtations, où l'on trou
partout des lettres initiales, av
des points & des étoiles. M. Tho
venel dit à ce ſujet, « que quoi q
le nom des perſonnes ſe trouve
toutes lettres dans le Mémoire
M. C. & dans ſa correſpondanc
cependant dans la crainte d'en d
ſobliger quelques-unes, il a cru
devoir les citer que par des init
les, mais en laiſſant ſubſiſter en e
tier le nom des lieux où ſe ſont f
tes les épreuves... d'autant qu'
matiere de Phyſique, les noms
font rien aux faits.

Nous obſerverons à ce ſujet, c
quand il s'agit de faits, qu'ils ſoy
de Phyſique ou de toute autre eſpè
les noms de ceux qui les atteſt
comme témoins, ſont toujours tr
eſſentiels à connoître, parce qu
influent beaucoup ſur les motifs
croyance, & que, ſurtout dans u
affaire comme celle-ci, dans
quelle on ne peut guère avoir



raiſon de ne ſe point nommer en atteſtant la vérité ou ce qu'on croit être la vérité, M. Thouvenel auroit obtenue facilement la permiſſion d'imprimer ou toutes lettres les noms de preſque toutes les perſonnes qui lui ont communiqué & certifié les faits qu'il rapporte, & cela auroit fait un bien meilleur effet que les lettres initiales, les points & les étoiles qu'on rencontre à toutes les pages de ſa troiſième Section. Nous l'exhortons donc à réparer cet inconvénient dans une ſeconde édition, laquelle probablement ne ſe fera pas beaucoup attendre à cauſe de la ſingularité de la matière & de l'intérêt qu'il a ſçu y répandre.

A l'égard du fond de la choſe, nous croyons que le mieux dans des objets comme celui-ci; c'eſt de ſe tenir également éloigné de la crédulité aveugle de la plupart des ignorans, & de l'incrédulité quelquefois trop préſomptueuſe de certains Sça-

vans, & c'est le parti auquel nous nous en tenons.

[*Extrait de M. Maquer.*]

EXTRAIT *des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Juin 1781, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

NOUS avons eu pendant ce mois quelques jours de grandes chaleurs, mais en général elle a été modérée. Il y a eu même des jours froids, qui ont encore concouru avec l'époque du quatrième jour après la nouvelle Lune. Les pluies ont été abondantes; elles ont fait changer la campagne de face; elle est charmante & promet la plus grande abondance. On a commencé le 11 à couper les foins; les seigles sont presque mûrs; les fromens jaunissent; le verjus est très-gros; tout

[redacted]

eſt avancé de près d'un mois. Le 3, les avoines épioient à raz de terre, mais les pluies les ont fait pouſſer ; on ſervoit les féves de marais & les ceriſes hâtives. Le 10, les châteigners étoient en fleur. Le 12, on n'entendoit plus le roſſignol. Le 21, on voyoit du raiſin de *Magdeleine* mûr. Le 27, on ſervoit les groſeilles à grappe, & les abricots le 30.

Températures correſpondantes aux différens points lunaires. Le premier, (*équinoxe deſcendant & périgée*) beau, très chaud. Le 2, (4e. *jour avant la P. L.*) *Idem*, tonnerre au loin. Le 6, (*P. L.*) nuages, froid, *changement marqué*. Le 8, (*luniſtice auſtral*) couvert, pluie. Le 10, (4e. *jour après la P. L.*) couvert. Le 13, (*D. Q.*) couvert, pluie, frais. Le 14, (*apogée*) couvert, petite pluie. Le 15, (*équin. aſcendant*) couvert, chaud. Le 17, (4e. *jour avant la N. L.*) nuages. Le 21, (*N. L.*) couvert, pluie, tonnerre, tems à la pluie, change-

ment marqué. Le 22, (*lunist. bor.*) couvert, pluie. Le 25, 4e. *jour après la N. L.* nuages, pluie, froid, *changement marqué.* Le 28, (*P. Q.*) (*équinoxe descendant & périgée*) beau, chaud, grande élévation du baromètre, *changement marqué.* Le 30, *soleil apogée*) beau, chaud.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1781. Quantité de pluie. En 1694, 15 $\frac{1}{4}$ lig. En 1705, 15 $\frac{1}{2}$ li. En 1724, 29 $\frac{1}{2}$ li. En 1743, 12 $\frac{1}{6}$ lig. En 1762, température très-sèche, jours très-frais. *Plus grande chaleur,* 23 ^d^. le 19. *Moindre chaleur,* 10 ^d^. le 21. *Chaleur moyenne,* 16, 0 ^d^. *Plus grande élévation du baromètre,* 27 po. 9, 6 lig. *Moindre élévation* 27 po. 5, 6. lig. le 9. *Elévation moyenne,* 27 po. 7, 7 lig. *Jours de pluie,* 7. De *vent,* 2. De *tonnerre,* 4.

En 1781. *Vents dominans,* sud-ouest, nord & sud. Ce dernier fut fort le 12. *Plus grande chaleur,* 25,

¹ le 21 ½ h. soir, le vent sud-ouest le ciel en partie serein, avec tonrre au loin. *Moindre chaleur*, 8, ᵈ le 26 à 4 ¼ h. matin, le vent ›rd & le ciel serein. *Différence*,), 9 ᵈ. *Chaleur moyenne du mois*, , 1 ᵈ.

Plus grande élévation du mercure, po. 3, 7 lig. le 29, à 1 ½ h. soir, vent nord & le ciel en partie sen. *Moindre élévation*, 27 po. 6, .i. les 6, 7 & 8, le vent sud-ouest, ›id & le ciel couvert, avec pluie tonnerre. *Différence*, 9, 0 lig. *lévat. moyenne*, au *matin*, 27 po. , 6 lig.; à *midi*, 27 po. 9, 7 lig.; *soir*, 27 po. 9, 8 lig. *Marche du romètre*. Le premier, à 4 h. *mat.* 3 po. 0, 0 li. Du premieer au 8, *issé* de 6, 0 lig. Du 8 au 13, *onté* de 4, 0 lig. Du 13 au 14, *issé* de 1, 8 lig. Du 14 au 18, *onté* de 2, 8 lig. Du 18 au 22, *issé* de 3, 7 lig. Du 22 au 23, *onté* de 1, 7 lig. Du 23 au 24, *issé* de 1, 5 lig. Du 24 au 29,

monté de 8, o lig. Du 29 au 30, *baissé* de 2, 5 lig. Le 30, à 9 h. *soir*, 28 po. 1, 2 lig. Il n'a eu de grandes variations en *descendant*, que les 5 & 30; & en *montant*, que le 28. Celle-ci a été considérable & a concouru avec trois points lunaires qui avoient lieu ce même jour. (*P. Q. périgée & équinoxe descendant.*)

Plus grande élévation du l'hygromètre, 42, 9^d le 1er, à 8½ h. *soir*, le vent ouest très-chaud & le ciel serein. *Moindre élévation*, 8, o d. le 22, à 4½ h. *matin*, le vent nord-ouest & le ciel couvert avec brouillard. *Différence*, 34, o^d. *Elévat. moyenne*, 24, 4 deg.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20° 10' les 13 & 30. *Moindre déclinaison*, 19° 58'. *Différence*, 12'. *Déclinaison moy.* au *mat.* 20° 0 7''; à *midi*, 20° 0' 42''; au *soir*, 20° 0' 11. Du *jour*, 20° 0' 15''. Elle a presque toujours été stationnaire à 20 deg., excepté les 13, 28, 29 & 30, que

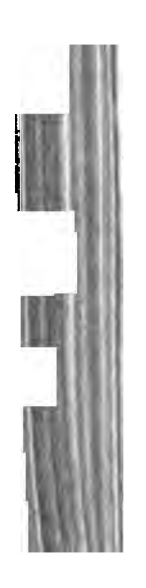
la variation essuya quelques perturbations. M. *Van Suverden* me mande de Franker, par sa lettre du 6 Juin, que les aiguilles varient peu & que leur marche étoit régulière ; il ajoute que la sécheresse est excessive dans son pays comme elle l'a été ici.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près, les 3, 7, 9, 21 & 24 ; & de loin, les 2, 11 & 23. Les carillons électriques se sont fait entendre les 7, 9, 11, 21 & 24, surtout le 24, peudant plus d'une heure ; il tomboit alors une petite pluie d'orage le 26 à 10 h. *matin* & à 6 h. *soir*. J'ai observé un *halo* autour du soleil.

Il est tombé de la *pluie* les 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 21, 22, 24 & 25. Elle a fourni 32, 9 lignes d'eau. L'*évaporation* a été de 71, 0 lignes.

Nous n'avons eu aucune maladie pendant ce mois.

Résultats des trois mois du Printemps. Vents dominans, nord & nord-est. *Plus grande chaleur*, 25,



soir, 27 po. 10, 0 lig.
27 po. 9, 11 lig.
Plus grande élévation
mètre, 45, 7 deg. *Moin*
Moyenne, 27, 0 d. *Plu*
clinaison de l'aiguille aim
10'. *Moindre*, 19° 50'.
au *matin*, 19° 58' 20'
19° 59' 5"; au *soir*, 19
Du *jour*, 19° 58' 37".
pluie, 4 po. 8, 5 lig. *E*
16 po. 9, 0 lig. *Différe*
0, 7 lig. *Nombre des jou*
34. *Couverts*, 19. De *n*
De *vent*, 25. De *pluie*,
nerre, 18. D'*électricité*

[redacted]

excepté les foins, & très-avancées. *Maladies.* Aucune. Quelques coqueluches sur les enfans, en Avril; aucun n'en est mort.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PRUSSE.

DE BERLIN.

JOHANN *Bernoulli 's Sammlung, &c. Collection de Nouvelles littéraires, année 1781.* 427 pages, avec figures.

Nous avons annoncé dans notre Journal de Janvier cette Collection de M. Bernoulli, dont il y a déjà deux volumes; elle contient des détails intéressans pour les Sciences, la Littérature, la Géographie, la Politique. On trouve dans ce second volume la figure du Mausolée élevé à l'honneur du célèbre Astronome Hévélius mort en 1687; une Notice de quelques-unes des Isles An-

tilles; des Mémoires posthumes de Lambert & Sulzer, Académiciens de Berlin; une Carte de la Route de Berlin à Swedt, & autres objets intéressans.

ESPAGNE.

DE MADRID.

La Musica, Poëma por D. Thomas de Yriarte. En Madrid con superior Permiso; en la imprenta 1779. 166 pag. *in-8°.* avec figures.

Ce Poëme didactique, estimé en Espagne, est encore remarquable par la beauté de l'Edition & des Gravures; l'Edition superbe de Salluste avoit déjà fait connoître le dégré de perfection auquel l'Imprimerie a été portée en Espagne; l'Ouvrage que nous annonçons en est une preuve frappante, ainsi que l'Ouvrage suivant.

El ingenioso Don Quixote de la Mancha, compuesto por *Miguel de*



Cervantes Saavedra; nuova Edition, corregida por la Real Academia Española. En Madrid por Don Joaquin Ibarra, Impresor de Camara de S. M. y de la Real Academia. 1780. 4 vol. *in* 4°. avec beaucoup de figures.

Cette belle Edition de Don Quichotte est un modèle de Typographie; on ne peut se lasser d'admirer la beauté des caractères, du papier & de l'encre, qui, même dans les belles Editions de Baskerville, n'approche pas de celle ci.

ITALIE.

DE PARME.

Opere di Ant. Raffaello Mengs, 1°. Pittore della Maesta di Carlo III, Re di Spagna, &c. Publicate da D. Guiseppe Dazara. In Parma della Stamperia Reale. 1780. 2 vol. *in*-4°.

Carta Max. Editio nitidissima &

Parigi la Vedova Tilliard e figlio strada de la Harpe.

SAVOIE.

DE TURIN.

Minéralogie Sicilienne, Doci-mastiq. & Metallurgique, ou Connoissance de tous les Minéraux que produit l'isle de Sicile; avec le détail des Mines & des Carrières, & l'histoire des travaux anciens & a[…] tuels de ce pays, suivie de la M[…] nerhydrologie Sicilienne. Par M. Comte *de Borch*. 1 vol. *in*-8°. Broché, 6 liv. A Turin. 1780; Paris, chez la Veuve Tillard & rue de la Harpe, au coin de l[…] Pierre-Sarrazin.

HOLLANDE.

Prix de l'Académie de H[…]

Nous rapportâmes da[…]

Journal de Septembre 1780, le Programme des Prix proposés par la Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem. Dans son Assemblée du 21 Mai 1781, elle a adjugé le Prix sur cette Question : *l'Histoire fournit-elle des preuves constatées & authentiques du tems précis de l'origine des anses de Mer du Texel? Quels sont les principaux Changemens qu'ils ont subis ? Et quelles en ont été les conséquences par rapport au Zuider-Zee & à l'Ye, ainsi qu'à l'égard des côtes & des digues le long de ces eaux?* Le Mémoire qui a mérité le Prix, étoit celui qui avoit pour Devise ; *In ipsa quoque maris inconstantia certæ leges motûs deprehenduntur.* A l'ouverture du billet on a trouvé le nom de M. *A. Ypey*, célèbre Professeur de l'Université de Franeker.

La Société n'a reçu aucune Réponse satisfaisante à la Question proposée un 1779, pour être résolue avant l'année 1781 : *Quelles sont les*

causes pour lesquelles on a abandonné le Commerce direct de Hollande? L'on propose de nouveau cette Question pour 1785, avec un Prix double :

Jusqu'à quel point peut-on déterminer l'Histoire-naturelle de l'Atmosphère de notre Patrie, en comparant les Observations Météorologiques, faites à Zwanenburg, avec celles des autres endroits? Le but de cette Question est particulièrement de savoir : 1°. Quels sont les changemens de tems plus ou moins constans & uniformes, que l'on observe en différens lieux & en différentes saisons, quand la pesanteur de l'Atmosphère augmente ou diminue, c'est-à-dire que le baromètre monte ou descend; de même qu'après les changemens du degré de froid ou de chaleur, ainsi que de la force & de la direction des Vents. 2°. Si les changemens du tems & des Vents ont quelquefois un cours régulier dans ce Pays? 3°. Quelle



est l'influence des différentes positions de la Lune à cet égard ? 4°. Quel est le rapport entre les différentes déclinaisons de l'aiguille aimantée & les changemens du tems ? 5°. Quelles sont les Règles générales qu'on peut déduire de ces Observations, & selon lesquelles on pourroit prévoir, avec quelque vraisemblance, dans certains cas, un changement prochain du tems ? — La Société desire, qu'on ajoute à ce dernier article les autres Signes & Phénomènes, s'il y en a, qui précèdent & dénotent le plus communément, dans notre Patrie, les divers changemens de tems ; & attend la réponse avant la fin de 1784.

Les Mémoires seront reçus jusqu'à la fin de 1782, pour la Question suivante :

Que doit-on penser de la Gradation, que plusieurs Philosophes, tant anciens que modernes, ont admise entre les Etres naturels ; & jusqu'à quel point pouvons-nous parvenir à

nous assurer de la réalité de cette Gradation, & de l'Ordre que la Nature y observe?

Suivant la fondation de M. *Nicolas-Guillaume Kops*, un des Directeurs de cette Société, on propose la Question suivante pour y répondre avant l'année 1783 :

Peut-on déterminer par quelque règle de théorie, confirmée par l'expérience, la vîtesse des Eaux courantes à toute profondeur, & par conséquent la vîtesse moyenne dans chaque profil; ou faut-il avoir uniquement recours à des expériences pratiques? Et quel seroit, en ce cas, la machine la moins sujette à des inconvéniens, d'après des expériences satisfaisantes, qui pourroit servir en toutes occasions à découvrir les divers degrés de vélocité.

Pour la Société des Sciences & Arts de Batavia, on propose la Question suivante, dont on attend la Réponse avant la fin de l'année 1786 :

Quels



Quels seroient les Moyens les plus prompts & les plus efficaces, d'introduire & de rendre l'Usage de la Langue Hollandoise parmi les Malais, *les* Javanois, *les* Cingalois *& les* Malabars ?

Les différens Courans du *Texel*, surtout au *Marsdiep*, approchent de plus en plus des digues & des autres ouvrages, & les affoiblissent à mesure que les profondeurs augmentent :

Y auroit-il moyen & quels seroient les plus efficaces, de détourner des côtes les Courans ci-dessus mentionnés, ou de précautionner les digues contre le danger de leur effet, ainsi que contre les suites redoutables de l'augmentation des Profondeurs ?

La Société a droit de présumer que ceux qui répondront à une Question de si grande importance, donneront une description claire & détaillée des Ouvrages qu'ils croiront nécessaires au but indiqué, ainsi

qu'une évaluation des frais que l'exécution exigeroit.

En s'adressant quelque tems d'avance au Secrétaire de cette Société, ils recevront tous les renseignemens & tous les secours nécessaires à la recherche de cet objet, de même que les facilités nécessaires pour faire des expériences pratiques sur les lieux.

Les Mémoires seront reçus jusqu'au 1er. Janvier 1782. Il y a une Médaille d'or pour Prix d'honneur, & une gratification de sept cent florins En cas qu'un second Mémoire fût jugé digne de l'*Accessit*, on promet à son Auteur une Médaille d'argent & cent ducatons, faisant trois cent quinze florins. On offre en outre à ceux dont les Mémoires auront mérité la Médaille d'or & d'argent, de les indemniser des frais qu'ils prouveront avoir faits pour sonder les Profondeurs ou pour faire des recherches & des expériences.

Les Questions proposées dans les Programmes précédens, sur les Plantes des Colonies, sur l'analogie, sur l'Education, & sur les Eaux de Batavia, sur les Satellites de Jupiter, sur les différentes espèces d'Air, sur les Brouillards, ont été indiquées dans notre Journal de Septembre 1780. L'adresse est à M. Vander-Aa, Secrétaire de la Société, à Harlem.

SUISSE.

DE GENÈVE.

Du Déplacement des Mers. Chez Duvillard fils & Nouffer, Imprimeurs-Libraires. 1779. 88 pag. *in*-8°. avec figures.

Nous avons déjà eu occasion de parler des Cahiers que M. du Carla publie depuis deux ans sur la Cosmogonie; ils se trouvent à Paris, chez Quillau, Libraire, rue Chris-

tine, au Magasin Littéraire établi pour les Lectures par abonnement. Le prix est de 30 s, pour chacun.

Le premier est intitulé, *du Déplacement des Mers.* M. du Carla y explique cinq causes principales qui lui paroissent pousser lentement toutes les mers vers le pôle austral. Les autres Cahiers, savoir : le 2e, traite des Comètes ; nous l'avons annoncé dans notre Journal : le 3e, de la Lumière Zodiacale : le 4e. du Soleil : le 5e. du Systême Planetaire : le 6e. de la Géographie Physique : le 7e. des Météores locaux : & le 8e. des Atmosphères. Il en paroîtra jusqu'au nombre de seize, qui seront annoncés successivement.

Mémoires de la Société établie à Genève pour l'encouragement des Arts & de l'Agriculture, seconde Partie. Genêve, de l'Imprimerie de Bonnant. 1780. 170 pages *in*-4°. Et se trouve à Paris, chez Jombert, fils cadet, rue Dauphine.

On trouve dans ce volume un Précis hiſtorique ſur les nouvelles Opérations de la nouvelle Société depuis quatre à cinq ans qu'elle eſt établie, ſur les ſecours qu'elle a donnés aux Arts, ſur les belles actions qu'elle a récompenſées, ſur les établiſſemens qu'elle a commencés. Les Mémoires que ce volume renferme, ſont ſur les Echappemens, les Engrenages, la ſéparation de l'or & des ſcories; ſur les Prés, ſur les Morts & Mariages, & des Obſervations Météorologiques faites en 1778, par M. Marc-Auguſte Pictet.

FRANCE.

DE PARIS.

Traité des Evictions & de la Garentie formelle, dans lequel ſont traduites & diſcutées les Loix romaines du Digeſte & du Code ſur cette matière : avec la conférence des

Coutumes, des Ordonnances, des Arrêts notables de France, & les Systêmes soutenus, à ce sujet, par les plus fameux interprêtes des Droits romain, & françois. Dédié à Monseigneur Hue de Miroménil, Garde des Sceaux de France. Par M. *Berthelot*, Avocat au Parlement, & Docteur aggrégé de la Faculté de Droit de Paris. 2 vol. *in*-12. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vis à-vis la rue de la Parcheminerie. 1781. avec Approbation & Privilége du Roi.

Observations sur les Loix criminelles de France. Par M. *Boucher d'Argis*, Conseiller au Châtelet. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez le Boucher, Libraire, quai de Gêvres, au coin de la traverse, près le Pont Notre-Dame. 1781. Vol. *in*-12. Prix, 1 liv. 4 s. broché; 1 liv. 16 s. relié.

Conférence de l'Edit des Prési-

diaux du mois d'Août 1777, regiftré en Parlement, le 12 Août, & de la Déclaration du 29 Août 1778, regiftrée le premier Septembre fuivant, avec les Ordonnances, Edits & Réglemens fur cette matière. Par M. *D. D. R.* A. L. P. du B. de Ch. en Th.

Conftitutiones principum nec ignorare quemquam nec diffimulare permittimus.

L. 12. Cod. de Jur. & fact. igno.

Se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Auguftins, 1780. Un vol. *in*-24.

Vue des Environs de Mortagne dans le Perche, d'après un tableau de M. Leprince, Peintre du Roi & Confeiller en fon Académie Royale. Gravée fous la direction de M. Mafquelier, Graveur, rue des Francs-Bourgeois, près la Place S. Michel. Dédiée à M. Marchal, fils, Econome général du Clergé de France.

Cette Estampe présente une cabanne, un marais, un pont, un berger, des troupeaux, des canards, un chien, un paysage très champêtre ; un peu noir, mais qui produit un effet pittoresque & qui contraste avec un ciel très-bien rendu. On sait que dans le même canton est la célèbre Abbaye de la Trape, connue par l'austérité de la vie qu'on y mène & par le site sauvage où elle est située.

Essai sur la Minéralogie des Monts Pyrenées ; suivi d'un Catalogue des Plantes observées dans cette chaîne de montagnes : Ouvrage enrichi de beaucoup de Planches & de Cartes. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins ; Alexis Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine ; & Esprit, Libraire, au Palais Royal. 1781. *in* 4°. de 346 pag.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage important qui a dû occa-

ſionner de grands travaux & de grandes dépenſes, & que l'Académie des Sciences, ſur le rapport de MM. d'Arci, Lavoiſier & Deſmarets, a jugé digne de paroître ſous ſon privilége.

Deſcription & uſages des Baromètres, Thermomètres, & autres Inſtrumens météorologiques. Par M. *Goubert*, Ingénieur & Conſtructeur d'Inſtrumens de Phyſique, &c. 1781. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, vis à vis la rue Contreſcarpe; & Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine. Brochure *in*-8°. de 48 pages Prix, 1 liv. 4 ſ.

Ce petit Ouvrage, quoique très-abrégé, aura l'utilité de donner une idée fort claire de la conſtruction & des uſages des Inſtrumens météorologiques, même à ceux qui ne ſont que très peu inſtruits en Phyſique. Comme l'Auteur eſt non-ſeulement un fort bon Praticien, mais qu'il a auſſi des connoiſſances théoriques,

il se propose de publier dans peu, un Traité complet & fort étendu de l'art de construire ces sortes d'Instrumens, & on ne peut que l'exhorter à exécuter ce projet le plus promptement qu'il lui sera possible.

En attendant, on apprend dans la Brochure que nous annonçons à bien choisir les Instrumens météorologiques, & la manière de s'en servir pour faire de bonnes observations.

Comme on est généralement convaincu présentement de l'importance de ces sortes d'observations, & qu'il est utile qu'elles se multiplient de plus en plus, l'Auteur annonce qu'on trouvera chez lui tous les instrumens dont on a besoin pour les faire, de la construction la plus exacte & la plus commode, & enfin à un prix notablement inférieur à celui qu'ils ont eu jusqu'à présent.

On trouve aussi chez le sieur G[illegible]ou bert, des feuilles toutes tracé[illegible]es avec des blancs, pour inscrire

[redacted]

observations météorologiques de chaque mois, du prix de 1 liv. 4 ſ. pour l'année. Elles ſont commodes en ce qu'elles épargnent du tems, une partie de la peine d'écrire, & qu'avec très-peu de ſoin elles forment des tables très-propres & en bon ordre.

Dictionnaire univerſel des Sciences, Morale, Economique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'homme d'Etat & du citoyen, mis en ordre & publié par M. *Robinet*, Cenſeur Royal. Tome XIX. A Paris, rue de la Harpe, à l'ancien Collége de Bayeux. 1781. 739 pages *in*-4°.

Ce dix-neuvième volume a paru avec le dix-huitième au mois de Juillet; les articles les plus étendus ſont ceux de Ferme, Fermes générales, Fief, Finances, Fonds de terres, & ſurtout France; cet article, qui a plus de 200 pages, traite des intérêts politiques, du com-

merce, & des revenus de l'Etat, qu'on évalue ici à 632 millions y compris les parties qui sont aliénées pour toujours. Cette importante Collection doit avoir 30 volumes; & comme les matériaux en sont déjà rassemblés, les derniers se succéderont rapidement : depuis deux ans on en a publié douze; & il y a peu de volumes *in*-4°. aussi fournis de matières que ceux de cet Ouvrage; en supposant les pages pleines, elles contiennent 2580 lettres; ce qui fait environ 18 cent mille lettres par volume, au lieu de 13 ou 14 cent mille que contiennent ordinairement les volumes *in* 4°. en caractère S. Augustin, d'une bonne grosseur.

Histoire des Droits anciens & des Prérogatives & Franchises de la ville de S. Quentin, capitale du Vermandois en Picardie; contenant l'histoire abrégée de cette ville; de son état ancien, progressif & actuel; de son illustration dans tous les tems

[redacted]

& dans tous les genres; de ses Comtes héréditaires; de sa Charte de Commune; du Siége qu'elle a soutenu contre les Espagnols, & par lequel elle a sauvé la France; des Sçavans qui lui ont fait honneur, &c. avec l'analyse du Procès sur le Franc-Aleu, jugé à son profit par l'Arrêt de 1775. Ouvrage composé & présenté à Messieurs les Officiers Municipaux, par M. *Louis Hordret*, sieur *de Flechin*, Avocat au Parlement & Honoraire aux Conseils du Roi. A Paris, chez Desaint junior, Libraire, quai des Augustins; & à S. Quentin, chez F. T. Hautoy, Imprimeur Libraire du Roi. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol *in* 8°. de 508 pages.

S. Quentin jouit de l'exemption absolue de tous cens, lods & ventes & redevances féodales pour les maisons & héritages situés dans la ville, fauxbourgs & échevinage. Ces priviléges ont été attaqués au Conseil; il a fallu faire des recherches sur leur

origine; c'est ce qui a conduit l'Auteur à rassembler en un corps d'histoire tout ce qu'il a pu trouver sur ce sujet, & en former l'histoire que nous annonçons. Outre ce que le titre indique, on y trouve une description geographique de la Picardie, l'ancienneté de la ville de S. Quentin, ses divers noms, la fondation de ses Eglises, des différens Ordres Religieux, la part que les habitans ont eue aux différentes guerres du Royaume, le Commerce, la Législation, & tout ce qui peut concerner l'histoire. On y a joint la Charte du Roi Philippe Auguste de l'an 1195, confirmative de la Commune de la ville de S. Quentin. Cette Pièce, qui est en latin, est accompagnée d'une Traduction françoise avec des Notes.

Observation d'un Arbre singulier.

Il y a au château du village de Stain, près S. Denis, un Pêcher en

[redacted]

espalier, qu'on regarde comme unique. Cet arbre a quarante pieds de long sur quinze pieds de haut, sans laisser aucun vide; ce qui fait six cent pieds carrés de surface. Il rapporte année commune, douze cent pêches; il en donneroit même davantage; mais on le dégarnit pour que le fruit en soit plus beau. Cet arbre n'a aucune maladie; il est des plus vigoureux. Le Jardinier a su distribuer la sève uniformément partout; il a garni le tronc & les mères branches avec des bourlets de toile, de crainte que la chaleur du soleil n'en dilatât trop la séve & ne fît des espèces d'éruptions. Cet arbre paroît avoir quarante ans à-peu-près; il est exposé au sud-sud-est. Le sol de Strain est argilleux, tirant un peu sur la glaise. Ce sol est profond; les arbres à noyaux & à pepins y viennent admirablement bien.

Cette observation est tirée de l'Ouvrage de M. Buc'hoz intitulé: *la Nature considérée sous ses diffé-*

rens aſpects, ou *Journal des trois Règnes de la Nature*, volume du 30 Avril 1781. La partie de 1768 à 1779, s'imprime actuellement; on publie les deux premiers volumes. Cet Ouvrage qui contient 53 volumes, & qui a commencé en 1768, eſt une eſpèce de Répertoire pour les Sciences, & un Livre de Bibliothèque plutôt qu'un Journal; on en peut juger par l'érudition & par le grand nombre d'Ouvrages de M. Buc'hoz, pour leſquels on ſouſcrit chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis à-vis la Sorbonne. Mais par le Numéro 14, du 15 Juillet 1781, il paroît que ce Journal va ceſſer, ou plutôt qu'il ſera réuni à l'*hiſtoire générale & économique des trois Règnes*, qui paroît par Cahiers, & dont les quatre premiers ſont déjà publiés. Soit *in-folio*, ſoit *in*-8°., tous les deux mois M. Buc'hoz donnera 20 feuilles, & tous les ſix mois il y aura une feuille détachée au ſujet des principaux Ouvrages

qui ont paru. On aura les 120 feuilles de l'année pour 24 liv.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 19 Juillet 1781, à la Réception de M. de Chamfort, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine, aux armes de Dombes. *in*-4°. 43 pages.

Carte générale du Cour des Fleuves, des Rivieres & des principaux Ruisseaux de la France; avec les canaux actuellement construits à l'usage de la Navigation intéreure du Royaume, dédiée à MM. les Intendans du Commerce, par M. *Dupain-Triel*, père, Géographe du Roi, de MONSIEUR, & du Département des Mines. A Paris, Cloître Notre-Dame, rue de la Maf-

trise. 2 feuilles, papier grand Aigle. Prix, 5 livres.

Pour étendre davantage l'utilité de cette Carte, on a marqué les Villes & les Bourgs riverains, les Chemins de communication, les Ponts principaux, & même les Ponts où quelques Rivières commencent à être navigables. En 1641 Samson publia une Carte à-peu-près semblable, mais moins étendue, moins parfaite & par conséquent moins utile.

Histoire universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Tom. XXXe. Contenant l'histoire des Indiens, des Chinois, des Espagnols, des Gaulois, & deux Dissertations sur la manière dont l'Amérique a été peuplée, &

sur l'Indépendance des Arabes. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, &c. rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1781. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un gros vol. *in*-8°. de 581 pag. & les Préliminaires 18.

Les Souscripteurs qui n'ont point encore renouvellé leur souscription pour les Tomes XXXI & suivans, sont priés de la renouveller incessamment, afin de recevoir le XXXIe. au commencement du mois prochain.

Eloge de Charles de Sainte-Maure, Duc de Mantausier, Pair de France, Gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise; en 1781; par M. *Garat.*

> Jamais l'air de la Cour & son souffle infecté
> N'altéra de son cœur l'aimable pureté.
>
> VOLT. *Henr.*

A Paris, chez Démonville, Impri-

meur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine, aux armes de Dombes. 1781. *in*-8°. 52 pag.

On trouve chez le même Demonville le Discours qui a obtenu l'*Accessit*, & dont la Devise est :

J'irai à la Cour, & j'y dirai la vérité.

Montausier lui-même.

L'Auteur est M. *la Cretelle*, Avocat au Parlement. Le Discours est de même format & du même nombre de pages que le précédent.

Livres acquis du Fonds de MM. les Frères Etienne, *Libraires, qui se trouvent chez* Nyon l'aîné, *rue du Jardinet.*

Pensées recueillies de l'Histoire Ancienne, & du Traité des Etudes. Par M. Rollin, 1 vol. *in*-12. 3 liv.

Enfans élevés selon l'ordre de la Nature. Par M. Fourcroy. *in*-12. 2 liv. 5 f.

Ouvrages de M. Dupuy, *sçavoir* :

Instructions d'un père à son fils. 1 vol. *in*-12. 2 liv. 10 f.

Instructions d'un père à sa fille. in-12. 2 liv. 10 f.

Dialogues sur les Plaisirs. in-12. 2 livres.

Réflexions sur l'Amitié. in-12. 2 livres.

Maximes de la Chaire, & Discours académiques. Par le P. Gaichiès. *in*-12. 2 liv. 5 f.

Dialogues des Morts, avec un Recueil des Fables & morceaux d'Histoire ; fait pour l'éducation. Par M. de Fénélon. *in*-12 2 liv. 10 f.

Dictionnaire portatif des beaux Arts, & de tout ce qui y a rapport. Par M. Lacombe. *in*-8°. 5 liv.

Lettres choisies de M Fléchier. 2 vol. *in*-12, 5 liv.

Théorie des Songes. Par M. l'Abbbé Richard. *in*-12. 2 liv. 10 f.

Huetiana, ou Pensées diverses de M. Huet, Evêque d'Avranches. *in*-12. 2 liv. 10 f.

Education d'un jeune Seigneur, in 12. 2 liv. 10 f.

N. B. L'Edition de Sophocle, dont on voit le premier Extrait dans ce Journal, & qui se trouve chez Desaint, rue du Foin; Debure, quai des Augustins; Nyon l'aîné, rue du Jardinet, se vend 42 liv. en feuilles, & 48 liv. les deux volumes reliés avec filets d'or. Edition d'une belle exécution typographique, & d'autant plus précieuse qu'elle n'a pas produit plus de 500 exemplaires.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Septembre 1781.

Fin de la Table.

